



HAL
open science

Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quels objectifs, quelle coopération ?

Fodé Siré Diaby

► To cite this version:

Fodé Siré Diaby. Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quels objectifs, quelle coopération?. Economies et finances. Université Nice Sophia Antipolis, 2014. Français. NNT : 2014NICE0010 . tel-01086483

HAL Id: tel-01086483

<https://theses.hal.science/tel-01086483>

Submitted on 24 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS
ÉCOLE DOCTORALE 513 Droit Et Sciences Politiques, Économiques et de
Gestion

INSTITUT SUPERIEUR D'ECONOMIE ET DE MANAGEMENT
Groupe de Recherche En Droit, Économie, Gestion UMR CNRS 6227

GREDEG



**Thèse en vue de l'obtention du titre
de Doctorat Sciences Économiques**

AUTEUR

DIABY Fodé Siré

Titre

**Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quels
objectifs, quelle coopération ?**

Thèse dirigée par : **Professeur RICHEL Xavier**

Professeur émérite Université Sorbonne Nouvelle - Paris III

Soutenue le **24 juin 2014**

Membres du jury

Mr GUICHARD JP, professeur émérite, Université de Nice

Mr PAIRAULT Thierry, Directeur de recherche émérite, CNRS-EHSS, Paris,
Rapporteur

Mme FABRY Nathalie, Maitre de conférences HDR, Université Paris Est Marne
la Vallée, Rapporteur

Mr Richet Xavier, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris III

Les Abréviations

ANC: African National Congress

ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

BM : Banque Mondiale

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CFA: Sigle de franc de la Communauté Financière Africaine

CIC: China Investment Corporation

CNMC: China Non-ferrous Metal Corporation

CNOOC: China National Offshore Oil Corporation

CNPC : China National Petroleum Corporation

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

ETC : Entreprise sous Tutelle Centrale

FCSA : Forum de Coopération Sino-Africain

FMI : Fond Monétaire International

FMN : Firme Multinationale

GMM : Méthode des Moments Généralisés

IDE : Investissement Direct Etranger

MOFCOM : Ministère du Commerce Chinois

NEPAD : Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PVC : Pays en voie de développement

R&D : Recherche et Développement

RDC : République Démocratique du Congo

RPC : République Populaire Chinoise

SAFE: State Administration of Foreign Exchange

SINOPEC : China Petroleum Chemical Corporation Limited

SSI : Sinopec Sonagol International

STN : Société Transnationale

UA : Union Africaine

UE : Union Européenne

ZES : Zone Economique Spéciale

ZDA : Agence Zambienne de Développement

Remerciements

Je remercie en premier le bon Dieu de m'avoir accordé la santé, la volonté et le courage pour mener à bien ce travail de recherche. J'adresse mes remerciements à mon directeur de thèse, Mr Richet Xavier¹, pour avoir pris la direction de cette recherche. Je voudrais le remercier pour la confiance qu'il m'a accordée depuis mon master 2 de recherche. Mes remerciements s'adressent également aux professeurs qui ont accepté d'évaluer ce travail comme rapporteurs et aux professeurs qui ont accepté de faire partie des membres du jury de la soutenance.

Mes remerciements vont aussi à tous mes maîtres d'écoles, mes enseignements et professeurs qui m'ont aidé et épaulé durant toutes mes années d'études. Je remercie ma chère femme, Gaëlle Diaby, qui a pris le temps de relire toutes les parties de ma thèse. Elle n'est pas évidemment responsable de mes erreurs ou omission... etc.

Enfin, Mes remerciements s'adressent à ma famille, sans qui je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui. Je la remercie pour son appui, ses encouragements et son soutien qui m'ont permis de finir ce travail de recherche.

¹ Xavier Richet Professeur de sciences économiques, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.

Résumé

Au cours de ces trois dernières décennies l'économie chinoise a multiplié son PIB par 15. Pour soutenir une forte croissance interne et assurer ses approvisionnements en matière première et énergétique, la Chine s'est tournée vers l'Afrique en y augmentant rapidement et fortement ses investissements directs étrangers lors des dix dernières années. Deuxième partenaire commercial africain, investisseur stratégique, allié au développement et pourvoyeur financier, ce pays bouleverse les rapports de force qui s'étaient instaurés depuis les indépendances sur le continent.

L'objet de ce travail est d'évaluer l'impact des IDE chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains partenaire de la Chine entre 2003 et 2011. Nous avons articulé notre réflexion sur la question suivante : la coopération sino-africaine permet-elle aux pays africains de lutter contre la pauvreté, le chômage dans leur pays et surtout d'entamer un véritable processus de développement économique ? Pour répondre, nous avons analysé le mode de croissance chinois, les fondements de la politique africaine de la Chine, les raisons qui poussent les entreprises chinoises à aller investir en Afrique, les impacts politiques et économiques de la Chine en Afrique et enfin nous avons réalisé une étude empirique mesurant les effets des IDE chinois en Afrique.

Nos résultats économétriques montrent que les IDE chinois n'ont pas d'effet significatif sur le PIB par tête de ces 38 pays africains, notamment à cause de la politique des entreprises chinoises en Afrique qui encourage les investissements dans les secteurs qui créent moins d'emploi local et qui ne permettent pas de vrai transfert de technologie.

Mots clés :

Afrique – Chine – Investissement direct étranger – Croissance – Stratégie – Produit intérieur brut – Modèle économétrique – Entreprise- Matière première – Politique économique et commerciale – Coopération.

Title: **Strategies of Chinese firms in Africa: what targets, which cooperation?**

Abstract

For the last three decades, the Chinese economy has multiplied its GDP by 15. In order to maintain a strong home economical growth and insure a constant supply of raw material and energy, China turned towards the African continent by quickly and firmly multiplying its foreign direct investments during the last ten years. By becoming the second largest business partner of Africa, as well as a strategic investor, a financial supplier and associated for the development; China has now overturned the balance of powers which had been established since the decolonization of Africa.

The purpose of this study is to estimate the impact of the Chinese FDI on the growth rate of 38 African countries between 2003 and 2011. We have centred our reflection on the following questions: What are the impacts of the economical cooperation between China and African countries on poverty, unemployment and; does this cooperation encourage the possibility to start a real process of economic development in Africa? In order to come to a conclusion on this matter, we have analyzed the way through which China achieves economical growth, the foundations of China's African Policy, as well as the reasons for Chinese companies to invest in Africa and the political and economical impacts of China's Policy in Africa. Finally, we led an empirical study measuring the effects of the Chinese FDI in Africa.

Thanks to our econometric study, we came to the conclusion that the Chinese FDI has no significant effect on the GDP per capita of these 38 African countries. The main cause for this falls on the policy of these Chinese companies established in Africa seeing that it encourages investments in sectors which end up creating less local employments and which, eventually do not allow a real transfer of technologies ...

Key Words

Africa – China – Foreign direct investment – Growth – Strategies – Gross domestic product (GDP) – Econometric model – Company – Raw material – Economic and trade policies – Cooperation.

INSTITUT SUPERIEUR D'ECONOMIE ET DE MANAGEMENT
Groupe de Recherche En Droit, Économie, Gestion UMR CNRS 6227

GREDEG

Laboratoire GREDEG : 250 rue Albert Einstein – Bâtiment 2

06560 Valbonne – Sophia Antipolis

Tél. : 04 93 95 43 93 / 04 93 95 43 74

Fax. : 04 93 65 37 98

Sommaire

Introduction :	10
Problématique générale	20
Chapitre 1 : MODE DE CROISSANCE CHINOIS	21
Chapitre 2 : LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA CHINE	68
Chapitre3 : LES RAISONS D’INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES CHINOISES EN AFRIQUE	152
Chapitre 4 : LES IMPACTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE LA CHINE EN AFRIQUE	187
Chapitre 5 : LES EFFETS DES IDE CHINOIS SUR LA CROISSANCE DES PAYS AFRICAINS (Etudes empiriques)	211
Conclusion générale :	259
Bibliographie	266
Annexes	278
Plan détaillé	308

La liste des tableaux

Tableau 1 : Participation des entreprises chinoises à l'IDE sortant non financier (2009).....	p43
Tableau 2 : Les flux d'IDE sortants chinois par industrie dans le monde de 2004 à 2010 (en Millions de dollars).....	p48
Tableau 3 : Distribution sectorielle des IDE chinois en Afrique, stock fin 2009.....	p52
Tableau 4 : Importation chinoise de produits en provenance d'Afrique de 2003 à 2012 en millions de dollars.....	p55
Tableau 5 : Exportation chinoise de produits à destination d'Afrique de 2003 à 2012 en millions de dollars.....	p57
Tableau 6 : Les principales destinations des flux d'IDE chinois en Afrique entre 2004-2010 (en millions de dollars).....	p59
Tableau 7 : Les principales destinations des stocks d'IDE chinois en Afrique entre 2004-2010 (en millions de dollars).....	p59
Tableau 8 : Distribution de l'aide chinoise effective par type (fin 2009).....	p61
Tableau 9 : Evolution des échanges commerciaux Chine-Afrique de ces soixante dernières années.....	p136
Tableau 10 : Production de pétrole des pays du Golfe de Guinée (en milliers de barils par jour).....	p158
Tableau 11 : Importations chinoises de pétrole brut africain de 2008 à 2012 en millions de dollars.....	p159
Tableau 13 : Part des différents pays dans les projets financés par la Chine en Afrique subsaharienne de 2001-2010.....	p171
Tableau 14 : Exemple de projets BTP conduits par les entreprises chinoises en Afrique.....	p171
Tableau 15 : Résultat des tests par la méthode des MCO et le modèle à effet fixe.....	250
Tableau 16 : l'impact des IDE chinois sur la croissance du PIB par tête pour la période 2003-2011.....	p257
Tableau 17 : Les signes obtenus après l'estimation de notre modèle par la méthode GMM avec l'estimateur en système.....	p258
Tableau 18 : Flux d'investissement chinois en Afrique en millions de dollars (2003-2011), MOFCOM.....	p278
Tableau 19 : Stocks d'investissement chinois en Afrique en millions de dollars (2003-2009), MOFCOM.....	p282

Tableau 20 : Importations chinoises en provenance d’Afrique en million de dollars de 2000 à 2012, TRALAC.....p286

Tableau 21 : Exportations chinoises à destination d’Afrique en millions de dollars de 2000 à 2012, TRALAC.....p290

La liste des graphiques

Graphique 1 : Flux d’IDE chinois entrants et sortants de 2006 à 2012 (en milliards de dollars).....p34

Graphique 2 : Contribution des entreprises à capitaux étrangers aux exportations à haute valeur ajoutée de la Chine (en %) entre 2002 et 2010.....p41

Graphique 3 : Evolution des investissements directs étrangers chinois de 2003-2010 en milliards de dollars.....p46

Graphique 4 : Flux d’IDE sortant chinois par région de 2010.....p47

Graphique 5 : Stock d’IDE sortant chinois par région de 2010.....p48

Graphique 6 : Flux d’IDE mondial et chinois en Afrique de 2004 à 2011 en millions de dollars.....p54

Graphique 7 : Les zones économiques spéciales chinoises en Afrique, 2011.....p144

Graphique 8 : Evolution de la production et de la consommation pétrolière chinoise en milliers de barils par jour de 2002-2011.....p163

Graphique 9 : Le modèle angolais de prêt concessionnel chinois.....p181

Graphique 10 : Effet de l’intégration en fonction du stock de capital humain.....p217

Graphique 11 : Comparaison des conséquences d’un choc d’ouverture économique selon le modèle considéré.....p221

La liste des encadrés

Encadré 1 : Les 10 plus grandes entreprises multinationales chinoises (stock de capital à l’étranger).....p51

Encadré 2 : Les zones économiques spéciales implantées par la Chine en Afrique.....p197

Encadré 3 : Le modèle de Romer (1990).....p215

Introduction

Le cœur du monde bat au rythme de la grande Chine. Ses palpitations, qui sont entendues aux quatre coins du monde, ne laissent qu'une région indifférente : l'Afrique. Aujourd'hui la région africaine n'a dégagé aucun programme structuré, aucune stratégie cohérente ni aucun mécanisme pour faire face aux conséquences d'une rentrée soudaine et violente du géant asiatique sur la scène internationale et précisément sur le continent africain. C'est comme si l'Afrique avait préféré se mettre à l'écart de ce phénomène quasi universel autour de ce que nous pouvons qualifier de casse-tête chinois du siècle. Cet enthousiasme n'a toujours pas gagné ses berges. Les réactions lyriques ou hostiles, mais toujours passionnées que la Chine suscite partout ailleurs ne sont perceptibles nulle part sur le continent africain. Les indices de ce phénomène, le plus significatif du siècle, n'apparaissent même pas dans l'ordre du jour de l'agenda intellectuel et politique du continent africain : il n'y figure pas, pas plus qu'il n'occupe la première page de ses journaux. Nous ne le trouverons pas non plus dans les débats de ses bureaux diplomatiques, ses universités ou ses milieux d'affaires. Dans l'édition africaine, le manque du phénomène chinois est plus flagrant encore : nous trouvons très peu des publications africaines consacrées à la question chinoise.

En réalité, malgré l'impact grandissant de la Chine, le pays ne crée toujours pas d'événement en Afrique. La Chine ne provoque pas chez les africains cet enthousiasme qu'elle emporte ailleurs, poussant les individus, les firmes et nations à s'empresser de maîtriser la langue, la culture et les méthodes d'un pays propulsé au cœur de la géopolitique mondiale. L'Afrique continue de regarder sans rien dire, pour ne pas avoir à se compliquer davantage la vie avec cette nouvelle question complexe. Elle perpétue une tradition qui, pourtant, lui a causé beaucoup de torts dans les perspectives de son développement politique et économique. En restant dans cette dynamique, elle ne comprend pas que la Chine qui est entrée dans la cour mondiale ne quittera pas ce terrain sans bouleversements positifs ou négatifs pour la terre entière.

Le continent africain doit malgré tout se rendre compte que les chinois sont déjà présents dans ses coins les plus reculés. Les preuves sont pourtant visibles : l'Afrique, non plus, n'échappe pas à la *chinamania*. Elle se marque par des caractères de la civilisation chinoise comme le prouvent les produits manufacturés *Made in China* qui ont envahi ses marchés locaux, la recherche de ressources naturelles que mènent des multinationales chinoises dans presque tous ses pays pour lubrifier l'économie, ou encore la politique qui entoure désormais les ambitions diplomatiques et économiques que la future hyper puissance n'arrive plus à masquer.

L'indifférence africaine sur le dossier chinois relève-t-elle alors de l'ignorance, de l'insouciance ou de l'irresponsabilité ? Peu importe la réponse exacte, une chose reste claire : le retard qu'accuse aujourd'hui le continent africain sur cet enjeu décisif, pourrait lui porter gravement préjudice. L'Afrique risque de ne pas tirer profit dans sa relation avec le pays qui est appelé à jouer le rôle le plus important dans la nouvelle géostratégie mondiale de ce siècle. La seule idée de savoir qu'un tel pronostic est admissible devrait suffire pour que les connaisseurs s'intéressent à ce pays, eux qui savent que l'histoire enseigne de ne pas négliger la République populaire de Chine. Même les Etats-Unis l'ont appris à leurs dépens quand la question chinoise fut, après la Deuxième Guerre mondiale, l'un des thèmes majeurs et mouvementés de leur débat interne.

Désormais la Chine, dotée d'une capacité économique importante et d'une ambition politique de premier plan, est devenue un pays incontournable dans la géopolitique mondiale. Vouloir l'arrêter semble être une mission impossible. L'ignorer serait encore plus grave, « c'est-à-dire ce serait faire preuve d'une dangereuse cécité politique » (Gaye Adama, 2006). L'Afrique est pourtant en train de se mettre dans une telle situation, du fait des actes perpétrés par une partie de l'élite politique et économique continentale dont la criminalisation a débouché sur des prises de positions qui n'ont fait qu'obscurcir la nature des liens sino-africains. Mais il est maintenant temps d'engager sérieusement un débat franc et ouvert sur cette relation, pour que le continent ne regrette rien de sa politique vis-à-vis de la Chine. C'est pourquoi, dans l'espoir de briser cette question tabou, ce comportement attentiste qui affecte beaucoup d'Africains, nous avons décidé de faire ce travail de recherche dont l'objectif est d'analyser de façon scientifique la politique chinoise en Afrique ainsi que les stratégies de ses entreprises sur le continent afin de montrer leurs impacts positifs et négatifs sur la croissance et le développement durable des pays africains partenaires de la Chine. En analysant bien le modèle de croissance chinois dans le premier chapitre de ce travail de recherche, nous pourrions alors montrer comment les pays africains et leurs dirigeants doivent mener une politique économique et commerciale bien structurée pour pouvoir tirer profit de cette nouvelle relation sino-africaine.

Si la Chine et l'Afrique ensemble ont eu une domination occidentale et un même combat toujours difficile pour le développement, la différence de leur parcours et de leur attitude pour surmonter les défis qui sont les leurs est une réalité. D'un côté, la Chine continue sa modernisation en s'appuyant sur des valeurs asiatiques : c'est-à-dire le respect de l'autorité, la discipline et la rigueur. De l'autre côté, l'Afrique attend depuis toujours qu'une solution miraculeuse vienne de l'extérieur pour la libérer de ses problèmes. Ce comportement

attentiste explique pourquoi l'Afrique n'a jamais cessé de vouloir faire plaisir à ses bailleurs de fonds en adoptant, sans grand succès jusqu'à présent, leurs prescriptions politiques et économiques. Avec l'application ces dernières années des programmes d'ajustement structurel, l'Afrique a jusqu'à présent été régulée par les normes néolibérales depuis la fin de la guerre froide. Ces normes néolibérales portent sur la discipline budgétaire, la réforme fiscale, la libéralisation commerciale et la décentralisation. Elles encouragent aussi la réglementation des flux financiers, des taux d'intérêts et de changes. C'est elles qui ont également donné la base conceptuelle pour les processus de privatisation et les nouvelles normes relatives à la protection de la propriété privée dans le cadre des économies en transition.

En présence de ces solutions néolibérales, la Chine considérée comme le nouveau moteur de l'économie mondiale et surtout comme modèle le plus frappant de transformation réussie d'une économie en développement, donne une seconde chance à l'Afrique. Elle lui prouve qu'un pays peut sortir du sous-développement en menant sa propre politique, en brisant au passage la politique néolibérale. Car, la Chine étant restée fidèle à ses propres critères, elle déploie une nouvelle approche particulièrement attractive pour le continent africain qui ne sait toujours pas comment faire pour sortir de son sous développement.

Par rapport à la situation politico-économique du monde actuel, deux options se présentent à l'Afrique concernant le modèle chinois. Elle peut copier le modèle chinois sans honte compte tenu de ce qui est globalement considéré comme une réussite, au moins en matière de redressement économique, ou bien elle peut se bâtir un nouveau chemin pour lutter contre son sous développement.

L'Afrique pourrait bien sortir des sentiers battus pour se tracer de nouveaux projets, peut-être avantageux pour son futur. Pratiquer le modèle chinois relève, dans ces conditions, d'une logique impossible à arrêter. Bien que certains mettent en doute le statut de pays en développement de la Chine, par rapport à sa puissance économique et ses caractéristiques industrielles et technologiques actuelles, elle ne constitue pas la seule voie qui se présente actuellement à l'Afrique. D'autres pays en développement, tels que le Brésil, l'Inde ou la Malaisie, malgré leurs nombreux atouts, n'ont pas eu les mêmes réussites en matière de développement économique comme la Chine. La Chine peut servir à l'Afrique de porte d'entrée sur le continent asiatique pour qu'elle puisse bénéficier de la diversité des expériences qui est incarnée par l'état d'avancement différencié des économies nationales. Cette relation sino-africaine peut être aussi pour l'Afrique l'occasion de jeter les bases d'un nouveau tiers-mondisme élargi à l'Amérique latine.

Dans le contexte mondial actuel, où l'émergence de nouvelles puissances augmente la demande globale en ressources naturelles et remet en cause les fondements des interactions internationales, l'Afrique a retrouvé un rôle, économique mais aussi politique et stratégique. Ce changement doit beaucoup à la Chine, dont l'installation sur le continent noir s'est accélérée à un rythme inégalé. Selon le premier ministre chinois Wen Jiabao, « *l'Afrique et la Chine ont œuvré ensemble à l'instauration d'un nouveau partenariat stratégique, caractérisé par l'égalité et la confiance réciproque sur le plan politique, la coopération gagnant-gagnant sur le plan économique, les échanges et l'inspiration mutuelle sur le plan culturel, ouvrant ainsi de nouveaux horizons à la coopération sino-africaine* »².

Le continent africain a eu d'autres relations économiques auparavant avec d'autres pays ou puissances occidentales sans pour autant connaître de réels progrès économiques et sociaux. Autrement dit, après des décennies de relation et de coopération avec le monde occidental, l'Afrique reste toujours confrontée à de nombreux problèmes de développement économique et social (pauvreté, instabilité macroéconomique, manque d'infrastructure, insécurité...etc.). Le but de ce travail de recherche est donc d'analyser cette nouvelle coopération sino-africaine dans toutes ses formes pour permettre aux pays africains et leurs dirigeants de tirer, très rapidement, profit de cette nouvelle relation, d'améliorer les conditions de vie de leurs populations et surtout d'entamer un véritable processus de développement. Ce développement, qui est non seulement espéré par tous les africains mais aussi par de nombreux citoyens à travers le monde qui, acquis à la cause africaine, ne ménagent pas leurs efforts pour épauler ce continent dans ce noble combat qu'il mène depuis plusieurs décennies afin d'essayer d'améliorer le bien-être de sa population.

Notre travail de recherche est structuré autour de quatre outils essentiels, qui sont : le modèle de croissance chinois, les investissements directs étrangers chinois en Afrique, la politique africaine de la Chine et les stratégies des entreprises chinoises sur le continent africain. Nous traiterons ces sujets dans un cadre macroéconomique.

En effet, depuis 1993 la Chine est devenue le plus grand récipiendaire des investissements directs étrangers (IDE) entrant dans les pays en développement, soit une accumulation de plus de 500 milliards de dollars à la fin de cette même année. Le rapport sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) définit l'IDE comme « *un investissement impliquant une relation*

²W.Jiabao, Discours d'ouverture de la quatrième conférence ministérielle du forum de Coopération Chine-Afrique (FOCAC), 8 novembre 2009. <http://www.voltairenet.org/article162985.html>

de long terme et reflétant une finalité d'intérêt et de contrôle d'une entité résidente d'une économie (investisseur direct étranger ou entreprise mère) dans une entreprise qui réside dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise affiliée ou filiale à l'étranger) ». Grâce aux investissements directs que la Chine reçoit du reste du monde et aux capitaux qu'elle injecte aussi bien dans la plus grande économie du monde (les Etats-Unis) que dans les plus petites économies (Angola, Guinée, Niger, Soudan...etc.), elle est devenue un modèle de réussite économique pour de nombreux pays en développement. Alors que l'IDE est considéré aujourd'hui comme source de création d'emplois, vecteur de transferts technologiques et moteur de croissance économique, la Chine semble réussir là où beaucoup de pays ont échoué. C'est-à-dire qu'elle peut se vanter d'avoir réussi son développement économique. Mais au-delà de cette réussite économique, la politique internationale de la Chine laisse pressentir une nouvelle approche en matière d'investissement direct étranger. Cette nouvelle approche, à la manière des points de vue mis en avant par les pays occidentaux, présente les IDE comme une source de financement de la croissance économique pour les pays récipiendaires. Néanmoins, l'approche chinoise diffère de celle des occidentaux dans son rapport avec la situation économique et politique des pays récipiendaires. Pendant que les pays occidentaux prennent en considération la situation macroéconomique et politique dans la localisation de leurs IDE dans un pays, la Chine quant à elle semble marquer sa quasi indifférence aux politiques intérieures des pays hôtes. Certes, la Chine est acquise à la cause de la libéralisation politique comme moteur du développement, mais elle ne semble pas partager l'idéal de la libéralisation politique. Fidèle à sa logique, elle n'en demande pas plus à ces partenaires économiques en matière de politiques intérieures. Ce modèle de développement que nous qualifions de non-ingérence dans les politiques domestiques des autres pays est d'ailleurs l'un des piliers de la politique étrangère de la Chine. Appliquée à sa stratégie économique en matière d'IDE, l'approche chinoise produit des résultats très visibles dans les pays en développement, notamment les pays d'Afrique.

Aujourd'hui sans aucun doute, la Chine a accompli une percée remarquable sur le continent africain. Pékin a rallié la quasi-totalité des Etats africains à son principe d'une seule Chine et est devenu pour certains pays africains comme une alternative de coopération politique. Une décennie seulement après le lancement du Forum sur la Coopération sino-africain (FOCAC), les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont atteint un niveau record en 2011, soit 166,3 milliards de dollars. La Chine est devenue un partenaire incontournable du continent en termes de commerce et de financement de projets d'infrastructures.

Les discours officiels des autorités chinoises inscrivent de manière pressante la relation entretenue par la Chine et l'Afrique dans un plan historique d'amitié politique et de lutte contre tout hégémonisme. Pourtant, les évolutions actuelles du partenariat sino-africain sont considérées par beaucoup d'observateurs, notamment l'occident, comme inédites. Les motivations idéologiques conduisant l'action chinoise en Afrique pendant la guerre froide ont effectivement laissé place à des considérations économiques bien plus pragmatiques, liées notamment au pétrole et aux matières premières du continent. Si cette politique pragmatique n'a rien d'étrange dans sa nature, la forme que les leaders chinois lui ont conférée et les succès qu'elle a engrangés ces dernières années ont un effet déstabilisateur visible sur les normes occidentales de coopération avec l'Afrique autant que sur les équilibres de puissance sur le continent. D'une part, de nombreux critiques ont remis en cause le slogan du principe « *gagnant-gagnant* » dans les relations économiques sino-africaines, allant dans certains cas jusqu'à parler de néo-colonialisme. D'autre part, la doctrine de non-ingérence de Pékin reste au centre des débats : pour certains, elle représente un soutien considérable aux dictateurs africains et les poussent au non respect des droits de l'homme. L'aide chinoise est ainsi soupçonnée de n'être subordonnée à aucune conditionnalité politique, à la différence des aides venant des bailleurs de fonds occidentaux.

Enfin, la politique africaine de la Chine montre largement l'ambition de la Chine de modifier les équilibres géopolitiques et géostratégiques mondiaux afin de retrouver un statut de puissance centrale qu'elle considère comme légitime. A ce propos, la Chine inquiète autant les puissances occidentales tenantes d'un statu quo international que des pays émergents rivaux voyant leur propre expansion africaine mise en danger. Cette politique chinoise d'engagement sur le long terme fait toutefois face à de nombreuses pressions et résistances qui remettent partiellement en cause la pérennité de la dynamique, ainsi que montre par exemple la montée d'un sentiment antichinois dans certains pays sur le continent comme l'Angola, le Sénégal, l'Afrique du sud...etc.

L'internationalisation des entreprises chinoises et le développement de leur implantation en Afrique est un phénomène nouveau qui s'est développé au cours des deux dernières décennies. De principal récepteur d'investissements directs étrangers, la Chine se place aujourd'hui au tout premier plan parmi les nouveaux émetteurs d'IDE en provenance des pays du sud. Les IDE chinois en Afrique ont connu une forte croissance ces dernières années au point d'être ceux des plus importants en termes de relation bilatérale d'investissement d'un pays avec un groupe de pays d'une région. Alors que l'IDE destiné à l'Afrique venait des pays occidentaux sous la commande des Etats-Unis, de la France et de

l'Angleterre, désormais la Chine est devenue l'une des premières concurrentes des investisseurs traditionnels sur le continent. Il est donc intéressant de trouver l'explication à l'intérêt de la Chine pour l'Afrique malgré son instabilité économique et politique reconnue, mais aussi de mettre en lumière les particularités des stratégies des entreprises chinoises en matière d'IDE sur le continent. Il en résulte alors les questions fondamentales suivantes : quelles sont les raisons d'internationalisation des entreprises chinoises en Afrique ? En quoi les stratégies des entreprises chinoises divergent-elles de celles des pays occidentaux en termes de localisation d'IDE et de pénétration sur le marché africain ? Quels sont les objectifs ? Quel est le type de coopération ? Quels sont les secteurs ciblés par les IDE chinois ? Enfin quels sont les impacts des IDE chinois sur la croissance de ces pays africains partenaires de la Chine ?

Pour répondre à ces questions, nous avons divisé notre travail de recherche en deux parties : une première partie qui est consacrée à l'analyse du mode de croissance chinois et une deuxième partie qui met en évidence la politique africaine de la Chine, les stratégies de pénétration des entreprises chinoises en Afrique et un modèle économétrique qui mesure l'impact des IDE chinois sur le PIB par tête des pays africains. Notre étude porte précisément sur les flux d'IDE de la Chine entre 2003 et 2011 dans 38 pays d'Afrique, répartis sur l'ensemble du continent. Ces pays africains sont : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Cameroun, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée Equatoriale, le Kenya, la Libye, le Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, l'Ile-Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, la République Démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Soudan, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Tunisie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

La première partie de notre travail, constituée d'un seul chapitre, présente le mode de croissance chinois, c'est-à-dire la spécificité de la croissance économique chinoise : son expansion, son ouverture et l'impact des IDE sur son développement économique. En 2010, la Chine est devenue la deuxième puissance économique mondiale, après les Etats-Unis, avec un PIB de 2532,5 milliards de dollars. Dès 1978, le leadership chinois, Deng Xiaoping, change d'idéologie en initiant des réformes qui conduiront à l'adoption de « *l'économie sociale de marché* », où sont intégrés des éléments du capitalisme. Depuis la Chine bénéficie d'un taux de croissance exceptionnel, lié à un phénomène de rattrapage économique et soutenu par la mobilisation de son immense main d'œuvre et l'ouverture de son économie. Elle est considérée aujourd'hui comme l'une des dernières républiques populaires issues du

communisme et elle est devenue aussi un acteur majeur de la globalisation, une nouvelle frontière du capitalisme avec laquelle il faut compter depuis les différentes phases d'évolution économique, c'est-à-dire son entrée dans l'organisation mondiale du commerce (OMC). La Chine est donc une république populaire dotée d'un parti socialiste unique qui dirige presque tout et son actuel président est Xi Jinping. Dans ce même chapitre nous parlerons de la part des IDE chinois au niveau mondial ainsi qu'à destination du continent africain.

Aujourd'hui, les firmes multinationales chinoises investissent très activement dans les secteurs de matières premières en Asie centrale, en Sibérie et en Afrique. La promotion des IDE chinois est un axe important de la politique économique chinoise. Le gouvernement chinois encourage le développement international de ses entreprises. Cette politique gouvernementale n'est pas seulement d'assurer l'approvisionnement en matières premières et en énergie du pays. Il s'agit aussi d'acquérir la technologie occidentale par le jeu de prise de participation et/ou d'acquisition. Mais en Chine la promotion des investissements étrangers est beaucoup plus ancienne et a joué un rôle important dans le développement économique du pays. C'est dans les années 1990 que la présence chinoise en Afrique s'est développée, par la volonté de Pékin dans le but de sécuriser ses approvisionnements en matières premières. En 1999, c'est pendant une réunion inter agences à Pékin qu'une stratégie a été mise en place pour renforcer et diversifier une présence croissante des entreprises chinoises sur le continent africain, présentant des opportunités adaptées aux besoins et savoir faire chinois.

La deuxième partie de notre travail de recherche est constituée de quatre chapitres. Le deuxième chapitre (premier de la deuxième partie) présente tout d'abord les fondements de la politique africaine de la Chine en commençant par l'histoire entre la Chine et l'Afrique de 1421 à nos jours. Il explique la montée en puissance de la Chine sur le continent, c'est-à-dire comment les entreprises chinoises sont en train de gagner du terrain sur les entreprises occidentales en Afrique et surtout comment la Chine entretient aujourd'hui progressivement la relation Françafrique. Ce même chapitre parle également de la mise en place des structures politiques, économiques et commerciales chinoises en Afrique, autrement dit, les diplomatie politiques, économiques et commerciales mises en place par le gouvernement chinois pour consolider ses relations avec les pays africains.

Dans cette relation sino-africaine, la Chine exporte des produits manufacturés, elle importe essentiellement des matières premières dont le pétrole représente 60% de ses importations. Ce comportement chinois nous permet de nous poser une question importante : est-ce que la présence massive des entreprises chinoises en Afrique ne peut pas entraîner des

gouvernances politiques et économiques provoquant un frein majeur à la croissance économique durable de ce continent ?

C'est à cause de cette question fondamentale que, pour le meilleur et/ou pour le pire, les relations entre la Chine et l'Afrique méritent d'être étudiées, révisées et élaborées. Car, après le cas taïwanais des années 1990, le retour de la Chine continentale en Afrique s'annonce avec une énergie inattendue, comme le confirment ses retrouvailles diplomatiques avec ces pays africains : le Sénégal le 25 octobre 2005, intervenues après celles du Niger et de la République centrafricaine. Les derniers pays africains à ne pas avoir jusqu'à présent des relations diplomatiques avec la Chine pourraient s'y ajouter bientôt, comme le Burkina Faso, la Gambie, le Sao Tomé et Príncipe ou le Swaziland.

Le troisième chapitre (deuxième chapitre de la deuxième partie) explique les raisons qui poussent les entreprises chinoises à aller investir en Afrique, les secteurs dans lesquels elles investissent et les stratégies managériales appliquées par ces entreprises une fois sur place en Afrique. Au moment où presque tous les pays africains se tournent vers la Chine dans l'espoir de tisser des relations gagnant-gagnant, le temps est venu de faire un diagnostic clair et précis sur cette relation entre l'étoile montante de l'Asie et le continent qui est le siège de tous les défis du sous-développement. C'est ce qui nous ramène au quatrième chapitre (le troisième chapitre de la deuxième partie) dans lequel nous évaluerons les impacts politiques et économiques de la Chine en Afrique tout en expliquant leurs rôles pour la paix et la sécurité sur le continent africain. Dans le cinquième et dernier chapitre, nous rappellerons d'abord deux revues de la littérature : une première sur la théorie de la croissance endogène et une deuxième sur les effets des IDE sur la croissance en Afrique. Toujours dans ce dernier chapitre, nous ferons ensuite avec le logiciel stata version 10 une étude empirique par les données de panel analysant l'impact des investissements directs étrangers chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains partenaires de la Chine. Il présente les variables économiques et politiques, les indicateurs de recherche et les méthodes statistiques que nous allons utiliser afin d'analyser et d'interpréter nos résultats de recherche. Il expose les résultats des tests statistiques et discute de ces résultats par rapport à notre analyse qualitative. Il présente aussi une comparaison avec d'autres études sur les IDE en Afrique.

Notre travail de recherche s'inscrit en somme dans la continuité des premières recherches scientifiques sur les déterminants empiriques des IDE chinois en Afrique. En faisant une étude empirique de l'impact des IDE chinois sur le taux de croissance des 38 pays africains entre 2003-2011, notre travail de recherche a la particularité d'analyser le sujet en question avec des données récentes qui permettent de modéliser l'IDE chinois. Nous ne

pouvions pas non plus effectuer cette analyse sans proposer une stratégie ou une méthode aux pays africains dotés des matières premières qui serait non seulement bénéfique pour leurs populations et donc qui améliorerait considérablement leurs conditions de vie mais également, qui pourrait lutter efficacement contre la pauvreté et mener leurs pays vers un vrai processus de développement durable.

Problématique générale

Notre travail de recherche a pour but d'analyser cette nouvelle coopération sino-africaine dans toutes ses formes pour permettre aux pays africains et à leurs dirigeants de tirer très rapidement profit de cette nouvelle relation, d'améliorer les conditions de vie de leurs populations et surtout d'entamer un véritable processus de développement économique. Nous présenterons une analyse scientifique de l'impact des IDE chinois en Afrique. Pour déterminer pourquoi nous nous intéressons à cette problématique, nous analyserons en premier lieu le mode de croissance chinois, ensuite la présence chinoise de plus en plus remarquée sur le continent africain et enfin la politique du gouvernement chinois vis-à-vis du continent africain ainsi que les stratégies menées par ses entreprises en Afrique. Afin d'apporter une contribution à la connaissance scientifique sur notre objet d'étude, nous présenterons le rôle des IDE dans la promotion de la croissance économique, ce qui nous permettra de faire ensuite une analyse exploratoire par les données de panel de l'impact des IDE chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains sur la période de 2003 à 2011. Nous pourrons à la suite de cela apporter une analyse approfondie par rapport aux résultats de notre sujet de recherche.

Chapitre1 : MODE DE CROISSANCE CHINOIS

D'une économie planifiée à l'entrée à l'organisation mondiale du commerce, la République Populaire de Chine a su développer son économie progressivement pour arriver aujourd'hui à une économie de type socialiste de marché. En 2012, la Chine devient la deuxième puissance économique mondiale, derrière les Etats-Unis. Cette montée spectaculaire remet la célèbre phrase de Napoléon Bonaparte au goût du jour : « *quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera* ». Aujourd'hui c'est bien ce qui semble se passer, alors que nous observons une montée spectaculaire de la Chine avec un enthousiasme conjugué de peur.

Rappelons-nous de François Joyaux³ qui écrivait en 1994 que « *le système socialiste d'économie de marché* » ne déboucherait probablement pas sur un Etat à la fois « *socialiste et puissant* »⁴. Pourtant la Chine n'est plus la même qu'il y a 20 ans. Elle est devenue un paradis capitaliste au niveau interne, et a de ce fait acquis une véritable puissance économique. Le phénomène intéressant est de constater que le régime communiste est parvenu à réaliser le développement de la Chine. Cela s'est-il réalisé en abandonnant en partie ses grands principes ? L'investissement direct étranger (IDE), la restructuration industrielle, la propriété privée, le système de production capitaliste et l'intégration croissante de la Chine à l'économie mondiale ont ainsi eu raison du modèle économique communiste : ce que nous qualifions de politique de réforme et d'ouverture.

La politique chinoise est pourtant considérée comme une dictature dont nous avons encore beaucoup de mal à déterminer les intentions et qui, de ce fait, fait peser une incertitude élevée sur les relations internationales. Nous nous posons tout d'abord la question de la durabilité de la croissance chinoise : première destination de l'IDE, la Chine suscite une euphorie que certaines personnes comme Bosworth Barry⁵ jugent dangereuse, car elle repose sur un sentiment de confiance très fragile qui risque de s'effondrer et de provoquer ainsi la panique des opérateurs économiques. Un certain nombre d'observateurs pensent même que le rêve peut se transformer en cauchemar.

³ Joyaux François est professeur émérite de civilisation de l'Asie orientale à l'institut national des langues et civilisations orientales. Il a enseigné également à l'Université de Paris 1, à l'institut d'études politiques de Paris, à l'école nationale d'administration et à l'institut d'études politiques de Grenoble.

⁴ Joyaux François, *la Tentation impériale. Politique extérieure de la Chine depuis 1949*, Paris, Editions Imprimerie Nationale, 1949, 426p.

⁵ Bosworth Barry, « Gérer l'afflux de capitaux en Chine », *Politique étrangère*, n°2, été 2004, pp. 299-315.

Pour la poursuite de cette véritable aventure économique que propose la Chine aujourd'hui, la garantie indispensable est également sa stabilité interne. Nouveau front pionnier pour l'ensemble des acteurs de l'économie mondiale, la Chine risque à tout moment d'imploser à cause de ses tensions internes. Le Tibet, les droits de l'homme, l'écart croissant entre les couches sociales, la multiplication des révoltes paysannes sont autant de phénomènes capables de déclencher une crise politique dont les effets se feraient ressentir dans le monde entier. Les analystes de la croissance chinoise s'intéressent également à la question de Taiwan, c'est-à-dire jusqu'où la Chine est-elle capable d'aller pour obtenir la réunification de son territoire ? Les conséquences d'un éventuel conflit entre la Chine et les Etats-Unis sont imprévisibles, ce dernier étant le principal allié de Taiwan. Or, la politique de la seule Chine provoque une surenchère dans les provocations diplomatiques et militaires qui mettent en danger la sécurité internationale.

Toutefois, toutes ces questions inquiétantes ne reposent finalement que sur des procès d'intentions faits à un régime autoritaire qui ne ressent aucun besoin de s'expliquer auprès de son opinion publique, ou de la communauté internationale, parce qu'elle est dominée par les occidentaux. Il est donc difficile de prédire les évolutions de la situation politique interne, tout comme il est sans résultat de tenter de deviner les intentions militaires de Pékin. Il est tout simplement possible d'étudier les moyens mis en œuvre par les autorités chinoises pour garantir la pérennité du développement, de la croissance économique et la stabilité mondiale. En effet, s'il y a un élément visible dans la stratégie de la Chine, c'est sûrement l'attitude politique et diplomatique qu'elle a récemment mis en place afin d'alimenter son développement.

Section1 : La spécificité de la croissance économique chinoise

Après 30 années d'économie maoïste, la Chine s'est engagée depuis 1978, sous le règne de Deng Xiaoping⁶, sur la voie de la modernisation économique. Les quatre modernisations (agriculture, industrie, recherche et défense) incarnent le passage de la Chine vers l'économie de marché et l'ouverture contrôlée de son économie vers l'extérieur. Le président de l'époque, Deng Xiaoping, favorise l'apparition du secteur privé et redynamise fortement les forces productives du pays, selon la formule « *il est glorieux de s'enrichir* ».

⁶ Deng Xiaoping a été le secrétaire général du Parti Communiste Chinois (PCC) de 1956 à 1967 et plus tard il est devenu le président de la République Populaire de Chine de 1978 à 1992. Bien qu'il se soit retiré des affaires, il est resté un référent pour le régime jusqu'à son décès en 1992.

Au cours de ces trente dernières années, la Chine a connu une croissance économique très importante. Selon une étude récente réalisée par l'institut français des relations internationales (IFRI), sur une croissance annuelle moyenne chinoise de 9 à 10 % au cours des vingt dernières années, 5 à 6 % de la croissance étaient principalement dus aux facteurs de production et environ 3 à 4 % à l'augmentation de la productivité⁷. La croissance économique chinoise n'est donc pas simplement une croissance de type extensive, mais elle comprend aussi une part significative d'augmentation de la productivité.

C'est à partir des années 1990 que l'économie chinoise entre dans une phase d'expansion inédite dans son ampleur et dans son intensité, en augmentant à long terme et de façon soutenue sa production annuelle. L'inflation a été limitée en Chine ces dernières années grâce à sa forte croissance économique et les entreprises ont dégagé d'importants bénéfices. Pour une grande partie, la croissance chinoise apparaît donc comme le résultat de la hausse de la productivité et de l'optimisation de l'allocation des ressources naturelles. Aujourd'hui cette croissance fascine parce qu'elle affiche des chiffres qui sont largement au dessus des standards occidentaux, et en même temps elle fait peur car elle semble être profondément instable.

Les réformes du système ont été les premières causes du développement des forces de production. Les réformes politiques, industrielles, financières ou l'extension du marché des capitaux, ont beaucoup contribué à la croissance économique chinoise. La deuxième cause de sa croissance a été l'ouverture de son marché. Au cours de ces trente dernières années, la Chine a autorisé l'entrée des capitaux étrangers et aujourd'hui presque toutes les grandes entreprises occidentales ont développé des activités sur son territoire. En plus d'ouvrir progressivement son marché, elle est entrée à l'OMC. La part des échanges extérieurs dans l'ensemble des échanges en Chine s'élève à 80 % et les exportations contribuent à hauteur d'environ 15 % de son PIB. En outre, l'urbanisation dans les grands centres côtier et au niveau des bourgs ruraux ainsi que le développement de l'éducation et de la recherche sont des facteurs qui ont contribué à la croissance économique chinoise.

A- L'émergence d'un modèle chinois

Le développement économique chinois est particulièrement apparu dans un contexte de mondialisation acceptée. Dans le parcours des pays en voie de développement, la

⁷ Gang Fan, (2008), « La croissance économique chinoise face aux défis de la mondialisation », *Institut français des relations internationales*, juillet 2008, 12p.

spécificité du modèle de croissance chinois est son pacifisme. En effet, c'est un modèle qui ne débouche pas sur des conflits, qui a évité une fermeture et un repli destinés à favoriser la croissance intérieure, mais au contraire il a su prendre en compte la mondialisation, les interdépendances entre les pays et les contraintes réciproques. Il s'agit d'un modèle de croissance pleinement bénéfique. Historiquement, il y a une très grande différence entre ce modèle et le développement d'autres économies nationales.

Le modèle de croissance économique chinois peut ainsi servir d'exemple pour d'autres pays en voie de développement (PVD) en général et aux pays africains en particulier. Aujourd'hui, tous les PVD sont confrontés à un défi auquel il est difficile de répondre : comment savoir profiter des nombreux avantages du commerce international tout en contrôlant tous les risques dans un monde de globalisation ? Sachant que le principal risque de ce défi est le fait que le développement global, au niveau national, ne soit pas suivi par le développement individuel et social.

Dans le cas chinois, nous pouvons supposer qu'un niveau élevé de croissance devrait se maintenir pendant quelques années. L'impact positif de certains facteurs essentiels qui ont contribué à la croissance chinoise au cours de ces vingt dernières années va continuer, tels que les réformes institutionnelles ou les taux élevés d'épargne. Par contre d'autres facteurs à l'avenir ne pourront pas continuer à jouer un rôle important, comme la main d'œuvre bon marché ou les entrées de capitaux étrangers. Mais les facteurs tels que l'éducation, la recherche et le développement ou encore l'urbanisation verront certainement leur rôle renforcé dans le développement économique. A cause de ces différents éléments, la Chine devrait maintenir sa croissance pendant les dix ou quinze années à venir.

Néanmoins, comme tous les pays en développement, la Chine doit faire face à des problèmes et des déséquilibres dans la poursuite de son développement économique. Tout d'abord les déséquilibres importants qui existent entre le taux de consommation et d'épargne (le niveau d'épargne atteint 50 %), les excédents de la balance commerciale extérieure toujours plus importants et le niveau très élevé des flux de capitaux étrangers. Tous ces éléments expliquent l'augmentation des réserves de devises étrangères, qui ont dépassé les 2 000 milliards de dollars en 2011 et entraînent des risques importants d'excès de liquidité à l'intérieur du pays, de surchauffe économique sur les marchés et de bulle financière.

Par ailleurs, le dollar faible représente de nouveaux défis pour la Chine et pour le relever elle a essayé de compenser par la création d'un fond d'investissement en devises étrangères qui est doté aujourd'hui d'un montant de 200 milliards de dollars : la *China Investment Corporation* (CIC). La *State Administration for Foreign Exchange* (SAFE) a aussi

pour mission d'optimiser les investissements extérieurs de la Chine afin de compenser les effets négatifs de la baisse du dollar.

Avec un système bancaire différent de celui des pays occidentaux, les banques chinoises octroient plus de crédits aux entreprises d'Etat et moins aux particuliers et aux entreprises privées. En Chine le système de sécurité sociale est très insuffisant et il pèse beaucoup sur le développement de la consommation intérieure. Mais le taux d'épargne très élevé que connaît la Chine aujourd'hui est surtout expliqué par le système de taxation, hérité de l'histoire. L'épargne des entreprises est en effet la raison principale de ce taux d'épargne élevé. Pour changer cette tendance, de nombreuses réformes structurelles importantes sont nécessaires qui concerneraient en premier lieu le système financier et de taxations ; un simple réajustement du taux de change serait loin d'être suffisant. Mais une telle réforme s'avère particulièrement compliquée à mettre en place à cause de la diversité et de l'importance des intérêts en jeux.

Pour ce qui concerne les importants excédents de la balance commerciale extérieure, ils ont atteint 183,1 milliards de dollars en 2010 avant de baisser à 160 milliards de dollars en 2011. Dans le cas d'une grande économie comme la Chine, il s'agit d'un problème inquiétant qui peut aussi être un facteur de déstabilisation de l'équilibre économique mondial.

B- Les mesures à adopter

Conscients des problèmes évoqués ci-dessus, les autorités chinoises travaillent durement afin de mettre en place des différentes mesures. Depuis le début de la réforme du système de taux de change en 2005, le pays a déjà évolué d'un système de taux de change fixe vers un système de taux de change flottant supervisé, qui répond aux lois de l'offre et de la demande. Toutefois, la stabilité du développement économique dans le processus de passage d'un système de change fixe à un système de change flottant et d'un système de contrôle des capitaux à un système de libéralisation du crédit individuel reste primordiale pour un pays en voie de développement comme la Chine.

Une grande réévaluation de sa monnaie pourrait contribuer à résoudre provisoirement les déséquilibres internationaux et la Chine pourrait l'accepter malgré le risque que cela entraînerait sur son taux de chômage. Néanmoins, dans le système de change international actuel basé sur le cours du dollar américain (qui ne cesse de se dévaluer), un réajustement important des taux de change ne résoudra pas la question du déficit commercial américain à long terme, ni le rapatriement des emplois aux Etats-Unis. Il est donc difficile pour la Chine de répondre aux attentes des autorités américaines. Nous pouvons donc s'attendre à ce que

chaque dévaluation du dollar soit suivie d'une demande de réévaluation de la monnaie chinoise, le yuan, par les autorités américaines. Ces réévaluations de grande ampleur affecteraient non seulement l'économie chinoise, mais entraîneraient très certainement des mouvements de spéculation sur les capitaux. Cette augmentation de la pression spéculative soumettrait le système bancaire chinois à toutes sortes d'attaques extérieures et serait source de grands déséquilibres difficilement tenables pour un pays en voie de développement.

Ainsi, le choix des mesures en faveur d'un réajustement monétaire progressif et équilibré représente de la part d'un pays en développement comme la Chine une façon de contribuer au règlement des déséquilibres économiques mondiaux et permet en plus d'assurer une croissance économique équilibrée. Toutefois, il faut aussi que les autres pays, particulièrement les pays développés, assument leurs responsabilités en termes d'équilibre économique mondial.

Ensuite, dans un contexte de déséquilibres économiques mondiaux, la Chine doit faire face à beaucoup de risques potentiels qui pèsent spécialement sur les pays en voie de développement. Le principal problème de la Chine reste les déséquilibres économiques intérieurs, et tout particulièrement l'accroissement des écarts de revenus et l'augmentation des inégalités sociales. Dans une population de 1,4 milliard d'habitants où, dans le secteur agricole, 35 % de la population active peut être considérée comme en surplus, l'accroissement entre les revenus et les conséquences sociales qui en découlent sont un risque à long terme.

Afin de diminuer ce risque, le gouvernement chinois essaye d'accélérer la mise en œuvre des réformes du système de sécurité sociale et la mise en place d'un filet de services publics. Mais la meilleure solution à ce problème est le dynamisme économique et la création d'emplois. C'est avant tout ce dynamisme économique qui permettra aux couches sociales à bas revenus d'évoluer vers des emplois mieux rémunérés. Il permettra également à beaucoup de paysans de quitter le secteur agricole, de s'urbaniser, de trouver des emplois industriels et ensuite de tirer profit eux aussi des bons résultats de la croissance économique chinoise.

La Chine ne pourra résoudre ses problèmes d'inégalités sociales que si elle poursuit son développement économique. Au contraire, si la Chine était victime de perturbations financières, qui mettraient un frein d'arrêt à la croissance économique et à la création d'emplois, le problème des inégalités de revenus pourrait devenir un problème structurel permanent comme dans beaucoup de pays en développement.

Enfin, l'économie chinoise est confrontée à d'autres problèmes comme la dépendance aux ressources naturelles ou la dégradation de l'environnement. Ces problèmes constituent aujourd'hui des vraies questions de politique intérieure et ils soulèvent de nombreuses

interrogations, en particulier avec l'augmentation d'une classe sociale urbaine aisée. Cette nouvelle classe sociale, qui fait partie des privilégiés de la politique de réforme, a maintenant une conscience et des attentes plus élevées en termes de protection de l'environnement.

Dans leur propre intérêt, les autorités chinoises doivent au plus vite augmenter le taux d'efficacité des ressources naturelles et réduire les émissions de gaz à effet de serre polluants. Ainsi la Chine contribuerait à la protection de l'environnement mondial à un niveau correspondant à ses capacités de pays en développement. Dans le même temps, le développement de la Chine repose actuellement sur l'utilisation des ressources énergétiques et naturelles mondiales. Il est beaucoup plus compliqué d'éviter que la croissance économique et l'augmentation de la consommation n'entraînent des formes de pollution. Comparé aux étapes de croissance des pays développés il y a un ou deux siècles, le niveau de pollution par habitant ou par rapport au PIB en Chine est très inférieur. En plus, des anciennes industries polluantes qui se trouvaient autrefois dans d'autres pays ont été délocalisées en Chine. Lorsque les pays en voie de développement essaient de réduire les effets polluants de leur consommation, il est impossible pour eux d'ignorer les demandes de leurs populations en termes d'emploi, d'amélioration de la qualité de vie et d'accroissement du pouvoir d'achat.

La Chine n'a pas encore les capacités de développer des emplois à faible émission comme le font les pays occidentaux. Dans ces pays une grande partie des emplois provient du secteur des services, comme la finance et la gestion des mouvements de capitaux mondiaux qui sont particulièrement peu polluants. La Chine emploie la grande majorité de sa main d'œuvre dans le secteur manufacturier. Si les pays développés maintiennent leur niveau de vie, leur niveau de consommation de ressources naturelles et énergétiques, c'est-à-dire s'ils continuent de polluer comme ils le font tout en interdisant aux pays en voie de développement, tel que la Chine, de s'industrialiser, l'équilibre mondial risque d'être mis en question.

Pour promouvoir l'équilibre mondial, pour que notre planète soit bien sauvegardée, il faut que la protection de l'environnement soit une responsabilité de tous, que la diminution des émissions de gaz à effet de serre soit une démarche commune. L'équilibre mondial demande aussi que le niveau de vie s'accroisse de façon universelle et que les niveaux de revenus soient plus égalitaires.

Section2 : La place des IDE dans le développement économique de la Chine

Selon le manuel de la balance des paiements du FMI (2003 :152), l'investissement direct étranger est défini comme « *une activité par laquelle un investisseur résidant dans un*

pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Un investissement étranger est considéré comme investissement étranger direct lorsque l'investisseur étranger détient au moins 10 % des actions ordinaires ou des droits de vote d'une entreprise et exerce une certaine influence sur sa gestion ». Un investissement dont la part dans les actifs totaux est inférieure à 10 % est considéré comme un investissement de portefeuille ou placement (OCDE, 2008b). Selon Hymer (1960), la différence entre un IDE et un investissement de portefeuille s'explique par la différence de taux d'intérêt. Pendant que l'investissement de portefeuille est à la recherche de profit direct à travers des taux d'intérêt plus élevés, les IDE sont des mouvements de capitaux qui s'inscrivent dans les opérations internationales des sociétés transnationales dans le but de contrôler la production. Les IDE sont toujours exprimés en termes de flux ou de stocks.

A- Les Théories des investissements directs étrangers

Depuis la mondialisation, les IDE prennent de plus en plus d'importance et sont devenus un élément primordial de la stratégie d'internationalisation des sociétés transnationales. Pendant que les IDE connaissent une forte croissance au cours de ces dernières décennies, le marché international assiste à une affluence croissante de nouvelles entreprises provenant des pays émergents, comme la Chine, le Brésil, l'Inde, la Russie...etc. Pour comprendre ce nouveau phénomène, nous allons répondre à la question suivante : pourquoi les entreprises investissent-elles à l'étranger ?

Des chercheurs comme Caves (1971), Dudas (2007), Vernon (1966) ont déjà proposé des réponses à cette question. Les différentes réponses traduisent les théories expliquant l'investissement étranger. Ces théories sont basées sur différentes approches selon les éléments qui concourent à la réalisation de l'IDE. Selon Dudas (2007), les théories de l'IDE peuvent être classées en quatre approches d'analyse : l'approche macroéconomique, l'approche basée sur les théories du développement de l'IDE, l'approche microéconomique et l'approche basée sur le paradigme éclectique de la production internationale.

En faisant référence à la présentation des approches de Dudas, nous pouvons évoquer plusieurs théories sur l'IDE basée sur l'approche macroéconomique. Au début, l'IDE était déterminé par les taux d'intérêt sur le marché des capitaux (*capital market theory*) ou était une fonction de long terme des stratégies des sociétés transnationales (*dynamic macroeconomic FDI theory*). Il dépendait alors de l'environnement macroéconomique. L'IDE était aussi considéré comme un outil de réduction du risque lié au taux de change. Les flux d'IDE était donc déterminés par les changements du taux de change. Ensuite, dans une approche

gravitationnelle sur l'IDE, la proximité géographique, économique ou culturelle peut aussi déterminer le flux d'IDE entre deux pays. Enfin, selon la même approche, les théories de l'IDE peuvent être basées sur une analyse institutionnelle. Ainsi, les flux d'IDE sont déterminés par le niveau institutionnel du pays d'accueil, c'est-à-dire la stabilité politique devient le facteur clé déterminant les flux d'IDE.

La deuxième approche d'analyse des IDE est basée sur les théories du développement de l'IDE. L'une des premières théories de l'IDE basée sur cette approche est la théorie du cycle de vie d'un produit. Cette théorie a été interprétée par Vernon (1966) dans l'un de ses articles comme une forme de production pour les produits arrivés à maturité. Elle explique qu'il existe une relation entre le cycle de vie d'un produit et les flux d'IDE. Selon la même théorie, lorsqu'un produit atteint sa maturité de conception et de production, les entreprises procèdent à sa propagation à travers la production internationale. Après la théorie du cycle de vie, certains auteurs ont analysé la relation entre l'évolution des flux d'IDE entrants et sortants d'un pays et son niveau de développement économique. Parmi ces auteurs, il y a l'américain Michael Porter (1986 et 1993). Il est l'auteur du modèle diamant de l'avantage concurrentiel. Dans son livre intitulé *la Théorie du diamant de l'avantage concurrentiel*, il affirme que chaque niveau de développement économique d'un pays est associé à une caractéristique particulière des IDE entrants et sortants du pays. Il distingue quatre étapes dans le développement économique d'un pays. La première étape du développement est basée sur l'exploitation de facteurs de production (extraction de ressources naturelles ou utilisation intensive de la force de travail). La deuxième étape est basée sur les investissements comme l'industrie manufacturière des biens intermédiaires et la construction d'infrastructures. Le passage de la première à la deuxième étape s'accompagne d'un flux de capitaux sortants du pays vers les pays qui proposent des coûts salariaux plus bas. Ces capitaux sont investis dans l'extraction de matières premières et dans les industries manufacturières à forte intensité de travail. La troisième étape du développement est basée sur l'innovation grâce aux activités de recherche et développement, et l'utilisation abondante de capital humain. Le passage de la deuxième à la troisième étape s'accompagne d'une augmentation des IDE sortants pour des investissements dans les industries de biens intermédiaires. Enfin, la quatrième étape du développement est basée sur la richesse du pays. Les entreprises d'un pays qui a atteint ce niveau ont beaucoup de capitaux leur permettant d'effectuer des IDE.

Selon cette approche, les entreprises d'un pays décident d'aller investir à l'étranger d'abord parce que le pays connaît un niveau de développement économique élevé. Cela entraîne l'augmentation de la masse salariale dans le pays obligeant ainsi ses entreprises à

s'internationaliser dans les pays où les coûts de production sont plus bas. Le développement économique du pays s'accompagne ensuite d'un gain en compétitivité (grâce au développement technologique) qui pousse les entreprises du pays à aller à la conquête des parts de marché à l'étranger.

La troisième approche d'analyse des théories de l'IDE est l'approche microéconomique. Dans cette approche l'étude est centrée sur les motivations de l'entreprise à investir à l'étranger. Selon Mundell (1957), les entreprises investissent dans des actifs productifs à l'étranger parce qu'il existe des barrières commerciales. Les sociétés transnationales (STN), pour contourner ces barrières protectionnistes, substituent les flux internationaux de marchandises par des flux d'IDE. Ce qui veut dire qu'à la base les entreprises investissaient à l'étranger parce que le commerce n'était pas totalement libéralisé. Afin de bien comprendre ce phénomène, l'économiste canadien Stephen Hymer a fait une étude concernant la nature et les causes des IDE en 1960. Sa théorie explique les causes de l'IDE par les imperfections du marché. Pour surmonter ces imperfections, les entreprises utilisent des IDE afin de contrôler la production de leurs produits à l'étranger. Le contrôle de la production permet ensuite de gagner en compétitivité face aux entreprises locales et ainsi acquérir le monopole. La théorie de la concurrence monopolistique de Hymer soutient que l'IDE est le résultat des imperfections du marché, car les investisseurs étrangers ont un avantage spécifique (ou avantage monopolistique) que les entreprises locales n'ont pas. Les imperfections du marché peuvent générer des avantages spécifiques aux STN à travers la diversité des produits (image de marque, techniques de commercialisations, etc.), l'accès aux marchés de capitaux, l'exploitation d'économie d'échelle, la détention d'une technologie et les politiques interventionnistes des gouvernements. Néanmoins, la théorie de Hymer n'explique pas pourquoi les entreprises doivent investir à l'étranger plutôt que d'exporter. Après Hymer, certains chercheurs comme Caves (1971), Buckley et Casson (1976) ont continué à travailler cette théorie afin d'expliquer les raisons qui poussent les entreprises à investir à l'étranger. Caves (1971) a élargie la théorie d'Hymer en proposant une nouvelle théorie de l'imperfection du marché des produits et facteurs. Cette nouvelle théorie explique que la capacité des STN à différencier leurs produits, précisément les biens et services des consommateurs à revenus élevés, peut être un avantage déterminant à leur décision de s'engager dans la production à l'étranger. Toujours dans le même cadre, Buckley et Casson (1976) ont développé des modèles d'internationalisation basés sur l'existence de coûts de transaction. Cette théorie d'internationalisation repose sur l'idée que l'intégration transfrontalière d'activités de production ou de vente se fait dans le but de pallier les

imperfections inhérentes aux marchés des biens et des facteurs. L'utilisation du marché génère des coûts de transaction liés à l'exportation, à la sous-traitance, à la négociation de contrats d'utilisation de licence. Selon cette théorie, les entreprises investissent donc à l'étranger dans le but d'internationaliser leurs activités plutôt que de s'en remettre au marché. Néanmoins, ces théories n'ont pas pu expliquer la présence de petites et moyennes entreprises (notamment japonaises) sur le marché international des IDE. Pour expliquer alors cette particularité, le professeur Kojima (1975) de l'université Hitotsubashi (Japon) évoque la théorie des avantages comparatifs selon laquelle les IDE sortants sont entrepris de façon séquentielle dans les pays les plus avancés industriellement vers les pays les moins avancés. Selon cette dernière théorie, nous pouvons classer les raisons des IDE sortants en quatre groupes d'orientation : les IDE orientés vers la recherche des matières premières, les IDE à la recherche du travail à bas coûts, les IDE à la recherche de marché et ceux à la recherche de la production et la distribution internationale.

Enfin, dans une approche inclusive des théories précédentes, Dunning a intégré la théorie de la concurrence monopolistique, la théorie de l'internationalisation et la théorie de la localisation dans son analyse pour obtenir le paradigme éclectique de la production internationale (appelée aussi modèle OLI). Selon Dunning (1979), l'IDE sortant est le résultat de trois types d'avantages que sont : l'avantage spécifique de l'entreprise (*Ownership Advantage*), l'avantage provenant de la localisation dans un pays donné (*Location Advantage*) et l'avantage tiré de l'internationalisation des transactions au sein de l'entreprise (*Internalization Advantage*). L'avantage spécifique de l'entreprise est l'avantage que l'entreprise pourrait avoir grâce à sa marque de commerce, ses techniques de production, ses méthodes de management et ses rendements d'échelles. L'avantage de la localisation est l'avantage que l'entreprise pourrait avoir du fait de sa localisation dans un pays qui lui offre une proximité aux facteurs de production, par exemple les matières premières, des coûts salariaux bas, des taxes ou tarifs spéciaux. Enfin, l'avantage de l'internationalisation permet à l'entreprise d'économiser les coûts de transaction liés à l'exportation, à la sous-traitance ou à la négociation de contrats d'utilisation de licence. En fonction des avantages dont dispose une entreprise, elle accède au marché international à travers l'un des moyens suivants : l'exportation, la vente de la licence de l'entreprise ou l'IDE. Jusqu'à la fin des années 1970, les sources d'IDE provenaient principalement des entreprises des pays développés. Mais la multiplication des investissements étrangers en provenance des pays émergents a diminué les avantages spécifiques des entreprises étrangères par rapport aux entreprises locales. Pour prendre en compte cette nouvelle tendance, Dunning a complété sa théorie éclectique par la

théorie du cheminement de développement des investissements (*Investment Development Path Theory*). Cette théorie explique qu'il y a une corrélation positive entre l'ampleur des IDE sortants d'un pays et le niveau de développement économique national mesuré par le PIB par habitant (Dunning, 1981a ; 1988). Selon cette théorie, le développement économique d'un pays s'effectue en cinq étapes par rapport à certaines caractéristiques des IDE. Pendant la première étape de pré-industrialisation, le pays reçoit peu d'IDE entrants et ne s'engage pas dans des investissements directs à l'étranger. La balance des IDE, c'est-à-dire le total du stock d'IDE sortant moins le total du stock d'IDE entrant, est presque équilibrée. Dans la seconde étape, les IDE entrants commencent à augmenter pendant que les IDE sortants restent toujours insignifiants. Dans la troisième étape, le stock net d'IDE est toujours négatif, le taux de croissance des IDE sortants devient plus élevé que celui des IDE entrants. Dans la quatrième étape, le stock net d'IDE devient positif et les IDE sortants continuent d'augmenter rapidement. Lorsque le ratio des IDE sortants sur les IDE entrants fluctue autour de un comme dans les pays développés, cela signifie que le pays en question entre dans la dernière phase de son développement économique.

En somme, les théories de Dunning expliquent que l'IDE est motivé par le développement économique du pays alors qu'une entreprise investit à l'étranger pour profiter de son avantage spécifique, de l'avantage provenant de la localisation dans un pays ciblé et de l'avantage de l'internationalisation des transactions au sein de l'entreprise.

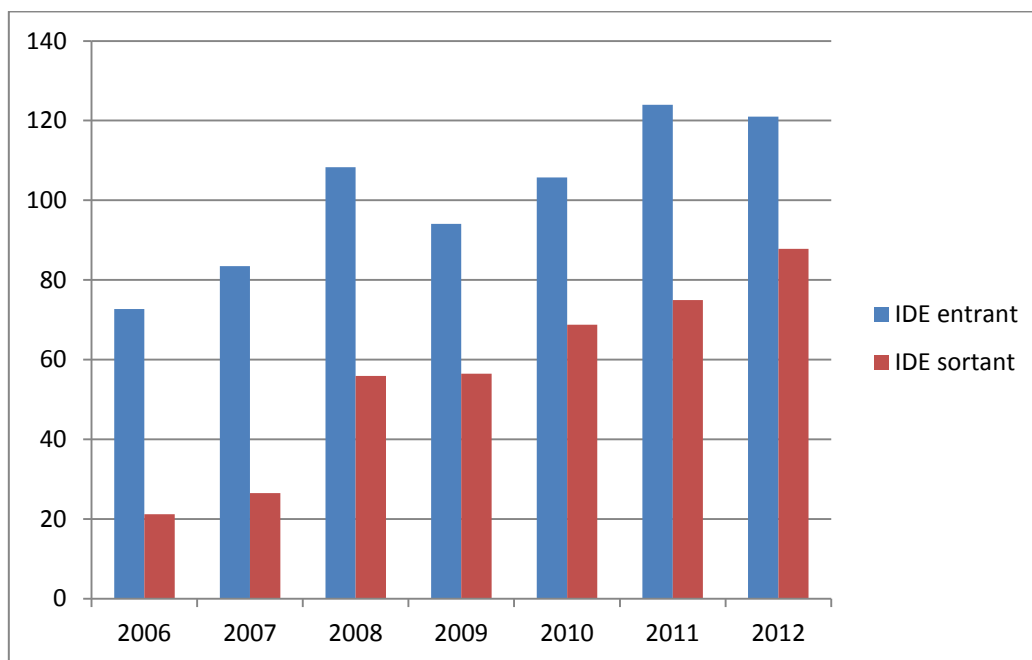
B- L'investissement direct étranger en Chine

Selon le rapport sur les investissements mondiaux de la Conférence des Nations Unis sur le Commerce et le Développement (CNUCED, 2012), la Chine est la deuxième destination des flux d'IDE dans le monde après les Etats-Unis. Le pays figure également en tête du classement des économies les plus attractives pour les compagnies transnationales entre 2012-2014. L'absorption des flux d'IDE fait partie de la politique d'ouverture de la Chine à l'extérieur. Un élément important du processus de réformes économiques en Chine a été l'encouragement des investissements directs étrangers. C'est à partir de 1992 que la Chine a commencé à accueillir en grand nombre les IDE, qui dépassent par an 40 milliards de dollars depuis 1996 (Poncet S, 2008). En continuant à progresser, les IDE ont atteint 108,3 milliards de dollars en 2008 avant de chuter à 94 milliards en 2009 sous l'effet de la récession mondiale. En 2011, les flux d'IDE entrants sont repartis à la hausse pour atteindre 124 milliards de dollars (voir graphique 1 ci-dessous), tendance qui devrait se maintenir. Ces montants sont plus bas que ceux reçus par les pays en développement mais restent

remarquablement stables et soutenus malgré les fluctuations importantes qui caractérisent la situation économique mondiale et asiatique. Ces dernières années la Chine a attiré un tiers des IDE à destination des pays en développement. Ces IDE impliquent la Chine dans des réseaux de production mondiaux complexes qui jouent un rôle croissant dans l'organisation de l'économie mondiale. La compréhension des implications de ces flux passe par l'analyse de leurs particularités. Ils sont inhabituellement concentrés dans le secteur manufacturier et ils proviennent majoritairement de l'Asie de l'Est. Les caractéristiques passées et actuelles de ces flux entrants de capitaux étrangers en Chine pourraient ne pas constituer une base fiable pour les prédictions futures. Au profit des flux de portefeuille et des prêts bancaires, les IDE pourraient ne plus être la forme exclusive d'apport de capitaux étrangers. Mais la libéralisation des secteurs de service engagée en Chine avec son entrée dans l'OMC devrait rééquilibrer la structure sectorielle des IDE.

Une autre nouveauté de la position chinoise en termes d'IDE est le fait que la Chine n'est plus seulement un pays qui reçoit les capitaux étrangers, mais en devient une source croissante. Mais si les investissements sortants sont encore moins importants en termes absolus, particulièrement en comparaison avec les investissements entrants, l'internationalisation des entreprises chinoises se multiplie en lien avec leur acquisition de nouvelles technologies et de marques. Les IDE sortants de Chine, au cours de ces dernières années, se rapprochent des IDE entrants dans le pays (Graphique 1 ci-dessous) : en 2012, les IDE entrants se chiffraient à 121 milliards de dollars et les IDE sortants à 87,8 milliards de dollars (Xinhua, 2013). La récente fusion des opérations de télévision et DVD de *TCL* et *Thomson* ainsi que l'acquisition de la division des ordinateurs individuels d'*IBM* par *Lenovo* montre cette nouvelle tendance.

Graphique 1 : Flux d'IDE chinois entrants et sortants de 2006 à 2012 (en milliards de dollars).



Source : BBVA (2012) in (Xavier Richet, 2013) et complété par l'auteur

a- L'évolution et les politiques des IDE entrants en Chine

Au cours de ces dernières années, la Chine s'est placée comme le premier récipiendaire d'IDE parmi les pays en voie de développement et la seconde destination mondiale après les Etats-Unis. Les flux d'IDE à destination de la Chine ont augmenté ces dernières années, atteignant 69 milliards de dollars en 2006, soit 10 % du total mondial (UNCTAD, 2006, p.51). Depuis les réformes économiques lancées en 1979 par Deng Xiaoping, la Chine a reçu une grande part des flux d'IDE. En 1978, elle a décidé d'ouvrir sa porte aux investissements étrangers et a rompu avec la doctrine socialiste en établissant des zones économiques spéciales (ZES) en 1979 et 1980. Jusqu'à la fin des années 1990, l'impact des IDE sur l'économie nationale a été limité. C'est à partir de 1992-1993 que le flux d'IDE entrant dans le pays s'est considérablement intensifié. Au début des années 1980, la Chine a remplacé sa politique restrictive par une politique ouverte pour ensuite au milieu des années 1980 encourager globalement les investissements directs et enfin privilégier à partir des années 1990 les projets gourmands en capitaux et en technologies.

Durant cette politique ouverte, le gouvernement chinois avait établi quatre zones économiques spéciales dans les provinces de Guangdong (canton) et Fujian et a mis en place des politiques d'incitation pour favoriser les IDE dans ces zones. Malgré ces mesures, les montants des investissements dans ces provinces sont restés plutôt modestes. A partir de

1984, le gouvernement chinois a ouvert l'île de Hainan et quatorze autres villes appartenant à dix provinces côtières pour les IDE. La valeur des IDE entrants réalisés dans ces villes atteignait 2,5 milliards de dollars en 1990 (Poncet S, 2008). La politique du gouvernement chinois a provoqué une concentration très importante des IDE sur l'est côtier du pays. Les provinces situées à l'intérieur du pays n'ont pas pu bénéficier des effets de diffusion des investissements effectués sur la côte. Pour pallier à cette inégalité croissante entre les régions, les autorités ont mis en œuvre des réformes économiques et une politique d'ouverture plus équilibrée dans les années 1990. En 1992, le président de l'époque, Deng Xiaoping, a adopté une nouvelle approche qui en finissait avec les régimes spéciaux et recommandait une ouverture plus généralisée aux IDE. Ces nouvelles politiques et recommandation favorisant l'entrée de capitaux étrangers dans les autres provinces ont donné des résultats remarquables.

Depuis 1992, l'entrée des IDE en Chine s'est accélérée et a atteint un niveau record de 121 milliards de dollars en 2012. C'est seulement pendant la crise asiatique que les IDE entrant en Chine ont reculé. Déjà en 2003, les flux d'IDE à destination de la Chine ont atteint 53 milliards de dollars. C'est durant la même année que la Chine a dépassé les Etats-Unis pour devenir le premier pays destinataire mondial des IDE. En 2006, le record de 72,7 milliards de dollars enregistrés est en partie dû à l'introduction des flux à destination des secteurs financiers. La même année, les flux d'IDE non financiers ont atteint 60 milliards de dollars et ont donc connu une légère baisse après cinq années de croissance. Les IDE dans les services financiers ont augmenté pour atteindre 12 milliards de dollars, cette augmentation est essentiellement due à des grands investissements effectués dans les principales banques d'Etat. Néanmoins, une part importante des IDE à destination de la Chine pourrait être sous forme d'investissement circulaire ou « *round tripping* »⁸. Les statistiques concernant les IDE vers la Chine pourraient être surestimées entre 25 et 50 % par le facteur d'investissement circulaire ou *round tripping*. Le stock d'IDE entrant en Chine est estimé par les Etats-Unis à près de 400 milliards de dollars, soit à 16 % du PIB et à 43 % de la formation brute de capital fixe du pays (Poncet S, 2008).

⁸ Le « *Round tripping* » correspond à la réimportation de capitaux nationaux chinois préalablement sortis du territoire, principalement à travers Hong Kong, les Iles Vierges Britanniques, les Iles Caïmans, pour prendre avantage des politiques préférentielles attribuées aux investissements étrangers. La localisation à l'étranger permet également de profiter de plusieurs avantages financiers : valorisation des actifs, accès à des marchés financiers extérieurs et une plus grande facilité pour lever du capital sur d'autres places financières.

b- Principales caractéristiques des IDE entrants en Chine

Selon (Naughton B, 2007), les flux d'IDE entrants en Chine au cours de ces quinze dernières années ont été marqués par trois caractéristiques distinctives. Chacune de ces caractéristiques montre le rôle dominant joué par la restructuration transfrontalière des réseaux de production orientés à l'exportation. A l'origine, Elles ont été développées dans les pays de l'Asie de l'est. La première caractéristique est le fait qu'en Chine les IDE sont la forme prédominante des investissements. Grace aux IDE la Chine a eu accès aux capitaux mondiaux (par opposition aux flux de portefeuille et aux prêts bancaires). De 2006 et 2012, la Chine a importé près de 1000 milliards de dollars de l'étranger dont 709 milliards de dollars d'IDE. La seconde caractéristique chinoise est la grande proportion inhabituelle des IDE qui est investie dans le secteur manufacturier, contrairement aux services ou aux secteurs extractifs. La troisième caractéristique est la domination asiatique des endroits où proviennent les flux, notamment de Hong Kong et de Macao. Hong Kong est véritablement le principal investisseur en Chine, avec près de 42 % des flux cumulés entre 1985 et 2005.

Les IDE chinois se distinguent aussi par une autre caractéristique, c'est-à-dire leur concentration sur la zone côtière. Les formes contractuelles sous lesquelles s'effectuent les IDE en Chine ont progressivement évolué vers des formes permettant de donner un plus grand pouvoir de contrôle à l'investisseur étranger. Au début des années 1980, les IDE étaient sous forme de *joint-ventures*⁹ (JV) contractuelles et des projets de développement joint. Au milieu des années 1980, la Chine a commencé à encourager l'utilisation de *joint-ventures de participation* (JVP). Dans les années 1990, cette forme est devenue le mode d'entrée le plus courant des investissements. Par exemple, entre 1987 et 1996, plus de la moitié des IDE entrants avait été sous la forme de *joint-ventures de participation*. Au fur et à mesure que la Chine libéralise son économie, la part des IDE sous forme de filiales détenue à 100 % par des entreprises étrangères est devenue de plus en plus importante, et en 2005 elle représentait les deux tiers des flux d'IDE réalisés.

Toujours en 2005, le secteur manufacturier recevait 63 % du capital étranger contre 3% du secteur des transports (en incluant le stockage et la poste). Cette concentration des IDE vers le secteur manufacturier est en partie expliquée par le fait que le gouvernement chinois a

⁹ Joint venture : filiale commune entre deux ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une coopération économique internationale. Cette technique financière est un moyen de coopération entre des sociétés qui possèdent des compétences complémentaires ; elle représente un des seuls moyens d'accès des firmes étrangères voulant s'implanter dans les ex-pays communistes.

limité l'investissement des entreprises étrangères dans les principaux secteurs de services. Et pourtant une part importante des flux d'IDE vers les pays en voie de développement va vers les secteurs de la finance, de la distribution ainsi que des transports et télécommunications. Mais dans le cas chinois, ces trois secteurs sont sous-représentés. Ils reçoivent en moyenne 27 % des IDE vers le monde en développement (la Chine comprise) mais seulement 4 % des IDE vers la Chine (Naughton, 2007). Quant aux IDE de services en Chine, ils sont fortement concentrés dans l'immobilier, soit 11 % des IDE en 2005. Selon les estimations de la *State Administration of Foreign Exchange (SAFE)*, les IDE comptent en Chine pour 15 % du marché de l'immobilier.

Dans les domaines à haute technologie, un écart important persiste entre les pays développés et la Chine. Afin d'élaborer l'évolution du contenu technologique de la production chinoise, la structure des exportations et importations est considérée comme la principale base d'analyse. Ainsi Gaulier, Lemoine et Unal-Kesenci (2005), par rapport à une étude menée sur la position de la Chine dans la chaîne de valeur ajoutée, ont montré que les importations de produits intermédiaires en provenance d'Asie ont été un élément important dans le transfert de technologie et ont aidé la Chine à améliorer rapidement le niveau technologique de ses échanges extérieurs. Néanmoins, l'amélioration technologique des échanges est restée jusqu'ici étroitement limitée aux bases de production et d'exportation des entreprises étrangères. Une étude de l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE) montre également que la part des biens *high tech* dans les exportations manufacturières chinoises est passée de 10 % en 1992 à 24 % en 2001 (OCDE, 2004). Les calculs du Centre d'Etudes prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) obtenus des études de l'Office Statistique des Communautés Européennes (Eurostat) et de l'OCDE soulignent quant à eux que la part des produits de haute technologie atteint 11 % pour les importations et 7 % pour les exportations en 1997 contre 15 % et 12 % respectivement en 2002 (Gaulier, Lemoine, Unal-Kesenci, 2005). Ces chiffres restent bien supérieurs à ceux réalisés dans les autres pays en développement. Le commerce de haute technologie semble être néanmoins concentré sur un nombre de produits limités. Trois types de produits comptent 80 % des importations *high tech* chinoise : télévision et radio, machines de bureau, instruments de précision. Les deux premiers secteurs (télévision et radio, machines de bureau) contribuent à 85 % des exportations *high tech*.

Il semble pourtant que les IDE chinois dans le secteur manufacturier soient à destination des domaines technologiques les plus avancés. En 2005, le nombre d'investissements étrangers dans les centres de recherche et développement s'élevait à 750

(UNCTAD, 2006), dont au moins 107 ouverts entre octobre 2004 et septembre 2005 (Poncet S, 2008).

c- Le rôle des IDE entrants en Chine dans la modernisation de l'économie

L'entrée des IDE en Chine a joué un rôle très important dans le développement économique du pays. L'application d'une économie de marché a donné un grand rôle aux entreprises étrangères dans l'économie chinoise. En 2005, elles ont réexporté la quasi-totalité des activités d'assemblage, elles sont responsables de près de 90 % des exportations de haute technologie, de 27 % de la valeur ajoutée, de 4,1% du revenu fiscal, de plus de 58 % du commerce international. En Chine, l'entrée des IDE a très bien été réglementée (la quantité, les régions) à la différence de beaucoup d'autres pays. Dans un premier temps, le gouvernement chinois a accepté d'accueillir les IDE en provenance des pays occidentaux (Etats-Unis, Europe, pays asiatique) en misant sur le transfert de technologies dont il avait besoin. Dans une seconde phase, après la mise en place des entreprises occidentales et de leurs réseaux de fournisseurs dans le pays, les entreprises domestiques chinoises ont commencé à bénéficier des transferts de technologie des entreprises occidentales. Elles ont pu accumuler des compétences au niveau domestique et ensuite entrer sur les marchés qui étaient prédominés par les entreprises occidentales. Enfin, dans la dernière phase, les politiques d'innovation, les investissements massifs dans la recherche et développement permettent aux entreprises chinoises d'accéder aux technologies ainsi que d'augmenter leurs performances au niveau national et international (G. Fabre & S. Grumbach, 2011).

Dans le secteur automobile, par exemple, les entreprises chinoises partenaires se contentaient de fournir aux entreprises étrangères le terrain, les installations et la main d'œuvre (Richet X, 2013). Elles jouaient le rôle de plateforme et s'occupaient des relations avec l'administration de contrôle et l'entreprise étrangère s'occupait du développement du marché (les réseaux de sous-traitance, de distribution). Le potentiel croissant du marché et les faibles barrières à l'entrée ont facilité l'installation de plusieurs entreprises, publiques, semi-publiques et privées dans le secteur permettant d'augmenter l'offre et de réduire les coûts (Richet & Ruet, 2008).

Les IDE entrants en Chine ont aussi joué un rôle important dans le redressement des entreprises et des échanges commerciaux : ils sont à l'origine de plus de 50 % des exportations et des importations chinoises, ils produisent 30 % de la production industrielle et génèrent 22 % des profits du même secteur tout en employant 10 % de la main d'œuvre grâce au niveau élevé de productivité (Richet X, 2013). En Chine les entreprises qui reçoivent les

IDE ont un niveau de productivité plus élevé que celles qui n'en reçoivent pas. Quant aux IDE sortants de la Chine, ils ont contribué de façon positive à la forte croissance du PIB chinois. Le gouvernement chinois a su mettre en place une vraie politique de régulation et de contrôle des IDE avec la décentralisation concernant l'accueil, l'attractivité, l'adoption de politiques industrielles locales dans des régions et des municipalités comme le montre le secteur de l'industrie automobile (Thun, 2006). Malgré les succès des IDE en Chine, nous pensons qu'elle n'a pas encore atteint en matière de développement et d'innovation de haute technologie le niveau des pays développés.

Les effets de la coopération industrielle sont appréciés par les chefs d'entreprises chinoises de deux manières différentes : d'un côté ils pensent que ces entreprises étrangères contribuent positivement à la modernisation de leur économie et de l'autre côté ils dénoncent les limites du transfert de technologie de ces entreprises. La création de *joint-ventures* entre les entreprises chinoises et celles des pays occidentaux n'a pas provoqué un transfert de technologie rapide, malgré des accords passés entre les opérateurs. Les entreprises chinoises non pas le même niveau technologique que celui des entreprises étrangères, ce qui fait qu'elles innovent moins et déposent moins de brevets que ces dernières. Elles exportent près de 50 % des produits à faible valeur ajoutée alors que les entreprises à capitaux étrangers exportent près de 75 % des produits à haute valeur ajoutés (graphique 2) (OCDE 2012, Xing 2012 dans Richet X, 2013).

Selon (Richet X, 2013) trois raisons expliquent ce transfert limité :

- La protection de la propriété intellectuelle (un des principaux points de discordance entre les partenaires chinois et occidentaux avec la sous-évaluation de la monnaie chinoise, le yuan) manifestement insuffisante pousse les entreprises occidentales à limiter les transferts.
- La nature des accords et le comportement des partenaires chinois : dans plusieurs cas, les partenaires chinois ont eu une attitude passive dans un premier temps lors de la première phase du lancement des coopérations, réduisant l'essaimage tant interne qu'externe (transfert de connaissances, appropriation des savoir-faire).
- L'entrée de la Chine à l'OMC a permis aux entreprises étrangères de bien protéger leur savoir-faire technique, notamment en ayant la possibilité de créer des filiales étrangères détenues à 100 %.

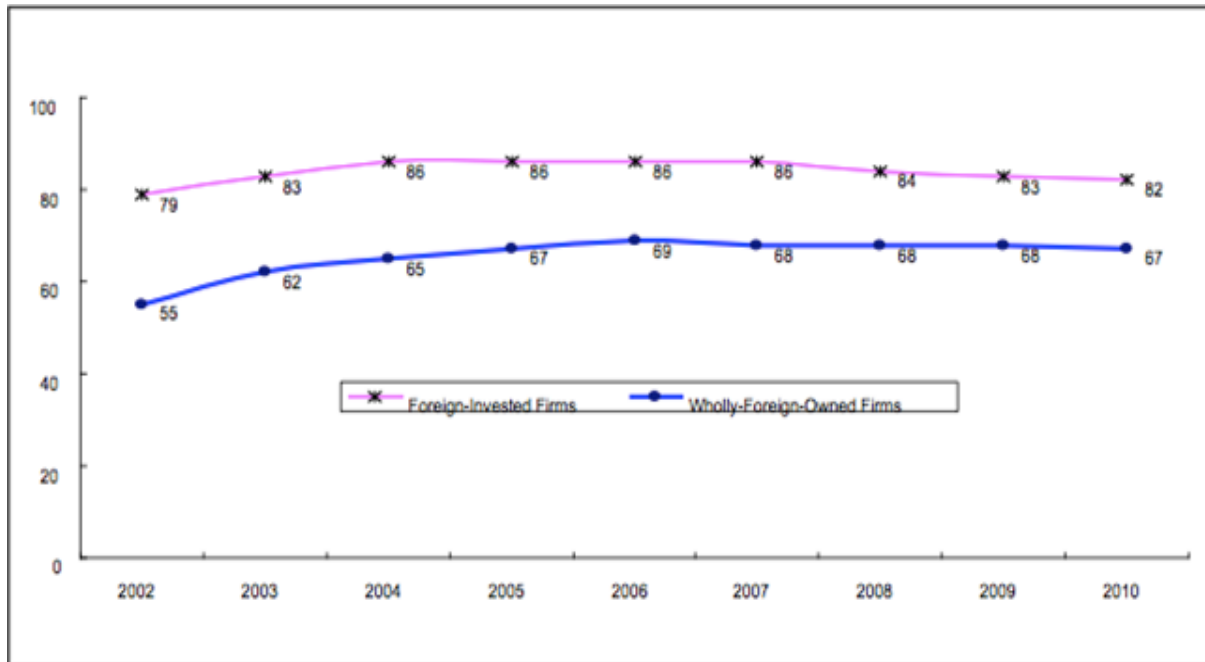
Une part importante des exportations chinoises est encore composée de produits importés dont plus de 25 % dans les moteurs automobiles, plus de 45 % dans les technologies de l'information (OCDE, 2012). La politique du gouvernement chinois d'investir significativement dans la Recherche et Développement (R&D), qui représentent 107 milliards

d'euro en 2011 (soit 1,84 % de son PIB contre 1,76 % en 2010)¹⁰, a pour but d'accélérer l'acquisition des technologies qui manquent encore aux entreprises chinoises. Par son budget, la Chine représente le deuxième investisseur dans la R&D après les Etats-Unis qui ont dépensé 405 milliards de dollars en 2010.

Le gouvernement chinois a mis en place une politique sélective des IDE entrants en fonction de l'impact qu'ils auront en termes d'apport technologiques auprès des entreprises chinoises. Cette politique de sélection montre aujourd'hui les progrès techniques effectués par les entreprises chinoises dans des domaines comme : la chimie, la métallurgie, les textiles, les énergies vertes, la pharmacie, etc. Elle met en évidence les effets de seuil au niveau des améliorations technologiques atteintes et des volumes de production envisagés dans les secteurs ciblés. Aujourd'hui, pour le gouvernement chinois l'apport technologique des IDE peut être complémentaire aux capacités des entreprises chinoises. Le gouvernement chinois a choisi sept secteurs prioritaires (industries émergentes) annoncées pendant le 12^{ème} plan quinquennal qui sont tous plus ou moins liés aux nouvelles technologies : les énergies alternatives, les nouveaux matériaux, les biotechnologies, l'informatique nouvelle génération, la fabrication d'équipements haut de gamme, les industries de l'environnement et les automobiles alternatives (véhicules électriques). La taille totale de ces sept industries représentait 4 % du PIB en 2010 et devrait représenter 8 % en 2015 et 15 % en 2020 (BBVA, 2012).

¹⁰ La Chine affiche l'objectif d'augmenter ses investissements dans la R&D pour atteindre 2,2 % de son PIB en 2015 et 2,5 % en 2020. En France, les dépenses dans la R&D représentaient 2,26 % du PIB en 2009.

Graphique 2 : Contribution des entreprises à capitaux étrangers aux exportations à haute valeur ajoutée de la Chine (en %) entre 2002 et 2010.



Source : Xing(2012) dans X.Richet(2013)

Section3 : Les IDE sortants chinois

Depuis peu la Chine est un pays exportateur de capitaux et a même créé un fonds souverain qui est devenu un sujet essentiel depuis 2007. Ce comportement d'investisseur serait assez extravagant si la Chine avec ses bas salaires connaissant un niveau de productivité comparable à celui des pays occidentaux. Au contraire, cette attitude semble être parfaitement raisonnable si, avec sa croissance essentiellement extensive, la Chine entend pallier les faibles rendements dans le secteur public. Elle investit souvent de manière inutile dans de nombreux projets locaux. De ce point de vue, la Chine est encore un pays en développement contraint de financer les pays les plus développés dans l'espoir que son retard technologique ne s'aggrave pas et en même temps elle ne compromet pas ses propres chances de développement.

Aujourd'hui, les firmes multinationales chinoises investissent très activement à l'étranger, particulièrement dans les secteurs de matières premières, comme c'est le cas en Asie centrale, en Sibérie et en Afrique. La promotion des IDE chinois est un axe important de la politique économique chinoise. Le gouvernement chinois encourage le développement international de ses entreprises. Cette politique gouvernementale ne consiste pas seulement à assurer l'approvisionnement en matières premières et en énergie du pays. Il s'agit aussi d'acquérir la technologie occidentale par le jeu de prise de participation et/ou d'acquisition.

Mais en Chine la promotion des investissements étrangers est beaucoup plus ancienne et elle a joué un rôle important dans le développement économique du pays.

A- Part des IDE chinois au niveau mondial (IDE globaux)

Depuis l'entrée de la Chine à l'organisation mondiale du commerce en 2001, l'actualité de la politique économique mondiale est essentiellement dominée par la place croissante qu'occupe ce pays dans l'économie internationale. Définie comme le pays le plus peuplé du monde depuis plusieurs décennies et aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis, la Chine se positionne dans un futur proche comme le premier pays producteur-consommateur universel des biens échangeables. Elle possède l'une des économies les plus dynamiques du monde avec une croissance soutenue autour de 10 % par an. Jusqu'en 2000, la Chine était derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et la France dans le classement des pays qui reçoivent le plus d'IDE et en 2002 sa progression fut spectaculaire. En 2004, elle est devenue la première destination de l'IDE suivie par l'Inde et les Etats-Unis, avec un record de 60,6 milliards de dollars. Cette progression est le résultat d'une série de mesures favorables aux IDE formulées par le gouvernement chinois. Ces mesures sont entre autres des incitations fiscales et l'ouverture des industries chinoises à l'investissement étranger. Ces politiques ont attiré beaucoup de multinationales venant des pays développés. Les premières entreprises qui ont financé des projets intensifs en capitaux et en technologie en Chine sont entre autres *IBM, General Motor, Général Electric, Motorola, Samsung, Sony*, etc. La plupart des IDE en Chine proviennent d'abord de l'Asie de l'Est, dont près de la moitié de Hong Kong, et ensuite des pays occidentaux. La politique favorable à l'IDE a apporté à la Chine les capitaux nécessaires à la modernisation de son industrie manufacturière, elle lui a permis d'augmenter ses exportations et d'améliorer également sa balance commerciale.

La croissance économique soutenue de la Chine a permis à son gouvernement, à travers ses sociétés d'Etat, de devenir à son tour un investisseur étranger de premier ordre dans le monde en général et en Afrique en particulier. Auparavant, les entreprises chinoises étaient plus focalisées sur les investissements nationaux au détriment des investissements à l'étranger. En 2006, la Chine ne comptait que pour 0,6 % des investissements étrangers dans le monde. Mais afin de maintenir sa croissance économique, elle a désormais besoin de plus en plus de facteurs de production et de marchés étrangers pour ses produits. En plus, grâce à l'excédent commercial, les réserves en devises étrangères de la Chine connaissent une forte augmentation pour atteindre en 2010 la plus importante au monde avec près de 2000 milliards

de dollars. Cette situation a donc permis au gouvernement chinois d'investir hors de ses frontières et de devenir ainsi l'un des plus grands investisseurs étrangers dans le monde. Il est donc important de s'intéresser aux flux des IDE chinois sortants afin de comprendre leurs impacts sur la distribution des IDE dans le monde, mais aussi pour en déduire les perspectives sur l'état de l'économie mondiale. D'ailleurs, la crise financière que traverse le monde en ce moment nous confirme l'importance d'analyser la situation des investissements directs chinois dans le monde.

En Chine, le type d'investissement effectué par une entreprise chinoise à l'étranger est caractérisé par son statut juridique et l'origine de sa tutelle. Selon (Pairault Th., 2011), ces entreprises chinoises qui investissent à l'étranger sont classifiées en six catégories : les entreprises à capitaux d'Etat ; les entreprises appelées des sociétés de capitaux, c'est-à-dire des sociétés à responsabilité limitée et des sociétés anonymes, dont le capital social peut être totalement, partiellement ou nullement à capitaux d'Etat ; les entreprises privées dans lesquelles il y a de petites entreprises individuelles et des sociétés de personnes ; les entreprises à capitaux étrangers dans lesquelles sont incluses les entreprises dites de chinois de Hong-Kong, de Taiwan et d'outre-mer dont les capitaux viennent majoritairement de l'étranger ; enfin les coentreprises (à capitaux chinois) et les entreprises coopératives qui sont groupées dans la catégorie « autres entreprises » dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Participation des entreprises chinoises à l'IDE sortant non financier (2009)

	Stock d'IDE sortant
Entreprises d'Etat	69,2 %
Entreprises collectives	0,3 %
Sociétés de capitaux*	27,6 %
Entreprises privées	1,0 %
Entreprises à capitaux étrangers	0,8 %
Autres entreprises	1,1 %

Source : (Pairault Thierry, 2011).

*Les sociétés de capitaux sont totalement, partiellement ou aucunement à capitaux publics

Le succès remarquable de la Chine en termes d'IDE entrants dans son pays contraste avec la taille de ses investissements à l'étranger. Aujourd'hui, la Chine investit moins à l'étranger que beaucoup de pays développés malgré sa position économique. Selon les données de la CNUCED et du Ministère chinois du commerce (*MOFCOM*) telles que

rapportées par la Fondation Asie Pacifique du Canada (2006), le flux annuel des investissements sortants de la Chine compte seulement pour 0,9 % des IDE sortants dans le monde alors que son stock d'IDE représente 0,55 %. L'investissement chinois à l'étranger est modeste, mais aussi difficile à comptabiliser grâce à la place qu'occupent les paradis fiscaux parmi les pays récipiendaires. Selon la définition de l'OCDE, une juridiction (territoire, pays, région) constitue un paradis fiscal lorsqu'elle applique des impôts inexistantes ou insignifiants et dont au moins une des deux conditions suivantes n'est pas remplie : la transparence des registres comptables et les pièces justificatives correspondantes ainsi que l'existence de loi et de pratiques administratives permettant l'échange de renseignements en matière fiscale avec d'autres juridiction (territoire, pays ou région) à des fins de vérification fiscale spécifique. Et selon le FMI en 2007, les îles Caïman, les îles Vierges, Hong Kong et Singapour, qui reçoivent plus de 55 % des investissements chinois, sont des paradis fiscaux.

Néanmoins, l'entrée de la Chine dans l'économie mondiale a permis à son gouvernement de mettre en place une politique des IDE sortants afin d'augmenter sa présence dans le marché international des capitaux. Cette politique des IDE sortants de la Chine explique la présence de plus en plus active des sociétés chinoises sur les marchés internationaux. L'acquisition de la compagnie américaine *IBM PC* par la société chinoise *Lenovo* et l'acquisition de la compagnie française *Thomson Electronique* par la société chinoise *TCL* en 2004 ont confirmé les ambitions chinoises en termes d'IDE sortants. La politique des IDE sortants chinois mise en place est en fonction de la perception des besoins économiques et politiques du pays. Selon le rapport 2008 de l'OCDE, cette politique chinoise a été formulée en réponse aux besoins de réformes des sociétés d'Etat, aux politiques industrielles, à la diminution graduelle des contrôles des flux transfrontaliers des capitaux et à des relations bilatérales avec les pays récipiendaires. La Chine n'est plus uniquement un pays récipiendaire d'IDE, elle est aussi devenue une source importante d'IDE. Bien que relativement modestes, les IDE chinois sortants présentent une progression importante comme le montre le graphique 3 ci-dessous. Le flux annuel moyen est passé de 450 millions en 1980 à 2,3 milliards en 1990 alors que le stock des IDE sortants s'estimait à 37 milliards de dollars à la fin de l'année 2003.

La Chine est spécialisée dans la production de bien à faible valeur ajoutée. En plusieurs années, la politique de son gouvernement a accumulé des surplus financiers et monétaires qu'elle utilise pour investir à l'étranger, acheter des titres étrangers et constituer de fonds souverains. En Chine, l'IDE ne représente pas encore une part significative dans les actifs financiers. En 2010, les actifs financiers extérieurs de la Chine s'élevaient à 4126

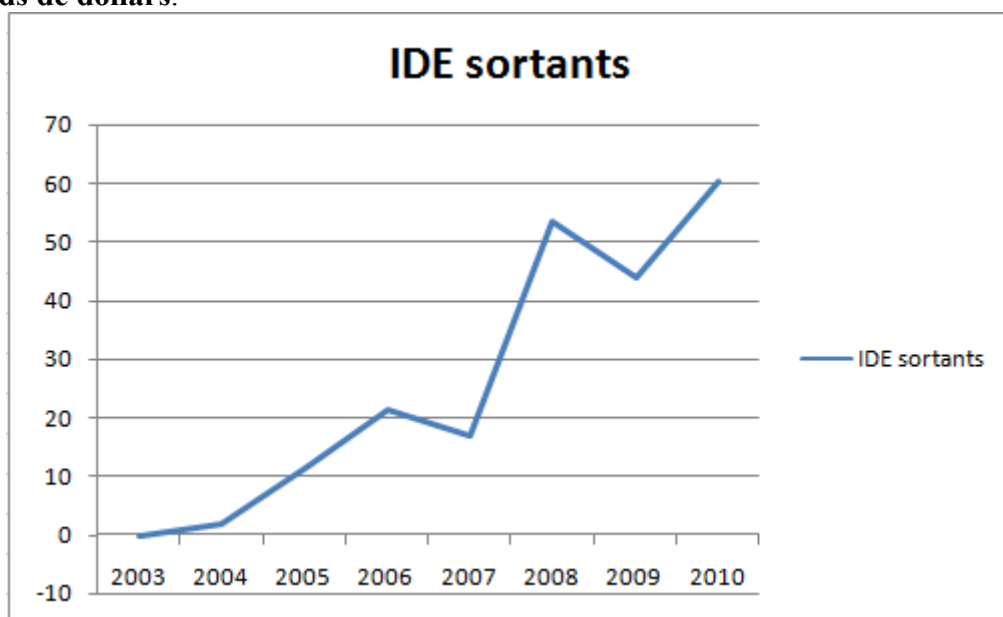
milliards de dollars, les IDE s'élevaient à seulement 310,8 milliards de dollars soit 7 % et les investissements de portefeuille à 257,1 milliards de dollars soit 6 % (Richet X, 2013). Malgré leur forte croissance, les flux d'IDE sortant chinois accumulés restent encore limités. Par contre, dans certains pays développés, l'augmentation des IDE sortants chinois crée un sentiment d'inquiétude au niveau de la prise de contrôle d'actifs stratégiques. Par exemple l'achat de *Volvo* par la firme automobile chinoise *Geely* (Balcet, Wang, Richet 2012).

En 2012, l'IDE mondial a chuté de 18 % pour atteindre 1 350 milliards de dollars. Durant la même année et pour la toute première fois les pays en développement ont reçu davantage d'IDE que les pays développés, représentant 52 % des flux d'IDE mondiaux. Cela s'explique en partie du fait que la plus forte baisse des entrées d'IDE est enregistrée dans les pays développés, qui représentent désormais 42 % seulement des flux mondiaux (UNCTAD, 2013)¹¹. Les pays en développement sont aussi à l'origine de plus d'un tiers des sorties d'IDE mondiales. Les flux d'IDE à destination des pays en développement ont connu une légère baisse globale, mais avec quelques points positifs. En Afrique, les apports d'IDE ont augmenté de 5 % pour atteindre 50 milliards de dollars. Cette progression est en partie expliquée par les investissements effectués dans les industries extractives. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les flux d'IDE ont été de 144 milliards de dollars soit un recul de 2 %. Cette diminution a été compensée par une augmentation de 12 % en Amérique du Sud sans les Caraïbes. Dans les pays en développement d'Asie, les flux d'IDE ont diminué de 7 % pour s'établir à 407 milliards de dollars, mais sont restés élevés. Selon les données du ministère du commerce chinois (*MOFCOM*), les IDE sortants chinois sont passés de 75 milliards de dollars en 2005 à 310,8 milliards de dollars en 2010.

¹¹ UNCTAD (2013), Rapport sur l'investissement dans le monde 2013, 53p.

Line: http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2013overview_fr.pdf

Graphique 3 : Evolution des investissements directs étrangers chinois de 2003 à 2010 en milliards de dollars.



Source : Les données du Bulletin économique de la Chine (2011)

Lien : [http://www.ambafrance-](http://www.ambafrance-cn.org/IMG/pdf/bulletin_economique_chine_no41_novembre_2011_.pdf)

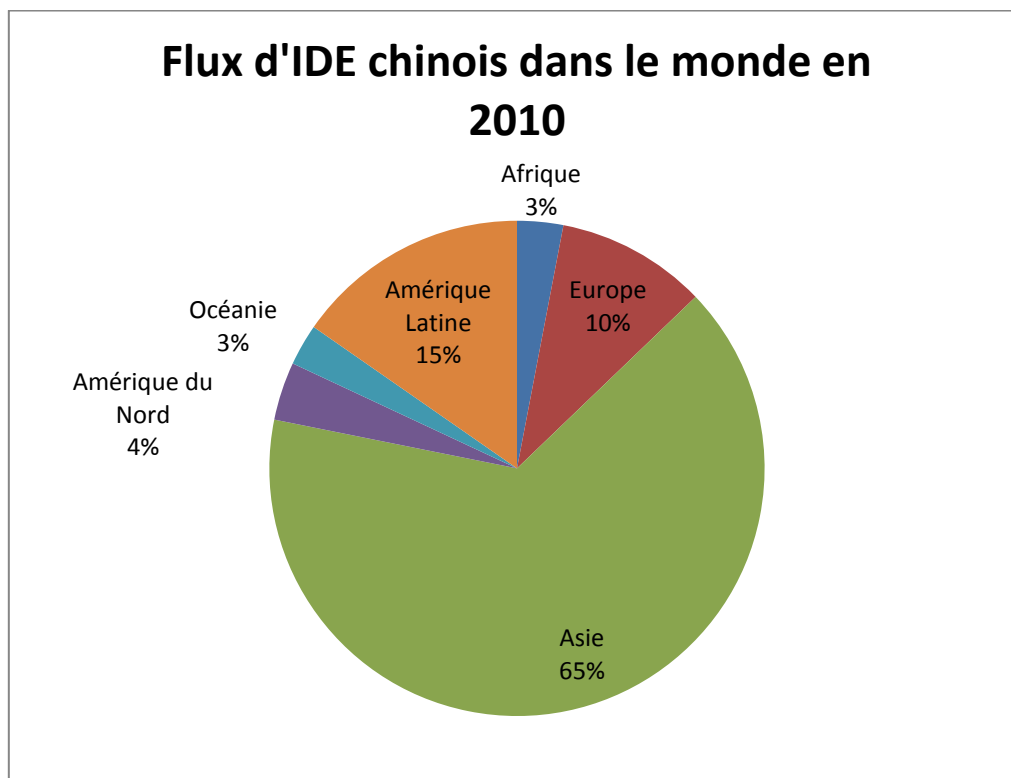
[cn.org/IMG/pdf/bulletin_economique_chine_no41_novembre_2011_.pdf](http://www.ambafrance-cn.org/IMG/pdf/bulletin_economique_chine_no41_novembre_2011_.pdf)

Les facteurs qui ont contribué à l'augmentation des IDE chinois sortants sont nombreux. Pour maintenir sa croissance économique, le gouvernement chinois a besoin de garantir son approvisionnement en ressources naturelles, d'accéder aux marchés extérieurs, d'acquérir de nouvelles technologies et des marques de commerce. En outre, depuis la fin des années 1990, les entreprises chinoises sont parties à la recherche des nouveaux marchés à l'étranger à cause de la grande réserve en devise du pays, de la faible demande intérieure et la grande capacité productive de certaines industries. L'intérêt des entreprises chinoises à investir dans plusieurs secteurs d'activités est à l'image de leur présence sur le marché international. En effet, elles sont présentes sur tous les continents. Elles investissent non seulement dans les pays voisins d'Asie, mais aussi sur le continent Américain, Européen et Africain. En 2006, les IDE chinois étaient présents dans 172 pays et régions.

La première destination des IDE chinois est l'Asie, principalement Hong Kong. En 2010, le stock d'IDE chinois à destination de Hong Kong était de 199 milliards de dollars. Cela s'explique tout simplement par l'approche géoculturelle qui existe entre la Chine et ses voisins d'Asie. Selon le rapport de la CNUCED de 2003, la Chine utilise par exemple Hong Kong (qui reçoit près de 63 % des investissements chinois) comme tremplin pour canaliser les investissements des autres pays. Géographiquement, 72 % du stock des IDE sortants chinois sont en Asie et seulement 4 % en Afrique. Selon les statistiques du ministre du commerce

chinois (MOFCOM, 2006), de 1979 à 2002 l'Asie a reçu environ 60 % des flux d'IDE sortants chinois, suivi de l'Amérique du Nord avec les Etats-Unis en tête, puis l'Amérique Latine, l'Afrique, l'Europe (qui surpasse l'Afrique certaines années) et l'Océanie. A la fin de l'année 2010, la part de l'Afrique dans le flux d'IDE sortant de la Chine était de 3 %, de l'Europe 10 %, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie respectivement 4 % et 3 %. (Voir le graphique 4 ci-dessous).

Graphique 4 : Flux d'IDE sortant chinois par régions* de 2010

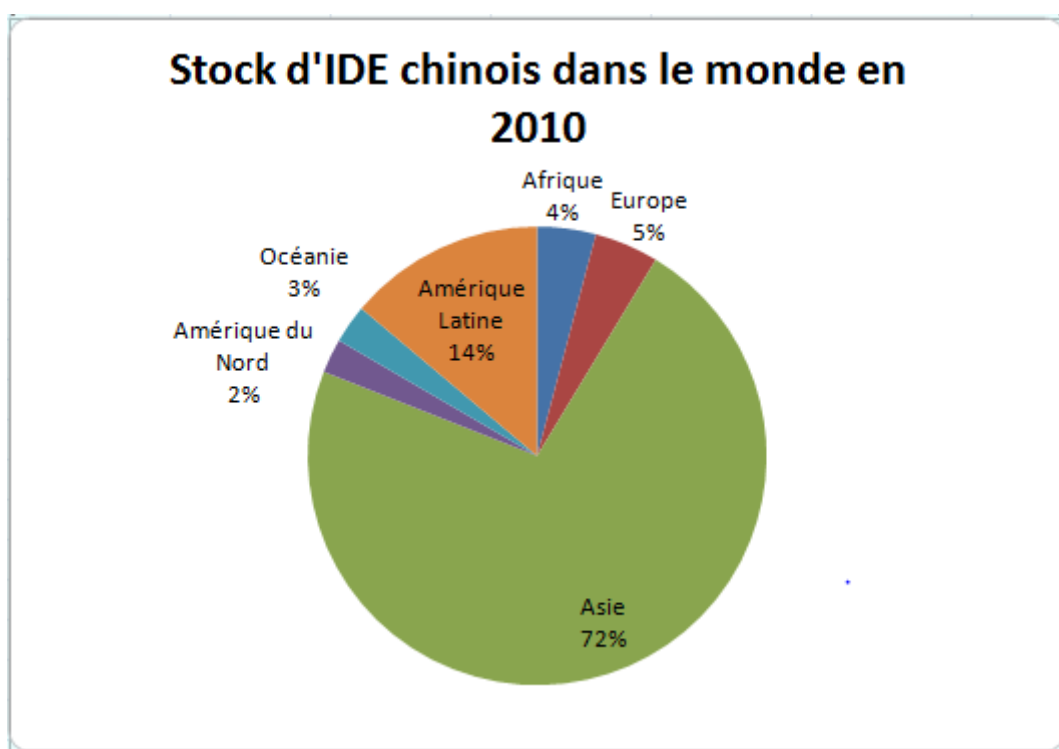


Source: Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien: <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

(*) : En Asie un total de 65 % dont 56 % à Hong Kong et en Amérique latine un total de 15 % dont 14 % aux Iles vierges Britanniques et Caïmans.

Graphique 5 : Stock d'IDE chinois par régions* de 2010.



Source : Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien : <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

*En Asie un total de 72 % dont 63 % à Hong Kong et en Amérique latine un total de 14 % dont 11 % aux Iles vierges Britanniques et Caïmans.

Tableau 2 : Les flux d'IDE sortants chinois par industrie dans le monde de 2004 à 2010 (en Millions de dollars).

Industrie	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Stock à partir de 2010
Location et Service aux Entreprises	749	4942	4522	5607	21717	20474	30281	97 246
Finance	-	-	3530	1668	14048	8734	8627	55 253
Mine	1800	1675	8540	4063	5824	13343	5715	44 661
Commerce en Gros et en Détail	800	2260	1114	6604	6514	6136	6729	42 006
Transport, Stockage et Après	829	577	1376	4065	2656	2068	5655	23 188
Manufacture	756	2280	907	2127	1766	2241	4664	17 802
Transmission de l'Information, Service Informatique	31	15	48	304	299	278	506	8 406

Immobilier	9	116	384	909	339	938	1613	7 266
Construction	48	82	33	329	733	360	1628	6 173
Recherche Scientifique, Service Technique	18	129	282	304	167	776	1019	3 967
Production et Distribution d'Electricité, Gaz et l'Eau	78	8	119	151	1313	468	1006	3 411
Service résidentiel et Autre	88	63	112	76	165	268	321	3 230
Agriculture, Sylviculture, l'Elevage et la Pêche	289	105	185	272	172	343	534	2 612
Conservation des eaux, Environnement et Gestion des Services Publics	1	0	8	3	141	4	72	1 133
Hébergement et Service de Restauration	2	8	3	10	30	75	218	450
Culture, Sport et Recréation	1	0	1	5	22	20	186	346
Gestion Public et l'Organisation Sociale	0	0	0	1	0	2	34	36
Education	-	-	2	9	2	2	2	24
Gestion publique et l'organisation sociale	0	2	-	-	-	-	-	-
Total	5498	12261	21,164	26,506	55,907	56,52	68,811	317 211

Source : BBVA (2011)¹²

Le graphique 4 et le tableau 2 montrent respectivement la distribution géographique et sectorielle des IDE sortants chinois. Ils nous montrent quelques spécificités concernant les types de placements et les secteurs privilégiés par les entreprises chinoises. Nous constatons qu'il existe deux types de placements chinois. Le premier type de placement, les *rounds tripping investment* (investissements circulaires)¹³ sont effectués par les entreprises chinoises

¹² BBVA Research (2011) : China's Outward FDI expands, *Economic Watch, China*

¹³ L'investissement circulaire fait référence à la canalisation des fonds locaux à l'étranger par les investisseurs directs et des revenus découlant de ces fonds pour l'économie locale, sous forme d'investissement direct.

à Hong Kong. Ce sont des capitaux qui ne sont pas rapatriés en Chine mais qui restent à Hong Kong pour se protéger du contrôle des devises par le gouvernement chinois (X. Richet, 2013). En Chine, les statistiques ont tendance à sous évaluer ces investissements effectués à Hong Kong. Le deuxième type de placement concerne les investissements effectués dans les paradis fiscaux aux Caraïbes (Iles Vierges britanniques, Iles Caïman). Ils servent de support pour des investissements dans les autres pays d'Amérique latine, particulièrement dans le secteur des matières premières et des produits agricoles.

La deuxième spécificité des IDE sortants chinois est la forte représentativité des entreprises d'Etat (près de 70 %) et des sociétés par actions. L'Etat est bien présent dans ces entreprises et a une influence considérable dans leur stratégie d'internationalisation. Dans le tableau 2 ci-dessus nous constatons l'importance des investissements miniers par rapport à beaucoup d'autres secteurs. Enfin, la dernière caractéristique des IDE sortants chinois est la grande variété des secteurs dans lesquels ses entreprises investissent avec quatre secteurs prioritaires qui à eux seuls représentent 75 % du montant des investissements. Ces investissements sont destinés à la recherche de matière première, notamment des hydrocarbures mais aussi à l'expansion et à l'accompagnement des activités commerciales en relation avec les exportations comme les assurances, le transport et les services financiers. Les plus grandes entreprises multinationales chinoises sont spécialisées dans ces secteurs et elles investissent aujourd'hui partout dans le monde, plus particulièrement en Afrique, en Asie et au Moyen Orient.

Néanmoins, pendant ces dernières années les flux d'IDE chinois (excepté les flux d'IDE dans les secteurs financiers) à destination de l'Afrique ont connu une forte croissance, passant de 74,81 millions de dollars en 2003 à 2,111 milliards de dollars en 2010, soit une augmentation de plus 2000 %. Si l'on exclut Hong Kong et les paradis fiscaux, la répartition géographique des IDE chinois de 2010 devient plus homogène : l'Afrique a été la principale destination du stock d'IDE chinois, avec 24 % du total, suivie de l'Europe 23 %, l'Asie 18 %, l'Amérique du Nord 15 %, l'Océanie 14 % et l'Amérique Latine 6 %. Cette augmentation des flux d'IDE chinois à destination de l'Afrique marque un tournant décisif dans les relations sud-sud mais indique aussi le changement de cap dans la perception des déterminants traditionnels des IDE. C'est ce qui nous amène à parler de façon plus détaillée sur les IDE chinois à destination de l'Afrique dans la sous-section suivante.

Encadré 1

Les 10 plus grandes entreprises multinationales chinoises (stock de capital à l'étranger)

- 1- *China Petrochemical Corporation (Sinopec)* : une entreprise d'Etat avec l'Etat comme seul actionnaire. Activité principale : pétrole, gaz nature, pétrochimie. Plus grande entreprise chinoise productrice et distributrice de produits raffinés.
- 2- *China National Petroleum Corporation (CNPC)* : une entreprise d'Etat avec une large palette d'activités amont et en aval autour du pétrole et du gaz naturel.
- 3- *China National Offshore Oil Corporation (CNOOC)* : une entreprise d'Etat intégrée dans le domaine de l'énergie.
- 4- *China Resources Holdings Co.* : conglomérat d'Etat avec une large palette d'activités allant de la propriété immobilière, produits alimentaires, brasseries, pétrochimie, commerce de détail, textile, ciment et électricité.
- 5- *China Mobile Communications Corporation* : entreprise d'Etat dans le domaine des télécommunications : téléphonie mobile, internet, services multimédias.
- 6- *China Ocean Shipping Group Compagny (COSCO)* : la plus grande entreprises maritime de Chine possédant 25 filiales en propriété exclusive.
- 7- *CITIC Group* : une entreprise d'Etat possédant 44 filiales. Principale activité dans la finance et l'investissement.
- 8- *China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation (COFCO)* : commerce des céréales, huiles et produits alimentaires. Forte diversification depuis 1992.
- 9- *China Merchants Group* : conglomérat largement diversifié appartenant à l'Etat mais basé à Hong Kong. Intervient principalement dans trois domaines : transport et infrastructures connexes (ports, autoroutes, transport d'énergie, logistique), investissements financiers et gestion d'actifs, développement et gestion immobilière.
- 10- *Sinochem Corporation* : une entreprise d'Etat opérant dans le pétrole, les fertilisants et les produits chimiques.

Ces dix entreprises sont des entreprises d'Etat sous le contrôle du *SASAC (Stateowned Assets Supervision and Administration Commission)* du conseil d'Etat.

B- Les IDE chinois à destination du continent africain

Si les IDE chinois en Afrique étaient insignifiants au début des années 1990, ils représentaient en 2010 un cinquième du total des investissements chinois, en tenant compte

des investissements directs effectués dans la finance. L’Afrique du Sud, principal pays bénéficiaire des IDE chinois, a attiré 51 % du total d’IDE chinois en Afrique depuis 2006. En 2008, le rachat de 20 % des parts de la *Standard Bank of South Africa* par la Banque industrielle et commerciale de Chine (*Industrial and Commercial Bank of China, ICBC*) représentait à lui seul près de 90 % de ces IDE, soit un montant de 5,4 milliards de dollars. Cet accord important explique le pic enregistré en 2008 dans les flux d’IDE chinois vers l’Afrique. De janvier à octobre 2013, les IDE chinois en Afrique dans les secteurs non financiers ont atteint 1,5 milliard de dollars soit une augmentation annuelle de 17 %. Le continent africain est devenu une nouvelle destination d’investissements des entreprises chinoises à l’étranger. Aujourd’hui, plus de 2 000 entreprises chinoises se sont installées en Afrique, opérant principalement dans les secteurs comme l’agriculture, l’énergie, les télécommunications, la transformation et la restauration. Afin d’encourager les investissements en Afrique, le gouvernement chinois a mis en place des plates-formes et a élaboré des mesures de crédit spécial.

Actuellement, le continent africain est le deuxième plus grand marché des travaux des entreprises chinoises. Durant les dix premiers mois de l’année 2012, le montant contractuel des travaux en Afrique a atteint 38,2 milliards de dollars dont 28,9 milliards de dollars ont été réalisés, soit une progression respective de 27 % et de 6 %, représentant un tiers du montant total dû à l’étranger¹⁴. Ces travaux concernaient l’électricité, les télécommunications, les routes, les ponts, les barrages hydrauliques et les ports.

Les entreprises publiques chinoises sont aujourd’hui au cœur de la politique d’investissements du gouvernement chinois et ont fait des percées importantes dans les marchés étrangers. En Afrique, les IDE chinois se sont majoritairement dirigés vers le secteur des industries extractives (voir le tableau 3 ci-dessous). Cela nous confirme que la stratégie d’accès aux matières premières reste l’une des raisons principales des IDE chinois en Afrique. Après ce secteur, les IDE chinois se sont concentrés sur trois autres secteurs : la construction, les activités manufacturières et les activités financières.

Tableau 3: Distribution sectorielle des IDE chinois en Afrique, stock fin 2009.

Secteur	En pourcentage (%)
Activités minières	29,2
Activités manufacturières	22
Construction	15,8
Finance	13,9

¹⁴ Sur MOFCOM voir le lien (french.mofcom.gov.cn/article/actualite/201301/20130108518436).

Services commerciaux	5,4
Commerce de gros et de détail	4
Recherche scientifique, services technologiques et prospection	3,2
Agriculture, sylviculture et pêche	3,1
Autres	3,4
Total	100

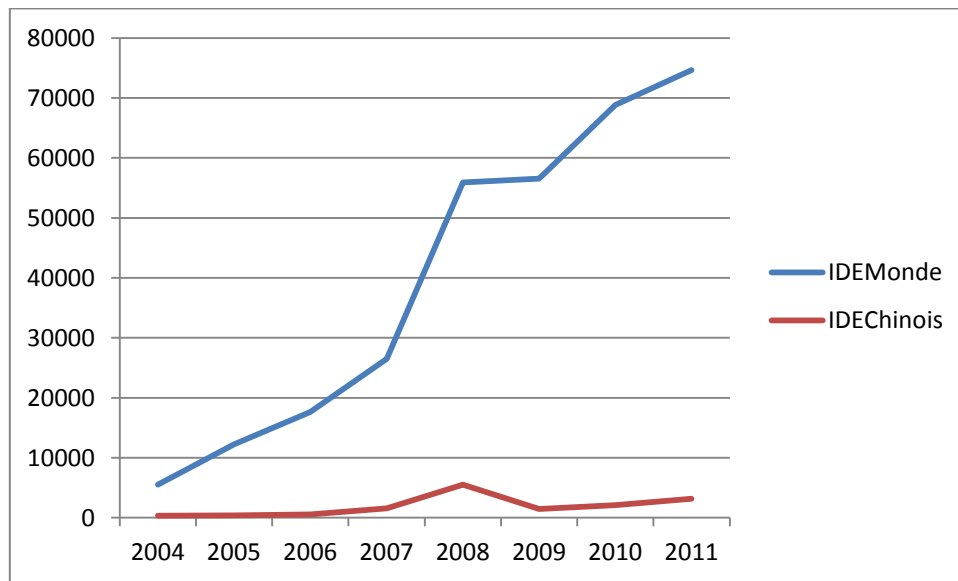
Source: Information Office of the State Council, 2010.

Avec le lien: http://english.gov.cn/official/2010-12/23/content_1771603.htm

Les flux d'IDE chinois vers l'Afrique ont connu une augmentation rapide, passant de 1,5 milliard de dollars par an en 2007 à 3 milliards de dollars en 2011. L'accroissement de ces flux d'IDE est soutenu par des politiques chinoises ciblées dont le but est de promouvoir et d'assister l'investissement des entreprises dans le continent. En Afrique, la part des investissements chinois à la recherche d'approvisionnement en ressources naturelles s'élève à 82,7 % contre en moyenne 78,1 % pour l'ensemble des pays en développement (Pairault Th., 2011). La nature des investissements chinois en Afrique est différente selon le pays, mais aussi selon le niveau de développement économique et social de ce dernier et donc de ses besoins en infrastructures les plus élémentaires.

Sur le continent, les principaux pays bénéficiaires des IDE chinois sont l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Soudan, la Zambie, l'Angola, l'Algérie. Cependant, comme l'Afrique ne représente qu'un faible pourcentage du total des IDE chinois non financier et que la part de la Chine dans l'ensemble des flux d'IDE à destination de l'Afrique est également négligeable (1,3 % en 2010 contre environ 40% en provenance d'Europe), le rôle de la Chine comme investisseur direct à l'étranger en Afrique reste encore marginal (voir le graphique 6 ci-dessous ainsi que les tableaux 18 et 19 de l'annexe1).

Graphique 6 : Flux d'IDE mondial et chinois en Afrique de 2004 à 2011 en millions de dollars.



Source: Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien: <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

Les données de 2011 sont prises sur le site de Pairault Thierry.

Lien : <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/statistiques/412-flux-dinve>

Les coûts pratiqués par les entreprises chinoises et le fait que Pékin privilégie les zones vides où la sécurité des investissements ainsi que des personnes est mal assurée facilitent considérablement l'offensive chinoise. La Chine prend plus de risques que les grandes entreprises occidentales. Si la RPC est aujourd'hui la première cliente du Soudan pour le pétrole, c'est parce que ce sont ses entreprises qui ont construit l'industrie pétrolière soudanaise, de l'exploration au raffinage en passant par le transport. Au Mali, l'entreprise chinoise *Sinopec* a engagé des opérations de prospection sans aucune assurance d'obtenir de résultats positifs.

Bien que ces investissements chinois sur le continent africain soient nouveaux, ils sont loin d'être ces dernières années un épiphénomène. En effet, cette augmentation des IDE chinois est soutenue par une croissance exceptionnelle des relations commerciales et encadrée par des relations de coopération économique et politique entre la Chine et l'Afrique. Selon les statistiques du ministère chinois du commerce, le volume du commerce sino-africain a progressé de 12 millions de dollars en 1950 à près de 124 milliards de dollars fin 2010. En 2011, ce montant a atteint un niveau record de 166,3 milliards de dollars d'après le rapport sur

le développement en Afrique; ce qui fait de la Chine l'un des plus grands partenaires commerciaux de l'Afrique.

Les manifestations, conflits et autres troubles survenus en 2011 et 2012 dans plusieurs pays d'Afrique du Nord n'ont eu qu'un impact limité sur les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique, indique un rapport annuel publié par l'académie des sciences sociales de Chine. Les échanges avec l'Algérie, l'Egypte, le Maroc, le Soudan et la Tunisie ont ainsi connu une croissance rapide, malgré la baisse du commerce avec la Libye. En 2012, malgré les troubles en Afrique du Nord, deux pays de cette région figurent parmi les cinq premiers partenaires commerciaux africains de la Chine : Afrique du Sud 30 %, l'Angola 19 %, le Nigéria 5 %, l'Egypte 5 % et la Libye 5 %.

Par rapport aux projets d'investissements annoncés par le gouvernement chinois dans sa coopération avec l'Afrique, la croissance des IDE chinois sur le continent s'inscrit dans la durée. La coopération sino-africaine au cours de ces prochaines années est caractérisée par un engagement économique important et des bénéfices mutuels. Entre 2010 et 2012, le gouvernement chinois s'est engagé lors de la 4^{ème} conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine à former dans divers domaines 20 000 professionnels qui seront envoyés sur le continent africain. Le mécanisme de ce Forum aura une influence considérable dans le renforcement des relations sino-africaine et dans la formation d'un nouvel ordre politique et économique.

La Chine est présente en Afrique pour exploiter les ressources naturelles, construire les infrastructures et investir dans plusieurs secteurs. Avant, les investissements chinois s'orientaient principalement vers des projets d'agriculture, d'infrastructures, de protection des eaux. Aujourd'hui, ils s'orientent de plus en plus vers l'exploitation des matières premières. Le financement de l'exploitation de ces matières premières explique la nature des importations chinoises en provenance de l'Afrique (voir le tableau 4 ci-dessous ainsi que le tableau 20 de l'annexe2).

Tableau 4 : Importations chinoises de produits en provenance d'Afrique de 2003 à 2012 en millions de dollars.

Produits	2003	2004	2005	2006	2007
Montant Total des importations	8364,76	15640,36	21113,09	28766,65	36229,16
Huiles de pétrole et autres huiles obtenues à partir de	4847,14	10061,69	14621,56	21010,12	25752,78

produits bitumineux					
Minerais et concentrés de fer ; notamment fer grillé (P)	287,16	751,32	741,11	839,16	1173,38
Cuivre et alliages de cuir raffinés, non forgés	17,74	119,18	210,55	94,85	125,83
Platine, non forgé ou semi-manufacturé (Po)	81,31	264,52	417,82	452,22	535,79
Coton, non cadré ni peigné	233,41	659,02	676,26	725,14	431,77
Bois bruts	501,52	435,05	497,22	665,58	882,49
Diamants travaillés ou non	270,87	447,69	511,25	704,27	773,60
Autres biens non classifiés	0	0	0	0	0

Produits	2008	2009	2010	2011	2012	Part en %
<i>Montant Total</i>	55883,19	43184,04	66896,44	93140,45	113087,0	
Huiles de pétrole et autres huiles obtenues à partir de produits bitumineux (M)	38880,26	27069,78	40370,97	47006,33	53800,43	58,7%
Minerais et concentré de fer ; notamment fer grillé (P)	2258,22	3337,00	4686,80	7283,30	7172,59	6%
Cuivre et alliages de cuir raffinés, non forgé	181,92	819,85	1986,07	2012,58	2410,37	1,6%
Platine, non forgé ou semi-manufacturé (Po)	911,46	1214,37	1555,07	1943,78	2182,84	1,9%
Coton non cadré ni peigné	315,51	337,99	458,39	812,91	1236,16	1,22%

Bois bruts	903,27	740,50	1097,59	940,05	1153,87	1,6%
Diamants travaillés ou non	811,25	541,92	787,23	1402,17	1593,34	1,6%
Autres biens non classifiés	0	901,77	3400,59	15926,45	28940,91	10,1%

Source : Source : Trade Law Centre

Lien : <http://www.tralac.org/2013/08/14/africa-china-trading-relationship/>

Tableau 5 : Exportations chinoises de produits à destination d’Afrique de 2003 à 2012 en millions de dollars.

Produits	2003	2004	2005	2006	2007
Montant total	10157,65	13757,74	18641,76	26647,98	37254,16
Matériaux de transport	46,72	110,80	69,99	420,04	651,49
Textiles et vêtements	643,28	684,31	841,58	1035,98	1371,93
Appareils électriques	188,92	240,88	493,19	558,13	2123,54
Chaussures	390,20	464,28	536,98	623,49	759,07
Produits en plastiques	133,73	207,40	323,17	430,98	623,24

Produits	2008	2009	2010	2011	2012	Part en %
Montant total	50847,88	47720,78	59967,76	73084,28	85378,44	
Matériaux de transport	625,91	1404,76	3786,80	3924,41	2657,58	3,2%
Textiles et vêtements	1890,42	1636,78	1936,90	2360,65	2393,29	3,4%
Appareils électriques	3424,48	2782,59	3015,72	2930,89	2334,90	4,2%
Chaussures	877,99	1036,46	1335,65	1689,76	1891,51	2,2%

Produits plastiques	en	778,34	848,58	1100,55	1475,91	1798,06	1,8%
--------------------------------	-----------	--------	--------	---------	---------	---------	------

Source : Source : Trade Law Centre

Lien : <http://www.tralac.org/2013/08/14/africa-china-trading-relationship/>

La Chine bénéficie aussi de son absence totale de conditions et d'exigence en matière de respect des droits de l'homme, des règles de transparence ou de bonne gouvernance, contrairement aux programmes d'investissements contrôlés par les pays occidentaux. La pratique de la corruption, habituelle au système politique chinois, rencontre également en Afrique un champ d'application nouveau. C'est en janvier 2006 que le gouvernement chinois a ratifié la convention des Nations Unies contre la corruption, rejetant toutefois les éléments contraignants qui prévoient le recours à la cour internationale de justice (CIJ) en cas de litige ou d'échec des procédures d'arbitrage.

En 2004, les investissements chinois en Afrique s'élevaient à 925 millions de dollars cumulés depuis 1979 ; et pour la seule année 2005, le montant était de 391 millions de dollars. Ces investissements concernent près de 1000 entreprises installées dans 49 pays. Si le gouvernement chinois veut encourager les entreprises chinoises à investir sur le continent africain, il s'agit pour la plupart des entreprises d'Etats, à plus de 50 % dans le domaine de la construction. La Chine possède dans ce domaine un avantage considérable de coût. Pour le développement des infrastructures, les entreprises occidentales et particulièrement françaises, dont les coûts sont de 40 à 50 % supérieurs aux offres chinoises, ne peuvent signer des contrats en Afrique. En dehors du secteur de la construction, les investissements chinois se dirigent aussi vers les secteurs qui intéressent particulièrement son économie tels l'énergie, les matières premières et les produits miniers et, de façon croissante, le secteur agricole. Cela explique la concentration des IDE chinois dans les pays riches en ressources naturelles (voir les tableaux 6 et 7 ci-dessous ainsi que les tableaux 18 et 19 de l'annexe1). Nous parlerons de façon plus détaillée dans la section 2 du chapitre 3 des secteurs dans lesquels investissent les entreprises chinoises en Afrique.

Tableau 6 : Les principales destinations des flux d'IDE chinois en Afrique entre 2004-2010 (en millions de dollars).

Rang	Pays	Montant	IDE chinois dans le total des IDE entrants du pays	Rang	Pays	Montant	IDE chinois dans le total des IDE entrants
	Afrique	11844,69	336377,7 3,5%				
1	Afrique du Sud	6232,22	28212,81 2,2%	11	Madagascar	165,49	4292,59 3,8%
2	Nigéria	1076,27	41086,98 2,6%	12	Angola	164,08	45786,08 0,3%
3	Algérie	797,94	13023,6 6,1%	13	Ghana	121,58	8266,85 1,4%
4	Zambie	619,92	6023,3 10,2%	14	Ile Maurice	105,22	1557,802 6,7%
5	R.D. Congo	598,32	8069,701 7,4%	15	Congo	96,6	12785,89 0,7%
6	Soudan	391,4	16255,79 2,4%	16	Guinée	89,77	1337,88 6,7%
7	Niger	352,17	2301,289 15,3%	17	Botswana	84,94	2294,272 3,7%
8	Egypte	252,94	51745,7 0,5%	18	Gabon	83,89	2943,971 2,8%
9	Ethiopie	185,12	2196,74 8,4%	19	Tanzanie	76,82	6399,781 1,2%
10	Kenya	166,38	1235,61 13,4%	20	Zimbabwe	62,49	542,9 11,5%

Tableau 7 : Les principales destinations des stocks d'IDE chinois en Afrique entre 2004-2010 (en millions de dollars).

Rang	Pays	Montant	IDE chinois dans le total des IDE entrants	Rang	Pays	Montant	IDE chinois dans le total des IDE entrants
	Afrique	39691,67	2659169 1,4%				
1	Afrique du Sud	10395,51	680170,7 1,5%	11	Ethiopie	1020,12	24151,25 4,2%
2	Nigéria	3868,36	286452,7 3,7%	12	Niger	947,52	4931,989 19,2

3	Zambie	3308,05	50426,4 6,5%	13	Ghana	904,6	32397,95 2,7%
4	Algérie	3044,3	87118,19 3,4%	14	Angola	741,15	88692,23 0,8%
5	Soudan	2807,54	104039,4 2,6%	15	Madagascar	740,61	14141,17 5,2%
6	Guinée	1945,99	7617,12 25,5%	16	Kenya	567,69	11638,7 4,8%
7	R.D. Congo	1345,3	13786,03 9,7%	17	Gabon	487,03	9556,776 5%
8	Ile Maurice	1308,53	9548,771 13,7%	18	Zimbabwe	477,77	10584,85 4,5%
9	Tanzanie	1110,66	42940,38 2,5%	19	Congo	473,74	42940,38 1,1%
10	Egypte	1039,25	341616,7 0,3%	20	Botswana	453,86	7014,226 6,4%

Source: Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien: <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf> et la Base de données en ligne de UNCTAD: <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>.

Au-delà des investissements directs, le gouvernement chinois apporte aussi des aides au développement à beaucoup de pays africains. Ces aides sont entre autres des crédits préférentiels, des annulations de dettes, des politiques douanières préférentielles ainsi que la formation des personnels. Par exemple en 2009, l'aide officielle chinoise et l'allègement de la dette africaine se sont élevés à 2,5 milliards de dollars. La même année, la Chine s'est engagée à accorder à l'Afrique 10 milliards de dollars de prêts concessionnels sur la période de 2010-2012, cela démontre l'importance croissante de l'aide au développement accordée par la Chine à ce continent.

Selon la convention du comité d'aide au développement (CAD) en 1972, l'Aide Publique au Développement (APD) est le financement du développement dans sa capacité officielle accordé sous forme de prêt (subventionné) à un pays en développement à faible revenu et à une institution multilatérale dont le but principal est de promouvoir le bien-être et le développement économique du pays bénéficiaire¹⁵. Les prêts doivent également contenir une partie consacrée à la subvention d'au moins 25 % de leur valeur. En effet, d'après les définitions du CAD, la plupart du soutien au financement public accordé par le gouvernement

¹⁵ Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) 2008a : « Is it ODA ? », Fact Sheet, November, Organisation for Economic Cooperation and Development, Paris, <http://www.oecd.org/dataoecd/21/21/34086975.pdf>

chinois ne respecterait pas la définition plus stricte de l'APD. La Chine considère son intervention commerciale comme une aide au développement du pays bénéficiaire, ce qui n'est pas le cas des bailleurs du Comité d'Aide au Développement. Le gouvernement chinois applique une politique de non-ingérence et préfère donc traiter des affaires dans le domaine de la construction d'infrastructures sociales et économiques qui manque énormément aux pays africains pour faciliter les échanges et le commerce dans toutes les activités économiques.

L'aide accordée aux pays africains par la Chine est plutôt effectuée comme un soutien financier afin d'aider ses propres entreprises à entrer sur le marché des affaires africain et d'encourager l'octroi des investissements par les sociétés commerciales d'Etat et privées chinoises, tout en facilitant les activités de développement dans les pays bénéficiaires. L'aide financière chinoise accordée aux pays africains, considérée comme l'aide étrangère, est majoritairement classée en trois catégories : les dons (aides à titre gracieux), les prêts sans intérêts et les prêts à taux préférentiels (taux fixe et faible intérêt). L'aide étrangère chinoise au développement était principalement octroyée sous forme de dons et de prêts à taux zéro jusqu'en 1995. C'est après la création de la *China Exim Bank* à la même année que les accords de prêts à taux préférentiels ont été introduits. En Avril 2011, le premier livre blanc sur l'aide étrangère chinoise publié par le conseil d'Etat chinois précise que 41 % de cette aide a été accordée sous forme de dons (voir le tableau 8 ci-dessous).

En Afrique, l'aide chinoise au développement finance essentiellement les projets suivants : les infrastructures (les bâtiments administratifs, les hôpitaux et les centres de santé, les stades, les routes, les réseaux de télécommunications et de centrales électriques) ; le domaine de l'agriculture par l'intermédiaire d'équipes techniques, les programmes de diffusion de compétences et de formation ; les bourses d'études accordées par le gouvernement chinois aux étudiants africains ; la logistique médicale chinoise sur le terrain, etc.

Tableau 8 : Distribution de l'aide chinoise effective par type (fin 2009).

Type d'aide	Valeur en milliards de Renminbi	Part du total (%)
Aide gratuite (Grants)	106,20	41,40
Prêts sans intérêt	76,54	29,90
Prêts à taux préférentiels	73,55	28,70
Total	256,29	100

Source : Bureau d'information chinois du conseil d'Etat, 2011 pris dans le livre du Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (CACID)¹⁶.

Au moment où de nombreux partenaires sont de plus en plus réticents à apporter de l'aide ou des IDE à certains pays africains pour des raisons d'instabilité économique et politique, la Chine, quant à elle continue à coopérer avec les pays africains sans tenir compte de leur politique intérieure. La Chine, par la voix de son président, qualifie sa relation de coopération avec l'Afrique de « gagnant-gagnant » et différente de tout caractère colonialiste. L'ingérence dans la politique intérieure des pays partenaires est d'ailleurs au centre de la divergence entre l'approche chinoise et l'approche occidentale des IDE. Cet écart dans l'appréhension des IDE est à l'origine de nombreux débats tant sur le plan politique qu'économique. Nous essaierons de comprendre pourquoi la Chine s'intéresse de plus en plus au continent africain malgré ses problèmes de gouvernance dans le chapitre 3 de ce travail de recherche, c'est-à-dire les raisons d'internationalisation des entreprises chinoises en Afrique.

¹⁶ ENDA CACID, « La Chine et l'Afrique : les faits et les chiffres : évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement », Dakar, Sénégal, Novembre 2012, 93 pages.

Conclusion

Depuis une vingtaine d'années, la croissance économique chinoise tourne en moyenne aux alentours de 9.5 %. Un rythme qui devrait continuer si les perturbations (le système bancaire périmé, l'insuffisance du système de sécurité sociale, le déséquilibre important qui existe entre le taux de consommation et le taux d'épargne des ménages...etc.) n'arrivent pas à terme à arrêter le phénomène. Le dynamisme de la croissance économique a contribué à l'amélioration du revenu des ménages, à la réduction de la pauvreté mais n'a pas épargné les plus délaissés. L'intégration de la Chine dans l'économie mondiale a beaucoup progressé, et nous constatons maintenant l'invasion de textiles chinois sur les marchés mondiaux et les mesures de restrictions quantitatives prises par les occidentaux pour baisser ce phénomène. C'est à partir de 1978, grâce aux réformes engagées par Deng Xiaoping que les prix du marché et l'investissement privé ont joué un rôle important dans la production et les échanges chinois. Par ailleurs, il reste des défis de taille : relever le niveau de vie de certaines provinces, maintenir un environnement macroéconomique stable et diminuer la pollution.

Le secteur privé qui est considéré comme un moteur de la croissance peut encore être renforcé. Il est d'ailleurs à l'origine de plus de la moitié du PIB chinois et d'une très grande part de l'exportation. Ces entreprises privées chinoises génèrent l'essentiel des nouveaux emplois et améliorent la productivité et la rentabilité de l'économie dans son ensemble. Mais comme le montre l'analyse Naughton (2007), les caractéristiques distinctives des IDE entrants en Chine pourraient ne pas être un bon guide pour le futur. La structure de ces IDE est susceptible d'évoluer en raison de l'ouverture des services aux investisseurs étrangers à laquelle le pays s'est engagé lors de son adhésion à l'OMC¹⁷. Cette évolution pourrait améliorer l'intégration de la Chine dans la segmentation des processus de production et ainsi renforcer l'attractivité de la Chine vis à vis des investisseurs.

Aujourd'hui en Chine, les IDE sont sous-représentés dans les secteurs de la distribution et de la vente de détail, du transport et de la télécommunication ainsi que la finance. Les activités de commerce de gros qui étaient inaccessibles pour les entreprises étrangères ont été ouvertes sur la période 2003-2005. Les secteurs de transport et télécommunication acceptent progressivement l'entrée des investisseurs étrangers minoritaires entre 2005 et 2008. Les secteurs financiers sont en train de se libérer et l'année 2007 a vu l'ouverture du marché bancaire à la participation étrangère. Ces changements devraient

¹⁷ La majorité du stock d'IDE en Chine a été reçu dans le secteur manufacturier soit 63 %. En comparaison, le stock d'IDE mondial est investi à hauteur de 60% dans les services.

motiver une expansion et un ajustement structurel important des IDE en Chine. Ils devraient être accompagnés par une nouvelle vague d'internationalisation et de restructuration.

Avec une politique d'ouverture des IDE d'origine proche culturellement, la Chine a pu apprendre plus facilement à travailler avec des entrepreneurs étrangers. Grâce à l'IDE elle s'est intégrée dans la division internationale du processus productif (DIPP) qui lui a permis d'attirer efficacement les investisseurs étrangers en misant sur son avantage comparatif. Il a permis d'avoir en Chine une collaboration étroite entre les groupes d'entreprises privées nationales et les entreprises étrangères afin de maximiser ses effets sur l'économie nationale. Grâce à l'IDE, des transferts de technologie se sont opérés en particulier en ce qui concerne les hautes technologies contenues dans les biens d'investissement utilisés pour moderniser l'appareil productif, mais aussi pour celles qui sont importées puis réexportées après la phase d'assemblage. Dans l'aménagement du territoire chinois, les IDE se sont concentrés de manière très intense sur la zone côtière du pays, et cela a créé une géographie économique très contrastée, porteuse de dysfonctionnements. Quant au rôle social des IDE, il est essentiellement indirect : les entreprises étrangères plus productives créent relativement peu d'emplois et privilégient une minorité de la population. Pourtant, leur impact sur la société peut être très important si elles véhiculent un certain nombre de valeurs nobles et positives. Faces aux problématiques de pollution et de recyclage, les entreprises étrangères spécialisées dans le traitement des déchets ont un rôle important à jouer dans le cadre du transfert technologique. Ce transfert peut prendre la forme de BOT (*Build Operate Transfer*), de gestion déléguée d'infrastructures publiques, de tests sur des nouvelles pratiques, etc.

Quant à l'impact des IDE sur la croissance, il reste à la fois difficile à évaluer et très variable selon les pays. Les effets positifs attendus de l'IDE sur les économies des pays d'accueil dépendent généralement des stratégies de développement adoptées par le pays d'accueil. Certains économistes insistent sur le fait que les effets positifs de l'IDE coïncident avec la libéralisation des échanges et la stabilisation macroéconomique. De manière générale, il est possible de dégager les effets directs et indirects des IDE. Les effets positifs directs attribués à l'IDE concernent la croissance de l'emploi, la croissance de l'offre intérieure, les transferts de technologie, l'amélioration du solde de la balance des paiements, etc. Les effets indirects sont plus difficiles à identifier du fait d'effets d'entraînement induits que l'outil statistique n'est pas toujours capable de mesurer. Ainsi, l'IDE pourrait augmenter l'efficacité de l'économie en renforçant le degré de concurrence du secteur industriel local. L'investissement en capital humain dans les filiales peut bénéficier à moyen et long terme aux entreprises sous contrôle local. Il en va de même pour les capacités d'assimilation des

nouvelles technologies ou encore des techniques de gestion et d'organisation. Enfin, beaucoup d'études empiriques montrent de manière générale une convergence plus rapide entre les taux de croissance de la productivité des filiales et ceux des firmes locales au fur et à mesure que la présence étrangère augmente dans le pays d'accueil.

D'autre part, les investissements directs chinois à l'étranger sont aujourd'hui un phénomène rapide et croissant. Ils ont généralement deux profils opposés : les IDE sortants à destination des économies développées qui sont à la recherche de marchés et les IDE sortants à destination des économies en développement qui privilégient largement la recherche de matière première. Le volume des IDE chinois a été multiplié par cinq au cours de ces cinq dernières années pour atteindre 424 milliards de dollars en 2011. Cette évolution provoque de nombreuses inquiétudes, notamment de la part des économies occidentales à partir du moment où la Chine n'est plus considérée comme un pays qui se contente d'investir massivement dans les bons du trésor américains mais comme une puissance économique cherchant à prendre un contrôle actif d'entreprises étrangères dans des secteurs stratégiques.

Les entreprises chargées de réaliser ces investissements à l'étranger sont entre autres : des entreprises d'Etat, des entreprises collectives, des sociétés de capitaux (sociétés à responsabilité limitée et sociétés anonymes), des entreprises privées ainsi que des entreprises à capitaux étrangers. Néanmoins, le développement des IDE chinois à un niveau de premier plan mondial, capable de rivaliser avec celui des pays occidentaux, relèvera d'un processus de plus long terme.

En premier lieu, l'absence de marchés financiers développés en Chine et le développement d'un centre *offshore* du *renminbi* (la monnaie réelle chinoise) à Hong Kong vont renforcer l'attrait de Hong Kong comme destination principale des flux d'IDE. Malgré les progrès récemment réalisés dans le processus d'internationalisation du *renminbi*, tant que cette devise ne sera pas convertible, les transactions liées à des IDE seront limitées. En même temps, l'évolution progressive des investissements chinois à l'étranger dans le secteur des services va continuer à orienter une grande partie des flux d'IDE chinois vers Hong Kong.

En second lieu, les IDE chinois dans les pays d'Afrique riches en ressources naturelles restent limités par rapport à ceux des pays occidentaux, qui représentent 72 % des IDE en Afrique, et leur développement n'est pas aussi rapide que celui des IDE chinois dans leur ensemble. En même temps, l'augmentation constante du nombre d'opérations chinoises de fusions et acquisitions dans les pays occidentaux montre l'intérêt croissant du pays pour l'acquisition de technologies plus perfectionnées en matière de recherche et développement. Ces opérations de fusions et acquisition montrent également l'intérêt de la Chine pour la

reconnaissance de ses marques au fur et à mesure qu'elle monte en gamme dans les chaînes de valeur et se développe dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Enfin, dans ses efforts pour rentrer sur les marchés occidentaux, la Chine rencontre des obstacles de taille freinant l'obtention de marques et de technologies dans un certain nombre de ses marchés clés, comme les Etats-Unis et l'Europe. Au cours de ces cinq dernières années, seul un tiers des projets d'investissement des entreprises chinoises à l'étranger a été un succès. La Chine est très souvent confrontée à la difficulté d'apprentissage des procédures juridiques et de la culture d'entreprise des pays occidentaux. Par ailleurs, elle se heurte aux mesures protectionnistes dans certains secteurs, comme les télécommunications et les matières premières, qui s'inscrivent dans un contexte de retour au nationalisme économique depuis la crise financière de 2009. A titre d'exemple, en 2009, le gouvernement américain a bloqué la tentative de la société *China Northwest Nonferrous International Investment Compagny* de prendre une participation de 51 % dans la compagnie minière *Firstgold Corp*. La même année, la société chinoise *Chinalco* a voulu augmenter sa participation dans la société *Rio Tinto* de 9,3 % à 18,5 %, mais sa demande a été refusée par les autorités australiennes. Tout récemment, en mai 2011, les autorités américaines ont demandé à l'entreprise chinoise *Huawei*, après plusieurs tentatives infructueuses, de renoncer au rachat de la société de technologie informatique *3Leaf Systems*. Les stratégies de pénétration de la Chine dans ces secteurs prendront pour l'instant plus de temps, car elle doit apprendre non seulement comment mettre en place ses investissements étrangers mais également comment les conserver.

Quant à l'IDE chinois en Afrique, le montant exact et les destinations sont souvent difficiles à déterminer surtout lorsqu'ils sont à destination des pays africains dont les appareils statistiques sont encore moins développés que ceux des chinois. Toutefois, les estimations disponibles permettent de constater qu'en dépit d'une forte croissance depuis 2003, le stock d'IDE sortant chinois reste encore relativement modeste par rapport à l'importance de l'économie et de la population chinoise (16^e rang mondial en 2009 selon la CNUCED qui inclut les destinations paradisiaques). Le stock d'investissement chinois en Afrique, lui, ne représente que 0,04 % du stock mondial d'IDE. La faiblesse de ce chiffre ne doit pas nous inciter à faire une conclusion rapide, mais par contre elle doit nous pousser à se poser la question suivante : jusqu'où la Chine est-elle prête à investir en Afrique et jusqu'à quand ?

Dans ces investissements chinois en Afrique, malgré une forte implication des entreprises à capitaux privés, le rôle des entreprises à capitaux publics reste déterminant car plus de 80 % des IDE sortants chinois sont effectués par des entreprises publiques et leurs

filiales. Certaines de ces entreprises ont pour rôle d'approvisionner l'économie chinoise en matières premières tandis que d'autres se mettent à écouler la production nationale sur les marchés extérieurs. C'est n'est pas étonnant de voir les secteurs dans lesquels investissent ces entreprises et donc que le continent africain soit pour elles une destination privilégiée.

Il ne faut surtout pas nier l'existence d'une stratégie gouvernementale chinoise derrière ces entreprises et penser qu'elles ont juste la volonté d'assujettissement progressif de la planète. Pour autant les choix effectués par les entreprises chinoises de la destination de leurs investissements en Afrique ont pratiquement le même comportement que celui de leurs concurrents à travers le monde. Ce qui signifie de manière générale que la Chine reproduit en Afrique le comportement des autres investisseurs. Ce pays se calque sur les autres investisseurs, ce qui peut être sans doute un vrai problème pour les pays africains.

Chapitre2 : LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA CHINE

C'est à partir des années 1980 que la Chine a fait son retour sur le continent africain après près d'une décennie de retrait. Pour la Chine, première puissance émergente au monde sans passé colonial en Afrique, il s'agit de consolider les retrouvailles autour de principes fondateurs qui tirent leur légitimité de l'histoire commune partagée. Comme le rappelle l'ancien président chinois Hu Jintao : « *l'amitié sino-africaine plonge ses racines dans la profondeur des âges et ne cesse de s'approfondir au fil des ans* »¹⁸. Cette légitimité historique représente le moyen idéal pour asseoir la légitimité idéologique. Cette dernière est le fruit de la présence incontournable de la Chine à côté de l'Afrique, comme porte drapeau du non-alignement, au moment des luttes d'influence de la guerre froide. Ce combat mené ensemble par la Chine et l'Afrique les place sur un pied d'égalité et justifie un respect mutuel dont l'expression achevée réside dans la non-ingérence et la neutralité, troisième principe fondateur de la diplomatie chinoise en Afrique.

Après ce retour sur le continent, la Chine veut désormais étendre sa politique africaine dans plusieurs domaines. Elle s'est donnée les moyens d'atteindre ses objectifs en établissant, avant tout, des structures politiques sino-africaines, instances d'expression et de rationalisation de son offensive. Une fois passé cette étape, elle peut valablement mettre en place sa diplomatie économique et commerciale centrée sur les ressources naturelles, l'un des objectifs majeurs de son retour en Afrique. Enfin pour compléter le dispositif, la présence économique renforce la voie aux autres formes de coopération, afin de rendre encore plus forte l'empreinte chinoise sur le continent.

Malgré l'impression de nouveauté qui semble caractériser l'envol de la diplomatie chinoise en Afrique, il ne faut pas oublier qu'elle s'inscrit dans la continuité de la politique africaine de la Chine, qui s'est renforcée à partir de la succession de plusieurs événements survenus dans la seconde moitié du XXe siècle. La proclamation de l'indépendance, la création de la RPC en 1949 ainsi que la montée des revendications nationalistes en faveur de la décolonisation ont provoqué une relation forte entre le continent africain et la Chine. Cette dernière a constitué un capital précieux grâce à une bonne politique d'exportation que Pékin n'a pas tardé à fructifier dans ses nouvelles relations avec l'Afrique. Cette recherche de liberté enracinée dans l'histoire est encadrée par un troisième principe, incarné par le culte de la non-ingérence dans les affaires intérieures. C'est ce qui nous ramène à parler d'abord de l'histoire

¹⁸ Discours du Président chinois Hu Jintao à la cérémonie d'ouverture du Forum de Coopération sino-africaine, 4 nombre 2006.

de la rencontre entre la Chine et l'Afrique dans la première section de ce chapitre; ensuite nous parlerons de la montée en puissance de la Chine sur le continent dans la deuxième section avant de montrer comment la Chine est en train d'enterrer la relation entre la France et l'Afrique dans la section suivante. Enfin nous évoquerons dans la dernière section, la mise en place des structures politiques, économiques et commerciales chinoises en Afrique.

Section1 : L'histoire de la rencontre entre la Chine et l'Afrique de 1421 à nos jours.

C'est en 1421, au large de l'actuel Kenya, que pour la première fois les habitants de l'île de Lamu ont vu au premier levé du soleil le navire de l'amiral Zheng He se diriger vers les côtes. Ils étaient étonnés et silencieux car ils avaient jamais vu un navire aussi grand comme celui de l'amiral Zheng He. A cinquante ans, le commandant chinois, Zheng He, veut encore faire découvrir à l'empereur Yongle¹⁹ quelques merveilles de ce nouveau continent. Au cours de ses cinq voyages précédents en Asie et en Afrique²⁰, Zheng He n'a jamais déçu son empereur et grâce à ses succès des moyens illimités ont été mis à sa disposition : 20 000 à 30 000 hommes et trois cents vaisseaux parmi lesquels existaient les fameux bateaux trésors qui sont la source de bien de légendes (Serge M, Beuret M, 2008).

Le 2 février 1421, pour le nouvel an chinois, l'empereur aurait reçu lors du sommet à Pékin vingt-huit chefs et dignitaires venus de plusieurs endroits d'Asie, d'Afrique, d'Arabie et de l'océan Indien. Cette rencontre représentait la conférence la plus internationale jamais organisée et aurait témoigné le rayonnement de la Chine des Ming, un empire alors ouvert sur le monde. L'amiral Zheng He avait également pour mission de ramener en Chine certains hôtes de l'empereur. Cet épisode est peut être à l'origine de la nouvelle histoire que la Chine est en train d'écrire en ce début de XXI^e siècle : Zheng He est considéré comme un véritable Christophe Colomb chinois.

L'amiral Zheng He a passé près de vingt ans sur les eaux, a exploré la mer de Chine, les contours de Java, Sumatra et les Moluques. D'une expédition à une autre, toujours plus loin, sans avoir peur de danger, il a fait l'Inde, Calcutta et Ceylan, où une pierre écrite en

¹⁹ Le troisième empereur de la dynastie Ming et l'un des plus célèbres empereurs chinois. Fils d'un des meneurs de la révolte des Turbans rouges, il renverse son neveu Jianwen et règne de 1402 jusqu'en 1424. Il mène une politique centralisatrice et expansionniste et transfère la capitale de Nankin à Pékin afin de surveiller plus facilement l'activité des Mongols. Il est l'initiateur de la construction de la Cité interdite de Pékin.

²⁰ Les cinq premiers voyages sont datés avec précision grâce à des stèles retrouvés en Chine : 1405-1407 ; 1407-1409 ; 1409-1411 ; 1413-1415 ; 1417-1919, dans Serge Michel et Michel Beuret (2008) : *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset, pp.300.

tamoul, en persan et en chinois atteste de son passage en 1409. Ensuite, plus loin encore vers le Grand Ouest, vers le golfe d'Aden, le détroit d'Ormuz, la mer Rouge, les côtes somaliennes et la Mecque. Grâce à lui, l'empereur a allongé le monde connu tout en ouvrant des routes commerciales et en dépêchant des missions. Zheng He était quelqu'un en qui l'empereur Yongle avait confiance. Par son courage et son intelligence au combat, il se distingue des autres soldats castrés dont l'empereur veut faire une force politique. Et grâce à ces deux qualités, l'empereur lui donna son nouveau nom de chef : Zheng He. En 1405, à trente-quatre ans, l'empereur lui confie sa première expédition.

Si l'explorateur Zheng He reste le plus connu de tous les explorateurs chinois, il n'est pas le premier, rappelle un ouvrage distribué au sommet de Pékin en novembre 2006 « *La Chine et l'Afrique, 1956-2006* » (Yuan, Wu, 2006). Une histoire dont les sources ne sont pas très fiables et qui sert probablement la politique de Pékin en Afrique pour dire qu'ils sont de très vieux amis. L'auteur dit que dès le premier siècle avant Jésus-Christ, la Route de la soie avait permis à l'ambassadeur Zhang Qian d'atteindre la rive sud de la Méditerranée. Il aurait fait porter des habits de soie à Cléopâtre. Quelques siècles plus tard, la Chine des Tang (618-907) aurait eu des contacts directs et de haut niveau avec les conquérants arabes. Certains explorateurs chinois auraient même traversé le Sahara. Sinon, la première mention de l'Afrique noire dans les livres chinois remonte à Jing Xing Ji rédigé par Du Huan²¹, au VII^e siècle. Des œuvres d'art Tang représentent alors l'homme noir comme courageux, habile, intelligent et redresseur de torts. Les Tang vendaient leurs porcelaines en Afrique du Nord et sur la côte-est du continent. Des pièces de monnaies chinoises ont même été retrouvées au Kenya et à Zanzibar. Au IX^e siècle, un autre explorateur chinois du nom de Duan Chengshi décrit la ville de Berbera, sur la côte somalienne (Serge M, Beuret M, 2008).

Mais c'est entre 960 et 1276, à l'époque des Song, que la marine et le commerce entre la Chine et l'Afrique ont été développés. Durant cette période, les produits chinois rentraient sur le continent africain, plus particulièrement en Ethiopie, en Tanzanie et même au Zimbabwe actuel. Cette action de recherche maritime continuera même sous l'ère des conquérants mongols et la dynastie Yuan (1279-1368).

L'amiral, Zheng He, aurait même ramené en Chine au cours de l'un de ses voyages le roi Walai de l'actuel Kenya, qui serait mort et enterré au port de Fuzhou en Chine, mais dont

²¹ Du Huan est parti en 752 (10^e année du règne Tianbao des Tang) dans les troupes du général Gao Xianzhi engagé dans une campagne de conquête de l'ouest. Il fut fait prisonnier par des troupes de Dashi ou empire arabe, où il demeura 10 ans. De son retour en Chine, il parla de sa vie à l'étranger dans son livre Jing Hing Ji.

la tombe n'a pas été trouvée. Il a également emmenés des animaux comme les autruches, les fauves, les rhinocéros et même les girafes qui ont laissé beaucoup de traces en Chine.

Les voyages de l'amiral Zheng He ont sans doute marqué son époque. Il a même été divinisé par les peuples du sud de la Chine et d'Asie du sud-est. Il meurt après son septième voyage, qui l'a conduit en Arabie, et sa disparition met fin aux expéditions chinoises. La Chine impériale arrête alors brusquement toute expédition extérieure. La flotte est complètement détruite et tout l'effort de l'amiral Zheng He sombre dans un oubli de cinq siècles dont il est difficile de le sortir faute de documents. Tous ses papiers et les plans de ses bateaux ont été brûlés, sauf quelques pierres gravées et trois livres publiés par ses compagnons de voyage²².

Cet oubli destructeur de l'amiral a quelques explications, tout d'abord parce que pendant qu'il faisait son tour du monde, une nouvelle idéologie reprend du service à la cour : le confucianisme. Les fonctionnaires de l'empire gagnent petit à petit le pouvoir dans le royaume. A l'innovation et au commerce, ils opposent la prédominance de l'autorité et de l'agriculture. Ils sont enfin convaincus que le monde barbare n'apporte rien à la grande civilisation chinoise et ne cachent pas leur opposition pour ces expéditions trop coûteuses. Lorsque l'empereur Yongle décède en 1424, quelques temps après le retour d'Afrique de l'amiral Zheng He, son successeur Xuande envoie une dernière expédition, mais en 1435 il meurt prématurément. Son fils, Zhengtong, était très jeune et n'avait que huit ans lorsqu'il accède au trône, les affaires de l'Etat sont alors dirigées par les bureaucrates confucéens. Pendant trente ans, la Chine a ouvert ses portes comme jamais auparavant. Elle les refermera pour cinq siècles.

Cependant, ce n'est pas cette version que retient l'ouvrage officiel²³ distribué au sommet de Pékin pour expliquer la disparition des liens entre la Chine et l'Afrique. Selon cet ouvrage, l'Europe serait la responsable. La conquête et la division colonialiste du continent africain au XVe siècle ont été les causes de la fin des relations amicales entre la Chine et l'Afrique. La Chine est un pays qui a aussi connu la domination occidentale. Deux peuples ayant connu une adversité commune, un destin commun, cela permet d'avoir des relations : « *Au milieu du XIX^e siècle, l'agression des puissances occidentales fit de la Chine un pays*

²² Son secrétaire, un soldat et son interprète ont chacun publié un ouvrage : *Le Pays de l'océan occidental (1434)*, *Les Merveilles vues du radeau stellaire (1436)* et *Les Merveilles des rivages de l'océan (1451)*, dans (Serge M, et Michel B, 2008).

²³ Cet ouvrage est intitulé : *La Chine et l'Afrique*, op. cit, p. 24.

semi coloniale. A partir des années 1880, des milliers de chinois furent envoyés de force en Afrique pour y construire des chemins de fer, exploiter des mines et cultiver la terre. Sur les chantiers de chemin de fer de Dakar et du Congo et dans les mines d'or en Afrique du Sud, des groupes importants de travailleurs chinois ont versé de la sueur et du sang. Ainsi, la même expérience malheureuse a-t-elle étroitement uni le peuple chinois à ceux de l'Afrique. »

Voilà l'explication de cet ouvrage officiel distribué au sommet de Pékin. Ces retrouvailles deviennent une joie à l'ère des indépendances. Dès 1949, la République Populaire de la Chine aide les pays africains à être indépendants. Officiellement parce qu'elle est l'amie des pays opprimés, mais aussi parce qu'elle veut son siège à l'ONU, occupé par Taiwan et qu'il lui faut les voix du plus grand nombre d'Etats, surtout des Etats nouvellement indépendants. C'est en 1971 que la Chine atteindra son but et devra se montrer reconnaissante envers les pays africains. Entre 1956 et 2005, elle développe en Afrique près de 900 projets complets : construction d'usines, d'ouvrages hydrauliques et énergétiques, des fermes, des travaux de transport et de télécommunication, des projets culturels, éducatifs, sanitaires, ainsi que d'autres installations d'infrastructure économique et sociale. La grande partie de ces projets a été réalisée au cours de la dernière décennie. Car la Chine communiste a connu des hauts et des bas en Afrique, au moment où elle était en compétition idéologique avec Moscou. Jusqu'à la fin des années 1950, c'est l'URSS qui portait le drapeau rouge sur le continent africain, tandis que les relations entre la Chine et l'Union Soviétique étaient tendues. A la conférence de Bandung en 1955, la Chine presse la possibilité de se profiler comme une locomotive du tiers-monde, sentiment renforcé dans les années 1960, après la rupture avec Moscou. C'est en 1963 et 1964 que Zhou Enlai²⁴, premier représentant de la Chine à l'étranger, effectuera ses célèbres tournées africaines. Mais l'aide qu'apportera la Chine aux pays africains était limitée à un peu d'argent, des formations ponctuelles et quelques gros projets de construction (stades, ponts, palais présidentiels ainsi que des routes) au nom de l'amitié entre les deux zones.

A la fin des années 1960, la lutte contre l'URSS s'accroît et la Chine augmente ses dépenses en Afrique. En 1976, Elle termine le symbole de sa bonne volonté et de ses exploits : avec le Tazara. Ce projet de chemin de fer désenclave la Zambie et donne un débouché vers Dar-es-Salam en Tanzanie : 1860 kilomètre de rail, 18 tunnels et 47 ponts. Il a

²⁴ Zhou Enlai est le premier Premier ministre de la République Populaire de Chine de 1949 jusqu'à sa mort le 8 janvier 1976 sous les ordres de Mao Zedong. Il a joué un rôle dans la consolidation du contrôle du pouvoir du Parti communiste chinois, a mis en place une politique étrangère et a développé l'économie de la Chine.

fallu une main d'œuvre de 50 000 chinois, parmi laquelle 60 personnes ont perdu la vie sur le chantier. En 1976, la mort de Mao Zedong met fin au mouvement de la révolution culturelle et annonce un désenchantement des alliances avec certains pays africains. Donc un nouveau trou d'air, d'où la baisse d'intérêt de la Chine pour l'Afrique.

C'est dans les années 1980 avec l'effet des réformes économiques appliquées par Deng Xiaoping que la relation reprend entre la Chine et l'Afrique. Le continent africain est alors vu comme un marché et un accès aux ressources en énergie et en matières premières indispensables pour le développement et la croissance économique. Ce moment est qualifié par l'histoire chinoise de réajustement et de sain développement dans les relations économiques et commerciales avec l'Afrique.

Deux dates clés déterminent cette période et expliquent pourquoi les chinois se sont rapidement déployés sur le continent africain. La Première date, selon le chercheur français Roland Marchal (2008), est une conséquence de la répression de Tiananmen²⁵ (4 juin 1989). Après avoir été condamné sur la scène internationale, le gouvernement chinois va essayer de sortir de l'isolement en mobilisant des ressources diplomatiques latentes. L'Afrique, qui représente plus du quart des votes à l'Assemblée générale des Nations unies, est un bon allié pour la Chine. Ensuite les dirigeants africains sont demandeurs, car ils veulent eux-mêmes se protéger contre des mouvements démocratiques qui émergent sur le continent. Ils ont réagi à la condamnation occidentale de Tienanmen « *de telle sorte que les autorités chinoises comprennent l'intérêt à les courtiser à nouveau* », ajoute Roland Marchal.

La Deuxième date de déploiement des chinois vers l'Afrique survient en 1995. A cette époque, le président Jiang Zemin, qui a tout son pouvoir porté sur une forte croissance économique, demande aux grandes entreprises chinoises de sortir des frontières pour devenir des acteurs mondiaux. Pour certains chefs d'entreprise, l'Afrique est une bonne occasion pour les firmes chinoises avant d'aller se confronter à la concurrence globale en Europe ou en Amérique. Dès la fin des années 1990, chaque projet d'infrastructure en Afrique est pleinement soutenu par le gouvernement. Accompagné par un appui financier de *l'Exim Bank of China*, ce mélange donne aux entreprises l'assurance de remporter les appels d'offres qui coïncident parfois avec des projets d'aide au développement.

²⁵ Les manifestations de Tienanmen ont eu lieu entre le 15 avril et le 4 juin 1989 à Pékin. Elles prirent la forme d'un mouvement d'étudiants, d'intellectuels et d'ouvriers chinois, qui dénonçait la corruption et demandait des réformes politiques et démocratiques.

En revanche, dans l'histoire officielle distribuée lors du sommet de Pékin, l'aide des occidentaux est complètement critiquée. Cette critique s'appuie surtout sur les conditions d'aides financières imposées aux pays africains dans les années 1990 par les Etats Unis et la Grande Bretagne. Le fait d'obliger ces pays à faire des progrès en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme est qualifié en Chine et en Afrique comme une politique d'ingérence. Le livre distribué au sommet présente en effet la démocratie comme un vrai fléau, la cause de l'exaspération de toutes les tensions dans les pays africains. Il conclut à la fin qu'« *après 1995, les vagues de démocratisation sur le continent africain ont tendu à s'apaiser* ».

Ecrire l'histoire entre le pays colonisateur et le pays colonisé est depuis toujours un enjeu politique. Ce sont les pays colonisateurs qui ont écrit l'histoire des peuples qu'ils ont colonisés. Mais jusqu'à nos jours il n'existe aucune véritable histoire des relations entre la Chine et l'Afrique. Aujourd'hui la Chine s'est lancée dans ce travail minutieux et finance des recherches archéologiques pour trouver ses navires au large du Kenya. L'enjeu de ce travail est de montrer qu'elle a découvert l'Afrique avant les Occidentaux, que ses intentions ont toujours été bonnes et qu'elle a toute légalité pour intervenir sur le continent africain. La Chine est devenue un pays ouvert au monde. Le message lancé « sortez » du président Jiang Zemin a été entendu par des milliers de chinois qui sont déjà dans presque tous les pays africains. Aujourd'hui, la Chine organise des sommets de grande ampleur, elle écoule ses produits dans le monde en général et sur le continent africain en particulier. A l'image de l'empereur Yongle qui a envoyé la lumière des Ming en Afrique, la Chine de Xi Jinping propose aujourd'hui au continent africain une alternative pour le sortir de ses obscurités profondes.

Section2 : La montée en puissance de la Chine sur le continent africain

La Chine devient importateur net de pétrole à partir de 1993. L'augmentation de la production nationale rencontre un double obstacle : les savoir-faire technologiques sont insuffisants pour exploiter les principales réserves du pays situées dans une zone aux contraintes géologiques fortes ; le montant des investissements nécessaires à l'acheminement vers l'est du pays des hydrocarbures entrave une mise en valeur rapide. De plus, les raffineries chinoises ne peuvent transformer que peu de pétrole à teneur élevée en soufre et l'importance des réserves ne représente pas une alternative durable. Cela oblige le gouvernement chinois à revoir les estimations initiales de ses réserves à la baisse. A ces contraintes géologiques et économiques vient s'ajouter une dimension politique, c'est-à-dire la crainte d'une dépendance

en approvisionnement pétrolier. La Chine est déjà marquée par les conséquences énergétiques de sa rupture avec l'URSS dans les années 1960. Elle est aussi convaincue que le gouvernement américain pourrait également mettre en pratique une politique d'endiguement énergétique²⁶. La croissance chinoise pourrait donc être remise en cause, ce qui oblige Pékin à diversifier ses sources d'approvisionnements, sans avoir recours au marché international, mais en obtenant un contrôle durable de l'exploitation et de la production.

La politique de sécurisation d'accès au pétrole, élargie par la suite à des matières premières jugées importantes à la croissance chinoise²⁷, conduit le gouvernement chinois à restructurer trois compagnies pétrolières de 1994 à 1996 : la *Chinese National Petroleum Corporation* (CNPC), la *Sinopec* et *CNOOC*, ainsi qu'une institution financière (*Exim bank*) afin de faciliter leur développement international. Ces sociétés d'exploitations pétrolières deviennent les principaux instruments de cette volonté d'acquérir les droits d'exploration et d'exploitation de champs pétroliers, tandis que l'*Exim bank* (*Export-Import Bank*) vient soutenir la dimension financière de ces opérations.

En 1995, à cause de l'influence des Etats-Unis dans la région du Moyen-Orient jugée prépondérante, il est décidé de réduire la part des importations pétrolières provenant de cette zone qui sont passées de 56% à 40 % des importations pétrolières chinoises. Cette politique de diversification considérée par Pékin comme une déconcentration des risques, conduit progressivement à privilégier trois zones principales : l'Asie centrale, la Sibérie et l'Afrique. Le continent africain devient alors la troisième zone d'internationalisation des compagnies pétrolières chinoises, précisément le Soudan, l'Angola voire le Nigeria. La qualité du pétrole de ces pays à faible teneur en sulfure les rend adaptés aux raffineries chinoises. Par ailleurs, les compagnies pétrolières chinoises tardivement internationalisées commencent initialement à se développer dans les pays où les géants occidentaux ne sont pas en situation prédominante et dans les pays en conflit comme l'Angola, le Soudan, ou encore les pays où il y avait des critiques internationales comme le Nigeria dans les années 1990.

Dans chacun de ces cas, le soutien en équipements militaires et en appuis diplomatiques à ces pays critiqués par l'occident devient un avantage comparatif essentiel

²⁶ La politique d'endiguement énergétique (*energy containment*) est la stratégie de politique étrangère adoptée par les Etats-Unis après-guerre. L'endiguement visait à stopper l'extension de la zone d'influence soviétique au-delà de ses limites atteintes en 1947 et à des Etats susceptibles d'adopter le communisme.

²⁷ Notamment les minerais nécessaires à la croissance des infrastructures et industries chinoises, tels le cuivre, le fer, la bauxite.

pour les compagnies pétrolières chinoises. La présence de la Chine au Soudan montre ainsi la possibilité de développer une relation spéciale avec un pays marginalisé, tout en soulignant des modalités récurrentes dans l'implantation chinoise. En 1997, la *Chinese National Petroleum Corporation* (CNPC) obtient au sein d'une compagnie Malaisienne, qui était initialement canadienne, les droits d'exploration et d'exportation de deux champs pétroliers. Khartoum développe ainsi une relation durable avec un gouvernement pouvant l'approvisionner en armes, notamment par l'intermédiaire des sociétés chinoises *Norinco* et *Polytech*, alors que le pays doit faire face à un rapprochement entre le nouveau gouvernement éthiopien et la rébellion sudiste de la *Sudanese People Liberation Army* (SPLA). Recourant à un mécanisme réédité ultérieurement, la compagnie chinoise importe 2000 ouvriers chinois au Soudan pour construire l'oléoduc reliant la zone d'exploitation au port soudanais sur la mer rouge. Ces 2000 travailleurs constituent une main d'œuvre moins chère, profitables tant pour la CNPC que pour des responsables soudanais.

Ces investissements chinois en Afrique ont un autre avantage pour les dirigeants africains : l'absence de rentabilité à court terme (cas du pétrole soudanais à la fin des années 1990) n'est pas une entrave à un investissement. L'objectif politique est de réduire la dépendance énergétique et donc mettre au second rang l'importance de la rentabilité à court terme. Le troisième avantage récurrent est la diversification des activités qui accompagne le renforcement de la présence dans le secteur pétrolier. Par exemple, en 2000, la *Sinopec* obtient les droits d'exploitation d'un champ pétrolier soudanais ; l'*Exim bank* a ouvert à Khartoum sa première filiale en Afrique pour soutenir les entreprises chinoises actives pour la construction de routes, de raffineries ou de centrales hydrauliques.

En Afrique, le Soudan représente désormais 7% des importations de pétrole de la Chine et l'Angola reste son premier fournisseur au sud du Sahara. La guerre civile en Angola jusqu'en 2002 avait favorisé l'installation chinoise, grâce à ses ventes d'armes. Malgré la fin de ce conflit, l'avantage que procurait Luanda dans sa relation avec la Chine n'a pas cessé. En plus de la volonté angolaise de faire jouer la concurrence entre les compagnies pétrolières internationales, Pékin peut recourir à un instrument financier classique. En 2004, l'*Exim bank* a facilité l'obtention des droits sur un champ pétrolier en accordant un crédit de deux milliards de dollars à taux préférentiel au gouvernement angolais. Tout comme au Soudan, ce genre de prêt est fait pour favoriser des entreprises chinoises de travaux publics et est accompagné par l'arrivée de main d'œuvre chinoise. Alors que les relations entre la plupart des pays africains et les institutions financières internationales restent difficiles, un tel crédit obtient une

pertinence politique, comme les programmes de réfection des routes et de construction de logements qui s'inscrivent dans les préparatifs d'élections présidentielles dans ces pays.

A partir d'une préoccupation énergétique, les exemples angolais, soudanais et tchadiens témoignent ainsi de quatre phénomènes dans le renforcement progressif de la présence chinoise en Afrique.

- La possibilité qu'offre Pékin d'atténuer ou contourner des pressions internationales par un appui politique, financier ou militaire.
- Une stratégie de moyen et long terme reléguant le poids de la rentabilité à court terme qui permet de s'implanter dans les endroits délaissés par les compagnies occidentales.
- La synergie entre construction d'infrastructures et exploitation de matières premières.
- Un appui financier chinois favorisant une diversification des activités de ses entreprises.

La pétro diplomatie chinoise concerne tout le continent africain, de l'Afrique du Nord à l'Afrique australe. La Chine s'affirme ainsi comme une vraie puissance africaine, comme le décrit François Lafargue (2006).

A- La Spécialisation africaine de la pétro diplomatie chinoise

En regardant la carte des principales routes du pétrole, nous comprenons que l'Afrique présente un intérêt double : d'abord énergétique car c'est un continent riche en pétrole, mais aussi stratégique par rapport à sa position géographique. La Chine considère l'Afrique comme une aubaine, un continent trois fois plus grand que sa propre superficie mais moins peuplé qu'elle et doté de la plupart des matières premières dont elle a besoin : le pétrole en Angola, la bauxite, l'or et le diamant en Guinée, le platine au Zimbabwe, le cuivre en Zambie, le bois tropical au Congo-Brazzaville, le fer en Afrique du Sud, etc. Dans le document sur sa stratégie en Afrique, le gouvernement chinois a déclaré son intention de renforcer la coopération en matière de ressources. Il encourage ses entreprises à favoriser l'utilisation rationnelle des ressources en Afrique, selon les principes des avantages réciproques et du développement partagé.

En janvier 2006, la tournée officielle du ministre chinois des affaires étrangères, Li Xiaoxing, sur le continent a coïncidé avec la publication de la stratégie chinoise en Afrique²⁸. Cette tournée visait aussi à préparer celle du président chinois Hu Jintao,

²⁸ China's African Policy (livre blanc de la politique africaine de la Chine), janvier 2006. <http://english.focacsummit.org>

programmée quelques semaines plus tard. Cette politique offensive montre que la Chine cherche à renforcer son statut d'acteur énergétique en Afrique, déjà déterminant. La stratégie principale de la politique énergétique de la Chine en Afrique consiste à s'assurer un accès durable sur des zones de production. En plus de cette coopération bilatérale sur l'extraction, la Chine prospecte dans plusieurs pays en Afrique comme le Gabon, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Petit à petit nous nous rendons compte du niveau des investissements chinois réalisés dans les industries extractives en Afrique. La Chine investit beaucoup sur le continent, 85 % du cobalt qu'elle importe vient du Congo-Kinshasa. Elle est aussi présente sur les marchés énergétiques africains, puisqu'en 2005, elle a investi 35 millions de dollars dans la compagnie publique d'électricité kenyane (*Kenyan Power and Lighting Company*). Mais dans son investissement certaines zones d'Afrique semblent l'attirer particulièrement plus que d'autres.

a- Coopération énergétique avec les Etats d'Afrique du Nord

La Chine entretient depuis longtemps de très bonnes relations avec les pays d'Afrique du Nord (l'Egypte, l'Algérie, la Libye et le Maroc). Aujourd'hui, elle cherche surtout à gagner en influence dans les Etats producteurs de matières premières de cette zone du continent. La Chine a été le premier pays non arabe à reconnaître le gouvernement provisoire algérien. Pendant la guerre d'Algérie, la Chine a condamné l'action de la France et a soutenu le Front de Libération National (FLN), dont plusieurs membres seront reçus dans la capitale chinoise. Le 30 mars 1958, une journée officielle de soutien à l'Algérie a même été organisée en Chine. Elle a aussi condamné le bombardement du 8 février 1958 en Tunisie durant lequel 69 membres du FNL ont été tués. Après le coup d'Etat fasciste qui a suivi les événements du 13 mai 1958 à Alger, la Chine reconnaît le Gouvernement Provisoire Algérien (GPRA) de Ferhat Abbas, se distinguant de la neutralité occidentale mais surtout soviétique. Selon Marc Aicardi (2004), il est fort probable que la Chine ait été jusqu'à fournir des armes aux Algériens. L'auteur avance cette idée en se basant sur les liens étroits qui existaient entre l'armée chinoise dirigée à cette époque par le premier ministre He Long et les dirigeants du GPRA.

Le soutien de la Chine à l'Algérie était conforme aux positions idéologiques qu'elle défendait sur la scène internationale. Toutefois, pour Marc Aicardi (2004), l'action de la Chine en Algérie pendant cette période a été tout de même un échec politique : *« les algériens ne se sont pas libérés par la force des baïonnettes, ils ont dû négocier avec le colonisateur ; le conflit ne s'est pas internationalisé, contrairement aux espoirs des chinois ; enfin, si Ferhat*

Abbas, par pure tactique, avait attaqué la position de l'URSS, le nouveau gouvernement algérien donne la préférence à Moscou au détriment de Pékin ».

Pékin a su surmonter cet échec et revenir en Algérie, dont elle est aujourd'hui le sixième fournisseur. Mais la coopération n'est plus idéologique ou militaire, elle est maintenant économique. En 2004, lors de la visite de l'ancien président chinois Hu Jintao en Algérie, la société pétrolière chinoise *CNPC* a conclu un contrat avec l'entreprise Algérienne : la *Sonatrach*. Ensuite, l'entreprise chinoise *Sinopec* a elle aussi signé un contrat de 420 millions d'euros pour développer le gisement de Zarzaitine, à la frontière orientale de l'Algérie. Une autre société chinoise, la *China National Oil and Gas Exploration* doit également construire une raffinerie dans le désert algérien, près d'Adrar (Lafargue F, 2005). En Algérie l'influence de la Chine a même dépassé le marché de l'énergie, car en avril 2006, les *consortiums* chinois et japonais ont remporté l'équivalent de 7 milliards de dollars de marchés publics de construction d'autoroute, portant sur 1 300 km de liaison entre le Maroc et la Tunisie. La Chine réalise aujourd'hui en Algérie des milliers de logements et des grands travaux d'infrastructures. C'est notamment à partir de ce monopole qu'elle compte étendre son influence dans les autres Etats nord-africains.

Nous constatons un rapprochement récent de la Chine avec des pays d'Afrique du nord auxquels elle ne s'était jamais intéressée. Parmi ces pays le Maroc est le premier. Selon les marocains le partenariat entre la Chine et le Maroc n'est pas seulement économique, mais plutôt une relation stratégique donnant-donnant. Le Maroc considère l'île de Taïwan comme une province chinoise et de son côté, Pékin ne reconnaît pas le Polisario²⁹ et considère la région du Sahara comme une province marocaine. Lorsque la Chine améliore ses relations avec le Maroc, elle cherche avant tout à se donner un accès privilégié à une partie du marché européen, ainsi qu'aux phosphates du pays.

L'action diplomatique sur la région se passe dans l'intention d'un rapprochement avec la Libye, qui est toutefois courtisée pour ses hydrocarbures. Le ministre chinois des affaires étrangères a rencontré le colonel Kadhafi lorsque ce dernier a annoncé vouloir entreprendre des relations commerciales avec Taïwan. Une déclaration que Pékin n'a pas supportée. Cela

²⁹ Le Front Polisario, de l'abréviation espagnole de « *Frente Popular de Liberacion de Saguia el Hamra y Rio de Oro* » (Front populaire de libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro), connu aussi sous le nom *Frelisario* au début de son existence, est un mouvement politique et armé du Sahara occidental, créé en 1973 pour lutter contre l'occupation espagnole. Il est opposé depuis 1976 au gouvernement marocain pour le contrôle du Sahara occidental.

montre à quel point certains Etats profitent de la rivalité Chine-Taïwan. Le colonel Kadhafi a tout de même annoncé qu'il adhérerait à la politique d'une seule Chine, et que les seules relations qui seraient entretenues avec Taïwan seraient commerciales. Si l'objectif principal de la Chine en Afrique est de renforcer les relations économiques, il n'est pas exclu que la limitation de l'influence de Taïwan sur le continent fasse partie de sa stratégie. C'est à ce niveau qu'elle intervient dans les affaires internes de ces pays.

De toutes les manières, la priorité des autorités chinoises reste les matières premières. En 2004, la Chine a conclu un accord de 300 millions de dollars pour la fourniture annuelle de 10 millions de barils de pétrole libyen. Ensuite, la même année, le président chinois de l'époque, Hu Jintao, s'est rendu en Egypte afin de renforcer les relations avec une puissance régionale qui dispose en plus d'importantes réserves en gaz. La Chine veut pouvoir s'appuyer à terme sur l'influence régionale de l'Egypte, y compris au Moyen-Orient, mais c'est avant tout les hydrocarbures qui l'intéressent. C'est pour cette raison que nous trouvons plus de coopération énergétique sino-africaine en Afrique subsaharienne.

b- L'influence croissante de la Chine en Afrique australe

Quand nous parlons des partenaires économiques de la Chine en Afrique australe, il s'agit entre autre de pays comme l'Afrique du sud, le premier partenaire commercial de la Chine sur le continent, la Zambie et le Zimbabwe. La Chine et l'Afrique du Sud ont fêté le premier janvier 2008 les dix ans d'instauration de leurs relations diplomatiques. Sur le continent, l'Afrique du Sud est le pays le plus développé et son influence dans la zone subsaharienne lui donne un statut de pays le plus puissant. La Chine, devenue un acteur économique important dans le monde, veut quant à elle élargir son influence. Elle est attirée par l'Afrique du Sud à cause des richesses minières mais aussi parce que cette dernière est une porte sur l'Afrique sub-saharienne.

Les différentes analyses et débats portant sur le développement de la Chine sont généralement focalisés sur les aspects militaires et économiques alors que la Chine s'applique à mobiliser son image, sa culture, sa diplomatie et son idéologie de façon à se faire accepter et aussi pour étendre son influence, plus particulièrement en Afrique. Pourtant, si l'Afrique du Sud est séduite par le développement économique de la Chine, elle l'est moins par son régime politique.

b1- La relation entre la Chine et l'Afrique du Sud

En Afrique du Sud comme dans d'autres pays africains, le développement économique chinois fait figure de modèle. Néanmoins, à la différence de beaucoup d'autres présidents africains, l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki (1999-2008) était peu disposé à se soumettre devant les autorités chinoises : « *En 2006, l'ancien président Mbeki a rappelé aux dirigeants chinois qu'ils devaient s'engager avec précaution en Afrique afin de ne pas réitérer les erreurs des colonialistes européens* »³⁰.

La Chine met souvent en avant l'ancienneté de ses relations avec l'Afrique pour promouvoir ses relations actuelles. Elle met en avant son implication au moment de la conférence de Bandung et son aide dans la lutte pour la décolonisation. La Chine évoque également son rôle dans le combat anti-apartheid quand elle apportait son soutien aux mouvements de guérilla sud-africain en lutte jusqu'à la victoire finale en 1994. Pendant la Guerre froide, la Chine, qui se préoccupait de contrecarrer l'influence soviétique dans son propre camp, avait peu de moyens pour soutenir *l'African National Congress* (ANC). Elle lui octroya cependant une aide financière, une formation militaire et un appui diplomatique. Le Parti communiste chinois avait des relations avec le Parti communiste sud-africain, allié de *l'African National Congress*, jusqu'à la conférence de Morogoro (Tanzanie) en 1969 lorsque ce dernier s'allia aux soviétiques. C'est seulement en 1998, quatre ans après la victoire de l'ANC aux élections, que les deux pays ont établi des relations diplomatiques officielles.

La relation socioculturelle est devenue une certaine forme de la stratégie chinoise en Afrique du Sud. La Chine se base désormais sur l'éducation, le tourisme et les arts. Ainsi, pour fêter l'anniversaire des dix ans de leurs relations diplomatiques, un groupe chinois composé de danseurs, chanteurs d'opéra et d'acrobates a présenté les arts chinois du spectacle dans plusieurs villes sud africaines. Dans l'éducation, les Instituts Confucius se développent et la Chine essaye d'attirer de plus en plus d'étudiants sud-africains. Cependant il faut reconnaître que seule une petite partie de la population sud-africaine non chinoise d'origine étudie le mandarin et très peu de gens sont capables de le parler.

La Chine travaille encore sur son image dans beaucoup d'autres domaines (opérations de maintien de la paix, aide médicale et sanitaire...), mais jusqu'ici, en Afrique du Sud comme dans d'autres pays africains, elle n'a jusqu'à présent travaillé qu'avec les élites et les gouvernements et commence tout juste à collaborer à l'ensemble de la société. Les valeurs

³⁰ Thomas Orr, « Mandela, Diamonds and Crime », *China Monitor*, n° 29, 2008, p. 6, dans Brillant Gaëlle, « Pékin en Afrique du Sud », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 257-260. DOI : 10.3917/oute.030.0257.

transmises par la Chine reflètent sa politique de réforme articulée sur le pragmatisme. Son modèle économique et sa diplomatie (portrait historique, capacité militaire, statut international...etc.) manquent encore de profondeur. En effet, la stratégie chinoise en Afrique du Sud ne semble pas particulièrement adaptée à ce pays où vit encore une petite communauté d'origine chinoise relativement ancienne. En juillet 2004, l'entreprise chinoise *Jinchuan*, principale productrice chinoise de nickel, annonce qu'elle a établi une antenne à Johannesburg pour favoriser les importations en cobalt, cuivre, nickel et platine d'Afrique du Sud, dont elle s'est finalement assurée la fourniture. La Chine importe aussi de grandes quantités de charbon venant d'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud et le Zimbabwe sont pour la Chine les principales sources d'approvisionnement en minerais de fer et de platine.

b2- La Chine et le Zimbabwe

Depuis des années, la diplomatie chinoise vante le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures comme la clef de ses relations avec les pays africains. Ainsi, au Zimbabwe, comme au Soudan et plus récemment en Libye, la Chine n'a pas voté de résolution permettant de sanctionner les dictatures en place pour la simple raison que changer les régimes n'était pas son objectif. C'est n'est donc pas étonnant de voir les présidents Zimbabwéen et Soudanais demander haut et fort leur attachement au renforcement des relations avec la Chine. La Chine est considérée par ces pays comme une bouée de sauvetage. Etant le dernier pays arrivé sur le continent africain, la Chine hésite encore à prendre des risques avec les régimes africains en se posant en donneur de leçon. Elle semble privilégier les bonnes relations avec les dirigeants africains qui lui garantissent l'accès aux ressources naturelles sur un continent réputé difficile et où la concurrence avec les puissances coloniales est rude. En 2010, la Chine était la deuxième importatrice de matières premières zimbabwéennes derrière l'Afrique du Sud avec respectivement 55 et 10,2 % du total des importations. Elle est aujourd'hui le premier investisseur dans le pays. Elle a même construit une résidence d'une valeur de 9 millions de dollars pour le président Robert Mugabe, grâce à qui les entreprises chinoises se sont installées au Zimbabwe.

La Chine a récemment rencontré des difficultés au Zimbabwe mais ne s'est pas alignée derrière la répression orchestrée par le régime de Mugabe. Depuis une dizaine d'années, le Zimbabwe connaît une crise économique et sociale sans précédent. Pendant la crise postélectorale de 2008 dans le pays, les chinois ont souvent essayé, avec beaucoup de convenance, de faire entendre raison au régime zimbabwéen. La Chine, généralement en Afrique, préfère traiter avec des Etats et non avec la société civile, malgré toutes les critiques

que cela implique. Contrairement aux pays occidentaux, la Chine ne finance pas les ONG et contribue très peu au financement des projets humanitaires des Nations Unis. En 2002, suite à la réforme agraire imposée par le président Zimbabwéen, les occidentaux ont demandé des sanctions³¹ contre le pays. Un avis qui n'était pas partagé par la Chine et très vite, elle s'est rapprochée du régime Mugabe. En 2008 également, après une violente répression qui avait provoqué la fuite de plus de 200 000 personnes, le gouvernement zimbabwéen a été complètement abandonné par l'occident et acculé de partout. Durant la même année, l'économie a battu tous les records du monde de la pauvreté, avec également un taux d'inflation de 3789 %. Sans oublier une épidémie de choléra qui avait fait plus de 5 000 morts.

Le représentant du gouvernement chinois au Zimbabwe qui était au courant de la situation a essayé de contribuer discrètement à arrêter l'épidémie. Les autorités chinoises ne pouvaient que difficilement rester sans agir devant les ravages causés par le choléra entre 2008 et 2009. Quelques années plus tard, les résultats du rapprochement entre les deux pays sont visibles. Les chinois sont actuellement présents dans le secteur minier, les transports, la production et la distribution électronique, les communications mobiles, etc. Une nouvelle preuve de ce rapprochement est la création d'une liaison aérienne directe entre les capitales chinoise et zimbabwéenne.

En réalité, la Chine n'a jamais critiqué les positions du gouvernement zimbabwéen face à ses opposants ni donné le moindre avis susceptible d'énervier celui-ci quant à la situation économique. Et pour cause, le Zimbabwe reste le dernier front de la décolonisation et il n'a jamais vraiment guéri les plaies de la lutte armée qui s'est terminée par l'indépendance. Le Zimbabwe est un pays doté de ressources minières dont le gouvernement chinois rêve pour soutenir sa croissance économique. Après la crise de 2008, la Chine a essayé de renforcer sa position commerciale dans le pays. Ainsi l'*Exim Bank* était prête à accorder un prêt de trois milliards de dollars pour le redressement du pays, alors que les occidentaux hésitaient encore à apporter leur soutien financier au gouvernement d'union nationale formé sous l'égide de l'Union africaine comme solution de partage du pouvoir entre Mugabe et l'opposition.

³¹ Les sanctions font suite à la réforme agraire imposée par le président Mugabe. L'opération, sous couvert d'organiser une répartition plus égalitaire des terres, a en fait consisté à exproprier les fermiers blancs. Cette politique raciste avait pour nom « opération murambatsvina », ce qui signifie « opération nettoyer la crasse ».

Selon He Wenping, directrice de la section d'études africaines de l'académie chinoise de sciences sociales de Pékin, la Chine et l'Afrique ont des conceptions très proches en ce qui concerne les droits de l'homme : « *les chinois ne croient pas que les droits de l'homme doivent prévaloir sur la souveraineté. [...] ils ont des vues différentes de celles des occidentaux à ce sujet, et les pays africains partagent la même conception* ». Selon elle il faut comprendre que pour la Chine, « *la protection des droits de la personne ne saurait contraindre l'exercice de la souveraineté nationale* ». Elle ne fait aucun doute que les succès rencontrés par Pékin en Afrique sont dus à cette vision, même si ce n'est pas le seul point commun que la Chine partage avec ses partenaires africains. C'est la raison pour laquelle la Chine soutient des pays comme le Soudan ou le Zimbabwe. Pour les autorités chinoises, la défense de la souveraineté nationale exige notamment de se méfier du discours tenu sur la primauté des droits de l'homme, lequel vise d'abord à affaiblir la souveraineté chinoise. Comme Deng Xiaoping l'a dit : « *la souveraineté l'emporte de loin sur les droits de l'homme* ».

Cette même vision théorique se retrouve au Zimbabwe. La Chine investit dans un Etat enclavé et riche en matières premières après que le pays soit frappé d'un embargo international. En novembre 2004, le président de l'Assemblée populaire chinois, Wu Bangguo, a immédiatement effectué un voyage de quatre jours au Zimbabwe. Il s'est déplacé avec une délégation d'une centaine d'hommes d'affaires chinois. Des accords en termes de matières premières, de transports, de communication et d'énergie ont été conclus.

Dans ce combat politique, le soutien chinois envers ce pays ne se limite pas seulement au niveau financier ou au sein du conseil de sécurité des nations unies. La Chine a fourni au président zimbabwéen un appareil de brouillage des ondes radio afin d'empêcher les opposants d'utiliser ce média pendant la campagne des législatives de 2005. Elle a aussi vendu en 2004 des armes (douze avions de chasse FC-1 et 100 voitures militaires) au gouvernement zimbabwéen pour 200 millions de dollars. Avec le Zimbabwe, la Chine va certainement continuer de marquer les points durant les années à venir, avec ou sans le président Mugabe.

b3- La Chine et la Zambie

Les relations entre la Chine et la Zambie remontent à l'époque où la Zambie était encore un protectorat britannique. Le 29 octobre 1964, le premier président zambien Kenneth Kaunda n'a pas hésité à établir des relations diplomatiques avec la Chine, ni à la soutenir dans sa conquête pour le siège au conseil de sécurité de l'ONU. En récompense, le gouvernement

zambien a bénéficié de prêts à des conditions avantageuses pour des projets d'infrastructure dont la construction du chemin de fer entre la Tanzanie et la Zambie. Dans les années 1970, le seul pipeline (Tazama : *Tanzanie Zambia Mafuta Pipeline*) à approvisionner la Zambie a été réalisé par la Chine. Ainsi, une nouvelle phase des relations sino-zambiennes s'est ouverte depuis la fin des années 1990 avec une augmentation de la présence chinoise d'abord dans l'industrie extractive, puis dans tous les secteurs de l'économie zambienne : les constructions, l'agriculture et le secteur manufacturier.

Selon l'Agence Zambienne de Développement (ZDA), la Chine est le troisième investisseur en Zambie en termes de stock d'investissements directs étrangers (IDE) après l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni³². Toujours selon les statistiques de la ZDA, la plupart des investissements chinois en Zambie sont orientés vers le secteur manufacturier même si souvent il s'agit d'engagement relatif au secteur minier (par exemple les fonderies). L'industrie extractive reste le deuxième secteur d'investissement des entreprises chinoises.

Ces dernières années les relations commerciales entre la Zambie et la Chine ont connu une croissance rapide. De 2000 à 2005, les exportations zambiennes vers la Chine ont connu une augmentation beaucoup plus rapidement que celles d'autres destinations (soit un taux d'augmentation annuel de 310,9 %). En 2005, Elles ne représentaient que 2,1 % des exportations zambienne et les importations en provenance de la Chine de la même année ont progressé de 52,3 % et ne représentaient que 3,3 % des importations zambiennes (Belligoli S., 2011). En 2009, la Chine est devenue le deuxième pays exportateur en Zambie avec 4,7 % et le quatrième pays importateur de produits zambiens avec 11,7 %. La Zambie est également un des rares pays en Afrique qui a une balance commerciale positive face à la Chine. La Chine exporte principalement en Zambie comme dans beaucoup de pays africains des textiles, du cuir, de l'électroménager, des automobiles, des meubles et d'autres biens de consommation. Quant aux exportations zambiennes, elles sont principalement constituées de produits miniers bruts ou semi-finis (notamment du cuivre et du cobalt), du tabac, du bois et du coton. Ce sont donc de matières premières à faible valeur ajoutée avec des effets d'entraînement très limités sur le reste de l'économie.

La Zambie est le premier pays exportateur de cuivre en Afrique sub-saharienne et la deuxième réserve sur le continent après la République Démocratique du Congo. Elle produit

³² R. Kaplinsky, M. Morris, « Chinese FDI in Sub-Saharan Africa: Engaging with Large Dragons », *European Journal of Development Research*, 2009, 21, 4, p. 555, in Belligoli Serena, « L'arrivée en Zambie : investissement et développement », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 241-255. DOI: 10.3917/oute.030.0241.

11 % de la production mondiale de cobalt et 3 % du cuivre mondial. En 2009, l'industrie minière participait à près de 10 % du PIB zambien. La Chine, la deuxième puissance économique mondiale, est le premier pays importateur de cuivre et un grand pays exportateur de produit en cuivre raffiné. C'est à l'époque des privatisations des entreprises locales que les entreprises chinoises ont commencé à investir dans le secteur minier zambien, où sont présentes des entreprises sud-africaines, canadiennes et suisses. En 1998, la Chine effectua son premier investissement en Zambie dans une mine de minerai non-ferreux. C'était au mois de juin que la mine a été achetée par la co-entreprise *Non-Ferrous Metal Mining Group Corporation Limited* (NFCA), détenue à 85 % par la société d'Etat chinoise *Nonferrous Materials Industry Engineering and Construction Group* (CNMC) et à 15 % par la *Zambian Consolidated Copper Mines Investments Holding Plc.* (ZCCM-HI), pour un montant de 20 millions de dollars (Belligoli S., 2011).

La crise économique de 2008 et la chute consécutive des cours du cuivre ont eu des effets considérables sur le secteur minier. Ainsi au début de l'année 2009, la mine de Luanshya, appartenant à la compagnie suisse *J&W/Enya Holdings*, avait fermé et elle a été reprise fin 2009 par la compagnie chinoise *China Non-ferrous Metal Mining Corporation* (CNMC) qui devrait relancer la production fin mars 2010³³. L'entreprise *Sino Metals Leach Zambia* (SMLZ, filiale de la CNMC) et la *Zambian Consolidated Copper Mines Investments Holding* (ZCCMIH) ont récemment signé un accord pour extraire le cuivre dans la mine de Mufulira. De 2010 à 2011, le géant minier chinois, *China Non-ferrous Metal Mining Corporation* (CNMC), a prévu un investissement de 600 millions de dollars en Zambie, après avoir été encouragé par la quantité abondante des ressources minières du pays et la stabilité politique. Le gouvernement zambien et l'entreprise *Zhoungui Mining Group* ont également signé un accord d'investissement d'un montant de 5 milliards de dollars pour ouvrir de nouvelles mines dans les provinces du *Copperbelt* et du Nord-Ouest, mais aussi pour construire une centrale hydroélectrique afin d'améliorer les approvisionnements en eau dans la région. En 2010, la seule mine de nickel du pays, *Munali Nickel Mine*, a été rachetée par l'entreprise chinoise, *Jinchuan Group Ltd*, après l'arrêt en 2009 des opérations par le propriétaire précédent, l'australien *Albidon Limited*, à cause de la chute des prix du nickel. Ces investissements massifs montrent auprès des autorités zambiennes le comportement d'une Chine prête à contribuer à la relance économique zambienne dans un moment de crise.

³³ *Mining Review*, 14 avril 2010, beta.miningreview.com/node/17546.

En Zambie, l'analyse de la présence chinoise dans le secteur minier ne peut être pertinente que lorsque nous tenons compte du cadre réglementaire post-privatisation. Les accords signés entre le gouvernement zambien et les entreprises minières, restés longtemps secrets, sont complètement favorable aux entreprises tant en matière fiscale que dans l'application des politiques sociales propres à la zone économique spéciale de Chambishi. Les entreprises sont restées longtemps sans respecter leurs obligations (déjà très limitées) en termes de pollution environnementale et de services rendus aux populations locales. Ainsi l'impact positif des activités d'extraction tarde à faire sentir ses effets sur le reste du tissu économique du pays. Aujourd'hui, les exportations de cuivre ne contribuent que très faiblement aux revenus fiscaux de l'Etat zambien³⁴.

En avril 2005, dans la zone économique spéciale de Chambishi, une explosion a coûté la vie à de nombreux travailleurs zambiens, probablement à cause du manque de respect des normes de sécurité de l'entreprise chinoise qui l'exploitait. En 2006, c'était une manifestation sauvage dans le pays qui a coûté la vie à quelques personnes et cela à cause des retards dans le paiement des salaires. Suite à ces protestations, le *Non-Ferrous Metal Mining Group Corporation Limited* (NFCA) a signé en 2007 une nouvelle convention collective prévoyant une augmentation de 23 % du salaire de base et de 65 % de la rémunération réelle indemnités incluses. Les contrats à durée déterminée doivent passer à des contrats à durée indéterminée, alors que les contrats de moins de six mois sont supposés être prolongés pour des contrats de un à trois ans. L'entreprise NFCA a aussi présenté un plan de responsabilité sociale d'entreprise avec des initiatives comme le lancement d'un programme pour l'autonomisation des femmes et d'une campagne contre le paludisme et le VIH (Ching K., L., 2009).

En 2008, dans le même but, le gouvernement zambien a essayé de réformer la fiscalité du secteur minier en augmentant le taux de redevance de 0,6 % à 3 % conformément à la pratique moyenne mondiale, en faisant passer le taux d'imposition des bénéfices de 25 % à 30 % et en introduisant une taxe exceptionnelle de 25 %. En janvier 2009, le gouvernement zambien s'est vu obligé d'abolir la taxe exceptionnelle et de suspendre l'application des autres réformes grâce d'abord à la hausse des cours des matières premières mais aussi aux

³⁴ L'impôt sur les sociétés du secteur minier représente seulement 11,6% du total de ces rentrées en 2003. En outre, les importations d'équipements par les compagnies minières sont exemptées d'impôt, ce qui ne les incite pas à s'approvisionner sur le marché local, Fraser, Longu, *For Whom the Windfalls?*, op. cit., p.77-78, in Belligoli Serena, « L'arrivée en Zambie : investissement et développement », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 241-255. DOI: 10.3917/oute.030.0241.

mécontentements des entreprises minières qui menaçaient de licencier beaucoup de travailleurs et d'aller en justice pour non respect des accords.

En matière d'aide, entre 1967 et 2006, la Zambie a reçu 232,88 millions de dollars et 42,1 millions de dollars de prêts concessionnels ainsi que 2,82 millions de dollars et 3,3 millions de dollars de subventions de la Chine, principalement dans l'agriculture, la construction, la santé, les infrastructures de communication, les transports, les mines et l'industrie manufacturière (Belligoli Serena, 2011). En décembre 2006, la Zambie devait à la Chine 217 millions de dollars, ainsi la Chine était le premier créancier du pays hors Club de Paris³⁵. En 2007, la dette zambienne a néanmoins été allégée de 200 millions de dollars par Pékin. La Chine négocie et signe au très haut niveau et strictement confidentiels des accords de subventions et de prêts à des taux d'intérêt concessionnels ou nuls dans le cadre des accords bilatéraux. Après la signature de ces accords, seuls quelques détails sont rendus publics de temps en temps. Ces accords ne sont pas gérés par une agence pour la coopération au développement en Chine mais plutôt par le département de l'aide du ministère du commerce (*MOFCOM*). La différence entre l'aide chinoise et les autres formes de coopération économique est souvent confuse. En plus, l'aide accordée par la Chine aux pays africains est généralement liée à un projet qui doit être réalisé par des entreprises chinoises. Malgré un impact positif de l'aide chinoise sur la réalisation de certains projets d'infrastructures en Zambie, la faiblesse de son gouvernement dans les négociations prive souvent les opérateurs locaux d'obtenir des conditions plus favorables, comme par exemple lors de la création de *joint-ventures* sino-zambiennes *Non-Ferrous Metal Mining group Corporation Limited*. Les différentes instances gouvernementales zambiennes n'ont pas pu définir un plan de développement cohérent pour faute d'entente afin d'identifier les secteurs qui doivent bénéficier de l'aide en premier. Lorsque le ministère des finances et de la planification nationale accorde la priorité à l'éducation, aux infrastructures et à la santé dans son cinquième plan national de développement, l'Agence Zambienne de Développement donne la priorité à l'éducation et la production d'électricité, tandis que le ministère de l'immigration donne l'avantage au secteur minier, au tourisme et aux infrastructures. Au final,

³⁵ Le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés. Les créanciers du Club de Paris leur accordent un allègement de dette pour les aider à rétablir leur situation financière. Cet allègement de dette peut être obtenu par un rééchelonnement ou, en cas de traitements concessionnels, une réduction des obligations du service de dettes pendant une période définie (traitements de flux) ou une date fixée (traitement de stock).

les secteurs considérés comme stratégiques à la fois par les trois instances gouvernementales sont le secteur agricole et le secteur manufacturier (Inyambo M, 2008).

En février 2007, la zone économique spéciale de Chambishi (*Zambia-China Economic and Trade Cooperation Zone, ZCCZ*), créée par la Chine, a été officiellement inaugurée par le gouvernement zambien. Cette zone est exonérée de tous les impôts, ce qui représente donc un manque à gagner pour le gouvernement zambien en termes de recettes fiscales. En outre, les investissements effectués dans cette zone contribuent moins à la diversification de l'économie zambienne car ils sont destinés à la création d'activités qui sont toujours liées au secteur minier comme une usine d'explosifs *BGRIMM*, une fonderie *Chambishi smelter* et *Sino-Metals Leaching Plant*. La zone économique spéciale (ZES) est dirigée par un ex-directeur général de la coentreprise sino-zambienne *Non-Ferrous Metal Mining Group Corporation Limited* (NFCA).

Depuis la réunion du Forum sur la Coopération Chine-Afrique (FOCAC) en 2006, la Chine est devenue en Afrique une promotrice des ZES. Il faut tout de même savoir que le succès des ZES dépend de plusieurs facteurs difficiles à reproduire d'un pays à un autre. Sans oublier que le but de la gestion de ces zones est de les rendre plus bénéfiques. Dans la ZES zambienne, il s'agit majoritairement des entreprises de droit zambien établies par des personnes d'origine chinoise installées dans le pays. En 2007, le règlement établi concernant l'installation de zones économiques insiste bien sur leur rôle déterminant pour le développement de l'économie zambienne. C'est à l'Agence Zambienne de Développement d'évaluer l'impact des projets avant de donner son accord pour la création d'une telle zone. Elle doit intégrer dans ce type de projet le transfert de technologie, la création d'emplois, la création de *joint-ventures*, le développement de l'industrie locale, l'utilisation de matière premières et de produits semi-finis locaux ainsi que la diversification du tissu économique. Toutefois, les décisions prises par cette agence restent arbitraires avec des critères non précis et quant au gouvernement zambien, il manque de stratégie de développement à long terme.

En janvier 2009, une zone spéciale de transit (*ZCCZ sub-zone*) créée par la Chine a été inaugurée près de l'aéroport de Lusaka. Beaucoup de secteurs différents seront touchés par les investissements prévus dans cette zone : entre autres la construction d'un hôtel de luxe, d'un centre d'exposition, d'écoles et d'hôpitaux, l'installation d'entreprises dans les secteurs alimentaires, dans l'électroménager et le textile, les entrepôts et autres services. La création d'une *joint-venture* entre l'entreprise chinoise *Jianxi* et l'entreprise zambienne *Bicon Zambia Limited* pour la réalisation des infrastructures routières reliant la zone de transit à l'aéroport

est un élément très positif, car une telle coopération dans le secteur de la construction est avantageuse et peut favoriser des transferts de technologies vers des entreprises locales.

En Zambie, nous comptons aujourd'hui une vingtaine d'entreprises chinoises de construction dont seulement onze sont enregistrées auprès du conseil national de construction (*National Construction Council, NCC*). Au-delà de la construction du nouveau stade de football de Lusaka ou de certains bâtiments gouvernementaux, les entreprises chinoises sont actives dans les domaines des infrastructures, du transport et des télécommunications. Parmi ces travaux nous pouvons citer entre autres, la construction du pipeline Tazama, la construction de la route Lusaka-Kaoma terminée en 1975, celle qui relie les districts de Serenje, Samfya et Mansa dans les années 1970, la réhabilitation également de la route entre les districts de Lundazi et de Chama. La construction du pont Chembe sur le fleuve Luapula, réalisée par la *China Hainan Corporation* à capitaux publics, terminée en 2009 et financée par l'Etat zambien, assure une nouvelle liaison routière entre la Zambie et la République Démocratique du Congo (Lucy Corkin, Bruke et Davies, 2008). Dans le secteur des communications, la *Diplomatic Radio Station* a été achevée en 1973 ; de même l'*Exim Bank* a accordé un prêt concessionnel de 13 millions de dollars à la *Zambia Telecommunications Company limited (Zamtel)* pour la construction d'infrastructures numériques et un contrat commercial a aussi été signé en 2002 entre *Zamtel* et *Zhongxing Telecom (ZTE)* dans le même secteur (Belligoli Serena, 2011).

C'est de 1970 à 1976 qu'a été construit par les entreprises et les travailleurs chinois le chemin de fer Tazara, reliant Kapiri Moshi en Zambie à Dar es-Salaam en Tanzanie. Il a été financé par un prêt de 91 millions de dollars réparti à égalité entre la Zambie et la Tanzanie. Ce projet représentait à l'époque une infrastructure clé qui permettait de désenclaver la Zambie, de contourner la route méridionale vers l'Afrique du Sud. Le gouvernement chinois a ensuite accordé de nombreux prêts dans les années qui ont suivi le projet afin d'assurer son bon fonctionnement. Le chemin de fer ne dispose que de 300 wagons sur les 2 000 nécessaires et le voyage entre les deux terminus peut durer plusieurs jours. Au fil des années, les infrastructures se sont beaucoup dégradées par manque des fonds nécessaires à l'entretien, des actes de vandalisme et la mauvaise gestion par l'équipe des deux pays. Le projet Tazara reste la principale source d'endettement de l'Etat zambien auprès de la Chine. Cet exemple zambien montre l'importance de la maintenance des grands projets d'infrastructure en Afrique surtout quand ils sont indispensables au développement des pays concernés : soit les entreprises chinoises continuent à contribuer aux entretiens des projets, ce qui serait pour elles

une dépense supplémentaire ; soit il y a un transfert au niveau des autorités locales, avec le risque de dégradation faute de moyens (Lucy Corkin, Bruke et Davies, 2008).

Le mode d'entrée des entreprises chinoises dans le secteur de la construction en Afrique semble s'adapter à un modèle récurrent. Les entreprises chinoises sont les premières à entrer sur le marché grâce aux grands projets financés par des aides du gouvernement chinois. Ces aides permettent aux petites et moyennes entreprises gérées par des chinois de pénétrer sur le marché africain. Parmi celles-ci, il y a des PME privées de droit chinois ou des PME de droit zambien mais d'origines chinoises. Ces PME de droit zambien sont souvent créées par des anciens dirigeants ou employés des entreprises chinoises en *joint-venture* avec un partenaire zambien, qui détient officiellement 51 % du capital, afin de remporter des contrats spécialement destinés à des entreprises zambiennes. C'est de cette façon que les entreprises chinoises entrent en concurrence avec les entreprises locales. Elles ont des avantages comparatifs très importants par rapport aux entreprises locales et cela grâce au soutien du gouvernement chinois, à la facilité d'accès au crédit, à leur expertise et à leur efficacité. Les entreprises locales se retrouvent ainsi défavorisées, à la fois comme sous-traitantes et comme fournisseuses. L'essentiel du matériel est soit importé d'Afrique du Sud ou soit directement de Chine, grâce notamment aux allègements fiscaux garantis aux entreprises chinoises par l'Etat zambien. Les créations de véritables *joint-ventures* sont d'ailleurs très rares, ce qui ne favorise pas le processus d'apprentissage et de transfert des technologies.

Les entreprises chinoises investissent également en Zambie dans d'autres secteurs comme l'agriculture, l'élevage (12,2 % du PIB en 2008) et le secteur manufacturier qui représente 10 % (Yvonne M., 2009). En 1983, la création de l'entreprise *Mulungushi* reste l'un des projets le plus important de la coopération sino-zambienne dans le secteur manufacturier. Avec la privatisation des entreprises nationales zambiennes en 1997, elle est devenue une *joint-venture* sino-zambienne, *Zambia-China Mulungushi Textiles Joint Venture Limited* (ZCMT-JV), qui est en partenariat avec le *Qingdao Textile Holding Group*. En 2005, la *joint-venture Chipata Cotton Compagny* (CCC) avait été créée par *Qingdao Textile* et le *Zambia Nyimba Groupe* afin d'approvisionner la ZCMT-JV. En 2006, avec l'augmentation des importations chinoises, l'entreprise de textile ZCMT-JV a dû fermer. Aujourd'hui tout le coton brut extrait dans le pays est exporté vers la Chine sans aucune valeur ajoutée pour l'économie zambienne, seulement l'huile extraite des graines est vendue sur le marché local pour la consommation.

La Zambie, comme beaucoup d'autres pays africains, a un très bon potentiel agricole, mais le secteur reste complètement sous-développé et proche de l'agriculture de subsistance.

Ces dernières années, l'Etat zambien et le gouvernement chinois ont signé plusieurs accords de coopération qui prévoient la création de centres de démonstration des techniques agricoles pour la culture du riz, du maïs et du soja. Ces centres doivent normalement permettre un transfert de technologies et être capables de s'autofinancer après quelques années de gestion chinoise. Pour des raisons techniques et administratives, la réalisation de ces centres a connu du retard, néanmoins il faut encore attendre quelques années pour évaluer les résultats de cette expérience prometteuse. Par contre, le transfert des connaissances des patrons chinois aux travailleurs zambiens (le plus souvent des journaliers) concernant une vingtaine de fermes chinoises, créées depuis les années 1980, reste très limité. Les produits de ces fermes chinoises vendus sur le marché local viennent même concurrencer les producteurs locaux.

B- Partenariat énergétique avec les pays africains producteurs de pétrole

Les pays africains producteurs de pétrole et partenaires de la Chine sont situés en Afrique centrale et orientale (Tchad et Soudan) et dans le Golfe de Guinée (Nigéria, Congo, Gabon et Angola). Tous ces pays producteurs sont considérés comme des Etats qui ne respectent pas la démocratie et la plupart sont sous régime de contrôle ou de sanctions de la part des institutions internationales. Ces Etats africains fournissent un quart de la consommation chinoise en pétrole. Les relations entre la Chine et ces pays qualifiées par certains de néocolonialisme ont pourtant une histoire particulière, une raison que nous allons essayer d'exposer dans cette section. La stratégie de la Chine est la même pour tous ces pays africains producteurs de pétrole, mais il existe des subtilités historiques et géostratégies qui font que nous parlons séparément de chacun de ces pays.

a- Le Nigéria : intensification des relations avec le premier producteur africain de pétrole

Depuis la fin de la guerre froide, la Chine n'a pas marqué beaucoup de points au Nigéria, contrairement à des pays comme l'Angola, le Soudan ou la Tanzanie. Le constat est d'autant plus surprenant que le Nigéria est le pays le plus peuplé d'Afrique avec d'importantes ressources naturelles. Il est également le premier producteur de pétrole du continent et possède les deuxièmes plus grosses réserves d'Afrique après celles de la Libye. Malgré les inégalités sociales et la pauvreté de sa population, sa masse démographique représente un marché en plein essor, qui provoque bien des convoitises. D'après les projections de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), le Nigéria deviendrait le troisième pays le plus peuplé de la planète d'ici 2050, après l'Inde et la Chine. Il a donc un

potentiel de marché énorme qui pèse beaucoup dans la balance commerciale de la plupart des pays européens.

Plusieurs raisons expliquent en partie l'échec de la Chine au Nigéria. D'abord, dans le secteur pétrolier, le gouvernement chinois dans ces négociations avec le gouvernement du président Olusegun Obasanjo est tombé sur un moment inopportun, c'est-à-dire un moment où celui-ci essayait de réviser la constitution pour être autorisé à se présenter une troisième fois aux élections de 2007³⁶. Ensuite, les pressions de la communauté internationale en faveur de la transparence des industries extractives et de la bonne gouvernance ont poussé les dirigeants locaux à prendre beaucoup de précautions, même si ils s'empressent de se remplir les poches dans des temps assez courts, avec des mandats limités à quatre ans et renouvelables une seule fois. Enfin sur place, la méconnaissance du terrain n'a pas non plus facilité la diplomatie des chinois insuffisamment informés des traditions de la classe politique locale.

Le Nigéria a toutes les apparences d'une démocratie : un président élu démocratiquement, des élections organisées régulièrement, etc. Mais l'application de la loi islamique dans le nord du pays crée des tensions régionalistes. Le Delta du Niger est l'une des régions particulièrement concernées par le séparatisme, les conflits armés et les trafics ; et c'est là où se trouve le pétrole. Les abus et les limites de la souveraineté étatique sur cette zone n'empêchent pas pourtant les entreprises chinoises de s'installer. En juillet 2005, *PetroChina* et la *Nigerian National Petroleum Corporation* (NNPC) ont conclu un accord permettant de fournir 300 000 barils par jour à la Chine contre 800 millions de dollars. En janvier 2006, la CNOOC a obtenu une part importante dans un champ pétrolier et gazier du Delta du Niger pour un montant de 2,3 milliards de dollars. Ce contrat reste aujourd'hui l'une des acquisitions les plus importantes de la Chine en Afrique.

En mars 2006, la même entreprise CNOOC a acquis 45 % d'un bloc pétrolier et gazier *offshore* du Delta du Niger pour un montant de 2,27 milliards de dollars. Ce champ est capable de produire 225 000 barils de pétrole par jour, et l'entreprise a aussi promis d'investir 2,25 milliards supplémentaires dans le développement du champ. Ces investissements représentent une rente financière considérable, mais nous nous demandons s'ils sont utilisés pour le développement du Nigéria. Nous pouvons prévoir que les achats d'armes, les tensions religieuses et les appétits du pouvoir vont fortement augmenter dans cette région qui est déjà

³⁶ Alex Vines et al., *Thirst for African Oil : Asian National Oil Companies in Nigeria and Angola*, Londres, Chatham House, 2009, dans Bombacci Nicolas, « La Chine et le Nigeria : une relation ambiguë », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 289-290. DOI : 10.3917/oute.030.0289.

déstabilisée par la violence. La relation entre la Chine et le Nigéria trouve pourtant avec l'énergie un appui pour d'autres projets. Les chinois ont décidé de lancer le premier satellite africain pour le Nigéria, le pays qui a le plus grand marché potentiel du continent. Mais ce n'est pas le cas pour d'autres pays comme le Congo et le Gabon, qui sont considérés comme de simples producteurs par la Chine.

b- La présence chinoise au Congo et au Gabon

Le président congolais Denis Sassou Nguesso et l'ex président gabonais Omar Bongo sont les deux chefs d'Etats qui ont effectué le plus grand nombre de voyages officiels en Chine, soit neuf chacun. Si cela est en parti dû au nombre d'année passée au pouvoir, il faut néanmoins reconnaître que le Congo et le Gabon sont depuis très longtemps deux partenaires privilégiés de la Chine. La coopération entre la Chine et la République de Congo a été interrompue en 1997 à cause de la guerre civile. En 2001, la Chine a commencé à importer le pétrole congolais. En 2003, 1,5 % des importations pétrolières de la Chine provenaient du Congo, soit 1 millions de tonnes (8,85 % de la production congolaise). Deux années plus tard, en 2005, *Sinopec* a obtenu des droits d'exploitation portant sur les champs *offshores* Marine 12 et Haute Mer C (Lafargue François, 2005).

Au Gabon, les autorités chinoises ont fait beaucoup d'efforts afin de sécuriser leurs approvisionnements en pétrole. En quelques années, Pékin est devenue le troisième acheteur de pétrole gabonais, après la France et les Etats-Unis, le deuxième client derrière les Etats-Unis et le deuxième partenaire commercial de Libreville après la France. La Chine n'importe pas que du pétrole du Gabon, elle importe aussi du bois et du manganèse. Comme tous les pays asiatiques, la Chine importe beaucoup de bois pour la construction. Et pourtant, les réserves africaines sont fortement exploitées, puisque 60 % de la production africaine est destinée à l'Asie, à 96 % vers la Chine. Cela représente 2,4 millions de mètres cubes de bois sur 4 millions exportés par les pays africains. Aujourd'hui, nous constatons une concurrence accrue entre les premiers exportateurs de matières premières gabonaises et la Chine qui est en train de gagner du terrain.

En 2004, le président chinois de l'époque, Hu Jintao, a effectué une visite officielle au Gabon dans le but de renforcer les liens économiques, politiques et commerciaux. Lors de ce voyage, un accord a d'ailleurs été signé entre *Sinopec* et le ministre gabonais des hydrocarbures (Aicardi Marc, 2004). En 2004, la même entreprise chinoise avait conclu un accord avec Total Gabon permettant à la Chine d'acheter dans l'année un millions de tonnes

de pétrole brut gabonais. Pour certains analystes, ces investissements sont très risqués, à cause de la baisse des réserves pétrolières gabonaises.

c- La Chine en Angola

La présence chinoise en Afrique et son engagement à accorder des prêts à taux préférentiel sont bien illustrés par l'Angola, où les matières premières sont abondantes. L'engagement pétrole contre infrastructures entre la Chine et les pays africains, très connu sous l'appellation « Modèle angolais » de financement, est une méthode courante utilisée par la Chine pour permettre à ses entreprises d'Etat d'obtenir des contrats d'infrastructures. Cette méthode spécifique de financement est mise en place par la *China Export-Import Bank (Exim Bank)*. Elle a accordé ces cinq dernières années des prêts préférentiels au gouvernement angolais. Cette attitude, bien que considérée par certains comme une forme d'aide, a suscité beaucoup de controverse. Elle prouve néanmoins l'engagement profond des entreprises chinoises dans les pays en développement.

C'est en 1994 que le gouvernement chinois a créé des banques politiques : la banque chinoise pour l'agriculture, la banque chinoise de développement et l'*Exim Bank*, afin de soulager les banques commerciales des prêts politiques et leur permettre de se consacrer à leurs rôles purement commerciaux. Dès le début des années 1990, les prêts préférentiels sont devenus un nouvel instrument de la politique étrangère chinoise. L'*Exim Bank* est la seule banque à accorder ces prêts qui se distinguent par leur taux d'intérêt plus bas que celui du marché ou par leur temps de remboursement plus long, voire les deux à la fois comme dans le cas du prêt accordé à l'Angola. Selon la banque mondiale, l'*Exim Bank* aurait dépensé près de 12,5 milliards de dollars pour financer d'importants projets d'infrastructure en Afrique subsaharienne (Peter B., 2007). La banque aurait accordé 80 % de ses prêts aux pays dotés de beaucoup de ressources naturelles comme l'Angola, le Nigeria, le Zimbabwe, le Ghana, la République Démocratique du Congo, l'Ethiopie et le Soudan. Entre 2001 et 2007, elle aurait été en plus responsable de 92 % des engagements financiers de la Chine pour des projets d'infrastructure (Vivien F., et al, 2008). Aujourd'hui, même si la stratégie du gouvernement chinois semble ne pas favoriser les services commerciaux que voudrait la banque, les pratiques de celle-ci semblent plus privilégier des prêts commerciaux.

De 2004 à 2010, la Chine a accordé au gouvernement angolais des prêts importants pour le renouvellement des infrastructures contre l'exploitation d'un gisement de pétrole d'un montant de 10,5 milliards de dollars. Après près de 30 ans de guerre civile, l'Angola avait besoin de reconstruire ses infrastructures publiques et les prêts accordés par la Chine ont servi

à la production d'électricité, à la mise en état des réseaux de communication, à la mise en place des moyens de transport ainsi que la construction des bâtiments sociaux. L'Angola est le principal partenaire africain de la Chine dont 99,9 % de ses exportations vont vers la Chine et 40 % en moyenne des importations africaines de la Chine de 2003 à 2009 viennent de ce pays (voir le tableau 20 de l'annexe 2). En 2009, plus de 30 % des exportations de pétrole brut angolais allaient en Chine où elles représentaient 16 % du total des importations chinoises de brut (Corkin L., 2011). Durant les neuf premiers mois de 2010, l'Angola était le deuxième fournisseur de la Chine en pétrole brut après l'Arabie Saoudite avec respectivement 17,7 et 18,1 % des importations totales chinoises de brut.

Dans les années 1960, la Chine fut l'un des premiers soutiens financiers du *Movimento Popular para a Libertação de Angola* (MPLA), dont le leader était Jonas Savimbi. En 2002, après sa mort, le gouvernement MPLA ne savait pas où trouver les fonds nécessaires à la reconstruction du pays. Les institutions financières (FMI et Banque Mondiale), bien que prêtes à accorder des crédits à l'Angola, exigeaient plus de transparence, plus stabilité macro-économique, plus de respect des droits de l'homme et une réduction des dépenses publiques afin de lutter contre l'inflation. Ces exigences ont poussé le Président angolais Dos Santos à faire appel à la Chine. Dès lors que l'*Exim Bank* et la *China Development Bank* lui ont accordé des prêts, le gouvernement angolais a tissé des liens considérables avec son homologue chinois.

Le gouvernement chinois accorde particulièrement ses prêts aux pays africains riches en ressources naturelles mais à court de liquidités, qui sont capables d'échanger ces ressources contre des infrastructures. Il est néanmoins bien précisé par les autorités chinoises que le prêt préférentiel ne peut être accordé à un pays que si des entreprises chinoises sont chargées des opérations financées par le prêt. Il est aussi prévu que la moitié au moins des fournitures pour l'exécution du contrat (équipements, machines, technologies et services) doit venir de la Chine. Ce genre de contrats doit nécessairement financer des projets industriels, la construction d'infrastructures ou encore des projets sociaux dont les pays africains ont réellement besoins. Contrairement aux institutions financières traditionnelles, le gouvernement chinois n'exige aucune condition relative à la gestion des finances publiques du pays récipiendaire.

Lors des négociations de prêt entre l'*Exim Bank* et le gouvernement angolais, la banque chinoise avait exigé de percevoir à titre d'assurance une prime de 1 % au-delà du taux d'intérêt contractuel et c'est grâce à l'intervention du ministre chinois des affaires étrangères qu'elle aurait accepté au final de renoncer à cette prime (Corkin L., 2011). Cela a été

également le cas en République Démocratique du Congo lorsque *l'Exim Bank* a voulu faire un prêt de 9 milliards de dollars pour financer un projet d'infrastructure. Il a fallu l'intervention du FMI et la Banque Mondiale pour que la banque chinoise renonce à la caution gouvernementale.

Les prêts à taux préférentiels accordés par *l'Exim Bank* sont octroyés au taux d'intérêt annuel de 2 à 3 % (un taux inférieur comparativement à celui appliqué par les autres banques commerciales), généralement à 1 ou 1,5 % au dessus du taux de référence interbancaire de la finance internationale offert à Londres (*Libor*). Cette valeur est encore ajustée afin de couvrir les coûts de la banque. Les périodes de remboursement sont comprises entre 15 et 20 ans, avec des périodes de grâce de cinq à sept ans. En plus, lorsque le prêt est accordé de manière préférentielle, le gouvernement chinois couvre la différence entre le taux d'intérêt préférentiel et le taux commercial à travers le budget d'aide à l'étranger du *MOFCOM*. Selon les chiffres officiels, la Chine a accordé des prêts à taux préférentiels à 76 pays dans 325 projets dont 142 ont été achevés.

Dans l'exemple angolais, toute la procédure du prêt a duré environ un an. Les négociations ont commencé en 2003 et le premier contrat de prêt avec *l'Exim Bank* n'est entré en vigueur que le 21 mars 2004. La banque chinoise aurait accordé entre 2004 et 2007 un montant de 4,5 milliards de dollars de crédit au gouvernement angolais pour des projets pétroliers. En fin d'année 2009, *l'Exim Bank* aurait encore prêté six milliards de dollars supplémentaire au gouvernement angolais. Ces prêts chinois permettent à l'Angola de financer ses investissements publics et ils sont normalement placés sous la tutelle du ministère des finances angolais. Aux termes du prêt, ce sont les entreprises chinoises qui sont appelées et qui sont directement payées par *l'Exim Bank*. La banque mentionne clairement dans le contrat de prêt la participation des entreprises chinoises aux projets. Les conditions par lesquelles ces prêts chinois ont été accordés au gouvernement angolais sont beaucoup plus avantageuses que ceux consentis antérieurement à l'Angola pour des projets pétroliers. Par ailleurs, politiquement, le gouvernement angolais avait un double avantage en acceptant ces prêts. Premièrement, le pays avait des difficultés pour obtenir des prêts à des institutions financières à cause des conditions exigées par celles-ci. Deuxièmement, le parti au pouvoir espérait tirer profit de ces investissements en infrastructures à l'approche des élections présidentielle et nationale.

Il était également précisé dans le contrat que les offres publiques concernant les projets de construction et de génie civil, d'une valeur au moins égale à dix millions de dollars chacun, bénéficieraient en priorité à des entreprises chinoises (70 %). Les 30 % restants des offres

seront attribuées à des entreprises privées angolaises, une façon de les encourager à participer à la reconstruction du pays.

L'Angola est un des pays africains sub-sahariens qui tient absolument à garder sa souveraineté, à ne laisser aucun acteur étranger unique dominer son destin économique ou s'ingérer dans sa vie politique. Sur ce dernier plan, les acteurs chinois sont particulièrement bien accueillis par le gouvernement angolais car ils ont une politique étrangère de non-ingérence, axée sur les affaires d'abord.

L'augmentation du prix de pétrole brut et une normalisation de sa dette ont permis ces dernières années à l'Angola d'obtenir facilement des crédits de nombreux pays. L'entrée de l'*Exim Bank* dans le pays semble avoir agi comme un élément déclencheur pour les autres investisseurs. En 2007, le gouvernement espagnol tout seul a accordé deux lignes de crédit d'environ 600 millions de dollars pour la construction du pays³⁷. En 2008, la banque angolaise *Banco de Poupança e Crédito (BPC)* a signé un protocole d'accord avec la banque Exportation et Développement Canada (EDC) pour le financement des projets gouvernementaux en infrastructures d'un montant d'un milliard de dollars et de projets privés pour un montant de seize millions de dollars (Corkin L., 2011). Début 2009, le Brésil a ouvert une autre ligne de crédit d'un milliard de dollars à travers sa Banque Nationale de Développement Economique et Sociale (*BNDES*) pour financer l'achat d'équipements de construction brésiliens. Le pays a attiré d'autres financiers comme la Banque Mondiale qui a donné près d'un millions de dollars pour favoriser sa diversification économique entre 2009 et 2013 (Carine K., 2010).

Depuis que l'Angola a diversifié ses partenaires économiques, ses relations avec les institutions financières internationales ont pris une autre dimension. En 2004, les négociations avec le FMI ont échoué sur la question de la conditionnalité des prêts, ce qui a poussé l'Angola à se tourner vers la Chine. Aujourd'hui, la Banque Mondiale semble être plus flexible et elle a aussi été sensible à la volonté de l'Angola de réduire sa dette en plafonnant son déficit hors transactions garanties sur du pétrole. En novembre 2009, le gouvernement angolais a obtenu un montant de 1,4 milliard de dollars dans le cadre d'un accord de confirmation avec le FMI.

Les crédits accordés à l'Angola par les pays européens ne sont pas comparables à ceux accordés par la Chine : début 2009, l'Allemagne a accordé 1,7 milliards de dollars ; le Portugal 500 millions de dollars ; l'*Exim Bank of the United States* 120 millions de dollars et

³⁷ < allafrica.com/stories/200711220031.html >

le Royaume-Uni 70 millions de dollars. Ces pays ont été sans doute rassurés par la confiance manifestée du côté chinois, mais aussi par la peur de voir tous les marchés gagnés par les entreprises chinoises au détriment des leurs. Une peur qui n'est pas totalement justifiée car la Chine n'est pas le seul pays à accorder des crédits garantis sur du pétrole. Le Brésil et le Portugal le faisaient depuis longtemps pour faciliter leurs exportations de produits et de services dans le secteur de la construction (Christopher B., et al., 2007). En effet, le gouvernement angolais est loin d'avoir accordé à la Chine un traitement de faveur en tant qu'investisseur ou partenaire commercial exclusif. Le mode de financement chinois a été un élément incitatif pour les autres pays à accorder des prêts pour que leurs entreprises puissent répondre aux appels d'offres et avoir les mêmes chances que les entreprises chinoises. Une situation voulue par Luanda qui, en diversifiant ses partenaires économiques, ne veut pas être dépendant à un pays quelconque.

Il est généralement clair que le financement chinois des projets d'infrastructure a pour objectif de garantir aux entreprises chinoises un accès aux ressources naturelles. Cela fut le cas lorsque la compagnie pétrolière chinoise *Sinopec (China Petroleum & Chemical Corporation Limited, 75 %)* et la compagnie pétrolière nationale angolaise (*Sonangol, 25 %*) ont formé en 2004 une coentreprise *Sinopec-Sonangol International (SSI)* afin d'acquérir 40 % des parts du bloc 18 pour un montant de 725 millions de dollars³⁸. La coentreprise *SSI* a obtenu ce contrat au détriment de la compagnie pétrolière indienne *ONGC (Oil and Natural Gas Corporation) Videsh*. Quelques mois plus tard, fin 2004 et début 2005, la coentreprise *SSI* allait acquérir également les contrats d'exploitation des blocs 3/05 et 3/05A détenus auparavant par la compagnie pétrolière française Total dont la concession n'avait pas été renouvelée.

L'annonce d'un prêt de deux milliards de dollars accordé par l'*Exim Bank* au gouvernement angolais peu de temps après l'entrée de la compagnie pétrolière chinoise *Sinopec* dans le pays laisse certaines personnes penser que la banque aurait indirectement influencé les acquisitions des contrats pétroliers par la société chinoise. A Lobito, Elle avait aussi négocié avec le gouvernement angolais une raffinerie de 200 000 barils/jour, la *Sonaref*. En 2006, la coentreprise *Sinopec-Sonangol Internatioanl* acquiert respectivement 27,5 %, 40 % et 20 % des blocs *offshore* 17/06, 18/06 et 15/06. Les primes de signature pour les deux premiers blocs étaient les plus élevées jamais offertes dans l'histoire pétrolière de l'Angola (soit 1,1 milliard de dollars chacune) (Christopher B., et al., 2007).

³⁸ <http://www.financialexpress.com/news/Sinopec-beats-ONGC,-gets-Angola-block-/171139>

Après ces premiers succès, la compagnie chinoise est obligée de se mettre en retrait. En mars 2007, le contrat sur le projet de raffinerie fut résilié faute d'un accord sur la destination de la production. Fin 2008, c'est la compagnie américaine KBR (*Kellog Brown and Root*) qui décroche le contrat pour un montant de huit milliards de dollars. En octobre 2008, *Sinopec* et la *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC) avaient négocié avec *Marathon Oil Co* une prise de participation de 20 % dans le bloc 32 pour un montant de 1,3 milliards de dollars. Mais en octobre 2009, la compagnie angolaise *Sonangol* a fait échouer la transaction en exerçant son droit préférentiel d'achat en tant qu'actionnaire. Aujourd'hui, en Angola les compagnies pétrolières chinoises ne bénéficient plus d'un traitement de faveur lié à une politique de prêt à taux préférentiel. Par contre, deux aspects ont été remarqués. D'une part, les compagnies pétrolières chinoises ne sont pas aussi compétentes techniquement pour extraire le pétrole dans les eaux ultra profonde du Golfe de Guinée. D'autre part, le gouvernement angolais a su contrecarrer l'appétit chinois de pétrole avec beaucoup plus de méfiance et d'adresse que d'autres pays en Afrique comme le Nigéria.

Aujourd'hui, la Chine achète du brut à l'entreprise angolaise à défaut d'obtenir des contrats d'exploitation des gisements. Quant au remboursement des prêts, la compagnie pétrolière angolaise *Sonangol* extrait le brut et le vend aux prix du marché international à l'une des compagnies chinoises qui reverse la somme après déduction des coûts de projet à un compte ouvert par *l'Exim Bank* au nom du gouvernement angolais. L'expérience des compagnies chinoises en Angola montre qu'il est possible d'assurer un approvisionnement en pétrole sans forcément acquérir les parts de marché dans des exploitations pétrolières.

d- Soudan : le protégé de Pékin

Si la Chine a établi des relations de coopérations avec Khartoum depuis une cinquantaine d'années, depuis le début des années 90 elle est rentrée dans une phase plus percutante de sa politique. Le Soudan fait partie des pays africains qui ont une coopération intense avec la Chine, au point d'être son troisième partenaire économique africain. Mais en plus d'un partenaire économique, Pékin est un allié diplomatique de Khartoum. Cela permet à un pays comme le Soudan, pointé du doigt par la communauté internationale pour sa politique discriminatoire et génocidaire, d'échapper à toutes les sanctions économiques et diplomatiques. La Chine considère le Soudan comme une zone stratégique de première importance et ses intérêts pour ce pays sont divers. Mais le soutien chinois a un prix. Un prix que paie le peuple soudanais (notamment celui du Darfour) et les pays de la sous-région (Tchad ou Centrafrique).

d1- Un régime islamique et génocidaire

C'est le 4 février 1959 que la Chine et le Soudan ont établi des relations diplomatiques. Néanmoins, c'est au milieu des années 90 que la coopération entre les deux pays a pris de l'ampleur avec une forte croissance chinoise. Aujourd'hui, Pékin est le premier fournisseur, le premier client et le premier investisseur de Khartoum. Si l'objectif principal de la Chine reste le pétrole soudanais, le positionnement géographique du pays n'est pas négligeable. Actuellement la Chine est la deuxième consommatrice mondiale de pétrole. Les $\frac{3}{4}$ de cette consommation chinoise viennent de l'extérieur. Cela montre combien de fois la croissance chinoise est dépendante du pétrole étranger. La politique extérieure chinoise peut être qualifiée de diplomatie pétrolière sans état d'âme. Dans une telle situation, le continent africain est une cible privilégiée pour la Chine. Aujourd'hui, la Chine importe plus de la moitié du brut soudanais, très apprécié pour sa faible teneur en sulfure, ce qui représente 7 % des importations totales chinoises.

Les chinois sont fortement installés au Soudan, essentiellement par l'intermédiaire de la *China National Petroleum Corporation*³⁹ notamment sur les sites de Muglad (blocs 1, 2 et 4)⁴⁰, de Mulet (blocs 3 et 7) et de Kordofan (bloc 6). Sur le site de Mulet, la production est assurée par un *consortium* appelé *Petrodar Operating Company* (PDOC) et composé de la *CNPC* (41 %), de la malaise *Petronas* (40 %), de la qatarie *Gulf Petroleum Corporation* (6 %), la soudanaise *Sudapet* (8 %) et l'émirati *Al Thani* (5 %). Sur ce même site, la Chine a assuré la construction d'une raffinerie d'un montant de 215 millions de dollars et la construction d'un oléoduc de 500 km. Quant au site de Kordofan, la Chine a assuré la prospection, le forage, l'exploitation de la zone, mais aussi la construction d'un oléoduc (715 km) et d'un projet d'expansion de la raffinerie de Khartoum pour l'amener à traiter 5 millions de tonnes par an (pour un coût global de 1,3 milliards de dollars). Une production de près de 200 000 barils par jour est espérée sur ce site (40 000 barils/jour actuellement).

³⁹ L'implantation de la *China National Petroleum Corporation* au Soudan date de 1996 avec une participation à hauteur de 40% dans le *consortium Greater Nile Petroleum Operating Company* (GNPOC) pour un coût de 441 millions de dollars.

⁴⁰ Production de 325 000 barils/jour (500 000 barils/jour espérés). La production est le fait d'un consortium appelé GNPOC qui comprend aujourd'hui la *CNPC* avec 40% des parts, la malaise *Petronas* (30%), l'indienne *ONGG Videst Limited* (25%) et la soudanaise *Sudapet* (5%).

C'est au Soudan que la Chine a effectué son plus gros investissement pétrolier en Afrique⁴¹. Elle a construit, à Khartoum, une raffinerie capable de traiter aujourd'hui 3,5 millions de tonnes de barils par an, ainsi qu'un oléoduc de 1 500 km pour l'exportation de brut soudanais à partir du terminal de Marsa al Bashair (Port Soudan) sur la Mer Rouge. La fin de la guerre au sud du Soudan devrait donner de nouvelles perspectives à la Chine, notamment par l'intermédiaire du *consortium Greater Nile Petroleum Operating Company*. Néanmoins, la Chine devrait rencontrer dans cette partie du Soudan une concurrence beaucoup plus importante que dans le reste du pays. Précisément dans le bassin de Bor, un *consortium* s'est constitué entre *Marathon Oil* (32,5% des parts), Total/Fina/Elf (32,5%), la compagnie koweïtienne *Kufpec* (25%) et la soudanaise *Sudapet* (10%) (Bergevin O, 2006). Il y a aussi la présence, dans le sud du pays, de la compagnie suédoise *Lundin Petroleum*. Une région devenue plus autonome et privilégiant d'autres partenaires que la Chine. Enfin, la *CNPC* a obtenu les droits d'exploration et d'exploitation du bloc 15 dans l'*offshore* soudanais⁴².

Comme dans tous les autres pays d'Afrique où la Chine est présente, Pékin diversifie sa présence économique. Ainsi, la Chine est active dans d'autres secteurs énergétiques différents du pétrole. La station hydroélectrique Qarre I a été construite par la compagnie chinoise *Harbin Power Company (HPC)* pour un coût de 149 millions de dollars. Toujours par l'intermédiaire d'*HPC*, la Chine a obtenu le contrat du projet hydroélectrique de Méroé et a construit la centrale du même type Kajbar Dam⁴³. Le projet de Méroé, situé à 350 km de Khartoum au niveau de la quatrième cataracte du Nil, est le plus grand projet hydroélectrique développé en Afrique. C'est une construction de 7 sous-stations, de 70 km de route, de 30 km de rail, d'un aéroport, d'un complexe résidentiel (habitations, administrations, hôpital, mosquée, station électrique de 4 mégawatts, station d'eau potable, etc.) et la réalisation de 1 750 km de lignes électriques (Bergevin O, 2006). Le projet aurait dû finir en 2008 avec une capacité de 2 500 mégawatts. La participation de la Chine, de la *HPC* et du *consortium China Consortium Merowe Dam (CCMD)*, est estimée à 750 millions de dollars. Elle est associée au

⁴¹ L'investissement global se serait élevé à 3,5 milliards de dollars. Les investissements pétroliers chinois au Soudan pourraient s'élever à plus de 8 milliards de dollars à la fin de l'année 2006.

⁴² Un *consortium* a été constitué pour l'exploitation de ce bloc : *CNPC* (35%), *Petronas* (35%), *Sudapet* (15%), *Express Petroleum of Nigeria* (10%) et *High Tech Group* (5%). La Chine aurait obtenu cette place principale avec l'octroi d'un prêt de 2 milliards de dollars.

⁴³ Sur la deuxième cataracte, la Chine a financé 85% de la réalisation, soit 470 millions de dollars. Capacité de 300 mégawatts.

français *Alstom*, à des compagnies soudanaises et à d'autres compagnies étrangères comme l'allemande *Lahmeyer International*, la suisse *ABB* ou des investisseurs de la péninsule arabique. Le coût total du projet devrait s'élever à 1,7 milliards de dollars. La Chine détient aussi 50 % de la *Khartoum Chemical Industry Company* et 100 % de la société soudanaise *Petrochemical Trade Projet*.

La Chine a aussi investi dans d'autres secteurs : la réhabilitation de l'hôpital de Khartoum (coût 2,5 millions de dollars), la construction d'un centre de conférences internationales (coût 3,6 millions de dollars), la formation des fonctionnaires du Ministère soudanais de la coopération, la construction d'un pipeline d'eau potable du Nil à Port Soudan (coût 345 millions de dollars), l'établissement du réseau d'eau de la ville d'Alfashir (coût 325 millions de dollars), etc. (Bergevin O, 2006). Pékin est le principal fournisseur d'armes du pays, et cela pour deux raisons : trouver un débouché pour l'industrie militaire chinoise, mais aussi sécuriser les investissements chinois effectués dans le pays. Selon Amnesty International : « *parmi les avions de chasse chinois vendus au Soudan depuis les années 90 figurent plus de 40 shenyang J-6 et J-7, et plus récemment des chasseurs supersoniques F-7, version améliorée du MiG-21 Fishbed russe. La Chine aurait fourni 50 hélicoptères Z-6 au Soudan en 1996. En 2001, la société chinoise Harbin Dongan Engine aurait signé un contrat de réparation d'hélicoptères Mi-8 pour le Soudan. L'Iran aurait financé en partie l'achat par le Soudan de 21 avions de chasse J-6 et de deux avions cargo Y-8 D, une version de l'Antonov An-12 fabriquée sous licence en Chine* »⁴⁴. La Chine a aussi fourni des camions militaires *Dong Feng*, des mines terrestres (anti-personnelles et anti-chars), des mortiers, des moyens anti-aériens ou des armes légères. Grâce à cette coopération militaire la Chine a construit, dans les environs de Khartoum, 3 usines de fabrication de munitions d'armes légères, de véhicules militaires et de chars de type T55 capables d'alimenter directement le marché africain⁴⁵.

Nous tenons à préciser que géographiquement, le Soudan est situé aux portes de l'Afrique subsaharienne et arabo-musulmane. Une domination dans ce pays devrait permettre, selon Pékin, de rayonner sur ces deux parties. Les équipements, construits en majorité par la

⁴⁴ Amnesty International, « Soudan, qui arme les auteurs de graves violations au Darfour ? », Index AI : AFR 54/139/2004, du 16 novembre 2004, dans Bergevin Olivier, (2006), « Chine/Soudan : Le soutien sans faille à un régime islamiste génocidaire symbole d'un grand bond... en arrière pour l'Afrique », note d'analyse d'ESISC, 24 novembre 2006, 16p..

⁴⁵ Conseil de Sécurité des Nations Unies, « Rapport du comité d'experts créé par la résolution 1591 (2005) du conseil de sécurité concernant le Soudan », S/2006/65, 30 janvier 2006, dans Bergevin Olivier, (2006).

Chine, permettent de positionner le Soudan comme une vraie plateforme économique tant pour les importations que les exportations chinoises dans la sous-région, voir en Afrique. Pour le pétrole qui intéresse beaucoup Pékin, les oléoducs ont été mis en place dans une logique évolutive avec en perspective la possibilité d'en rajouter d'autres (soudanais ou non soudanais). Cela semble être confirmé par la future capacité de la raffinerie de Port-Soudan et la prochaine capacité de production d'énergie soudanaise.

La politique de la coopération chinoise montre ce que pourrait apporter la Chine à ceux qui seraient tentés de tisser un partenariat très poussé avec elle. La Chine propose un ensemble de modèle de coopération : apports financiers importants, constructions d'infrastructures capitales pour le développement, fournitures de matériels militaires modernes, non-ingérences dans les affaires internes et surtout, soutien sans failles au niveau international. Cette politique chinoise est la même dans d'autres pays d'Afrique comme l'Angola, le Zimbabwe ou la Zambie. Dans tous ces pays d'Afrique partenaires de la Chine, c'est au Soudan que le modèle de coopération est le plus abouti. Le Soudan est considéré comme la vitrine de la Chine en Afrique.

Aujourd'hui, le Soudan n'est plus pointé du doigt par la communauté internationale concernant le soutien du djihadisme et les autorités ont fait quelques efforts pour participer à la lutte contre le terrorisme international. Pour exemple, nous pouvons citer la livraison de Carlos à la France dans les années 90. Aujourd'hui, la coopération du gouvernement soudanais est très positive en matière de lutte contre le terrorisme dans cette partie de l'Afrique. Mais quelques inquiétudes subsistent toujours et le passé du pays reste lourd (le régime islamiste, camp d'entraînement des terroristes, lieu d'hébergement des djihadistes, rôle controversé d'ONG soudanaises, etc.). Le Soudan représente un foyer d'activisme certain, à la frontière d'un monde arabe instable et d'une Afrique noire dévorée par la corruption, la stagnation économique, et les conflits ethniques. Il est possible que certains réseaux islamistes subsistent et que des relations avec les terroristes puissent encore exister au Soudan.

d2- Conséquences négatives du soutien chinois au Soudan

Mais ce modèle de coopération aveugle a un prix. En soutenant le régime du président Omar el-Béchir, la Chine participe indirectement à la continuation d'une guerre civile qualifiée par la communauté internationale de génocide. Elle fournit du matériel militaire, de l'aide économique considérable et surtout elle empêche l'ONU d'apaiser la situation sur le terrain avec une force de maintien de la paix. Pékin s'ingère en fait dans les affaires internes

du Soudan. Sans ce soutien chinois, le Soudan n'aurait certainement pas pût commettre, avec une telle violence et sur cette durée, les massacres constatés au Darfour.

Ce conflit a déstabilisé tous les pays frontaliers du Soudan. Au Tchad, un grand pays pétrolier, l'instabilité est devenue quasi permanente et vient toujours de l'Est, c'est-à-dire du Soudan soutenu par Pékin. Aujourd'hui, le Tchad est attaqué par les rebelles appuyés par le Soudan mais protégé par la France et sous l'influence économique des Etats-Unis. Le Tchad a repris des relations avec la Chine. Une cohabitation explosive qui risque de déstabiliser l'actuel régime. L'actuel président tchadien Idriss Deby a pris le pouvoir en 1990 après avoir renversé Hissein Habré depuis une base arrière située au Soudan. Plusieurs rébellions tchadiennes basées sur la frontière tchado-soudanienne tentent de déstabiliser le régime d'Idriss Deby. Si le régime du président a jusqu'à présent résisté c'est grâce à l'aide logistique de la France⁴⁶. Après quelques moments d'accalmie, l'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD)⁴⁷ a repris ses opérations militaires et continué à menacer le régime tchadien. Selon l'autorité tchadienne, il n'y a pas de doute que les groupes rebelles soient aidés par le Soudan. Ainsi, en octobre 2006, après un tir de missile des rebelles sur un avion de reconnaissance français, le ministre des affaires étrangères tchadien Ahmat Allami avait clairement accusé le gouvernement soudanais. Quant au président Idriss Deby, il explique que c'est bien le Soudan qui agresse le Tchad.

Sur le plan économique, le Tchad participe à la pétro-diplomatie américaine depuis 2003. C'est le *consortium* américano-malais, formé d'*Exxon-Mobil*, de *Chevron-Texaco* et de *Pétronas*, qui s'occupe du site de Doba (160 000 barils/jour) et de l'oléoduc (long de 1 076 km) qui achemine le pétrole vers le terminal pétrolier camerounais de Kribi⁴⁸. Le *consortium* s'est aussi engagé à creuser cinq autres puits d'ici à 2010. Face aux conditions exigeantes de répartition des revenus pétroliers imposées par la Banque Mondiale et les besoins financiers du Tchad pour résister aux groupes rebelles, l'autorité tchadienne entretient des relations conflictuelles avec les multinationales et la Banque mondiale provoquant rupture et réconciliation. Le 31 mai 2006, la maîtrise économique des Etats-Unis s'est accentuée avec la

⁴⁶ Notamment lors des opérations menées par le Front Uni pour le Changement (FUC) le 13 avril 2006 et en 2009. La France est présente au Tchad grâce au dispositif « Epervier » en place depuis 1986.

⁴⁷ L'UFDD, est une fusion de plusieurs groupes hostiles au régime de N'Djamena et est dirigé par le général Mahamat Nouri, qui fut ministre tchadien de la défense de 2001 à 2003.

⁴⁸ Le projet a coûté 3,7 milliards de dollars (le plus important investissement privé en Afrique). Il a été financé à 97% par le consortium pétrolier composé d'*Exxon-Mobil* (40%), *Chevron-Texaco* (25%) et *Pétrona* (35%) et à 3% par la Banque Mondiale. Le Tchad reçoit, sous forme de royalties, 12,5% des revenus totaux.

signature d'un accord dit « *ciel ouvert* ». Il est destiné à favoriser le commerce, l'investissement et les échanges touristiques et culturelles entre les deux pays.

Sur le plan diplomatique, le Tchad a renouvelé ses relations avec la Chine le 6 août 2006 après 9 ans de ruptures. Par cette relation, N'Djamena veut certainement atteindre deux objectifs. Le premier consiste à faire jouer de la concurrence afin de faire plier le *consortium* américano-malais et l'amener à renégocier les termes du contrat de concession à son avantage (notamment en faisant entrer sa compagnie pétrolière publique, la Société des Hydrocarbures du Tchad, dans le *consortium*), mais aussi la Banque Mondiale par rapport à la répartition des revenus pétroliers. D'autre part, la menace d'une Chine qui serait prête à investir dans le pétrole tchadien plane. Le second objectif concerne directement les relations entre le Soudan et la Chine. En tissant des relations avec Pékin, le Tchad doit également espérer convaincre l'autorité chinoise (avec des contrats pétroliers en échange) de mettre la pression sur son allié soudanais afin que ce dernier cesse de soutenir les groupes rebelles tchadiens et qu'il relâche la pression sur le Darfour.

Dans tous les cas, la Chine a une attention particulière sur les potentialités pétrolières du Tchad. Un chemin d'oléoduc Tchad-Soudan permettrait de rediriger les flux tchadiens vers la Mer rouge (à destination de la Chine via Port-Soudan) et non plus vers l'Atlantique (via Kribi au Cameroun)⁴⁹. En ayant des relations avec Pékin, le gouvernement tchadien a entamé une stratégie dangereuse. En jouant la carte du danger sur le pétrole, le gouvernement tchadien a provoqué la colère de ses alliés occidentaux. La France, qui ne souhaite pas voir un changement de régime opéré par des mouvements incontrôlables soutenus par des puissances étrangères, est contrainte d'intervenir sans rien retirer en termes d'influence positive. La justificative de la position française est en effet plus à rechercher dans l'urgence que dans une stratégie de long terme réfléchie. Enfin, les tentatives de séduction à l'encontre de la Chine n'ont pas donné le résultat espéré puisque les rebelles tchadiens continuent leur campagne pour renverser le régime, ce qui fait que la situation au Darfour est loin de s'apaiser.

Quant à la Centrafrique, situé à la frontière du Soudan et du Tchad, le Nord du pays paye le prix de cette proximité. Cette région semble avoir échappé au contrôle des autorités centrafricaines. Nous y rencontrons des coupeurs de routes, des rebelles tchadiens et les rebelles centrafricains. Concernant les rebelles centrafricains, c'est-à-dire ceux qui veulent

⁴⁹ Avec les tentatives de séduction chinoises en cours à l'encontre du régime camerounais, une telle réalisation pourrait même créer un axe Kribi-Port-Soudan et relier les réserves pétrolières du Golfe de Guinée à la Mer rouge au profit de la Chine et au détriment des Occidentaux.

renverser le régime, le président centrafricain Bozizé accuse leur protecteur et leur base arrière. Pour résoudre ce problème, le président centrafricain François Bozizé a reçu le soutien de son voisin tchadien, lui aussi attaqué par le Soudan, pour demander l'aide militaire et logistique de Paris et une intervention de l'ONU. Dans cette perspective, le gouvernement soudanais cherche certainement à installer son influence dans la sous-région grâce à son nouveau statut de puissance pétrolière. En arrière plan, la Chine pourrait compter sur des potentialités pétrolières en Centrafrique et être intéressée par sa position géographique de verrou vers le sud et les pays du Golfe de Guinée.

e- La Chine au Tchad

Dans le pays, les revenus de l'oléoduc construit par l'entreprise américaine *Exxon* sont répartis entre le Tchad et le Cameroun, et sont gérés par une institution financière internationale sous l'égide de la Banque Mondiale. Ces revenus permettent notamment de financer des projets (santé, éducation, etc.) dans le pays. Mais malgré ces ressources naturelles, le Tchad figure parmi les pays les plus pauvres du monde, l'un des moins démocratiques (malgré la légitimité apparente de son président Idriss Deby). La Chine est présente au Tchad par l'intermédiaire de sa société pétrolière *CNPC*, qui a obtenu les droits de production pétrolière. Mais il y a également une présence occidentale, précisément américaine, dans le secteur pétrolier tchadien. En octobre 2003, un *consortium* américano-malais formé par *Exxon*, *Chevron* et *Petronas* a obtenu des droits d'exploitation dans le bassin de Doba. En 2005, la production quotidienne du gisement était de 30 000 tonnes, elle a été doublée en 2006 (Lafargue F, 2005). En plus, les compagnies américaines *Exxon* et *Chevron* ont construit un oléoduc entre Doba au Tchad et Kribi au Cameroun ainsi qu'un autre projet de pipeline entre le Tchad et le Soudan qui est en cours. Quant à la Chine, elle ne cache pas sa volonté d'avoir le maximum de droits d'exploitations dans ce pays où d'énormes réserves ont été découvertes récemment. La production actuelle du Tchad est inférieure à son potentiel réel de production, ce qu'ont parfaitement compris les entreprises pétrolières étrangères. Dans une telle situation, la Chine dispose d'un atout supplémentaire (absence d'opinion publique vigilante sur les questions de démocratie et de gouvernance) qui lui permet de traiter avec n'importe quel régime pour obtenir les contrats d'exploitation. A partir de là, Pékin se retrouve en position de force.

Alder Alexander parle d'une « *colonisation de type nouveau de certains pays pétroliers, de préférence vulnérables, par la puissance chinoise* ». Il rajoute qu'au « *Darfour, les premiers coups de feu de l'offensive autarcique chinoise ont commencé à devenir de plus*

*en plus audibles, jusqu'aux portes de la capitale du Tchad »*⁵⁰. Nous avons déjà parlé du lien direct qui associait les sanctions internationales et l'arrivée de la Chine dans les Etats africains producteurs. Il existe en plus un autre lien, entre l'élargissement du champ de la politique extérieure énergétique de la Chine et sa stratégie d'ascension. En effet, si la sécurisation en matière première de la Chine progresse, il ne faut pas oublier que 95 % du pétrole qu'elle importe provient des marchés internationaux. Donc malgré tous ses efforts diplomatiques, elle reste très dépendante des marchés pétroliers.

Il y a quelques années, la France, les Etats-Unis et le Royaume Uni étaient les premiers fournisseurs de l'Afrique. En 2003, les Etats-Unis et le Royaume Uni se sont fait dépasser par la Chine. Aujourd'hui le commerce sino-africain a atteint les 166,3 milliards de dollars et la présence chinoise sur le continent augmente de plus en plus. La Chine n'est pas seulement un client pour les matières premières, elle profite aussi de cette relation commerciale pour intensifier sa présence économique sur le continent. Les objectifs énergétiques, politiques et économiques sont donc associés à une politique d'influence. La stratégie de la Chine est de sécuriser son approvisionnement pétrolier tout en contrôlant le pétrole africain depuis sa source.

Selon Gabriel Elraz, *« l'actuelle déstabilisation au Tchad est certainement la conséquence prévisible de son accession au rang de nation pétrolière »*. Or, *« la surprise, c'est que la déstabilisation n'est pas l'œuvre des anciennes puissances (habituées) du fait : c'est désormais la Chine qui signe son arrivée sur le continent en tant que puissance prédatrice »*⁵¹. La Chine est prête à tout pour élargir rapidement au Tchad voisin une zone d'influence et de chalandise bien établie, à l'image des puissances occidentales qui considèrent les pays africains pétroliers comme des zones de pompage. La Chine est même accusée d'avoir fourni des armes et des voitures aux rebelles du Front Unifié pour le Changement. Selon (Gilles Delafon, 2006), le leader des rebelles, l'ex-capitaine tchadien Mahamat Nour, serait même un ancien employé d'une société pétrolière chinoise au Soudan. Il rajoute que *« les chinois sont définitivement entrés dans le jeu africain »*.

Pour beaucoup d'analystes, il n'y a aucun doute que la Chine soit impliquée au Tchad. Pourtant, cela inquiète les grandes puissances. Avec cette crise, les Etats-Unis luttent de plus en plus contre le jeu d'influence des chinois dans la région de l'Afrique centrale. Washington,

⁵⁰ Alder Alexandre, (2006), « La Chine, une volonté de toute-puissance », le Figaro, 27 avril 2006.

⁵¹ Elraz Gabriel, (2006), « Coup d'Etat au Tchad : la Chine impliquée ! », *Afrik.com*, 23 avril 2006 : www.afrik.com/article9747.html.

dans la compétition stratégique entamée avec Pékin à travers le monde, aurait avant tout agité afin de contrer les chinois et leur allié Soudanais. Aujourd'hui, la Chine hésite de moins en moins à lier des pactes diplomatiques et militaires auprès des pays africains producteurs de matières premières.

f- La Chine en Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale, ancienne Guinée espagnole, a une superficie de 28 000 km² pour 676 200 habitants. C'est un pays avec un énorme potentiel de ressources naturelles. Ses réserves sont estimées à 1,8 milliards de barils. En 2008, elle a produit plus de 17 millions de tonnes de barils de pétrole, soit 465 000 barils/jour (Camara S, 2011). Sa croissance a été ces dernières années une des plus importantes de l'Afrique et les rentrées pétrolières sont passées de 3 millions de dollars en 1996 à plus de 3 milliards en 2006. Le pays produit également du gaz depuis 2006 et les réserves sont estimées à près de 40 milliards m³. Il est aussi doté de ressources minières inexploitées : l'or, le diamant, l'uranium. Toujours en 2006, le pétrole et le gaz représentaient 87 % de son PIB. Les entreprises américaines (*Exxon Mobil, Hess et Marathon Oil*) contrôlent et exploitent le pétrole équato-guinéen à 85 % et précisément dans les gisements d'hydrocarbures de *Zafiro*⁵², de *Ceiba*⁵³ et d'*Alba*⁵⁴ (Camara S, 2011).

C'est dans le cadre du développement pacifique que la Chine s'est rapprochée de la Guinée équatoriale. Un petit pays de près de 700 000 habitants qui est aujourd'hui le troisième producteur africain de pétrole après l'investissement massif des entreprises américaines. La concurrence stratégique entre américains et chinois devient de plus en plus forte sur ce petit archipel. En effet, la Chine est présente depuis 1968 et participe aujourd'hui à la construction d'infrastructures dans le pays. Par exemple, la route reliant Bata à la frontière orientale a été construite avec l'aide des chinois. Elle est aussi le troisième pays importateur de produits équato-guinéen (après l'Espagne et les Etats-Unis). Dès 2006, la société pétrolière équato-guinéenne *Gepetrol* et le ministère des Mines ont signé avec la *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC) un contrat de partage pour un bloc au

⁵² Le plus important : 280 000 barils/jours en 2004.

⁵³ Le deuxième plus important, situé dans l'offshore du Rio Munbi : réserves de pétrole estimées à 300 millions de barils.

⁵⁴ Le troisième plus important : les dernières estimations chiffrent ses réserves à presque un milliard de barils équivalent pétrole.

sud : 2 287km² et 30 à 1 500 m de profondeur. A la même année, la *Sinopec (China Petroleum Chemical Corporation Limited)* a eu l'autorisation d'exploiter sans appel d'offre une zone d'Alba. Le 15 avril 2010, la Chine inaugure une base militaire à Annobon et accepte, pour faire plaisir aux autorités équato-guinéennes, d'apporter son soutien à l'éradication du camp du Freligue (*Frente de Liberacion de Guinea Ecuatorial*) d'opposition à Amban, au sud du Cameroun.

La politique chinoise envers les pays africains producteurs de pétrole vient à l'appui d'un discours qui structure une image menaçante de la Chine. En effet, il est très facile de montrer les risques d'une alliance entre deux Etats, considérés comme des dictateurs, qui se voient mutuellement renforcés. Leur interdépendance se crée sur l'énergie et la solidarité diplomatique : elle est aujourd'hui inséparable. Certains ont même peur que cette coalition autoritariste ne déstabilise les équilibres internationaux, elle qui a déjà déçu les espoirs de paix. D'autres vont jusqu'à parler de l'impérialisme de la Chine, qui se manifesterait par un regroupement des dictateurs sous la protection chinoise.

Section3 : La domination chinoise sur la relation entre la France et l'Afrique

En Afrique presque tous les dirigeants disent que l'avantage de la Chine sur les occidentaux est du fait qu'elle ne s'occupe pas de la politique intérieure (la démocratie). Les pays africains ont le sentiment d'avoir été trahie par la France. Après avoir connu l'occupation et la domination durant la colonisation, l'Afrique a retrouvé son libre arbitre avec l'indépendance. Au début des années 1990, la France ne veut plus de l'Afrique et elle est attirée par l'Asie, un continent plus stable, plus obéissant et prometteur. Ainsi l'Afrique francophone et l'Afrique toute entière se retrouve livrer à elle-même pour des années de conflits et de problèmes économiques. C'est à ce moment précis que la Chine revient sur le continent et lui propose « un mariage de raison » comme le dit (Lafargue F, 2005). L'Afrique n'a pas le choix, elle est obligée de l'accepter. Mais cette relation va prendre une ampleur inattendue. Les témoignages d'amitié de la Chine, l'optimisme et la croissance retrouvés dans les années 2000 vont changer la relation en affection sincère.

Après la déception de sa rupture avec les occidentaux, l'Afrique reprend confiance grâce à sa relation avec la Chine. En une décennie, la Chine a réalisé de nombreux investissements sur le continent africain : la reconstruction des routes et des ponts, l'ouverture des lignes de crédit. Tout cela a redonné du courage aux africains. Les affaires de corruption

de la relation « *Françafrique*⁵⁵ » ont permis à la Chine de bien s'installer en Afrique, même si elle sait aussi agir dans les zones instables.

Aujourd'hui nous constatons en Afrique que la France recule dans les domaines économique, politique et culturel. Ce recul se fait souvent au profit de la Chine. En 2006, Valérie Niquet⁵⁶ fait une remarque inquiétante en précisant que la Chine a des délégations commerciales dans 49 pays africains, alors que la France n'en compte que 11. L'auteur conclut en montrant la progression chinoise dans tous les secteurs que « *la Chine en Afrique apparaît encore comme essentiellement prédatrice* ». En d'autre terme, la Chine domine dans le pré carré français. En 2007, le volume d'échange entre la France et l'Afrique était de 56 milliards de dollars contre 69 milliards de dollars entre la Chine et l'Afrique (soit une progression de 22 %)⁵⁷. La Chine a donc dépassé la France en Afrique en termes de volume d'échange.

Dans le secteur du bâtiment travaux publics (BTP), les entreprises chinoises gagnent presque tous les gros contrats d'infrastructure en proposant des prix de 30 à 50 % inférieurs aux entreprises françaises. Des projets souvent financés par les institutions financières comme la Banque mondiale et le FMI. A titre d'exemple, au Sénégal un appel d'offres avait été lancé pour élargir un tronçon d'autoroute de six kilomètres à la sortie de Dakar. L'entreprise française puissante *Eiffage* allait l'emporter pour 43 milliards de franc CFA soit 65 millions d'euro. Mais fin 2006, c'est l'entreprise chinoise (*Henan-Chine*) qui remporte le contrat avec une offre à 20 milliards de franc CFA, soit moins de la moitié (Serge M, Beuret M, 2008). Un autre exemple en 2007 toujours au Sénégal dans la ville de Touba, fief de la confrérie des Mourides sénégalais, qui voulait se doter d'un véritable réseau d'eau. L'entreprise française qui a répondu à cet appel d'offre a déposé une candidature pour 50 milliards de CFA soit 76 millions d'euros, sachant que les autres entreprises européennes sont entre 45 et 55 milliards de CFA. Après l'annonce des résultats, c'est l'entreprise chinoise (*Henan-Chine*) qui l'emporte avec une offre de 13 milliards de CFA, moins du tiers (Serge M, Beuret M, 2008).

⁵⁵ Nous attribuons l'origine de ce mot au premier président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët Boigny, qui l'aurait utilisé en 1955 pour définir les bonnes relations entre l'Afrique et la France, dont il était député tout en militant pour l'indépendance de son pays.

⁵⁶ Valérie Niquet est chercheuse et professeur au collège interarmées de défense (CID-Ecole militaire) où elle assure le cours de géopolitique de la Chine, dans Serge Michel et Michel Beuret : « La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir » Éditions Grasset & Fasquelle, 2008. Paris, 348p.

⁵⁷ Le commerce Chine-Afrique a atteint 166,3 milliards de dollars en 2011.

Surpris, l'entreprise française se pose même la question s'il n'y a pas de subvention chinoise cachée derrière ce contrat.

Dans presque tous les pays africains, il existe des exemples similaires. En 2004 au Cameroun, c'est l'entreprise chinoise *CRBC (China Road and Bridge Corporation)* qui a remporté le contrat de réfection de 13 kilomètres du contournement de Douala malgré la présence de très grands concurrents occidentaux comme le *consortium* franco-allemand *Sogea Satom/Razel* et les Néerlandais de *Koop*. L'entreprise chinoise était 30 % moins chère que ses concurrents. Ce phénomène prend une telle ampleur que l'entreprise française Bouygues ne répondait même plus à certains appels d'offres. Dans des secteurs comme l'industrie de l'eau ou du bois, de grandes entreprises françaises (*Bouygues, Veolia*) commencent à se retirer du marché. L'entreprise *Bolloré* s'est débarrassée de son secteur bois en Afrique et *Thanry* a laissé ses concessions à des entreprises de Hong Kong. Nous constatons aujourd'hui le désinvestissement des entreprises françaises en Afrique. L'investissement des entreprises françaises en Afrique se résume désormais à une vingtaine de grandes et moyennes d'entreprises. Autre élément important est la migration de plusieurs de ces entreprises françaises de l'Afrique subsaharienne francophone vers l'Afrique anglophone⁵⁸. Par exemple, l'entreprise *Total* produit actuellement 50 % de son pétrole en Angola et au Nigéria ; *Bouygues* commence à s'installer dans les pays d'Afrique du Nord et *Bolloré* en Ethiopie. Dans certains pays, comme le Centrafrique où la France avait le monopole, la présence des entreprises françaises devient moins significative dans presque tous les secteurs économiques. Les pays dans lesquels il y a de l'instabilité sont devenus une cible pour la Chine. Par exemple, en Guinée après les massacres et les viols lors de la manifestation du 28 septembre 2009, avec plus de 150 morts selon les médias étrangers, la junte militaire a signé avec une entreprise chinoise un contrat d'exploitation minière d'une valeur de 7 milliards de dollars.

Si dans les pays d'Afrique francophone, la communauté française était la plus nombreuse parmi la communauté étrangère, aujourd'hui le nombre d'expatriés français diminue de jour en jour. En 1984, on comptait 145 000 français en Afrique subsaharienne francophone contre 116 862 au 31 décembre 2011, soit une baisse de 20%. Ce chiffre s'explique en partie par le fait que de plus en plus d'entreprises font appel à des cadres africains.

⁵⁸ En 1990, il y avait 10 000 français en Afrique anglophone contre 16 000 en 2006 (ministère des Affaires étrangères et européennes).

De nos jours, l'image qui était attribué à la France concernant son rôle déterminant en Afrique n'est plus donnée que par le réseau volontariste de la Francophonie ainsi que la présence de bases militaires françaises sur le continent. Cette baisse d'investissement des entreprises françaises s'accompagne d'un recul politique, même si nous avons vu cette année qu'il a fallu l'intervention de l'armée française pour libérer le Mali aux mains des islamistes et qu'actuellement la même armée est au Centrafrique pour essayer d'apaiser la guerre civile qui oppose les musulmans aux chrétiens dans le pays. Beaucoup de dirigeants africains se tournent aujourd'hui vers la Chine. Par exemple, Omar Bongo, l'ex président du Gabon, a toujours été l'ami fidèle de la France, mais avant sa mort il a effectué dix voyages officiels en Chine. Quant à Abdoulaye Wade, il déroulait le tapis rouge pour les dirigeants chinois à Dakar et pourtant chaque année il passait ses vacances en France. En République centrafricaine la Chine est considérée comme une bouée de sauvetage pour le régime en place. Au Tchad, grâce à la coopération chinoise Idriss Deby a osé tenir tête à la France dans l'affaire de « *l'Arche de Zoé* », même si après les présumés coupables ont été relâchés à la demande de la France. De même, comme nous avons pu constater au Niger, le président Mamadou Tanja ne se serait pas permis d'expulser le patron d'Areva en juillet 2007 sans la solution chinoise. Selon (Braud Pierre A., 2006), « *les dirigeants africains veulent diversifier leurs interlocuteurs internationaux, en clair, ils veulent faire monter les enchères, et cela marche très bien.* »

Pendant que les quartiers chinois poussent dans toutes les grandes villes d'Afrique, il est temps de se demander si les bases militaires françaises doivent quitter l'Afrique. Sur le sol africain on compte 8 330 soldats français répartis entre Djibouti (2900), la Côte d'Ivoire (2000), le Tchad (1250), le Sénégal (1200) et le Gabon (980). Ces soldats sont souvent perçus par les pouvoirs politiques comme une force d'occupation ou d'ingérence postcoloniale : en Côte-d'Ivoire par exemple, ce sont eux qui ont renversé le président Laurent Gbagbo lors de l'affrontement entre son armée et celle de Alassane Ouattara (actuel Président). Au Tchad, malgré que le président Idriss Deby soit protégé par l'armée française, il est conscient que cela ne durera pas éternellement. Quant à la République de Djibouti, la France négocie avec son gouvernement pour prolonger le contrat. Au même moment, les entreprises Chinoises continuent d'investir et ne se mêlent pas de la politique intérieure des pays, à l'image du géant des télécoms *ZTE* qui s'est installé dans ce pays en 2004.

Il reste la culture et la langue française sur le continent africain. Là aussi les choses commencent à changer. Actuellement dans les pays francophones de l'Afrique, les jeunes sont très mécontents de la politique restrictive de la France en matière d'immigration. Ils

apprennent de plus en plus l'anglais et rêvent d'aller aux Etats-Unis, en même temps les grandes entreprises qui recrutent dans ces pays exigent aussi des jeunes diplômés qu'ils soient bilingues. Le recul continue au niveau des chefs d'Etat également. Le Rwanda qui dans le passé était si proche de la France, est maintenant dirigé par un anglophone, Paul Kagamé, qui n'est pas très apprécié par la France. Comme lui, le président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila, parle le français mais préfère s'exprimer en anglais.

Quant à l'apprentissage de la langue chinoise, il reste pour l'instant marginal en Afrique et se développe peu à peu à travers les échanges universitaires avec la Chine et la multiplication de centres Confucius⁵⁹. Ces centres sont ouverts en Afrique du Sud, en Egypte, au Kenya, au Zimbabwe mais aussi en Afrique francophone : au Cameroun, à l'Île Maurice, au Madagascar et au Rwanda. Si nous voulons expliquer le succès de la Chine en Afrique, il est important de comprendre d'abord le déclin de la France sur le continent africain, par une série d'erreurs de jugement et surtout une hésitation permanente entre soutenir les dirigeants dictateurs ou leur dire la vérité. Selon (Ngoupandé Jean P., 2002) : « *comprendre le divorce programmé, vécu en Afrique comme un psychodrame découlant d'un dépit amoureux, c'est interroger les dessous de cette liaison passionnelle où une certaine idée de la France a épousé une certaine idée de l'Afrique en un mariage où des principes, un style colonial et postcolonial, des réseaux et des hommes ont contribué à façonner une certaine vision de l'Afrique en France et une certaine vision de la France en Afrique.* »

C'est le 13 novembre 1973 que le président Pompidou inaugura à Paris le premier sommet France-Afrique qui avait réuni à l'époque onze Etats et sept présidents. A cette époque, nous pouvions penser que la France soutenait presque partout des autocrates comme Léopold Sedar Senghor au Sénégal, Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire et le général Jean-Bedel Bokassa en Centrafrique. En 1979, le président Giscard d'Estaing et beaucoup d'autres français ont même assisté à la cérémonie d'investiture à Bangui du général Bokassa. Le président centrafricain était comme des dizaines de milliers d'africains qui ont participé à la première guerre mondiale au côté de l'armée française. Il avait combattu en Algérie et en Indochine et il avait même été décoré par les autorités françaises.

La relation entre la France et l'Afrique confond parfois les intérêts publics et privés, entreprend de nouvelles dépendances sous forme de coopération. Depuis De Gaulle, le continent africain a connu plusieurs coups d'Etat sous les règnes du réseau Françafrique de

⁵⁹ Equivalent chinois de l'Alliance française.

Jacques Foccart⁶⁰, « *Monsieur Afrique* ». Le général Gnassingbé Eyadema en 1967 au Togo, le général Lansana Conté en 1984 en Guinée, le capitaine Blaise Compaoré en 1987 au Burkina-Faso, qui fera assassiner son propre ami le président Thomas Sankaran. En 1990, le militaire Idriss Deby accède au pouvoir au Tchad sous la force de Paris.

A partir des années 1990, les voix s'élèvent pour le respect de la démocratie dans les pays comme le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée et le Zaïre. Dans les mêmes années, la France est contrainte d'écouter la leçon de morale donnée par Washington et Londres. Le FMI et la Banque mondiale conditionnent désormais leur aide au respect de la démocratie et de droits de l'homme. En juin 1990, au sommet de la Baule François Mitterrand fait un discours très ambigu. Il demande aux chefs d'Etats africains plus de rigueur dans la gestion, sans parler de corruption. Il parle de démocratie comme principe universel, sans parler de droits de l'homme et insiste sur le respect des différences. A la même année, la France ne manquera pas l'occasion de prouver une fois encore qu'elle ne laissera pas tomber les dirigeants africains, par son appui à la répression sanglante d'Eyadema au Togo et le soutien au maréchal Mobutu jusqu'à la mort de ce dernier.

C'est en 1993 avec la nomination d'Edouard Balladur comme premier ministre que les choses vont commencer à changer pour l'Afrique. Par la demande des bailleurs de fonds internationaux, Paris annonce la fin de la parité fixe entre le franc français et le franc CFA, qui étaient pourtant liés depuis 1948. En janvier 1994, le franc CFA est dévalué de 50 % dans quatorze pays. Cet événement fut un choc pour l'Afrique qui n'était pas préparée à la concurrence mondiale et provoqua un appauvrissement massif des populations.

Le 7 février 1994, un événement remarquable met en danger la relation Françafrique : la mort du président Ivoirien Houphouët-Boigny. Un élément important de la politique française en Afrique vient de tomber, alors qu'un autre événement survient deux mois plus tard : le génocide rwandais. Malgré tous ces événements, l'Afrique pouvait-elle continuer à compter sur les relations franco-africaines ? En 1995, avec l'élection de Jacques Chirac « *Chirac l'Africain* » à la présidence, les leaders politiques africains ont eu de l'espoir. Le président Chirac lors de sa visite en Afrique juste après son élection déclara pendant son discours : « *je peux vous dire, ici à Cotonou, il y aura toujours en France, tant que j'assume mes responsabilités, un ministère de la coopération indépendant ayant ses moyens et son*

⁶⁰ Jacques Foccart était un conseiller politique français, secrétaire général de l'Elysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974.

identité »⁶¹. Une déclaration qui est loin de la réalité, car ce n'est plus le Chirac du temps passé. Au fil du temps, l'Afrique découvre un président favorable à la bonne gouvernance et au respect des droits de l'homme. Cela est une mauvaise nouvelle pour les chefs d'Etats africains, mais une bonne nouvelle pour les quelques démocrates mis à l'écart par les régimes en place. Lorsque Lionel Jospin devient premier ministre l'aide publique au développement diminue, le gouvernement commence à fermer des bases comme en 1998 à Bouar et Bangui en Centrafrique, où se passaient des coups d'Etat à répétition. La France ne dit rien et en 2003 le dictateur Ange-Félix Patassé est finalement évincé par François Bozizé.

La Côte d'Ivoire, un pays déjà fragilisé par la mort de son Père fondateur Houphouët, est confrontée à la déréglementation de sa filière de cacao par le FMI sans intervention de la France. Cela provoque la pauvreté de beaucoup d'agriculteurs qui ne sont pas préparés à une telle situation. A cette époque, c'est Henri Konan Bédié qui était le président, successeur d'Houphouët. Il introduira dans la constitution ivoirienne l'article 35 qui interdit à toute personne dont la nationalité est douteuse de se présenter aux élections présidentielles. Une loi qui avait pour but d'écartier son grand rival du pays, Alassane Ouattara, l'ex-premier ministre d'Houphouët. Petit à petit, cette loi donne naissance au mot « *Ivoirité* » qui plonge le pays dans le chaos.

En octobre 2000, Laurent Gbagbo élu à la tête du pays avec un taux de participation aux élections présidentielles très faible (moins de 30 %) maintient lui aussi l'article 35 (qu'il avait pourtant promis de l'abroger) afin d'écartier le même candidat Ouattara qui était favori aux élections législatives de décembre. Après une répression sanglante de l'armée contre les manifestants, un charnier de 57 corps est découvert dans un quartier populaire d'Abidjan (Yopougon) le 26 octobre. Le pays plonge complètement dans la guerre ethnique. A Paris, Laurent Gbagbo commence à perdre la faveur qui lui est accordée.

Mais en avril 2002, le président Ivoirien effectue un voyage de plus de dix jours en Chine. En Juin de la même année, une délégation importante chinoise est accueillie à Abidjan. Ce nouveau partenariat entre Laurent Gbagbo et la Chine n'est sans doute pas une bonne nouvelle pour les entreprises françaises qui avaient bénéficié jusque-là d'une situation favorable en Côte d'Ivoire ; dominant tous les secteurs du pays : *Bouygues* dans le BTP, l'eau et l'électricité ; *Bolloré* dans le transport maritime, le rail, le caoutchouc, le tabac et le café-

⁶¹ Conférence de presse de Chirac, le 3 décembre 1995, citée dans Libération, 4 décembre 1995, dans Meimon Julien, (2007), « Que reste-t-il de la coopération française ? », Politique Africaine, Editions Karthala, 2007/1(N°105), p. 27-50.

cacao mais aussi le port d'Abidjan ; *France Telecom* est l'actionnaire principal de *Côte d'Ivoire Telecom* et de la *Société Ivoirienne des Mobiles*. Dans le secteur bancaire, la *Société Générale*, *BNP-Paribas* et le *Crédit Lyonnais* se partagent le marché. La société *AXA* est également présente sur le marché. Quant à *Total*, il possède plus de 150 stations d'essence et détient 25 % des actions de la *Société Ivoirienne de Raffinage* (SIR), la première entreprise du pays.

Trois mois après la visite du président Gbagbo en Chine en avril et l'arrivée d'une délégation chinoise à Abidjan en juin, c'est la guerre qui éclate dans le pays. Le 19 septembre, les militaires venus du nord se révoltent à Bouaké et à Abidjan jusqu'à ce que le président Gbagbo accuse le gouvernement français de vouloir le renverser. Les partisans de Gbagbo s'attaquent aux immigrés maliens, guinéens et burkinabés mais aussi aux blancs dans les rues d'Abidjan, alors que l'armée française qui était chargée de protéger les ressortissants occidentaux accumule les bavures et les maladroites. Une ligne de front s'installe et le pays est divisé en deux, d'un côté le nord où se trouvent les rebelles, de l'autre côté le sud occupé par Gbagbo et son armée et entre les deux les troupes françaises sous mandat de l'ONU.

Après ces événements, il est important de se poser un certain nombre de questions. Le gouvernement français ainsi que des intérêts français ont-ils voulu évincer le président Laurent Gbagbo ? Ses relations avec la Chine ont-elles été un déclencheur ? Ou est-ce un problème d'ingérence de la relation franco-africaine ? Malgré toutes ces interrogations, désormais la France et la Côte d'Ivoire ne s'entendent plus et s'éloignent l'une de l'autre jusqu'à ce que Chirac le président français de l'époque gronde et menace le président ivoirien Gbagbo. Le 21 février 2003, lors du 22^e sommet France-Afrique à Paris, le président français déclare : « *le temps de l'impunité était terminée, le temps est désormais aux responsabilités partagées (...). Les chefs d'Etat qui se rendraient coupables de violence ont désormais à craindre d'être sanctionnés par la Cour pénale internationale qui étend sa protection à tous les citoyens du monde* »⁶².

Contrairement à la Chine qui est devenue la nouvelle grande protectrice de Gbagbo et le défend à l'ONU. Elle ne cache plus son intérêt pour les matières premières ivoiriennes (le pétrole, le bois et les mines). La société pétrolière chinoise *Sinopec* signe des contrats de prospection au large de San Pedro. Le gouvernement chinois construit également une immense ambassade à Abidjan. Pour clôturer le tout, en mai 2007, Pékin annule 40 % de la

⁶² Jacques Chirac : « le temps de l'impunité est terminé », la voix du Nord (Edition du vendredi 21 février 2013). www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/fintempsimpunite-JC.html

dette bilatérale (18 millions d'euros) et annonce 10 millions d'euros pour financer la construction d'un hôpital et deux écoles rurales (Serge M, Beuret M, 2008).

Le président du Conseil économique et social ivoirien Laurent Dona Fologo déclare : « *notre salut vient de la Chine* », et il ajoute par rapport à la France : « *Nous ne voulons plus du mariage du cheval et du cavalier, car il y en un qui souffre et l'autre qui gagne* ». Dans le passé, les relations entre la France et l'Afrique ont toujours été une incompréhension permanente. Lorsque la France se mêle à des affaires africaines, elle est accusée d'ingérence, et lorsqu'elle se retire, elle est accusée d'indifférence et de trahison. Les deux journalistes Antoine Glaser et Stephen Smith résument que : « *la Françafrique est morte, non pas terrassée par la vertu citoyenne, bien tardive à se manifester, mais de ses hésitations, de son incapacité à s'adapter à l'Afrique et au monde, qui ont profondément changé* » (Glaser A., Smith S., 2005).

Étonnamment, c'est au moment où le continent africain commence à se redresser et attirer les investisseurs étrangers (Chine, Brésil, Inde, Russie, Allemagne...) que la France a du mal à s'entendre avec ses anciennes colonies. Selon le rapport du FMI du mois d'avril 2006 sur les perspectives de l'économie mondiale, l'Afrique a eu une croissance moyenne de 5 à 6 %. A la même année le Congo et le Maroc ont eu respectivement un taux de croissance de 6,1 et 7,7 %. Quant à la Mauritanie, son taux de croissance a atteint 19,39 % grâce au pétrole du pays. Tout ce passe comme si la France continuait à se justifier pour quitter le continent africain jugé peu intéressant, alors que celui-ci est convoité par les autres pays.

Et pourtant, malgré toutes ces mésententes, l'amour de la France est toujours présent sur le continent africain. Par exemple, jusqu'à présent beaucoup de hauts cadres africains préfèrent envoyer encore leurs enfants en France pour les études et disent évidemment que le français reste leur préférence. Ils continuent à investir massivement dans l'immobilier en France à l'image du président congolais Denis Sassou Nguesso et de sa famille ainsi que la famille Bongo (père et fils). Un autre grand signe d'affection pour la France est la présence massive des chefs d'Etats africains aux différents sommets France-Afrique. Celui de Cannes en février 2007 sous le dernier manda de Chirac a été un record avec 48 chefs d'Etats présents. Mais est-ce que ce rassemblement record n'était-il pas un signe d'enterrement de la coopération France-Afrique ? Les présidents comme : Bongo, Biya, Bouteflika, Compaoré étaient venus saluer une dernière fois l'ami de toujours, Chirac, qui était un peu fatigué, moins violent contre la mondialisation. Lors de ce sommet, Chirac est venu pour clore la conférence et a surpris tout le monde en déclarant un mot sur la Chine. Il déclare qu'il se « *réjouit des actions conduites par la Chine* » en Afrique et salue « *ce nouveau lien* » entre ces deux

régions du monde. Quatre mois plutôt, le président français avait effectué une visite d'Etat à Pékin où il a même proposé à la Chine une coopération triangulaire entre l'Afrique, la Chine et la France. Une bonne idée, mais qui n'a été suivie d'aucune action concrète. La France et la Chine restent pour l'instant rivales en Afrique.

A propos de ce sommet France-Afrique à Cannes, l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade a déclaré : « *Nous sommes à un tournant, je ne suis pas sûr que ce genre de sommet puisse continuer. Ils étaient liés à la personnalité de Jacques Chirac. Il faut peut-être souhaiter que ces sommets disparaissent*⁶³. » A ce moment précis le président Wade connaissait-il déjà le nom du successeur de Jacques Chirac?

Le 6 mai 2007, le nouveau président Nicolas Sarkozy élu lit un discours dans lequel il veut montrer qu'il a une pensée pour le continent africain : « *Je veux lancer un appel aux Africains, pour dire à l'Afrique que nous voulons l'aider à vaincre la maladie, la famine, la pauvreté, à vivre en paix* »⁶⁴. Un nouveau beau discours sur le continent africain, mélangé de bons sentiments et de paternalisme. Sur ce plan, une certaine continuité semble assurée dans certaines capitales du continent (Abidjan, Bamako, Conakry, Brazzaville...). Avec les deux précédents présidents à savoir Mitterrand et Chirac, la contrepartie de l'afro-réalisme, les honneurs et la possibilité d'un enrichissement personnel rendaient le paternalisme de la France supportable aux chefs d'Etats africains. Avec Sarkozy, ces chefs auront droits au paternalisme, au engagement sur la bonne gouvernance et à une vision conservatrice des traditions et des anciennes pratiques du continent.

Le président Sarkozy menait en Afrique une politique étrangère offensive. Il était plus pragmatique, comme illustre par exemple la visite du colonel Kadhafi à Paris en décembre 2007. Les entreprises françaises comme : *Airbus, Air France, Areva, Bolloré, Bouygues, Lafarge, Total*, ont beaucoup d'intérêts en Afrique pour risquer de les compromettre. Nicolas Sarkozy tenait énormément à l'intérêt de ces entreprises et les écoutait sans doute. Ce qui concerne la bonne gouvernance, Jean-Marie Bockel, le secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie a d'ailleurs déclaré : « *Nous ne pouvons pas fixer seuls les règles du jeu. Ce serait de l'arrogance... Dans l'histoire de nos relations avec l'Afrique, la réalité a parfois été niée, et cela a conduit à des déceptions. Et puis, si la France décidait de punir tel ou tel pays, d'autres prendraient sa place* » (Bockel J-M, 2007). Mais quelques mois

⁶³ *Journal du Dimanche*, 18 février 2007.

⁶⁴ Libération du 6 mai 2007, lien : http://www.liberation.fr/politiques/2007/05/06/le-discours-de-nicolas-sarkozy_9889

plus tard, la même personne déclare : « *Je veux signer l'acte de décès de la Françafrique* » (Bockel J-M, 2008).

Avec l'arrivée au pouvoir en France du nouveau président, François Hollande, une chose reste claire : face à l'envahissement massif des entreprises chinoises sur le sol africain, le gouvernement français devra s'investir et prendre plus de risques. La France ne peut plus défendre que ses propres intérêts, mais plutôt crée un partenariat mieux équilibré. Elle ne peut plus européaniser la politique africaine de la France mais doit plutôt mettre en place une politique triangulaire entre la France, Europe et l'Afrique. Par exemple, le deuxième sommet de l'Union Européenne-Afrique à Lisbonne, les 8 et 9 décembre 2007, a repris un slogan chinois : créer un partenariat d'égal à égal, gagnant-gagnant pour relever les défis communs. Cette vision européenne fait aussi des partisans. En septembre 2007, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a toujours vanté une implication forte de la France en Afrique, déclare dans son rapport sur la mondialisation : « *La France a intérêt à garder une politique africaine* » repensée « *dans son ton, son style et ses méthodes* ». Mais « *la solution dite d'européanisation ne peut être que partielle ou alors c'est un leurre et une démission. Il n'y a pas de volonté à 27 pour mener une vraie politique africaine* » (Védrine H, 2007). De son côté, la Chine n'a pas les mêmes problèmes.

Section4 : La mise en place des structures politiques, économiques et commerciales chinoises en Afrique

Aujourd'hui, Pékin est de retour en Afrique après un moment de retrait. L'efficacité d'une présence dans toutes les directions, le bas coût de ses services et produits ainsi que l'absence totale de conditionnalité montrent un véritable modèle chinois sur le continent africain. Il échange matières premières contre des biens de consommation. Mais cette méthode largement prédatrice soulève de plus en plus d'interrogation en Afrique, et pose la question de l'entrée réelle de la Chine à la communauté des puissances mondiales : elle déploie sa stratégie africaine avec plus de rigueur depuis qu'elle a institué en octobre 2000 un forum bilatéral. Elle a également créé des relations de coopération accrues avec le continent à travers la mise en place de chambres de commerce sino-africaines conjointes. Près de 750 000 chinois vivaient aujourd'hui sur le continent africain, particulièrement en Angola, au Nigéria, en République de Guinée, au Soudan ou au Zimbabwe. Ce chiffre montre la montée en puissance de la Chine en Afrique. Le gouvernement chinois a même mis en place des liaisons aériennes directes entre la Chine et l'Angola ainsi qu'entre la Chine et le Zimbabwe. Dans cette relation nous pouvons affirmer que la Chine, l'instigatrice des plates-formes politico-

économiques qui la lient à l'Afrique, prend les commandes de leur coopération. Elle dirige les opérations, avec l'inconvénient que ces initiatives qui sont peu connues en Afrique risquent de ne pas obtenir le soutien populaire et politique indispensable à leur réussite. La réussite de sa stratégie est fondée sur sa politique de coopération, sa capacité financière à mobiliser des fonds et son dynamisme dans la mise en œuvre des projets au travers d'entreprises publiques, semi-publiques ou privées qu'elle ne cesse de promouvoir. L'ancien président chinois Hu Jintao multipliait les visites diplomatiques sur le continent africain, mais l'intérêt de la Chine pour le continent est loin d'être nouveau.

Le retour de la Chine sur le continent africain se caractérise par sa volonté d'augmenter son influence politique en adoptant un certain nombre de mesures en Afrique. Conscient de l'importance de disposer de tribunes sur le modèle des sommets franco-africains, Pékin a lancé une diplomatie articulée autour d'une visibilité plus grande de ses dirigeants sur le continent, de la création d'espaces de dialogue politique consacrés par le forum sur la coopération sino-africaine et l'institutionnalisation de rencontres annuelles au plus haut niveau. Depuis que la Chine a choisi l'Afrique comme un partenaire stratégique, elle cherche à garantir une relation politique à la hauteur de ses ambitions. Si dans les années 1980, les voyages des dirigeants chinois étaient principalement motivés par la rencontre diplomatique autour de la question taïwanaise, les visites actuelles sont dirigées vers les pays à haut potentiel politique et surtout économique.

A- La diplomatie politique de la Chine en Afrique

C'est à partir de 1995 que les visites des dirigeants chinois sur le continent africain ont pris un véritable envol. Le premier ministre de l'époque Li Peng, le président du comité permanent de l'Assemblée Populaire Nationale, Qiao Shi, les 3 vice-premiers ministres, Zhu Rongji, Qian Qichen et Li Lanqin, ont tous séjourné en Afrique. En mai 1996, le président de la RPC et secrétaire général du Parti Communiste Chinois (PCC), Jiang Zemin, a effectué une visite officielle dans six pays d'Afrique. Ce voyage sur le continent marque le point de départ d'une nouvelle définition de la politique chinoise en Afrique. C'est à Addis-Abeba en haut de la tribune de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) que le président chinois de l'époque, Jiang Zemin, a évoqué le partenariat stratégique sino-africain dans son allocution intitulée « *Pour une nouvelle œuvre monumentale dans les annales de l'amitié sino-africaine* ».

Depuis son arrivée au pouvoir en 2003, le président Hu Jintao ne cesse de montrer son intérêt pour le continent. Après sa visite en janvier 2004 en Egypte, au Gabon et en Algérie, le président chinois a ensuite séjourné en avril 2006 au Maroc, au Nigéria et au Kenya. En effet,

l'année 2006 a été l'année de l'Afrique en Chine. C'est cette année que le président Jintao, le premier ministre Wen Jiabao et le chef de la diplomatie Li Zhaoxing ont prêché la bonne volonté chinoise dans quinze pays africains, renforçant ainsi l'intérêt et le sérieux que Pékin entend communiquer à cette nouvelle coopération sino-africaine. Entre janvier et février 2007, le président Jintao a entamé une nouvelle tournée dans dix pays africains. L'empressement de la diplomatie chinoise est à la dimension de son ambition. Pékin veut renforcer ses échanges avec le continent à travers des structures durables.

Afin de donner un cadre d'expression durable au nouveau partenariat, Pékin s'est vite rendu compte que la coopération sino-africaine avait besoin d'une instance formelle pour s'ouvrir. C'est ainsi que du 10 au 12 octobre 2000, la première conférence du Forum de Coopération Sino-africain (FCSA) a réuni dans la capitale chinoise (Pékin) 45 pays africains, de nombreuses organisations internationales et régionales, ainsi que les représentants du secteur privé. Cette première rencontre regroupe quatre chefs d'Etats africains (Egypte, Tanzanie, Togo et la Zambie) et le secrétaire général de l'OUA de l'époque. Elle est sanctionnée par deux textes importants : la déclaration de Beijing et le programme pour la coopération sino-africaine. Elle est également marquée par un geste fort qui ne manquera pas d'attirer l'attention des chefs d'Etats n'ayant pas fait le déplacement. En effet, la Chine annule une partie de la dette des pays africains à hauteur de 10 milliards de dollars. Ce premier forum est une occasion pour les dirigeants chinois de promouvoir leur conception de l'ordre international, de façonner un « *ordre international plus juste et promouvoir la démocratisation des relations internationales*⁶⁵ », de rejeter de l'ingérence dans les affaires intérieures tout en mettant en avant la volonté affichée de la Chine. Il a permis aux dirigeants chinois d'exprimer leur volonté afin de mettre fin à la pauvreté tout en invoquant une complémentarité entre le besoin de développement africain et l'internationalisation des compagnies chinoises.

Au début, le forum sino-africain réunissait des fonctionnaires chinois et africains, après il a progressivement été la rencontre des ministres, avant de devenir sur la suggestion des africains, pour l'édition 2006, un sommet qui réunira spécialement les chefs d'Etats africains et chinois. Si la manifestation est encore méconnue, c'est parce que son lancement a surpris sur le continent. C'est au moment où les décideurs politique africains avaient le regard tourné vers l'occident, dans l'espoir que cette région viendrait à leur secours, que le forum

⁶⁵ Discours du Premier ministre chinois lors du sommet de la CACF en 2003 à Addis-Abeba, dans l'article de Braud.A-Pierre (octobre 2005) : « La Chine en Afrique : Anatomie d'une nouvelle stratégie chinoise », pp.7.

sino-africain est né. En effet, l'occident est considéré comme étant la seule hyper puissance économique et militaire mondiale placée pour montrer la voie à l'Afrique dans une période marquée par la géopolitique mais aussi par la primauté des questions économiques.

De leur côté, déjà dès 1999, les pays occidentaux ont été réticents face aux revendications des mouvements altermondialistes en gestation. Ce fut le cas notamment à Seattle (Etats-Unis), lors d'un sommet de la nouvelle organisation mondiale du commerce, lorsque des manifestants avaient violemment attiré l'attention des pays occidentaux à prendre en compte les défis de la pauvreté, du sida ou de l'endettement, c'est-à-dire les problèmes auxquels est confrontée l'Afrique. Pendant longtemps l'occident est resté sans réaction, et en juillet 2001, les pays occidentaux sont obligés de donner une touche tiers-mondiste pour circonscrire les manifestations dirigées contre le sommet du G8 à Gênes (la réunion des huit pays les plus industrialisés). Il a donc fallu des grandes contestations dans plusieurs capitales occidentales, en dehors de l'Afrique, pour que les pays industrialisés acceptent d'intégrer la question africaine dans l'agenda de leurs réunions. Depuis lors, les dirigeants africains participent régulièrement à ces rencontres. Par exemple, du 26 au 27 mai 2011 s'est réuni à Deauville le dernier G8 avec la participation de plusieurs délégations africaines comme le président guinéen Alpha Condé, le président Ivoirien Alassane Ouattara, Abdoulaye Wade du Sénégal, une délégation nigériane, Algérienne, Egyptienne...etc.

Depuis le sommet de Gênes, qui s'est tenu du 20 au 22 juillet 2001, leur présence à ces rencontres leur a permis de soumettre les problèmes du continent africain aux dirigeants des pays les plus riches, devant le regard attentif du reste de la communauté internationale. Le premier projet qu'ils ont mis en place a été le programme de redressement continental, connu sous le nom de NEPAD (le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), que tous les dirigeants africains ont adopté à Lusaka en juillet 2001. Mais, après plusieurs années de discussions, d'espoirs et d'illusions, le résultat obtenu jusqu'à présent est très peu probant. Il y a eu l'annulation de la dette multilatérale de quelques Etats parmi les plus pauvres du continent, sans résultat significatif sur leurs économies. Les dirigeants des pays les plus riches continuent à ne pas honorer tous leurs engagements envers les pays africains. Est-ce parce qu'en réalité ils ont d'autres choses à faire ? Ou est-ce qu'il est plus important pour eux de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs propres pays : le chômage, le déficit budgétaire, la dette publique ou encore la difficulté à payer les pensions de retraite ?

Ces problèmes prioritaires internes ont causé la décadence de l'élan suscité par le NEPAD à ses débuts. En fin de compte, le non respect des engagements pris par les membres du G8 est facilité par l'incapacité des dirigeants africains qui n'ont pas su encore convaincre

leurs interlocuteurs occidentaux de leur sincérité. Il est vrai qu'ils leur ont fourni des arguments contre eux-mêmes dans la mesure où, au fil des années, il est devenu visible que le *deal* proposé par l'Afrique en matière de bonne gouvernance et d'avancées démocratiques n'a pas encore été respecté par ses initiateurs. Tout analyste conscient sait déjà que les déclarations favorables que le G8 émet souvent en direction de l'Afrique restent dans le cadre de l'accord de principes. Son attention envers ce continent dépend du degré d'importance ou non des pressions populaires de l'opinion publique occidentale pour la résolution des urgences africaines.

Si donc, les pays occidentaux pourraient finir par perdre leur admiration à l'égard de l'Afrique, ce n'est pas le cas de la Chine dont l'intérêt et l'attention envers le continent ne sont pas soumis à des mouvements d'humeur pour l'instant. Car pour la Chine il s'agit d'une stratégie élaborée méthodiquement et volontairement bien avant la prise de conscience des pays du G8 sur les défis africains. Sa politique pour l'Afrique n'est pas nouvelle et reste inchangée. Non seulement elle s'est montrée plus ouverte sur les grandes questions évoquées par l'Afrique vers la fin de la guerre froide et directement après son affaiblissement (la dette, l'apartheid), mais elle est à nouveau présente en première ligne dans la recherche de solutions aux préoccupations économiques actuelles de l'Afrique. En créant avec ses partenaires africains un forum de coopération, la Chine a ainsi voulu tenir compte des mutations qui, dans son analyse, invitaient à aller au-delà des méthodes classiques d'une coopération longtemps formée autour du bilatéral. Pour bien gérer les nouveaux défis transnationaux et l'élimination des frontières, provoqués par la mondialisation économique et technologique, une réorientation vers le multilatéral était obligatoire.

Les chinois n'étaient d'ailleurs pas seuls à comprendre cette nécessité. L'Europe avait tenté elle aussi la même chose, en avril 2000 quelques mois plus tôt, lors d'une réunion Europe-Afrique tenue au Caire. Il a suffi de soulever les problèmes sur le dossier zimbabwéen pour que les pays européens s'opposent à la participation du président Robert Mugabe à la deuxième édition de la rencontre Europe-Afrique qui s'est tenue en 2003 à Lisbonne. La Chine, quant à elle, avait continué sur sa lancée de l'an 2000. Son forum de coopération avec l'Afrique n'a pas été affecté par les enjeux politiques internes de certains pays africains. Soigneusement, le gouvernement chinois a joué la carte de la parenté entre son pays et le continent africain. Il rappelle que « *la Chine est le pays en développement le plus vaste, tandis que l'Afrique concentre le plus grand nombre de pays en développement ; l'une et l'autre se rapprochant ainsi par des défis communs à relever : la stabilité sur le long*

terme, le développement économique et l'amélioration des conditions de vie de leurs populations respectives. »

En effet, les différents gouvernements chinois qui se sont succédés ont toujours vanté la continuité du dialogue sud-sud engagé depuis la conférence de Bandung en 1955. Ils ont fondé les relations extérieures de la Chine avec tous les pays du tiers monde sur cinq principes qualifiés de « principes de la coexistence pacifique » : le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et la réciprocité des avantages ainsi que la coexistence pacifique. Donc les relations de la Chine avec l'Afrique seraient basées sur les principes de la coexistence pacifique.

La stratégie du gouvernement chinois à l'égard des pays africains a été renouvelée dans le livre blanc publié le 12 janvier 2006. Dans ce document d'orientation politique, la Chine propose un partenariat stratégique avec l'Afrique qui se traduit comme suit : « *Partant de l'intérêt fondamental des deux peuples, chinois et africains, la Chine va établir et développer un nouveau partenariat stratégique avec l'Afrique qui présente l'égalité politique, économique et la confiance mutuelle, une coopération gagnant-gagnant et les échanges culturels* »⁶⁶. Dans ce contexte nous pouvons classer la diplomatie politique de la Chine en Afrique en quatre catégories.

La première diplomatie politique Chinoise en Afrique consiste à se servir des principes d'égalité, d'avantages réciproques et de coexistence pacifique pour se rapprocher des dirigeants africains. C'est ainsi que les dirigeants chinois successifs de ces dernières années ont multiplié les visites d'Etat pour souligner l'importance de l'Afrique. Ils prétendent aussi défendre le rôle de l'Afrique sur la scène internationale. L'une des preuves de cette stratégie est l'institutionnalisation du forum de coopération Chine-Afrique qui connaît de grands succès. Ce type de forum a eu quatre éditions dont la première à Pékin en 2000. Le deuxième forum Chine-Afrique a pu être organisé cette fois-ci sur une terre africaine, précisément à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Il s'est tenu du 15 au 16 décembre 2003 en présence du premier ministre chinois, Wen Jiabao, et d'une douzaine de chefs d'Etats africains, sans compter les ministres ainsi qu'environ 600 chefs d'entreprises, dont 150 chinois. Toutes ces mobilisations montrent à quel point le forum est capable d'ouvrir des pistes importantes pour le dialogue sino-africain. Lors de la troisième édition à Pékin du 3 au

⁶⁶ Livre blanc du gouvernement chinois, « La voie de développement pacifique de la Chine » décembre 2005, 32p.

5 novembre 2006, un nombre record de 41 chefs d'Etat et de gouvernement, des hauts fonctionnaires de 48 pays africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine, ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales étaient présents. Le dernier sommet a adopté un ambitieux plan d'action de 2007 à 2009 pour renforcer la coopération Chine-Afrique dans plusieurs domaines. Dans ce plan d'action, le gouvernement chinois va soutenir la création d'un fond de développement sino-africain dont le capital s'élèvera à cinq milliards de dollars à terme. Les deux parties, la Chine et l'Afrique, s'engagent à soutenir aussi la création d'une chambre d'industrie et de commerce Chine-Afrique. En plus, la Chine entend soutenir les entreprises chinoises performantes dans leurs efforts pour la création de 3 à 5 zones de coopération économique et commerciale dans les pays africains qui ont les conditions requises.

La deuxième diplomatie chinoise fait rapport au principe de la non-ingérence et de la sacralisation du concept de souveraineté. Sous ce principe, la Chine utilise son droit de veto au conseil de sécurité de l'ONU pour donner à ses partenaires africains un soutien diplomatique et leurs porter aussi assistance et coopération même en cas de sanctions adoptées contre eux. Etant l'un des cinq Etats qui disposent du droit de veto, la Chine a menacé plusieurs fois d'en faire usage pour s'opposer à l'adoption de sanctions contre certains pays africains, comme l'Angola, le Nigéria, le Soudan et le Zimbabwe, accusés de violations des droits de l'homme. En effet, selon le Swissinfo en mars 2007, le rapport d'une mission du conseil des droits de l'homme de l'ONU conclut que « *le gouvernement soudanais a manifestement échoué à protéger la population du Darfour de crimes internationaux à grande échelle, et a lui-même organisé et participé à ces crimes* ». Quant au rapport de *Human Rights Watch* de juin 2003, il explique que le Zimbabwe a commis des violations massives des droits de l'homme en déniaient les droits civiques et politiques de la population. De même, le rapport de 2007 d'*Amnesty International* a établi que le gouvernement Ivoirien et les forces nouvelles de la Côte d'ivoire (nom du groupe de rebelles ivoiriens) ont commis beaucoup de violations des droits humains depuis le début de la rébellion en 2002. En 1995, lorsque le Nigéria a été isolé et sanctionné par la communauté internationale pour avoir exécuté neuf dissidents politiques Ognis, Pékin a continué à vendre des armes à ce pays malgré la forte pression occidentale. De même, dans le conflit du Darfour le soutien diplomatique de la Chine a permis de modifier la résolution 1564 qui prévoyait un embargo sur les armes à destination du Soudan ainsi que des sanctions contre le gouvernement soudanais. Ce qui permet à certains comme Valérie Niquet de dirent que : « *la Chine joue de son double statut de pays en développement et de grande puissance capable de peser sur les*

grandes orientations du monde » (Niquet V, 2006). Nous pouvons penser également que c'est la Chine qui a le monopole de la coopération qui existe entre elle et les régimes oppressifs des pays africains.

La Chine veut également occuper une place importante dans l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle sait que les pays africains représentent à eux seuls plus du tiers des membres de l'ONU, même si cette dimension a complètement évolué. Jusqu'au début des années 2000, la question du vote au sein de la commission des droits de l'homme représentait un élément important et cette importance s'est réduite depuis que les grandes puissances ont cessé de présenter des résolutions antichinoises. Des nouveaux éléments sont apparus, confirmant l'importance du vote des pays africains, comme la réforme de l'ONU et l'éventuelle entrée du Japon au conseil de sécurité. Nous avons vu un véritable duel diplomatique entre la Chine et le Japon dans l'arène africaine. En même temps, la Chine essaye d'obtenir le soutien des pays africains à l'ONU sur la question de la définition des zones économiques exclusives qui l'oppose à Tokyo en mer de Chine. Elle veut en retour donner à ses partenaires africains un package diplomatique. Une possibilité que n'ont pas le Japon et le Taïwan.

La troisième diplomatie de la Chine en Afrique s'inscrit dans le cadre plus large d'une stratégie de retrait ou d'affaiblissement des puissances occidentales, et particulièrement des Etats-Unis, dans un contexte international décrit par Pékin comme complexe, autrement dit peu favorable aux intérêts chinois. Le discours vanté par la Chine se réfère donc toujours au tiers-mondisme des années 1960. Un discours d'autant plus efficace qu'il s'appuie sur la longévité des élites africaines. En s'appuyant sur cet élément, la Chine étant une puissance émergente, elle peut aussi préserver son statut de porte-parole des pays en développement, même si en réalité ils ont des intérêts très divergents au sein de l'OMC. Dans ce contexte, la politique de la Chine en Afrique veut se différencier du modèle néocolonialisme traditionnel par l'accent officiellement mis sur le respect des intérêts des pays africains. Le livre blanc sur la politique africaine de la Chine publié pour la première fois à Pékin en janvier 2006 précise : « *La Chine œuvre à établir et développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l'égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération dans un esprit gagnant-gagnant sur le plan économique.* » Cette position reprend les principes généraux de la coexistence pacifique, qui restent d'actualité pour Pékin, et s'exprime complètement dans les mêmes termes depuis la déclaration publiée lors de la visite de Jiang Zemin en 1996, jusqu'aux cadres fondateurs du dernier Forum de Coopération Chine-Afrique (FCSA). Pour la Chine il s'agit de développer les échanges, en multipliant les visites de haut niveau qui

montrent l'importance de l'Afrique, d'augmenter l'aide sans condition politique, de pousser la communauté internationale à augmenter son soutien, et de défendre le rôle de l'Afrique sur le plan international. Cette politique concerne tout simplement les pays marginalisés, autrement dit les Etats qui sont pointés du doigt par la communauté internationale pour non respect de la démocratie et les droits de l'homme. La Chine offre à ces pays un partenariat stratégique fondé sur le respect exigeant de la non-ingérence, le rejet de toute légitimité morale de l'occident et la mise en avant du concept de spécificité des valeurs. Ce partenariat est opposé à l'universalisme des principes occidentaux. D'après les autorités chinoises, cette stratégie s'exprime par la défense d'un ordre économique et politique plus juste. Elle rencontre sur le continent africain un écho incontestable. La Chine se positionne ici encore en leader, profitant de sa spécificité de plus grande puissance en développement au monde, une position incontestable. D'une part, cette stratégie répond à une certaine attente des pays africains qui, depuis la fin de la guerre froide, ont pu constater un retrait des occidentaux. En mai 2005, Robert Mugabe le président Zimbabwéen exprimait à l'occasion du 25^{em} anniversaire de l'indépendance de son pays : « *Il nous faut nous tourner vers l'est, là où se lève le soleil* ». Grâce à cette politique plusieurs entreprises chinoises se sont installées dans les pays désertés par les entreprises occidentales pour cause de violation de droit de l'homme. Par exemple, le retrait des compagnies américaines et canadiennes du Soudan, pour cause d'esclavage et de persécution exercées par les autorités sur les populations du sud, a permis aux entreprises chinoises (*Sinopec* et *China National Petroleum Corporation*) d'obtenir les contrats d'exploration et d'exploitation du pétrole soudanais à coûts de plusieurs milliards de dollars d'investissements.

La dernière diplomatie appelée stratégie de coopération gagnant-gagnant entre les deux parties vient d'une position politique adoptée lors du sommet Chine-Afrique de Beijing en 2000. En effet, depuis le forum du sommet sino-africain de Beijing en 2000, la Chine et l'Afrique se sont mises d'accord pour s'opposer rigoureusement à la politisation des droits de l'homme et aux conditionnalités sur l'assistance économique. Pour les chinois, le développement est la conditionnalité suprême qui dépasse toutes les autres conditionnalités. Depuis la décolonisation, l'Europe s'est engagée à aider les pays africains à se développer. Quant à la Chine, elle prône sa coopération au nom de la solidarité sud-sud, de la tradition afro-asiatique et de la situation partagée de nations historiquement dominées par l'occident. Elle précise aussi qu'elle entretient des rapports amicaux avec les pays africains sur un même pied d'égalité. Ainsi, au nom de cette solidarité sud-sud, le gouvernement chinois apporterait de l'aide sans condition aux pays africains. Cette aide comprend entre autres des crédits à taux

préférentiels, des annulations de dettes, des politiques douanières préférentielles ainsi que la formation de personnels. L'aide peut aussi prendre la forme de projets d'infrastructures, de soutiens agricoles, de constructions immobilières ou d'installation d'unités industrielles. En 2006, lors du forum de coopération sino-africain de Beijing, l'ancien président chinois Hu Jintao a déclaré que la Chine doublerait le volume de l'aide à l'Afrique d'ici 2009, qu'elle annulerait la dette de 33 pays africains, qu'elle accorderait des prêts à taux préférentiels d'un montant de cinq milliards de dollars et qu'elle établirait un fond du même montant afin d'encourager les investissements chinois en Afrique. L'absence de conditions politiques, de toute forme d'ingérence ainsi que la rapidité de l'octroi des prêts hors du contrôle de la Banque Mondiale et du FMI font que l'action de la Chine dépasse de loin celle de la Banque Mondiale. Entre 2001 et 2004, la Chine a annulé près de 1,4 milliards de dollars de dettes des pays africains (Chaponnière J-R, 2008). En 2005, elle a octroyé 8 milliards de dollars de prêts à l'Angola, au Nigéria et au Mozambique, alors que la Banque Mondiale n'a accordé que 2,3 milliards de dollars à l'ensemble du continent. En 2007, la Chine a accordé à la RDC un prêt de 5 milliards de dollars. En juillet 2007, le montant total des prêts accordé par la Chine à l'Afrique depuis le début de l'année s'élevait à 20 milliards de dollars, sans compter les prêts effectués par les établissements bancaires qui ne sont pas sous le contrôle direct du pouvoir central et pour lesquels les données sont difficiles à trouver.

C'est donc un véritable modèle chinois qui se développe sur le continent africain, et que Pékin essaye d'imposer en opposition directe avec les modèles occidentaux et japonais de coopération et d'aide au développement. A côté des pays africains, la RPC met en avant son propre modèle de développement fondé sur un découplage volontaire entre développement économique et réformes politiques dans une stratégie de survie des régimes autoritaires. Elle met en avant aussi son efficacité, qui est peu jalouée par les élites africaines. Le rejet de l'ingérence apparaît également comme une dénonciation des théories du régime change, ou d'évolutions pacifiques dénoncées comme une nouvelle forme d'impérialisme.

En se basant sur la diplomatie pour adapter l'économie socialiste à l'économie du marché et conforter les chances de développement de son pays, le leadership chinois Deng Xiaoping posait à l'arrière-plan les exigences de la politique extérieure chinoise en Afrique. Ses successeurs Zemin, Jintao et l'actuelle président Xi Jinping ont compris que la coopération militante basée sur l'idéologie tiers-mondiste devait céder sa place à une approche pragmatique centrée avant tout sur les intérêts de la Chine. Le réalisme et pragmatisme semblent être les points sur lesquels Pékin s'appuie pour mettre en œuvre sa diplomatie économique et commerciale en Afrique, le cœur de sa stratégie de puissance.

B- La diplomatie économique et commerciale chinoise en Afrique

Si la diplomatie politique de la Chine en Afrique est sans doute basée sur les visites de ses dirigeants sur le continent, sa diplomatie ou stratégie économique de pénétration quant à elle, est révélatrice de ses ambitions. Les preuves de cette diplomatie économique sont illustrées par le commerce sino-africain. De 39,5 milliards de dollars en 2005, l'échange commercial sino-africain a atteint 166,3 milliards de dollars en 2011. Ces chiffres montrent une réalité multiforme qui se décline en série de stratégies ciblées. Premièrement, la diplomatie énergétique, au cœur des priorités chinoises, fait l'objet d'un traitement privilégié dans le partenariat sino-africain. Deuxièmement, Pékin dans sa stratégie commerciale à long terme, est en train de mettre en place un modèle chinois qui remet en cause les pratiques traditionnelles d'aide au développement mis en œuvre par les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI) et les anciennes puissances coloniales. Enfin, cette stratégie d'ensemble est accompagnée par la mise en place progressive sur le continent d'un environnement des affaires au profit des multinationales chinoises naissantes, comme la création des zones économiques spéciales dans six pays africains (Algérie, Egypte, Ethiopie, Ile Maurice, Nigéria et la Zambie).

La Chine devient importatrice de pétrole en 1993. Pour faire face à une augmentation de la demande nationale en brut, le gouvernement chinois doit surpasser quelques obstacles. En effet, Pékin n'a pas le savoir-faire technologique pour exploiter ses réserves naturelles à cause des contraintes géologiques et surtout à cause de ses raffineries inadaptées pour traiter le brut chinois qui a une teneur élevée en sulfure. A ces contraintes techniques vient s'ajouter une contrainte géopolitique majeure : depuis les conséquences énergétiques de la rupture avec l'URSS dans les années 60, la Chine a toujours eu peur d'un confinement d'énergie. Selon Pierre Antoine Braud (2005) « *la croissance économique chinoise pouvant être remise en cause, il s'agit pour Pékin de diversifier ces sources d'approvisionnements, sans recourir au marché international, mais en obtenant un contrôle durable de l'exploitation et de la production* ».

Ces raisons expliquent comment l'Afrique est devenue la troisième zone d'internationalisation des entreprises pétrolières chinoises. Ces entreprises sont principalement attirées par des pays producteurs comme le Nigéria, l'Angola, le Soudan, La Libye, l'Algérie, la Guinée équatoriale, le Centrafrique, etc. Le continent africain détient aujourd'hui 9 % des réserves mondiales et assure 11 % de la production. Il s'agit donc de l'endroit dont rêve la Chine pour diversifier ses approvisionnements. La politique énergétique de la Chine se présente souvent pour les pays d'accueil sous la forme d'une offre

multidimensionnelle. Ces pays ont en général en commun les caractéristiques suivantes : des zones de crises désertées par les entreprises pétrolières occidentales (cas de l'Angola et du Soudan), des gouvernements pointés du doigt par la communauté internationale pour des raisons de politique intérieure, des réserves pétrolières peu convoitées ou ne garantissant aucune rentabilité à court terme. La stratégie d'installation des entreprises pétrolières chinoises s'adapte à la situation de chaque pays. En somme, Pékin mène une vraie stratégie pétrolière articulée, en fonction des circonstances, à un soutien politique, économique ou diplomatique en Afrique. Cette politique énergétique ne cache pas les efforts chinois de promouvoir un modèle de développement en rupture totale avec l'idéologie occidentale.

La présence chinoise en Afrique s'inscrit dans une stratégie globale de contournement des puissances occidentales concurrentes (les Etats-Unis et l'Union européenne). Elle s'appuie principalement sur leur passé commun et sur la coopération sud-sud. Pékin place la prospérité économique avant le respect de la démocratie. C'est la raison pour laquelle le livre blanc sur la politique africaine précise que « *les pays africains sont libres de choisir leur mode de développement* ». La Chine a profondément modifié sa politique d'aide au développement depuis qu'elle a tiré les leçons de sa coopération avec le continent à l'issue d'une réunion de tous ses ambassadeurs en poste en Afrique en 1995. Cette nouvelle politique de l'aide est due à la capacité de ses réserves en devise estimées à plus de deux mille milliards de dollars. Alors qu'avant la Chine se contentait de les convertir en bons de trésor américain ou en rentes libellées en dollars, elle a maintenant décidé de les utiliser pour ses projets géostratégiques, en se lançant dans une politique d'investissements, notamment en Afrique, afin de sécuriser son approvisionnement énergétique.

La Chine importe du continent africain du pétrole, des ressources minières et autres matières premières : géographiquement, l'Afrique centrale et australe lui fournissent des ressources minières, alors que l'Afrique de l'ouest, du pétrole et du coton. Nous retrouvons les entreprises chinoises engagées dans l'exploitation du cuivre et du cobalt en République Démocratique du Congo et en Zambie, du charbon au Mozambique. Ces exploitations sont souvent accompagnées par des travaux d'infrastructures faisant croire que Pékin contribue au développement du tissu industriel comme montrent les travaux d'infrastructures routières ou ferroviaires, en Angola, en Ethiopie, au Gabon, au Nigéria et au Zimbabwe. En revanche, elle exporte en Afrique principalement des produits de consommation courante. La Chine est ainsi devenue le premier partenaire commercial à l'export des grands pays producteurs de coton (Bénin, Burkina Faso, Mali et le Tchad). Elle a aussi accordé, depuis le 1^{er} janvier 2005, un tarif préférentiel sur près de 400 produits à 28 pays les moins avancés (PMA) d'Afrique ayant

des relations diplomatiques avec elle. Cela a pour but de doubler l'exportation des produits de ces pays vers la Chine.

Beaucoup d'analystes sont d'accords sur le fait que l'aide publique au développement (APD) Chinoise est principalement bilatérale. Cette aide bilatérale chinoise se présente sous la forme des dons, des prêts bonifiés à taux préférentiels, des prêts sans intérêts, de remises de dettes, etc. En retour la Chine obtient des contrats d'exploitation de ressources naturelles, acquiert des contrats de construction pour ses entreprises ou reçoit des remboursements en nature (très souvent en livraison de pétrole). Pour les prêts bonifiés à taux préférentiels, l'écart entre le taux d'intérêt consenti et le taux de base bancaire est payé par le gouvernement chinois après l'examen de la rentabilité du projet. Par exemple, le prêt de 5 milliards de dollars accordé à la République Démocratique du Congo par le gouvernement chinois s'inscrit dans le cadre d'un accord portant sur l'exploitation de minerais et sur la construction de réseaux de communication. Selon Philippe Richer (2008), la Chine serait remboursée dans un premier temps en cuivre et en cobalt pendant que des concessions dans le projet sont envisagées dans le nickel et l'or. Ensuite des taxes seraient prélevées sur les voies ferrées et les routes à construire pour le remboursement du reste de la dette. Un autre exemple du même genre concerne le Nigéria, qui a obtenu en juin 2005 un accord de prêt de 800 millions de dollars contre la livraison de 30 000 barils par jour pendant 5 ans. La Chine donne 45 % de son aide au développement à l'Afrique grâce à une politique d'investissement multiforme. Selon le président algérien Bouteflika, cette politique a permis à l'Afrique d'atteindre un taux de croissance de l'ordre de 6 %, son taux le plus élevé de ces trente dernières années. Le nouveau slogan commercial chinois reste basé sur le concept clé du « gagnant-gagnant ». C'est d'ailleurs le principal argument évoqué par les autorités chinoises contre les donateurs de leçon de l'occident, mais surtout pour présenter la coopération sino-africaine comme différente de tout esprit d'exploitation et de colonisation. Comme le souligne Valérie Niquet (2006) « *la Chine offre un partenariat stratégique fondé sur le respect sourcilieux de la non-ingérence, le rejet de toute légitimité morale de l'occident et la mise en avant du concept de spécificité des valeurs, opposé à l'universalisme des principes occidentaux* ».

Contrairement aux institutions financières et à l'Union Européenne, qui conditionneraient leurs investissements au respect des droits de l'homme et à la bonne gouvernance, la Chine quant à elle continue d'investir dans les pays africains sans poser de conditions liées à la politique intérieure de ces pays. Cela permet à certains députés européens de dire que les investissements chinois dans les pays africains sont soumis à des régimes oppressifs qui continuent de commettre les violations des droits de l'homme. Néanmoins,

cette stratégie reste préférable pour des dirigeants africains qui voient désormais la Chine non seulement comme un partenaire qui traite d'égal à égal avec eux, mais aussi comme un allié dans la lutte contre le sous-développement.

a- Une présence économique multiforme

Les exportations chinoises ne se limitent pas qu'aux produits de consommation courante. Le marché africain est de plus en plus envahi par les automobiles chinoises qui gagnent la confiance des africains et deviennent une nouvelle opportunité dans la coopération économique sino-africaine. Autrefois, les marques occidentales étaient omniprésentes sur le continent ; aujourd'hui, les marques chinoises (*Chery, Geely, Polarsun, JMC, Yuejin, etc.*) commencent à leur tour à occuper le marché. Ainsi, en 2005, près de 15 000 voitures chinoises sont exportées vers l'Afrique à partir du port de Haitong à Shanghai, le plus grand port de la Chine. Le continent africain est devenu le principal marché d'Outre-mer des voitures chinoises. En 2006, la marque *Jiangling Motors Corporation Limited (JMC)* a exporté plus de 4 000 véhicules vers l'Afrique et plus de 6 000 en 2007. Afin de réduire le coût de production, la marque *Polarsun* a simplifié l'équipement luxueux de ses voitures selon la demande des clients, et a établi un grand centre de service après-vente en Afrique. En août 2005, *Chery* a établi une chaîne de montage en Egypte en collaboration avec *Daewoo Motor Egypt*. Ce qui a permis à l'entreprise de vendre environ 2000 véhicules à ses clients égyptiens. La production dans la région favorise considérablement la vente des voitures chinoises. La raison principale de ce succès est, comme pour les autres produits chinois, le bon rapport qualité-prix.

La médecine traditionnelle chinoise fait également partie des exportations chinoises sur le marché africain. En 2001, l'exportation de plantes médicinales chinoises en Afrique représentait environ 10 millions de dollars avant d'être doublée en 2007. Cette médecine a même obtenu en 2001 un statut légal en Afrique du Sud. Il existe environ 150 sociétés chinoises consacrées à l'exploitation des médicaments en Afrique. L'usine de produits pharmaceutiques *Zhonghua*, à Shanghai, a réalisé des exportations de plus 5 millions de dollars en 2006. La médecine traditionnelle chinoise a un bel avenir sur le continent où les prix des médicaments venus de l'occident ne sont pas à la portée de la majorité des populations. Les chinois profitent de cette situation pour établir un marché des plantes médicinales sur le continent africain.

Selon Julien Nessi : « *la pénétration économique chinoise en Afrique est multiforme. D'abord, par le haut en réactivant une politique des grands projets des années de la guerre*

froide (adoption début 2006 d'un nouveau partenariat stratégique avec les Etats africains, politique d'aide au développement en échange des contrats dans divers secteurs avec des entreprises chinoises). Ensuite, par le milieu, à travers les investissements directs étrangers. Les entreprises chinoises sont de plus en plus présentes en Afrique, elles gagnent des contrats dans le secteur des matières premières et des bâtiments et travaux publics, développent des flux commerciaux ou s'installent dans les pays africains. Plus de 1 000 entreprises chinoises opèrent aujourd'hui sur le continent africain. Leur force vient de leurs coûts particulièrement bas, de l'offre d'une gamme maintenant large de produits. Enfin, par le bas, grâce à la présence d'une diaspora chinoise dans le petit commerce informel » (Nessi J., mars 2007).

La Chine investit également dans d'autres secteurs comme le secteur financier, l'hydraulique et énergétique. Elle manifeste de plus en plus sa volonté de participer aux flux financiers mondiaux. En août 2007, l'*Exim bank China* a signé des accords de prêts de plus de 77 millions d'euros avec le gouvernement camerounais afin de renforcer et d'améliorer la production et la distribution de l'eau potable à Douala, une mégapole de plus de 2 millions d'habitants. Ce financement devrait permettre la construction d'une usine de production de 50 000 m³ d'eaux par jour sur le fleuve Mounjo ; la réhabilitation des forages de Massoumbou, en vue de restaurer une capacité de 40 000 m³ d'eaux par jour ; la construction de cinq forages dans le périmètre urbain ; la réhabilitation partielle de la station de traitement de Japoma ; la fourniture de pièces de recharge et le remplacement de la canalisation de 350 mm ancré sous le pont du Wouri. Selon la Société nationale des eaux du Cameroun (SNEC), la réalisation de ces projets permettrait de tripler la capacité de production et de distribution de l'eau potable (qui passerait de 115 000 m³ d'eaux par jour à 365 000 m³ d'eaux par jour) dans Douala dès 2008.

Cette politique d'investissement en Afrique est principalement orientée vers les gisements de matières premières (pétrole, minerais, bois), et à la recherche de partenariats nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement en énergie sans se soucier de la rentabilité à court terme. Le mode d'opération est souvent le même. Il commence par le montage d'une *joint-venture* avec une entreprise locale ou internationale pour acquérir les droits d'exploration et d'exploitation (cas du Soudan) puis vient l'importation des matériaux et quelques mains d'œuvre de la Chine pour réaliser les travaux d'infrastructures (routes et oléoduc) nécessaires à l'acheminement du pétrole vers les sites portuaires. Cette politique augmente les chances de la Chine de remporter les contrats au détriment des entreprises occidentales.

Pour favoriser les investissements sur le continent africain, la Chine est maintenant présente dans le secteur bancaire. C'est ainsi qu'en 2000 l'*Exim bank* a ouvert sa première filiale à Khartoum au Soudan. En novembre 2006, lors du forum de coopération sino-africain environ 16 contrats commerciaux ont été signés pour un montant de deux millions de dollars. La politique d'investissement chinoise vise à créer les conditions d'expansion et d'exportation de ses entreprises sur le continent africain. En effet, les prêts consentis sont généralement destinés à des travaux d'infrastructures qui sont effectués par les entreprises chinoises. Pékin retrouve indirectement une partie de ses prêts à travers ses entreprises BTP, se fait rembourser ses prêts par les Etats débiteurs tout en offrant des contrats à ses entreprises. En octobre 2007, la Banque Industrielle et Commerciale de la Chine a investi 5,6 milliards de dollars pour obtenir une part de 20 % dans le capital de la *Standard Bank of South Africa*. C'est le plus gros investissement réalisé sur le continent en une seule opération. Dans l'énergie, en septembre 2007, *Exim bank China* a consenti au Ghana un prêt de 562 millions de dollars pour financer la réalisation du projet d'énergie hydroélectrique de Bui.

En même temps, le marché africain, moins exigeant que le marché occidental sur la qualité des produits, devient progressivement un marché test pour les entreprises exportatrices chinoises. Depuis quelques années, les entreprises chinoises se lancent dans la construction de centrales électriques (Soudan et Mozambique), s'initient à l'aéronautique au Zimbabwe et au nucléaire civil en Algérie et en Afrique du Sud. Le marché africain est devenu une aubaine pour les entreprises manufacturières chinoises qui exportent les produits à bas prix. A ce propos, François Lafargue écrit, « *même si les entreprises chinoises cristallisent le mécontentement, accusées de fraudes douanières et de livrer une concurrence déloyale à l'économie locale et informelle, les gouvernements africains restent bienveillants, estimant que l'intrusion de la Chine est un moyen de dynamiser la concurrence en permettant de contourner les circuits commerciaux traditionnels* » (Lafargue F., octobre 2005).

En dix ans, le commerce sino-africain a plus qu'été multiplié par dix et les investissements directs chinois ont aussi augmenté. Toutefois, le commerce sino-africain ne représente encore que 2 % des échanges internationaux chinois et 3,5 % du commerce extérieur de l'Afrique. En volume, le commerce sino-africain atteint aujourd'hui 166,3 milliards de dollars. Ces échanges commerciaux ont un double impact positif pour l'Afrique : d'une part les prix des matières premières, portés par la demande, sont en hausse ; et d'autre part des produits manufacturés importés de la Chine sont en baisse.

Tableau 9: Evolution des échanges commerciaux Chine-Afrique de ces soixante dernières années en dollar.

Année	Echanges commerciaux
1950	12 millions
1979	817 millions
2000	>10 milliards
2004	29,5 milliards
2005	39,5 milliards
2010	124 milliards
2011	166,3 milliards

Source : Ministère chinois du commerce dans (Bangui Th, 2009) complété par l'auteur.

b- La création des zones économiques spéciales

La Chine est l'un des pays qui a eu les plus grands succès dans l'utilisation des zones économiques spéciales (ZES) pour le développement de ses capacités industrielles à la différence des zones comme Porto Rico (1951), Shannon (1959) en Irlande et Taichung (1965) à Taiwan. En 2006, grâce à la politique d'investissements à l'étranger, le gouvernement chinois annonçait à son tour de vouloir établir une cinquantaine de zones de coopération économique et commerciale à travers le monde, sans toutefois donner de dates précises. Au mois de novembre 2006, lors du sommet de Beijing pour le forum de coopération Chine-Afrique, le gouvernement chinois s'est engagé sur la création de trois à cinq ZES en Afrique. Ces zones sont créées en partie dans une stratégie de puissance douce⁶⁷, démontrant surtout l'efficacité du modèle de développement chinois que le gouvernement chinois souhaite partager avec des pays amis. Ces zones avaient également été conçues pour contribuer à la restructuration économique de la Chine en permettant aux industries à forte

⁶⁷ La puissance douce ou soft power est un concept utilisé en relations internationales. Il est employé pour décrire la capacité d'un acteur politique - comme un Etat, une firme multinationale, une ONG, une institution internationale, voir un réseau de citoyens - d'influencer indirectement le comportement d'un autre acteur ou la définition par cet autre acteur de ses propres intérêts à travers des moyens non coercitifs (structurels, culturels ou idéologiques).

main-d'œuvre, moins compétitives et plus mature, comme le cuir, le textile ou les matériaux de construction, de s'implanter à l'étranger⁶⁸.

Après 2007, dans l'attente des premiers résultats des ZES déjà créées, le ministère du commerce chinois n'a plus lancé d'appels d'offre. Mais dans les pays comme l'Afrique du Sud, le Botswana, le Nigéria, l'Ouganda et la Sierra Leone, certaines entreprises chinoises continuent d'installer, d'étendre et de proposer de nouveaux parcs industriels ou de nouvelles zones de libre échange. Dans ces projets pilotes du gouvernement chinois, les secteurs, les entreprises en charge du développement et même la taille des zones varient d'un pays à un autre. Il n'y a pas de modèle chinois standard des zones de coopération en Afrique. Une seule zone est censée s'investir dans l'exploitation minière et les autres zones s'occupent principalement de la production manufacturière. Cela montre que les investissements chinois en Afrique ne vont pas que dans la simple exploitation des ressources naturelles. Les zones sont à capitaux totalement chinois en Ethiopie et à l'île Maurice, et sous forme de coentreprises généralement en association avec des partenaires minoritaires, ressortissants africains ou gouvernements régionaux dans les autres pays comme : l'Algérie, l'Egypte, le Nigéria et la Zambie. Par exemple au Nigéria, l'Etat fédéré d'Ogun détient 18 % des parts dans la zone d'Ogun, tandis que le gouvernement de l'Etat de Lagos et le groupe *Lekki Worldwide Investment Ltd* (société d'investissement de l'Etat de Lagos) possèdent 40 % des parts de la zone de Lekki (Bräutigam D. et Xiaoyang T., 2011). Un *consortium* égyptien a environ 20 % des parts dans la zone de Suez.

A la base les gouvernements africains étaient à l'initiative de certains projets de zone. C'est le cas par exemple de la zone de Suez en Egypte créée par la *Tianjin Economic-Technological Development Area Investment Holdings* (Teda). Elle a été commencée à la demande de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak qui avait visité la zone de développement économique de Tianjin (Chine) dans les années 1990 et qui a donc voulu reproduire la même chose dans son pays. En Sierra Leone également, la compagnie provinciale du Henan, *Henan Guoji*, voulait initialement se consacrer au développement immobilier (villas et hôtels), mais elle a été convaincue par le gouvernement sierra-léonais d'investir en coentreprise dans un parc industriel près du port.

⁶⁸ Deborah Bräutigam, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 89-100 dans Deborah Bräutigam et Xiaoyang Tang, (2011), « Shenzhen africain : les zones économiques spéciales de la Chine en Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 133-149. DOI : 10.3917/oute.030.0133.

Nous pouvons remarquer avec intérêt que les différents pays d'Afrique sub-saharienne dans lesquels les ZES sont implantées ont obtenu un classement relativement intéressant dans les enquêtes *Doing Business* 2014 de la Banque mondiale. L'Ile Maurice se classe en première position quant aux facilités d'exercer des activités commerciales en Afrique sub-saharienne, la Zambie en sixième position, l'Ethiopie en neuvième et le Nigéria en dix huitième sur quarante-six pays. Alors que l'Egypte se classe en onzième position en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, l'Algérie en quatorzième sur dix-neuf pays⁶⁹. En analysant bien ce classement nous constatons que la zone algérienne ne progresse pas par rapport à celle de l'Egypte qui a été confiée à une compagnie chinoise ayant plus d'une dizaine d'années d'expérience sur le développement de zones dans les pays.

La mise en place de ces ZES implique trois parties : les gouvernements africains, le gouvernement chinois ainsi que les entreprises chinoises en charge du développement. Les entreprises chinoises sont les premiers acteurs dans les premières phases de développement. Elles bénéficient d'un soutien matériel et financier du gouvernement chinois même si ce dernier n'a pas joué un rôle direct dans le développement des projets pilotes. Quant aux gouvernements africains, ils sont parfois associés aux entreprises chinoises comme c'est le cas par exemple au Nigéria.

Les entreprises chinoises qui ont remporté les appels d'offres de ces zones économiques n'avaient pu bénéficier d'aide financière gouvernementale que par le biais de fonds spéciaux, mais pas par l'intermédiaire du budget réservé pour l'aide à l'étranger. Le gouvernement chinois pouvait accorder à chaque entreprise chargée de développer une zone des subventions d'un montant compris entre 29,4 à 44,1 millions de dollars et des prêts à long terme allant jusqu'à 294 millions de dollars (Bräutigam D et Xiaoyang T., 2011). Les entreprises pouvaient faire une demande de subvention pour couvrir jusqu'à 30 % des coûts spécifiques au développement des zones en phase de pré-construction et en phase de réalisation à travers le Fonds de Développement des Zones de Coopération Economiques et Commerciales du ministère du commerce chinois. Une fois installées dans ces zones, elles pouvaient également être remboursées jusqu'à la moitié des dépenses effectuées au cours de leur installation. Elles pouvaient bénéficier d'une réduction sur les taxes d'exportation et de revenu ainsi que sur les matériaux chinois envoyés pour la construction. Elles avaient aussi un accès plus facile aux devises étrangères dans un système chinois de contrôle financier très

⁶⁹ World Bank, *Doing Business 2014*, <http://www.doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2014>

rigoureux. Mais les entreprises devaient d'abord s'acquitter des coûts et ne pouvaient être remboursées qu'après.

Par ailleurs, la *China Africa Development Fund* (CADF), une société par action établie par la *China Development Bank* (CDB), a décidé d'investir un montant de 100 millions de dollars dans au moins trois des sept zones économiques spéciales (à Lekki au Nigéria, à l'île Maurice et en Égypte)⁷⁰. En novembre 2009, le gouvernement chinois a aussi annoncé la création d'un fonds d'un milliard de dollars pour les petites et moyennes entreprises d'Afrique afin d'aider certaines d'entre elles à investir dans les nouvelles zones.

Le gouvernement chinois n'est pas lui-même directement impliqué dans la conception ou la réalisation des opérations. Il n'impose aucune condition aux gouvernements hôtes en retour du développement de ces zones. Pékin joue tout de même son rôle sur le plan diplomatique en multipliant les visites de dirigeants chinois dans certains pays où sont installées ces ZES. Toutefois, dans au moins deux cas, le gouvernement central chinois est intervenu pour trouver une solution à des problèmes apparus avec l'entreprise chinoise en charge du développement de la zone. Ce fut le cas par exemple à l'île Maurice en février 2009, après le voyage du président chinois Hu Jintao dans le pays, son gouvernement a formé une commission spéciale capable de faire avancer le projet qui avait pris du retard et il a fait appel à deux nouveaux investisseurs pour qu'ils puissent rejoindre l'entreprise *Tianli Group* initialement en charge de la zone. Cette intervention a été demandée directement par le Premier ministre mauricien afin d'aider à accélérer la mise en place de ce projet considéré comme stratégique par son gouvernement. Un autre exemple d'intervention du gouvernement chinois dans le projet de ZES est celui du Nigéria. A cause des retards accumulés par le projet, le gouvernement nigérian a immédiatement contacté son homologue chinois, et ce dernier s'est entretenu avec les entreprises afin de résoudre le problème. Cette intervention a permis de transférer la participation financière et les responsabilités du *junior partner*, une entreprise de province, à la *China Civil Engineering and Construction Corporation* (CCECC) plus expérimentée (Bräutigam D et Xiaoyang T., 2011).

Les entreprises en charge du développement des sept zones économiques spéciales en Afrique sont des entreprises étatiques et privées. La *China Non-ferrous Metal Corporation* (CNMC) et la *China Civil Engineering and Construction Corporation* (CCECC) sont des

⁷⁰ *China Africa Development Fund* (CADF), brochure de promotion distribuée au Focac, Charm el-Cheikh, Égypte, 5 novembre 2009, dans Bräutigam D, et Xiaoyang T, (2011) « Shenzhen africain : les zones économiques spéciales de la Chine en Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 133-149. DOI : 10.3917/oute.030.0133.

entreprises étatiques d'envergure nationale. Le *Tianli Group* et le *Qiyuan Group* sont des entreprises privées, respectivement chargés du développement des zones mauriciennes et éthiopiennes. Les autres entreprises chargées au développement des zones en Egypte, en Zambie et au Nigéria appartiennent à des gouvernements provinciaux ou à des municipalités dans le comté de Jiangling, le Shanxi, le Jiangsu, le Guangdong et à Tianjin.

Toutes ces entreprises chinoises ont suivi un modèle économique différent. Certaines entreprises ont augmenté leur capacité de traitement en utilisant les ressources naturelles existantes. C'est le cas de la grande entreprise étatique *China Non-ferrous Metal Corporation* qui a établi dans la zone zambienne de *Chambishi* treize filiales consacrées soit à l'exploitation minière soit au traitement des produits miniers concernés. D'autres entreprises ont prévu d'utiliser leurs zones comme une base afin de pénétrer sur de nouveaux marchés. Par exemple, la quatrième entreprise automobile chinoise, *Jiangling Automobile Group*, a programmé un parc industriel d'assemblage automobile en Algérie. L'entreprise privée de production d'acier, *Qiyuan Group*, a proposé que *l'Ethiopia Oriental* soit un site pour les usines produisant de l'acier et autres matériaux de construction pour une industrie éthiopienne du bâtiment en pleine croissance. Les entreprises chargées de la zone mauricienne de Jinfei voulaient exploiter la situation géographique du pays pour en faire une plaque tournante du commerce et des services entre la Chine et l'Afrique avec des hôtels, une école de commerce, une école d'enseignement du chinois, des entrepôts et des casinos. Quant aux entreprises chargées du développement des zones nigérianes et égyptiennes, elles ont envisagé pour attirer diverses industries ; elles visaient le potentiel des marchés intérieurs de ces pays mais aussi leur accès privilégié à l'Europe.

Les ZES sont totalement insérées dans le tissu politique et économique des pays africains dans lesquels elles sont créées. Les gouvernements d'accueil s'occupent de la régulation des activités et procurent des incitations au développement. La plupart des ZES en Afrique ont les mêmes mesures d'incitations offertes par les gouvernements d'accueil, sans valeur ajoutée spécifique. Parmi ces incitations il y a les dispenses fiscales, les exonérations de droits sur les matières premières ou les matériaux importés, ainsi que des restrictions sur le droit de grève. En Egypte, les entreprises qui veulent s'implanter dans la nouvelle ZES bénéficient de nouvelles mesures d'incitations sous forme de réductions fiscales et elles peuvent obtenir également des certificats égyptiens d'origine pour leurs produits. Cela leur permet de bénéficier des nombreux accords commerciaux internationaux passés entre l'Egypte et les autres pays du monde. Quant au gouvernement mauricien, il a accordé dans la zone de Jinfei à des entreprises des mesures incitatives comme la détaxation des matériaux

importés, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les investissements initiaux, etc., Il aurait aussi proposé des incitations supplémentaires pour attirer d'autres investisseurs chinois afin de compenser son refus d'accorder une exonération de l'impôt sur les sociétés de 15 %.

Les gouvernements d'accueils sont censés fournir les infrastructures en dehors des zones (eau, électricité, gaz, routes d'accès, et souvent un port spacieux). Les entreprises chinoises en charge du développement ou les coentreprises aménagent les infrastructures dans les zones. Par exemple à l'Ile-Maurice, l'entreprise chinoise en charge du développement de la zone devait investir 3,3 millions de dollars pour les infrastructures externes ; le gouvernement mauricien devait investir 16 millions de dollars pour agrandir un réservoir et prolonger les canalisations d'eau jusque la zone de Jinfei, ainsi que 5,6 millions de dollars pour construire une nouvelle route de liaison, enfin des montants supplémentaires afin d'équiper le site en services des eaux usées, d'électricité et de télécommunications (Bräutigam D et Xiaoyang T., 2011). Cela fut le cas également en Egypte et en Ethiopie.

Dans ces ZES les partenaires africains ne sont pas supposés jouer un rôle direct, même si plusieurs de ces zones ont des actionnaires africains, cela généralement à cause de leurs parts relativement faibles, inférieure ou égale 20 %. La zone de Lekki au Nigéria est la seule où les partenaires nigériens ont une part de 40 % ; le poste de vice-président du conseil d'administration est occupé par un nigérien ainsi que les responsables des services juridiques et de la promotion locale sont également du Nigéria.

Pendant les phases de construction de ces ZES, le ratio entre les employés chinois et locaux peut considérablement varier. Mais pour l'instant, les entreprises chinoises installées en Afrique emploient majoritairement des ouvriers africains. La tragédie de la mine de Chambishi (Zambie) qui avait fait plus de 50 morts en a été la preuve : tous les travailleurs de l'usine d'explosifs étaient zambiens. Après cette phase, il est important de savoir s'il y a vraiment un transfert de technologies et de connaissances de la Chine vers ces pays d'accueils.

En Chine, au fil du temps les fonctions attribuées aux zones économiques spéciales ont évolué avec des objectifs et des priorités différentes selon les périodes. Au début, l'objectif principal était d'attirer les investissements étrangers. Au fur et à mesure l'amélioration des technologies et le transfert des technologies ont occupé une place importante. Par exemple au début des années 1990, la Chine avait créé des partenariats avec Singapour pour développer deux zones industrielles dans les villes de Suzhou et de Wuxi. Les investisseurs Singapouriens avaient la majorité des actions et détenaient donc la décision du développement

et de la commercialisation des zones jusqu'en 2001-2002. Ensuite, après la restructuration des structures financières et managériale, les chinois sont devenus partenaire majoritaires dans les deux zones avec le pouvoir de décision.

Dans les pays africains où sont installées les ZES, une telle évolution et réflexion stratégique seront aussi nécessaires. Pour l'instant aucun gouvernement hôte parmi les cinq ne s'est mis à développer des programmes concernant les fournisseurs ou les liens de proximité entre le secteur privé local et les zones. A défaut ces ZES risquent de rester des enclaves sans des opportunités de transferts de technologies et de compétences. Il suffit simplement de la présence décisive dans les zones des investisseurs locaux pour qu'ils puissent y dégager de nouvelles opportunités. Pour les mêmes raisons, il faudrait que les gouvernements de ces pays hôtes mettent en relation ces zones avec les instituts africains de recherche et de développement. A long terme si les zones africaines veulent devenir des avantures durables de progrès économique, comme ça été le cas dans de nombreuses ZES en Chine, il faut que les partenaires africains jouent un rôle plus important.

En plus, la plupart des zones en Afrique sont construites sur des baux de 50 à 99 ans. Les pays hôtes devront bien programmer la transition en douceur vers une gestion locale avant la date d'échéance. Mais pour cela, les pays africains auront-ils les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer ces zones ? Au Nigéria ils ne devraient pas y avoir beaucoup de problèmes car le gouvernement nigérian est un partenaire de la coentreprise. Quant à l'Egypte, son gouvernement avait expérimenté l'importance de la participation locale, mais il a été confronté à un paradoxe : une trop grande implication locale et prématurée avait empêché le projet de première zone d'être lancé avec succès. Le second projet a été mis en place avec plus de réussite mais sans l'implication directe des Egyptiens. Pour le lancement du troisième projet, celui de l'*Egypt Suez Economic Cooperation Zone*, les partenaires égyptiens étaient encore présents, mais à un niveau non managérial. Ce système fonctionne, mais il ne permet pas aux Egyptiens d'apprendre à développer des zones économiques spéciales eux-mêmes.

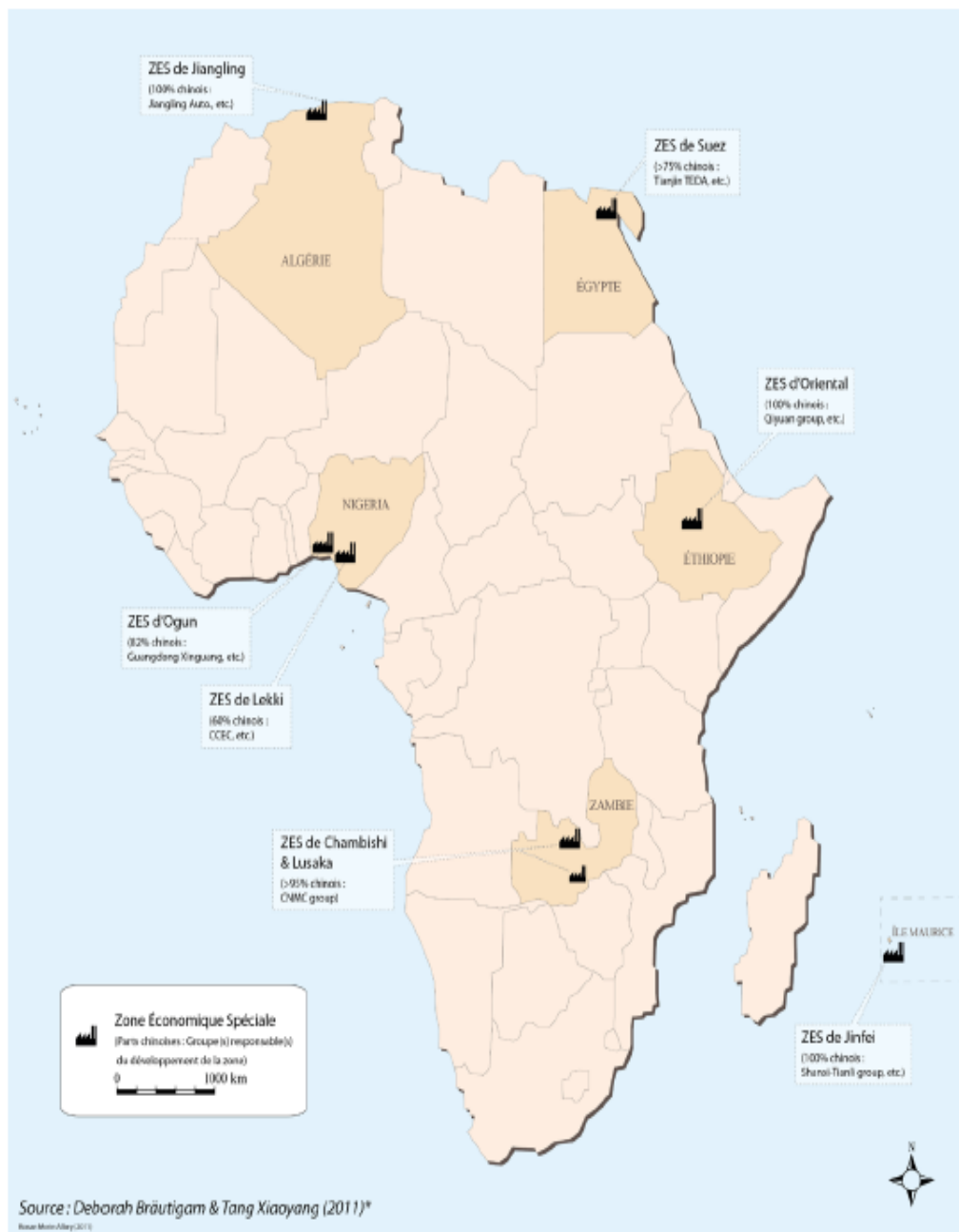
En Chine, le gouvernement national et ceux des provinces, ainsi que les entreprises en charge du développement de zones ont acquis une certaine expérience dans la planification, le développement et la mise en production de différents types de zones industrielles. Parmi ces structures expérimentées, au moins trois sont activement impliquées dans les zones économiques africaines où elles sont une base d'apprentissage pour les pays hôtes. Lorsque les chinois invitent des représentants africains à participer à des ateliers de deux à trois semaines sur leur expérience de terrain en matière de soutien et de gestion des ZES, ils

participent indirectement à renforcer les capacités et pratiquent en même temps le transfert des connaissances. Quelques représentants comme les ministres, les parlementaires, les administrateurs locaux et les hauts fonctionnaires des départements des taxes, de la finance et des autorités portuaires de la Zambie, du Nigéria et de l’Ethiopie ont déjà assisté à ces ateliers⁷¹. Grâce à ces ateliers ainsi qu’à l’étude du modèle chinois de développement de zones, les administrateurs africains se sont instruits aux méthodes chinoises d’incitation et de réglementation favorable à l’investissement. Toutefois la durée de ces programmes de formation ne leur permet pas d’acquérir les compétences nécessaires à la gestion des zones. Le manque d’expérience directe du développement et de gestion fait qu’il leur sera très difficile d’étendre l’exemple des zones à d’autres régions de leur pays, comme cela avait été le cas des chinois auparavant. La mise en place d’un programme de formation systématique des gérants locaux, conjugué à une forte participation locale, pourrait engendrer une transition rapide au niveau managérial. Ce mécanisme peut favoriser le cas échéant la formation continue tout en maintenant l’efficacité opérationnelle.

Les développements de ces zones peuvent ne pas se réaliser compte tenu des obstacles qui ont détruit les efforts passés. Ils peuvent être confrontés à de nombreux défis en matière d’introduction, de communication et d’intégration avec les économies locales. Mais il est temps pour beaucoup de pays africains de saisir l’opportunité donnée par ces entreprises chinoises qui investissent sur le continent. Les expériences de ces zones économiques spéciales ont été une source de transfert de technologie et d’opportunités au Japon et dans certains pays de l’Asie du Sud-est dans les années 1970, mais aussi à Hong-Kong dans les années 1980. Elles peuvent créer un nombre considérable d’emplois et dans certaines situations les transitions industrielles, longtemps retardées, pourront se réaliser.

⁷¹ “Xinguang Shenban de Shoujie Niriliya Ziyoumaoyiqu Guanli Yanxiuban Qude Chenggong” (The first Nigeria Free Trade Zone management seminar hosted by Xinguang International achieved success), 24 octobre 2008, dans Bräutigam D, et Xiaoyang T, (2011) « Shenzhen africain : les zones économiques spéciales de la Chine en Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 133-149. DOI : 10.3917/oute.030.0133.

Graphique 7 : Les zones économiques spéciales chinoises en Afrique, 2011.



DEBORAH BRÄUTIGAM, TANG XIAOYANG, « CHINA'S INVESTMENT IN SPECIAL ECONOMIC ZONES IN AFRICA » (CHAPITRE 4) IN T. FAROLE & G. AKINCI (ÉD.), *SPECIAL ECONOMIC ZONES : PROGRESS, EMERGING CHALLENGES, AND FUTURE DIRECTIONS*, WORLD BANK, 2011. P. 84-85

c- Le fond sino-africain pour encourager ses sociétés à investir en Afrique

La Chine a mis en place en 2007 un fond sino-africain pour encourager ses entreprises à investir en Afrique. Ce fond a pour but de soutenir la coopération stratégique dans les domaines politique, économique et diplomatique. Il est doté d'un milliard de dollars de la part de la Banque chinoise de développement, un capital qui devrait atteindre cinq milliards de dollars dans les prochaines années. Le plan d'action adopté à l'issue du sommet Chine-

Afrique de 2006 indique que ce fond « *soutient les entreprises chinoises performantes et crédibles et les encourage à investir en Afrique surtout dans les projets qui permettent aux pays africains d'améliorer le niveau technologique, de créer des emplois et de contribuer au développement durable économique et social* ». Le président du fond, Gao Jia, a indiqué que cet établissement va se concentrer sur les secteurs susceptibles de développer l'Afrique, comme l'agroalimentaire, l'électricité, les infrastructures routières et les systèmes d'adduction d'eau.

d- Une stratégie d'association (en consortium) avec des sociétés africaines

Les entreprises chinoises s'associent plus souvent à des sociétés nationales ou africaines pour l'exploration et l'exploitation des gisements, pour la construction des infrastructures, etc. Ce qui n'est pas le cas des multinationales occidentales qui travaillent généralement seules ou en *consortium* entre elles. Pour montrer cette stratégie d'association, la société chinoise *Sinopec* a injecté 3,5 milliards de dollars dans un partenariat avec l'angolaise *Sonangol* en vue d'un projet de pompage de pétrole sur un gisement marin récemment adjugé. *Sinopec* a également fait connaître son intention d'investir 3 milliards de dollars dans la construction d'une raffinerie en Angola. Au Gabon, le *consortium CMEC/Sinosteel*, financé par la Banque chinoise d'import-export, a investi environ 3 milliards de dollars dans l'exploitation de gisements de minerais de fer de Belinga ; il a construit un chemin de fer, un port et une centrale hydroélectrique en contrepartie des droits exclusifs d'exploitation. Par ailleurs, une filiale de la *China national Offshore Oil Corporation* (CNOOC) a récemment signé un contrat de partage de la production avec la société pétrolière nationale de Guinée équatoriale (*Gepetrol*).

Un autre exemple est celui de la *China National Petroleum Corporation* (CNPC), qui a obtenu, en *consortium* avec la compagnie sud-africaine *South African Petroleum Co*, un permis d'exploitation d'un vaste champ pétrolier *offshore* au Nigéria, jusqu'ici, considéré comme un terrain conquis par les entreprises anglo-américaines *Exxon Mobil*, *Shell* et *Chevron*. Ce contrat de plus d'un milliard de dollars permettait au *consortium* de produire près de 180 000 barils par jour en 2008.

Dans le dernier forum sino-africain, la Chine s'est engagée à élargir sa coopération avec le continent dans certains domaines comme la technologie, le commerce et l'investissement. Quelque temps après, au niveau commercial, Pékin a tissé un réseau dense de structures d'échanges centré sur l'existence de 49 délégations commerciales et de chambres de commerce sino-africaines. Aujourd'hui, il a établi 11 centres de promotion des

investissements et du commerce en Afrique. Comme en Asie centrale et en Asie du sud-est, la Chine compte avoir un accord de libre-échange avec le marché commun d'Afrique orientale et australe. Lors du dernier forum sino-africain, elle a exprimé son vœux d'ouvrir davantage le marché chinois aux pays africains et d'augmenter, de 190 à plus de 440, le nombre des produits bénéficiant d'un tarif douanier zéro en provenance des pays africains les moins avancés ayant des relations diplomatiques avec elle. Cette politique s'inscrit dans une logique commerciale concurrente de celle de *l'African Growth Opportunity Act* (AGOA) lancée par les Etats-Unis en décembre 2006 ou des accords Union Européenne-Afrique Caraïbes Pacifique (UE-ACP).

Ainsi, la mise en place de structures politiques capables d'institutionnaliser la coopération sino-africaine, accompagnées par une offensive économique basée sur la sécurisation de la politique énergétique chinoise à long terme, donnent à la Chine des avantages pour instaurer une coopération bilatérale ou multilatérales avec le continent africain dans d'autres domaines et pour renforcer progressivement sa présence.

Conclusion

D'après le livre de Yuan Wu (2006) distribué au sommet de Pékin en novembre 2006, les premières relations entre la Chine et l'Afrique remontent au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. Il explique que la Route de la Soie avait permis à l'ambassadeur Zhang Qian d'atteindre la rive sud de la Méditerranée. Mais cette histoire dont les sources ne sont pas très académiques, n'est qu'une politique de Pékin en Afrique pour faire passer ce message : « *nous sommes de très vieux amis* ». Ce même livre explique que c'est l'Europe qui était responsable de la disparition des relations entre la Chine et l'Afrique : « *Au XV^e siècle, la conquête et la division colonialistes du continent mirent fin aux échanges amicaux entre la Chine et l'Afrique* ». C'est dans les années 1950 que ces deux anciens amis se retrouvent à l'ère des indépendances. Dès 1949, la Chine populaire commence à aider les peuples africains à se libérer. Officiellement parce qu'elle est l'amie des opprimés, mais aussi parce qu'elle veut son siège à l'ONU et qu'il lui faut les voix du plus grand nombre d'Etats, et surtout d'Etats nouvellement indépendants.

En 1971, la Chine atteint son objectif et va se montrer reconnaissante envers les pays africains. Elle va développer près de 900 projets sur le continent noir entre 1956 et 2005, comme la construction d'usines, de fermes, d'ouvrages hydrauliques et énergétiques, de travaux de transport et de télécommunication, de projets culturels, éducatifs, sanitaires et d'autres installations d'infrastructures économiques et sociales. En 1976, la mort de Mao montre la fin mouvementée de la révolution culturelle et le désenchantement des alliances avec certains pays africains. Une fois encore l'intérêt de la Chine pour le continent africain retombe.

En 1991, la fin de la guerre froide et la reconfiguration des rapports de puissance ont poussé la Chine à mettre en place une stratégie d'expansion et d'affirmation originale. Pourtant jusque là, la compétition militaire semblait être la garantie de la puissance des Etats. Pékin a montré une nouvelle stratégie basée sur le concept de développement pacifique. L'objectif principal est de participer à l'émergence d'un monde multipolaire dont la Chine sera, un jour, l'une des pièces maîtresses. Pour atteindre cet objectif et dans le souci d'éviter toute confrontation avec les occidentaux en général et avec les Etats-Unis en particulier, capables d'entraver son rayonnement, la Chine s'installe selon une diplomatie asymétrique où les relations économiques bilatérales occupent une place importante. En multipliant les succès économiques depuis la mise en place de la réforme économique par Deng Xiaoping en 1978, la Chine n'a pas mis beaucoup de temps à comprendre que pour maintenir sa place dans le monde, elle est obligée de diversifier et de sécuriser ses sources d'approvisionnement

énergétiques. C'est dans ce contexte que Pékin, après une période d'engourdissement de plus d'une décennie, a décidé de créer un partenariat stratégique dynamique avec l'Afrique. Ce partenariat stratégique sino-africain se veut un modèle différent du colonialisme et de l'exploitation pratiqués par les anciennes puissances. Dans cette relation même s'il est encore très tôt pour parler de danger, les tendances lourdes montrent que le modèle de coopération chinois mis en place aujourd'hui sur le continent est pratiquement identique à la politique d'exploitation des matières premières des puissances occidentales au lendemain des indépendances africaines. Dans ce contexte, il peut être associé à une logique de prédation et ne garantit aucune croissance à long terme des économies africaines. Sauf si les dirigeants africains cessaient de ne penser qu'à eux et à leurs familles, mais plutôt essaieraient de mettre en place une vraie politique de développement économique durable permettant au continent de tirer un maximum de profits dans sa relation avec la Chine.

L'Afrique dans ses crises profondes a le sentiment d'être abandonnée et trahie par les anciennes puissances coloniales. Après avoir été obéissante sous la colonisation, elle s'était libérée du joug des grandes puissances à l'indépendance. C'est au début des années 1990, avec la mise en place de la politique de l'ajustement structurelle obligeant les chefs d'Etats africains à plus de rigueur dans la gestion et le respect de la démocratie, que les anciennes puissances n'ont plus voulu défendre les pays africains. C'est une autre région plus calme, plus rassurante et prometteuse qui attirait leur regard : l'Asie. Voilà comment l'Afrique s'est retrouvée livrée à elle-même pour une décennie de conflits et de déclin économique. C'est à ce moment précis que la Chine commence à regarder indiscrètement sur elle et lui propose un partenariat de développement. L'Afrique accepte et n'a pas le choix. Les gages de loyauté de la Chine, l'optimisme et sa croissance économique des années 2000 transforment la relation en affection sincère. Après l'amertume du divorce avec les anciennes puissances, le continent reprend confiance grâce à sa relation avec la Chine. Sur une période de dix ans, la Chine a fait ce que les anciennes puissances coloniales n'ont pas pu faire en un demi-siècle : reconstruire des infrastructures, ouvrir des lignes de crédit et surtout, redonner du courage. Sur les 53 pays africains, la Chine dispose de délégations commerciales dans 49 pays alors que la France n'en dispose que de 11. En constatant les chiffres, nous remarquons qu'en 2007 la Chine a même dépassé la France en termes de volume d'échange en Afrique (en progression de 22 %) pour atteindre 69 milliards de dollars contre 56 milliards pour la France.

L'efficacité d'une présence chinoise dans toutes les directions, le prix le plus bas de ses produits et l'absence totale de condition dessinent un vrai modèle chinois sur le continent africain, qui échange les matières premières contre des biens de consommation. Mais ce type

d'échange complètement prédateur provoque de plus en plus d'interrogations sur le continent, et pose la question de l'intégration réelle de la Chine à la communauté des puissances mondiales. Elle déploie sa stratégie africaine avec plus de rigueur depuis qu'elle a institué en octobre 2000 un forum bilatéral et créé des relations de coopération accrues avec le continent à travers la mise en place de chambres de commerce sino-africaines conjointes.

Selon le livre blanc sur la politique africaine de la Chine publié le 12 janvier 2006, nous pouvons classer la diplomatie politique africaine de la Chine en quatre grandes diplomaties : la diplomatie politique qui se sert des principes d'égalité, d'avantages réciproques et de coexistence pacifique pour se rapprocher des dirigeants africains ; la diplomatie chinoise qui fait rapport au principe de la non-ingérence et de la sacralisation du concept de souveraineté ; la diplomatie qui s'inscrit dans le cadre plus large d'une stratégie de retrait ou d'affaiblissement des puissances occidentales, et particulièrement des Etats-Unis ; enfin la diplomatie politique appelée stratégie de coopération gagnant-gagnant qui vient d'une position politique adoptée lors du sommet Chine-Afrique de Beijing en 2000.

Au niveau économique et commercial, la Chine apparaît comme un véritable concurrent dans des domaines qui sont traditionnellement l'apanage des anciennes puissances coloniales. Le continent africain semble représenter un immense terrain d'exploitation pour un pouvoir chinois qui s'exerce à la globalisation selon ses propres termes. Au-delà des échanges légaux, la Chine intervient dans d'autres secteurs comme le bois, la pêche, l'ivoire ou les diamants. Elle est également la principale fournisseuse de produits contrefaits dans le textile, les appareils électriques, les pièces détachées pour l'automobile et enfin les médicaments, l'Afrique étant le principal marché en la matière. La diplomatie économique et commerciale de la Chine en Afrique montre ses vraies ambitions sur le continent. Ainsi le montant du volume commercial entre la Chine et l'Afrique a atteint en 2011 la somme de 166,3 milliards de dollars. Cette diplomatie chinoise en Afrique se présente de différentes formes :

- Une présence économique multiforme : la Chine n'exporte pas que des produits de consommation courante sur le marché africain, elle exporte également des voitures chinoises, la médecine traditionnelle chinoise, les pièces détachées...etc.
- La création des zones économiques spéciales : Elles sont établies en Algérie, en Egypte, à l'Ile Maurice, au Nigéria, en Ethiopie et en Zambie.
- La mise en place en 2007 d'un fond sino-africain pour encourager les entreprises chinoises à aller investir en Afrique.
- Une stratégie d'association (en *consortium*) avec les sociétés africaines

L'Afrique conforte Pékin dans un incontestable sentiment de puissance et d'efficacité.

Les relations économiques sino-africaines sont présentées comme un parfait exemple de coopération sud-sud, fondées sur l'égalité, le respect de l'intérêt mutuel et la non-ingérence. La Chine peut également flatter certains pays, en acceptant par exemple de lancer le premier satellite nigérian. Néanmoins, dans beaucoup de capitales africaines, les protestations, contre la concurrence déloyale au secteur privé national et le non respect des droits syndicaux des entreprises chinoises, se multiplient de jour en jour. En réalité, la diplomatie économique chinoise en Afrique ne donne pas suffisamment de garantie pour en faire une bouée de sauvetage pour les économies africaines à la dérive. Tout simplement, l'offensive chinoise ne donne l'espoir du développement qu'aux pays africains dotés de matières premières, notamment du pétrole.

En tenant compte des déceptions que l'Afrique a connues dans sa volonté de coopérer avec le reste du monde, la tentation pourrait donc être forte de considérer la relation sino-africaine comme un projet capable de retomber un jour. La seule chose qui nous permet de penser autrement, c'est qu'aujourd'hui c'est la Chine qui a besoin, sur le long terme, des ressources naturelles du continent. Les dirigeants chinois ont surtout compris qu'il ne faut pas entourer cette relation de promesses irréalisables, qui n'auraient pas tenu compte de leurs propres limites économiques et de leurs ambitions de développement interne.

Connaissant les défis internes que la Chine doit relever, son partenariat avec le continent africain peut donner des résultats mutuellement bénéfiques. Ces résultats prévisibles annoncent une relation qui ira en se consolidant. C'est ainsi que le volume commercial sino-africain a atteint les 166,3 milliards de dollars en 2011 contre 39,5 milliards de dollars en 2005. Cette relation est une source importante de revenus pour les économies africaines, consolidée par les milliers de personnes que la Chine s'engage à former dans les domaines de la gestion, de l'agriculture, de la culture, de la santé, de l'éducation...etc. Pour l'instant, les premiers signes sont positifs dans certains domaines. Pékin a annulé entre 2000 et 2003 environ 1,2 milliard de dollars de dettes contractées par 31 pays africains. En plus des engagements politiques pris par les dirigeants sino-africains, les hommes d'affaires ont conclu des accords de partenariat pour un montant de 460 millions de dollars pour la construction de cimenteries, de sucreries, d'une station hydroélectrique et pour la fabrication de médicaments. La liste des nouveaux contrats devient de plus en plus longue. Dans ces conditions, le forum sino-africain et les autres structures de coopération qui lient l'Afrique à la Chine pourraient s'inscrire dans la durée afin de consolider leur relation.

Sur ce soubassement assez large, nous pouvons penser et souhaiter que cette coopération soit plus favorable que les autres formes de coopération que l'Afrique a établies jusqu'ici avec les autres partenaires extérieurs. Cette fois-ci les dirigeants africains semblent être audacieux. C'est le sens de la dimension inédite donnée à l'édition du dernier forum sino-africain à Beijing. Avant le sommet des chefs d'Etat les 3 et 5 novembre, ce sont les ministres chargés du commerce et des affaires étrangères qui se sont réunis après la rencontre des experts sino-africains, les 1^{er} et 2 novembre. Nous constatons une volonté d'aller toujours plus haut et plus loin sans limite dans cette relation qui est contraire aux autres relations du continent avec ses alliés traditionnels européens et américains.

Mais après ces premiers résultats encourageants, il faudrait être prudent et ne pas garder à l'esprit que la Chine pourrait se transformer en un bailleur de fonds qui oublierait de défendre d'abord ses intérêts pour se consacrer uniquement à ceux de l'Afrique. Toute chose à des limites. Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que la Chine distribue des fonds à tour de rôle à des pays africains n'ayant pas créé les conditions favorables nécessaires pour attirer l'afflux des investissements, leur rentabilité et leur sécurité, en réunissant les conditions de paix et de stabilité en leur sein. Cela reviendrait à refaire les mêmes erreurs du passé quand, pour cause de guerre froide, l'Afrique recevait sans compter les financements des pays impliqués dans ce duel idéologique pour que ses Etats restent dans des zones d'influence politiques clairement identifiées. L'argent que l'Afrique recevait pour son développement était tellement mal utilisé par ses dirigeants que certains de ces bailleurs de fonds n'avaient plus le courage de lui venir en aide.

La question principale reste néanmoins de savoir si l'Afrique saura réellement profiter des investissements chinois ? Cela reste à confirmer. Le temps est venu pour les Etats africains de tirer profit des coopérations de développement économique avec la Chine en termes de gagnant-gagnant. N'oublions surtout pas la leçon principale que nous donne la grande Chine. Les chinois eux-mêmes imposent aux investisseurs européens et américains le transfert de technologie. Les pays africains doivent prendre l'exemple sur le mode de croissance chinois, c'est-à-dire comment la Chine a pu adapter son économie planifiée à une économie du marché. Ce mode de croissance montre aux africains que pour se développer il faut d'abord compter sur ses propres forces. Car, comme la charité, le développement commence à domicile. Pour l'Afrique, cette mission n'est possible que si prioritairement le continent arrive à maîtriser les prédateurs qui l'empêchent depuis toujours d'être une terre de développement ou à présenter suffisamment d'atouts pour rassurer les bons investisseurs.

Chapitre3 : LES RAISONS D'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES CHINOISES EN AFRIQUE

La République populaire de Chine a été créée le 1^{er} octobre 1949, premier pays communiste d'Asie. Dans le système bipolaire après la deuxième guerre mondiale, la RPC choisit de se rallier du côté soviétique pour assurer sa sécurité face aux Etats-Unis. Dans ce contexte ses relations extérieures restent longtemps limitées. C'est en 1955 lors de la conférence de Bandung en Indonésie que l'empire de Mao Zedong et l'Afrique se rencontrent enfin. Et c'est à partir de ce moment-là seulement que la Chine commença à tracer son propre chemin sur le plan international, entamant également une relation intermittente avec l'Afrique. Au moment de la guerre froide, les relations entre la Chine et l'Afrique étaient fondées sur des intérêts politiques. En effet, le but était de former une troisième voie pour pouvoir résister aux forces américaines d'abord puis soviétiques sur des objectifs idéologiques. Mais il fallut finalement attendre l'entrée de la RPC aux Nations unies en 1971 pour que l'effort chinois finisse par être récompensé grâce au soutien massif des pays africains. Malheureusement, lorsque la Chine se tourna vers les pays occidentaux au moment de son ouverture sur l'extérieur, le continent africain fut peu à peu abandonné et les relations sino-africaines déclinèrent pendant les années 1980.

La reprise des relations sino-africaines de l'après-guerre froide est le résultat de quelques événements : le massacre de Tiananmen en 1989, l'effondrement de l'URSS en 1991 ainsi que le slogan lancé par le président chinois en 1995 demandant aux entreprises chinoises de sortir en dehors du pays. Les deux premiers événements ont montré l'inadéquation du régime communiste chinois dans un monde libéral triomphant. Ayant peur de remplacer l'URSS dans son rôle d'ennemi numéro un des pays occidentaux, la Chine s'est servie de la force politique africaine pour résister aux pressions occidentales. Depuis lors nous voyons les dirigeants chinois se précipiter sur le continent africain et des liens privilégiés se forment avec l'Afrique.

Après la guerre froide, la Chine et l'Afrique se sont développées de manières différentes. Pendant que la Chine montait en puissance, se battant pour être le pôle principal en Asie du point de vue politico-économique ainsi que militaire, l'Afrique se battait encore pour sortir du sous-développement. C'est à ce moment précis que les relations sino-africaines se sont développées de façon accélérée. Mais ces nouvelles retrouvailles entre la Chine et l'Afrique se créent sur une conception renouvelée et prend une nouvelle signification, par suite du bouleversement des environnements internes et externes auxquels la Chine doit faire face. Le 12 janvier 2006, pendant que le ministre chinois des affaires étrangères Li Zhaoning

effectuait une visite tournée dans des pays africains (Cap-Vert, Libéria, Libye, Mali, Nigéria et le Sénégal), le gouvernement chinois rendait publique sa conception des relations avec l'Afrique en publiant son premier document officiel (le livre blanc) sur la politique de la Chine à l'égard de l'Afrique. Mais est-ce que la Chine n'avait-elle pas déjà depuis plusieurs années une politique bien définie à l'égard de l'Afrique ? La réponse est oui, les leaders chinois considéraient depuis longtemps que « *le fait de renforcer et développer la coopération amicale avec les pays africains est une partie importante de la politique étrangère pacifique et indépendante de la Chine* »⁷². A partir de là, Pékin avait juste besoin de réaffirmer par ce document le principe d'une seule Chine comme base politique indispensable autour de laquelle il faut développer les relations sino-africaines. L'année 2006 était une occasion symbolique pour la Chine de faire le bilan car c'est aussi l'année du jubilé de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Égypte (le 30 mai 1956). C'est cette relation qui a ouvert la porte du continent africain à la RPC.

Le lendemain de la mise à jour du livre blanc, les médias chinois ont publié chacun deux communiqués de presse en commentant l'écho des relations sino-africaines. Le premier communiqué précisait que la Chine renouvelait le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays africains. Le deuxième parlait de la firme pétrolière nationale chinoise qui avait acquis contre 2,3 milliards de dollars des droits sur le bloc OML du champ pétrolier Akpo au Nigéria. Ces deux communiqués sont réellement représentatifs du caractère des relations sino-africaines actuelles. Mais il nous faut aller plus loin si nous voulons vraiment comprendre à quel ensemble se rattachent ces deux pièces complexes. C'est pour cela que nous allons parler dans ce chapitre des raisons qui poussent les entreprises chinoises à aller investir en Afrique, les secteurs dans lesquels elles investissent et les stratégies managériales qu'elles mettent en place une fois installées sur le continent africain.

Section1 : Les motivations d'investissement des entreprises chinoises en Afrique

Selon les autorités chinoises la stabilité est primordiale pour le développement d'un pays. Pourtant, la politique étrangère de la Chine a souvent été très critiquée pour son instabilité. Il en est de même pour sa politique envers l'Afrique. Depuis la fin de la guerre froide, le continent africain jouit d'une position constante de la part de son nouvel allié chinois. Cela peut être expliqué tout simplement par la liberté d'action acquise par la Chine sur le continent grâce à la décentralisation du système mondial. En effet, il n'est plus

⁷² Déclaration de Hu Jintao, l'ancien président chinois

nécessaire de lutter pour le continent africain et contre l'encerclement par la puissance soviétique. L'Afrique représente désormais un intérêt particulier pour la Chine, plus précisément un intérêt multidimensionnel et multiforme. Au-delà des échanges commerciaux, l'Afrique est devenue une cible privilégiée des investissements chinois, une sorte de tremplin dans la stratégie de mondialisation des grandes entreprises chinoises encouragées par les autorités. Elle présente une situation particulièrement favorable pour les investissements des entreprises chinoises : bien souvent ces dernières rencontrent une concurrence limitée à cause de la désaffection occidentale qui a suivi la fin de la guerre froide.

La présence chinoise en Afrique s'est développée dans les années 1990, par la volonté de Pékin dans le but de sécuriser ses approvisionnements en matières premières. C'est à partir de 1999, lors de la réunion inter-agences à Pékin qu'une stratégie a été mise en place pour renforcer et diversifier une présence croissante des entreprises chinoises sur le continent africain présentant des opportunités adaptées aux besoins et savoir-faire chinois. Les pays africains dans lesquels les intérêts et investissements chinois sont les plus importants soulignent des avantages comparatifs dont bénéficie Pékin pour élargir son développement international : c'est-à-dire la possibilité pour le gouvernement chinois de servir d'appui diplomatique, militaire, ou encore économique à des régimes africains dénoncés sur la scène internationale à cause des conflits internes ou de mauvaise gouvernance. Les intérêts économiques chinois et les préoccupations politiques des dirigeants africains peuvent ainsi converger. De plus, lorsque les investisseurs chinois se concentrent sur l'exploitation de matières premières (pétrole et minerais), ils restent dans le sillage des politiques économiques ayant prévalu au sud du Sahara : des économies de rente reposant sur des capitaux et des débouchés étrangers, reléguant l'importance de l'environnement économique et politique interne.

En 2011, 2000 entreprises chinoises disposaient d'au moins une filiale en Afrique parmi lesquelles un quart étaient des compagnies privées. En une décennie, la Chine est devenue un partenaire important pour l'Afrique, et pourtant le continent africain présente des opportunités certaines pour quatre aspects de la politique extérieure chinoise (Chung-Lian Jiang, 2006): c'est-à-dire qu'il y a principalement quatre raisons majeures qui poussent les entreprises chinoises à aller investir sur le continent africain.

1- La reconfiguration du rapport des forces : la guerre froide est pratiquement la raison essentielle qui a lié la Chine à l'Afrique, car la Chine n'a jamais accepté la bipolarité. Mais cet objectif voit naître aujourd'hui une nouvelle mission : les efforts de partenariat entrepris par la Chine en Afrique veulent la création d'un monde multipolaire. La Chine veut définir

elle-même l'état actuel du monde et non le maintenir suite à son émergence. Les relations sino-africaines de partenariat permettent ainsi à la Chine de briser l'encerclement américain qui s'appuie sur la théorie de la menace chinoise. Pour les chinois la conception du monde multipolaire signifie que la *pax americana*⁷³, née de la notion de la politique de puissance, est ancienne. Pour encadrer la Chine dans le monde plein de libéralisme, la *pax americana* donne une stabilité autoritaire à la région dans laquelle le pays se trouve. Face à des Etats considérés comme voyous (*rogue state*) ou à des Etats en faillite (*failed state*), la *pax americana* proclame des régimes et normes en accord avec les critères de Washington. L'ordre américain est entré dans une phase de « *gouvernance autoritaire* », une notion qui est contraire de la « *gouvernance globale* ». Cette gouvernance permet à l'Etat autoritaire d'employer un pouvoir coercitif et d'étendre son idéologie dans le but de construire ou de maintenir un ordre mondial en faveur de son *leadership*. Le cas de l'Irak est bien un exemple de cet ordre autoritaire américain et les dirigeants chinois sont aussi conscients de cette situation.

La relation sino-africaine doit se baser sur quelque chose de concret. C'est pour cela que l'ancien président chinois Hu Jintao a proposé d'établir un « *partenariat stratégique* » entre les deux parties du monde lors de sa visite au Nigéria, le 27 avril 2006. Pour y arriver, il a invité l'Afrique à œuvrer avec la Chine sur cinq points essentiels⁷⁴ : renforcer la confiance politique mutuelle, étendre la coopération économique « *gagnant-gagnant* », intensifier les interactions culturelles, renforcer la coopération autour de la sécurité et maintenir une coordination proche dans les affaires internationales. La tournée du premier ministre chinois Wen Jiabao en juin 2006, avait pour but de soigner l'image la Chine en Afrique. Le partenariat stratégique proposé de nouveau par ce dernier a dû être repositionné sur des thèmes comme : la sincérité, l'amitié, l'égalité et l'intérêt mutuel. L'idée n'est pas nouvelle, mais au moins, elle n'impose aucune contrainte politique et « *la Chine ne veut pas exporter sa propre valeur et son modèle de développement* », ce que le premier ministre a répété partout où il est passé en Afrique. Le contenu de son message était clair : « *la Chine n'est pas du tout une menace en Afrique* ».

⁷³ La *pax Americana* (ou Paix américaine) est un terme latin désignant l'hégémonie américaine dans le monde. Elle dénote aussi la relative période de paix entre les pays occidentaux et les autres grandes puissances, de la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945 à nos jours, coïncidant avec les dominations économiques et militaires des Etats-Unis, sans forcément l'aval des Nations Unies.

⁷⁴ Discours de l'ancien président, Hu Jintao, adressé au parlement nigérian le 27 avril 2006, lien : http://www.french.xinhuanet.com/french/2006-04/28/content_246854.htm

2- L'avancée vers la réunification nationale : L'intérêt de la Chine pour l'Afrique est certainement lié à la concurrence de Taïwan. Amener sur le continent africain la question taïwanaise, pourtant considérée par Pékin comme une affaire intérieure, a pour objectif de réduire la marge de manœuvre internationale de Taïwan. En plus, par ce canal, Pékin espère limiter les efforts de Taïwan pour internationaliser les conflits inter-chinois à travers les conjonctures entre les Etats. La rivalité de promesse diplomatique entre les deux Chine pour l'Afrique est d'autant plus claire et perçante que l'évolution pro-indépendantiste s'accélère à Taïwan. Cette situation rend peu à peu les gens pessimistes sur la thèse de l'impossible réunification et augmente l'enthousiasme irrédentiste des dirigeants chinois, qui fut particulièrement vif pendant les années 1990. Sur le plan politique, l'exemple du Niger en 1992 est un cas explicatif, parce qu'il a reconnu la RPC au moment où le pays sortait de l'ombre des événements de Tiananmen.

En 1998, après le début des relations politiques et économiques entre la Chine et l'Afrique du Sud, les deux côtés du détroit de Taïwan sont entrés dans une phase importante de guerres diplomatiques en Afrique. En 2003, le cas libérien n'a pas changé cette tendance. En effet, Taïwan n'avait pas investi dans ses relations avec le Libéria. Un parlementaire taïwanais avait même déclaré par rapport au cas libérien qu' « *il n'est pas regrettable de jeter une chose qui n'a pas de goût* ». Pourtant cette déclaration n'avait provoqué presque aucune indignation publique à Taïwan. Deux ans après le Libéria, le Sénégal a décidé d'arrêter ses relations diplomatiques avec Taïwan, suite à « *une analyse objective et approfondie de la géopolitique mondiale et qui correspond parfaitement aux intérêts fondamentaux du Sénégal et à l'esprit de sa nouvelle diplomatie* »⁷⁵ inspirée et définie par l'ancien président Abdoulaye Wade. Cette décision prise par le Sénégal a été très dure pour Taïwan qui venait d'investir lourdement au Sénégal. Le gouvernement taïwanais s'est senti légitimement humilié par la brutalité de cette rupture, au moment où, Dakar venait de réaffirmer son soutien à Taïwan dans sa revendication à une reconnaissance par l'ONU. Si l'épisode sud-africain avait mis fin à la rivalité entre les deux Chine en Afrique, celui du Sénégal a rouvert une nouvelle confrontation diplomatique entre les deux. Le Tchad et le Malawi sont les derniers pays africains à renouer des relations diplomatiques avec Pékin au détriment de Taipei, respectivement en 2006 et en 2008. Depuis, Taipei ne maintient plus de relations diplomatiques qu'avec 24 pays au monde, dont 4 en Afrique (le Burkina Faso, la Gambie, le Sao Tomé-et-Principe et le Swaziland).

⁷⁵ Le communiqué publié par le ministre des Affaires étrangères du Sénégal le 25 octobre 2005.

Le 12 mai 2006, le président taïwanais Chen Shui-bian a fait une visite de quatre heures sur le continent africain précisément en Libye pour rencontrer Kadhafi, qui a beaucoup surpris le gouvernement chinois. La visite fut courte mais pas sans conséquences. Le sujet sur l'ouverture de bureaux de représentation à Taiwan et en Libye a été abordé lors de cette rencontre. Pour le gouvernement chinois, « *cette visite aura un impact négatif sur les relations bilatérales avec Tripoli* », une annonce qui pousse en fait la Chine à travailler plus dur pour garder la Libye de son côté. Trois jours après cette visite, le 15 mai, Washington a rétabli ses relations diplomatiques avec la Libye. Cela montre que la visite du président taïwanais a été un succès diplomatique.

3- La conquête de nouveaux marchés : la conquête du marché africain par la Chine est un phénomène récent. La prospérité commerciale entre la Chine et l'Afrique fait beaucoup rêver. Ces relations commerciales favorisent la construction de structures relationnelles plus solides et contribuent à une croissance économique durable en Chine. Il s'agit donc d'un élément essentiel du développement de sa force nationale globale. Nous pouvons dire que la stratégie géoéconomique de la Chine succède à sa stratégie géopolitique. Et surtout, l'autorité chinoise s'appuie beaucoup sur la légitimité par les résultats du gouvernement communiste depuis sa politique d'ouverture de 1978 : l'économie doit être maintenue performante si le Parti communiste chinois veut garder la légitimité de son pouvoir. En effet, une baisse considérable de croissance économique provoquerait un chaos et remettrait en cause tout l'ordre établi de la société chinoise.

Le développement rapide du commerce sino-africain (voir les tableaux 20 et 21 de l'annexe 2) montre donc que l'optimisme africain n'est plus un mythe. La Chine peut vendre aux pays africains des produits à faible coût et au contenu technologique aussi faible que fort (*low-cost low-tech and low-cost high-tech*), des produits adaptés aux besoins et mis à la portée du peuple africain. La rentrée accélérée des produits *made in China* sur le continent africain, boostée par le dynamisme commercial, repose en priorité sur ces deux caractéristiques industrielles de la Chine. La Chine est déficitaire dans son échange commercial avec l'Afrique, à cause du surplus d'importation de pétrole brut d'Afrique. Même s'il faut reconnaître qu'en valeur relative le commerce sino-africain reste encore faible, soit un peu plus de 2 % de la totalité des échanges extérieurs de la Chine. Les marchés africains sont des débouchés prometteurs pour les produits chinois, banalisés ou à fort contenu technologique. En 2010, le montant commercial sino-africain a dépassé le cap des 100 milliards de dollars que les leaders chinois s'étaient fixés comme défi. Aujourd'hui la Chine est au 2^{em} rang des pays qui commercent avec l'Afrique, après les Etats-Unis. Le montant total du commerce

sino-africain dépasse même largement celui du commerce sino-russe, alors que la Russie est un partenaire commercial depuis plus longtemps. Pour les chinois, le potentiel des marchés africains représente un soutien idéal pour la future croissance économique de leur pays. C'est pourquoi la Chine est prête à tout pour entretenir une relation plus cohérente avec l'Afrique.

4- L'accès aux ressources naturelles : l'Afrique est un continent riche en matières premières, la Chine, pour soutenir sa croissance économique et son développement, doit importer une quantité de plus en plus importante de ces matières premières : minéraux, bois, métaux, et surtout hydrocarbures (voir le tableau 4 à la page 55). Ce besoins de ressources naturelles est en partie dû à l'inefficacité de la production et la croissance rapide du nombre de véhicules dans le pays⁷⁶. C'est à partir de 1993 que la Chine est devenue importatrice de pétrole brut. Cette dépendance est estimée pour 2010 à près de 3 millions de barils par jour, soit 45 % des besoins réguliers du pays (Chung-Lian Jiang, 2006). Ce handicap pèse lourdement sur la sécurité nationale du pays. Quant à l'Afrique, elle fournit actuellement 28 % des hydrocarbures importés par la Chine, en provenance principalement des pays du Golfe de Guinée (Angola, Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée Equatoriale et le Nigéria) (voir le tableau 10 et 11 ci-dessous). L'Angola a même remplacé l'Arabie Saoudite comme premier pays fournisseur de la Chine pendant les trois premiers mois de l'année 2006.

Bien que ces investissements chinois favorisent à court terme l'accroissement des revenus des gouvernements africains, la présence massive des entreprises chinoises en Afrique pourrait aussi faire perdurer des gouvernances politiques et économiques ayant provoqué un frein majeur à la croissance économique durable de ce continent.

Tableau 10 : Production de pétrole des pays du Golfe de Guinée (en milliers de barils par jour).

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Part du total en 2012
Algérie	1979	1992	1969	1774	1698	1684	1667	1,8 %
Angola	1421	1684	1901	1804	1863	1726	1784	2,1 %
Tchad	153	144	127	118	122	114	101	0,1 %
Congo	271	221	235	269	294	293	296	0,4 %
Egypte	704	698	715	730	725	727	728	0,9 %

⁷⁶ La croissance du nombre de véhicule est au rythme annuel de 5 millions en partant des 23 millions actuels.

Guinée Eq.	342	350	347	307	274	252	283	0,3 %
Gabon	242	246	240	241	255	254	245	0,3 %
Libye	1816	1820	1820	1652	1659	479	1509	1,7 %
Nigéria	2392	2265	2113	2211	2523	2460	2417	2,8 %
Soudan	331	468	480	475	465	453	82	0,1 %
Tunisie	70	97	89	83	80	68	65	0,1 %
Autre pays	224	193	190	183	167	232	234	0,3 %
Total Afriq.	9945	10179	10226	9848	10123	8742	9442	10,9 %

Source: BP Statistical Review of World Energy, june 2013,

Lien: http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical_review/statistical_review_of_world_energy_2013.pdf

Tableau 11 : Importations chinoises de pétrole brut africain de 2008 à 2012 en millions de dollars.

Pays	2008	2009	2010	2011	2012
Algérie	831	922	19,148	1,928	55,261
Angola	22,347	32,585	69,744	22,777	90,27
Cameroun	330	250	210	364	497
Congo	3,085	1,497	2,791	4,351	4,262
Gabon	717	111	240	132	273
Guinée Eq.	89,103	17,029	514	106,448	1,689
Libye	2,540	24,118	4,454	2,043	6,360
Mauritanie	383	185	79	208	173
Nigéria					
Soudan	7,267	4,619	7,538	10,503	3,981
Tchad	34	60	493	252	197

Source : Source : Trade Law Centre

Lien : <http://www.tralac.org/2013/08/14/africa-china-trading-relationship/>

Section2 : Les secteurs d'investissement des entreprises chinoises en Afrique

En Afrique les investissements chinois sont dirigés vers plusieurs secteurs de l'économie, mais ils se concentrent plus particulièrement dans les secteurs de l'énergie

(pétrole, gaz et production d'énergie), de construction et des affaires. Le tableau 3 dans la section 3 du chapitre 1 montre les secteurs dans lesquels les entreprises chinoises investissent en Afrique.

Afin de bien comprendre les IDE chinois en Afrique, nous allons nous intéresser de façon détaillée aux secteurs d'activités les plus convoitées par les entreprises chinoises comme l'énergie et les mines, les finances et les télécommunications...etc.

A- Le secteur de l'énergie et des mines

Par rapport à la technologie et aux ressources financières que demandent l'exploration et l'exploitation d'un gisement pétrolier, aucun pays africain producteur de pétrole n'est pour le moment capable de mener à terme un projet d'exploitation pétrolière. Il est donc normal de faire appel à des compagnies étrangères pour l'exploration et l'exploitation de gisements pétroliers. Les entreprises américaines et européennes ont été les premières à bénéficier de ces contrats d'exploration. C'est à partir de 1999 que les compagnies chinoises sont entrées sur le marché africain, soutenues dans leurs opérations par une politique nationale qui a pour but de sécuriser les approvisionnements de la Chine en ressources énergétiques. Afin d'avoir la main mise sur le marché africain, la Chine préfère le déploiement de son réseau d'entreprises pétrolières avec une multiplication des projets d'exploration et de production dans les pays désertés ou peu occupés par les compagnies occidentales. Ainsi après le départ de la compagnie américaine *Chevron* au Soudan, le 31 août 1999 le gouvernement soudanais annonça la signature d'un contrat d'exploration pétrolière avec la *China National Petroleum Corporation*. D'autres compagnies chinoises comme *Sinopec*, *CNOOC* et *PetroChina* se sont progressivement installées pour exploiter le pétrole en Angola, en Algérie, au Gabon, au Niger, au Nigéria, en Ethiopie, au Tchad,...etc.

a- Le secteur Pétrolier

L'intérêt de la Chine pour le continent africain dans le secteur pétrolier n'est pas nouveau, mais ces dernières années les activités des entreprises pétrolières chinoises ont fortement augmenté. Ces entreprises ont bénéficié d'un soutien politique, en particulier depuis l'explosion de la demande intérieure chinoise et la forte hausse des prix du pétrole⁷⁷. En 2009, la Chine est devenue le deuxième plus gros pays consommateur de pétrole mondial après les

⁷⁷La détention de réserves de pétrole, même acquises à un prix plus élevé, limite l'exposition du pays aux variations des cours tout en sécurisant l'approvisionnement.

Etats-Unis avec respectivement 19,4 millions de baril/jour (soit 22,5 %) et 8 millions de baril/jour, soit une part de 9,6 %. Elle est également le cinquième pays producteur de pétrole avec 3,8 millions de baril/jour, soit 4,8 % de la production mondiale. Depuis deux décennies, la Chine a connu une augmentation de sa demande intérieure en pétrole à cause d'un développement économique accéléré notamment dans les secteurs industriels et les transports. Au contraire, la production nationale augmente plus lentement, provoquant ces dernières années un déficit croissant en hydrocarbures. Ce déficit atteint aujourd'hui plus 4 millions de baril/jour, alors que jusqu'au milieu des années 90 le pays couvrait globalement ses besoins en pétrole. Le gouvernement chinois semble à présent vouloir trouver une solution à cette situation avec un plan d'action rapide et volontariste qui repose essentiellement sur les axes suivants :

- Développement des sources d'énergies alternatives au pétrole : la Chine s'est ainsi lancée dans une utilisation intensive du charbon dont elle dispose d'importantes réserves, avec par exemple un plan massif d'investissement dans les centrales électriques au charbon (contraintes de développement durable ?)
- Revirement dans la politique des prix payés par les utilisateurs finaux pour les produits pétroliers afin de contenir la hausse de la demande. Depuis 2009, les prix qui font l'objet d'une régulation ont été établis à un niveau supérieur aux cours internationaux, alors qu'ils étaient inférieurs auparavant.
- La politique de sécurisation des approvisionnements, particulièrement par l'acquisition de réserves à l'étranger.

L'Afrique est dans ce cas, après le Moyen-Orient, l'une des seules grandes zones géographique à pouvoir exporter des quantités de pétrole importantes, et dont les ressources restent facilement accessibles par les entreprises étrangères car non nationalisées. Elle constitue une destination de choix dans le développement des entreprises chinoises pour l'accès aux réserves de pétrole, alors que dans les autres pays cet accès est beaucoup plus difficile. En 2005, 25 % du pétrole importé par la Chine venait de l'Afrique (soit 1,1 million de baril/jour), contre 19 % en 2000 (soit 338 000 baril/jour). En 2008, la Chine représentait 13 % des exportations africaines de pétrole, contre 5,5 % en 2000. Lorsque nous faisons une analyse par zone géographique, nous constatons des disparités régionales. Ainsi en 2008, les exportations en provenance du nord de l'Afrique étaient faibles, environ 0,08 millions de baril/jour (soit 3 % des exportations de la zone). La majorité provenait des pays de l'Afrique de l'ouest, elle s'élevait à 0,8 millions de baril/jour (soit 17 % de ses exportations à destination des Etats-Unis et de l'Europe) et environ 0,21 millions de baril/jour pour l'Afrique de l'est et

du sud (soit 60 % de leurs exportations). Cette dernière zone ayant reçu ces dernières années le soutien fort de la Chine dans le secteur pétrolier.

Dans le cadre d'exploitation pétrolière, l'implication de la Chine en Afrique est ainsi variable d'une zone à une autre. Elle dépend à la fois de la réserve pétrolière des différentes zones, mais aussi du degré d'opportunité d'accès à ces réserves. Il est clair aussi que l'intervention directe de l'Etat chinois envers certains pays et/ou gouvernements facilite les démarches. Si la Chine importe une quantité de pétrole importante en provenance de l'Afrique de l'ouest, avec une présence très active pour élargir son accès aux réserves et aux capacités de production de cette zone, elle dispose néanmoins de peu de réserves.

C'est en Avril 2006 que la première entreprise chinoise CNOOC est entrée sur le marché nigérian (premier exportateur de pétrole africain), via l'acquisition de 45 % du bloc OML 130 (Akpo) pour un montant de 2,7 milliards de dollars. Depuis cette date, seul *Sinopec* a pu obtenir indirectement de nouvelles licences, en acquérant pour 5 milliards d'euros la société canadienne *Addax petroleum*, qui est bien présente en Afrique de l'ouest. La Chine aurait voulu avoir plus de contrats d'exploitation pétrolière au Nigéria, mais ses efforts sont restés peu concluants. Par exemple, en 2009 l'entreprise chinoise CNOOC a ainsi proposé à l'Etat nigérian d'acheter pour 30 milliards de dollars des réserves de pétrole s'élevant à six milliards de barils, soit environ un sixième des réserves du pays. Le gouvernement nigérian a refusé cette offre. Depuis cet échec, les entreprises chinoises (*Sinopec* et CNOOC) négocient maintenant directement avec les opérateurs pétroliers. Ces deux entreprises sont en pourparlers actuellement avec la société Shell concernant l'acquisition de champs *onshore*⁷⁸ pour un montant d'environ 3 milliards de livres sterling. La CNOOC est également en discussions avec la compagnie publique ghanéenne *Ghana National Petroleum Corporation* (GNPC) pour l'acquisition de 23,5 % de jubilee, le plus important champ pétrolier du pays, dont les réserves sont estimées à 1,8 milliards de barils.

Aujourd'hui, la Chine est considérée comme la première cliente de l'Angola sur fond diplomatique. Grâce à un soutien étatique, les entreprises pétrolières chinoises bénéficient depuis plusieurs années d'une présence significative sur le marché angolais (deuxième exportateur de pétrole africain). Contrairement au Nigéria, les entreprises chinoises ont été en meilleure position pour obtenir des contrats d'exploitation de champs pétroliers, en permettant à l'Angola de diversifier son portefeuille d'opérateurs pétroliers. La Chine reçoit le retour sur

⁷⁸ Le terme *onshore* est un terme anglais qui désigne l'exploration, la recherche, le forage. Dans ce cas précis c'est un gisement de pétrole à terre par opposition aux exploitations offshore.

investissement de sa volonté de positionnement commercial sur des pays ayant des difficultés pour obtenir des financements internationaux. Cette stratégie s'est également montrée gagnante dans beaucoup d'autres pays africains comme le Soudan, le Niger...etc. Il faut aussi signaler que la Chine n'hésite pas à faire preuve de flexibilité pour entrer sur les marchés africains en investissant dans des infrastructures dépassant les seules concessions pétrolières : construction de raffineries, terminaux d'exportation de gaz ; des investissements que les entreprises occidentales hésitent à faire.

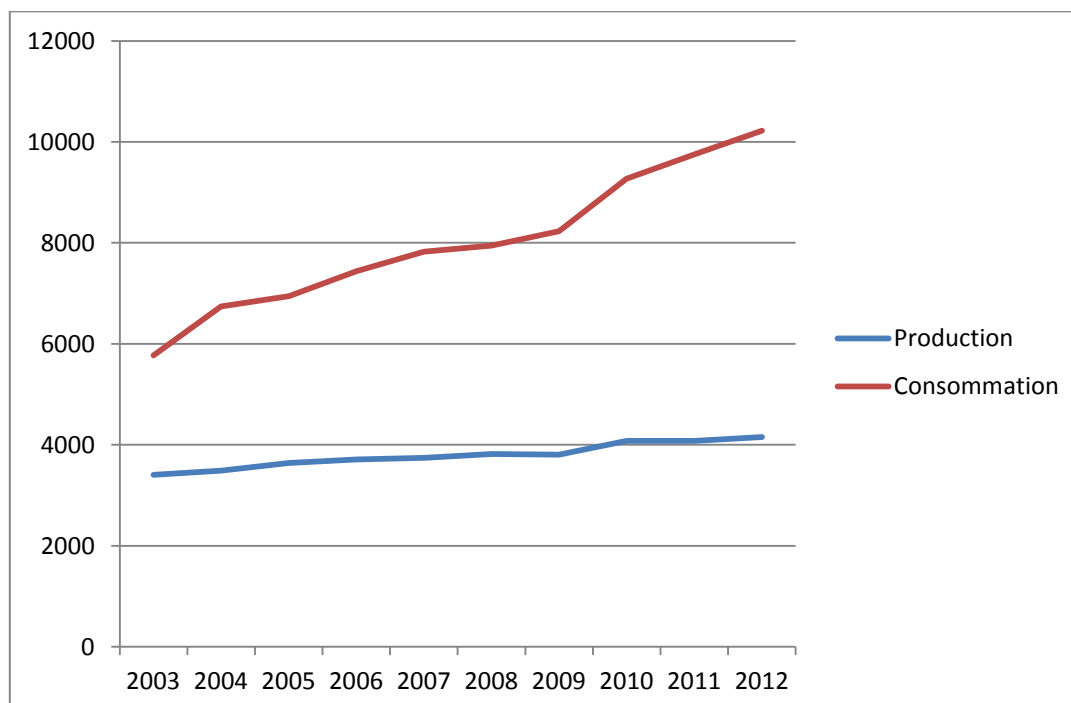
Tableau 12 : Production et consommation chinoises de pétrole en milliers de barils par jour de 2003 à 2012.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production	3406	3486	3642	3711	3742	3814	3805	4077	4074	4155
Consommation	5771	6738	6944	7439	7823	7947	8229	9272	9750	10221

Source: BP Statistical Review of World Energy, june 2013.

Lien: http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical_review/statistical_review_of_world_energy_2013.pdf

Graphique 8 : Evolution de la production et de la consommation pétrolière chinoise en milliers de barils par jour (2003-2012).



Source : A partir des données du tableau ci-dessus, BP Statistical Review of World Energy, june 2013, http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical_review/statistical_review_of_world_energy_2013.pdf

b- Le secteur minier

Si le secteur pétrolier a poussé ces dernières années les entreprises chinoises à effectuer des gros investissements sur le continent africain, le secteur minier représente aussi un autre élément non négligeable. Pour le gouvernement chinois les investissements dans le secteur minier répondent aux mêmes impératifs que le pétrole, c'est-à-dire assurer un accès durable aux matières premières afin de soutenir la croissance économique. Grâce à la politique d'ouverture du gouvernement chinois, plusieurs compagnies chinoises sont allées investir dans les pays africains afin d'exploiter entre autres le cuivre et le manganèse en Algérie ; le fer en Afrique du Sud, au Cameroun, en République du Congo, en Mauritanie et au Zimbabwe ; la bauxite en Guinée et en Afrique du Sud; l'uranium au Niger ; le cuivre en Zambie, au Gabon et en RDC ; le cobalt en Afrique du Sud et en RDC. Les plus grandes compagnies minières chinoises en Afrique sont : *Aluminum Corporation of China (Chinalco)*, *China Minmetals Corporation* et *Sinosteel Corporation*.

Depuis quelques années, les entreprises minières chinoises ont pris pied sur les gisements du continent africain. Ainsi le cuivre de Chambishi, dans la *copperbelt* zambienne, se trouve dans la main des chinois depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, la perspective de besoins grandissants provoque le volontarisme de Pékin sur de grands projets miniers en Afrique, par exemple dans le cuivre, la bauxite et le fer. En 2009, 70% des 568 millions de tonnes d'acier coulées par les hauts-fourneaux chinois ont été élaborées à partir de minerai de fer importé. Soucieux de trouver une alternative à un oligopole minier (brésilien *Vale*, australiens *Rio Tinto* et *BHP Billiton*), *Chinalco* (alumier chinois) parcourt aujourd'hui le monde entier à la recherche de gisements après son échec avec le *Rio Tinto*⁷⁹. Selon *worldsteel*⁸⁰, la Chine a élaboré 46,6 % de l'acier mondial en 2009. Stimulée par le plan de relance local, sa production sidérurgique a progressé de 13,5% sur l'exercice par rapport à l'année 2008.

La percée chinoise sur le sol africain est aussi illustrée par l'exploitation des entreprises chinoises de Belinga dans le nord-est du Gabon. De qualité comparable aux standards australien ou brésilien, cette grande mine pourrait produire près de 40 millions de tonnes par an sur un horizon de 25 ans. Pour plus de précision, cette quantité est l'équivalent

⁷⁹Début 2009, *Chinalco* avait envisagé de monter sa participation dans *Rio Tinto* à 18% pour 19,5 milliards de dollars. Cette proposition avait finalement été déclinée par l'australien.

⁸⁰ *Worldsteel* est l'organisme de commerce international pour l'industrie du fer et d'acier. L'association représente environ 170 producteurs d'acier (y compris 16 des 20 plus grandes sociétés sidérurgique du monde).

de près des trois quarts des besoins d'approvisionnement en 2008 de l'entreprise *Baosteel* (1er aciériste chinois et 3e mondial après *ArcelorMittal* et *Nippon Steel*). Depuis juin 2006, la *China National Machinery and Equipment Import and export corporation* a obtenu l'exclusivité des droits d'exploitation de Belinga (au Gabon) pendant 25 ans. Le gouvernement gabonais a préféré l'entreprise chinoise au détriment de l'entreprise sud-américaine *Vale*. Ce choix a été surprenant d'autant que l'entreprise sud-américaine est déjà active au Gabon dans l'extraction de manganèse. L'entreprise chinoise a remporté ce contrat grâce à ses propositions concernant la construction des infrastructures. Parmi les promesses, un barrage hydroélectrique sur le fleuve Ivindo, 500 kilomètres de voies ferrées reliant Belinga à la zone côtière de Santa Clara, et un port en eau profonde (en vue de l'exportation du minerai vers la Chine. Tout le projet est packagé avec des financements avantageux de *l'Exim Bank of China*, pour un montant total de près de 3 milliards de dollars.

Néanmoins, pour des raisons multiples (crise, enjeux sociaux et politiques, délai électoral suite au décès du président Oumar Bongo mi-2009) le calendrier prend petit à petit du retard. L'étude de faisabilité a été remise aux autorités gabonaises le 21 décembre 2009, entretenant l'incertitude quant à l'arrivée en exploitation de la mine. Plusieurs fois repoussés, les travaux devaient démarrer au début de l'année 2010. Certains observateurs locaux suggèrent de revoir la convention de 2006 avec les chinois, car le projet a l'air de traîner. Il doit y avoir probablement des problèmes de coordination entre les différents volets : minier, ferroviaire, énergétique et portuaire. Quelle que soit l'issue finale de ce contrat, le dossier montre néanmoins comment la Chine, avec sa politique du *package deal* (gisement contre infrastructures), a obtenu le projet géant gabonais face au leader mondial du minerai de fer *Vale*.

Comme pour l'acier, la Chine a également de l'appétit pour le cuivre⁸¹. En décembre 2009, l'ABARE (*Australian Bureau of Agricultural and resource Economics*) estime dans sa publication la demande chinoise à 6,9 millions de tonnes en 2009 (38 % du total mondial), soit +35 % par rapport à l'année 2008, notamment sous l'effet du plan de relance et d'un phénomène de stockage. Afin de satisfaire ses besoins grandissants, le gouvernement chinois aura importé 3,2 millions de tonnes de cuivre raffiné en 2009, soit plus du double de 2008. Or la Zambie est le deuxième pays exportateur mondial de cuivre raffiné (avec 563 000 tonnes en 2008 selon *l'International Copper Study Group*), après le Chili (3,1 millions de tonnes).

⁸¹Du fait de sa très bonne conductivité électrique, le cuivre est utilisé pour des applications électriques, électroniques et de télécommunications. Le bâtiment et les transports constituent également des débouchés.

Maintenant nous comprenons mieux pourquoi Pékin veut investir autour de la *copperbelt* centrafricaine, dotée d'un minerai très riche et associée aux plus grandes réserves de cobalt de la planète⁸².

Pour des raisons économiques et logistiques (mines loin des fronts maritimes), le minerai de la *copperbelt* ne peut être exporté sous sa forme brute, mais traité dans des fonderies intégrées. Depuis 2009, l'entreprise chinoise CNMC (*China Non Ferrous Metal Mining Company*), en *joint-venture* avec sa compatriote *Yunnan Copper* (actionnaire à 40 %), exploite une installation minière à Chambishi près de Kitwe en Zambie. Cette nouvelle usine se situe à côté de la mine dont l'entreprise CNMC avait obtenu la concession en 1998⁸³. Elle représente un investissement de 200 millions de dollars et une capacité de traitement de 150 000 tonnes par an, qui pourrait être doublée dès 2010⁸⁴. La capacité de sa mine de Chambishi n'étant que de 20 000 tonnes par an, CNMC devra s'approvisionner en minerai auprès de tiers pour alimenter sa nouvelle fonderie.

L'offensive des entreprises chinoises dans le cuivre zambien continue, l'entreprise CNMC a obtenu également le contrat d'exploitation d'autres mines de cuivre. Ainsi en 2009, elle a remporté pour 450 millions de dollars les droits d'exploitation des mines de LCM (*Luanshya Copper Mines*), avec une participation majoritaire aux côtés de l'Etat zambien⁸⁵. Ce contrat a été obtenu au détriment de l'entreprise britannique *Enya Holdings*. En décembre 2008, après seulement quelques mois d'exploitation, l'entreprise britannique avait en effet fermé en raison de la crise minière souterraine de Baluba (principal gisement de LCM), qui comptait 1 740 employés⁸⁶. Après s'être engagé auprès des autorités zambiennes à reprendre la mine de Baluba et à rembaucher une partie du personnel, l'entreprise chinoise CNMC a officiellement rouvert la mine le 22 décembre 2009, avec l'objectif d'en extraire 30 000 tonnes par an. La production totale en provenance des mines de Chambishi et de Lumwana permettrait en théorie à l'entreprise chinoise CNMC de sécuriser la totalité des approvisionnements de sa fonderie de Chambishi dans sa configuration actuelle.

⁸²Selon l'US Geological Survey (Institut d'études géologiques des Etats-Unis), cette réserve représente 52 % du total mondial.

⁸³Dans le cadre de la privatisation de ZCCM (Zambia Consolidated Copper Mines).

⁸⁴Source : Site de l'hebdomadaire les Afriques du 29 octobre 2009.

⁸⁵Aïdara Ismaël, (2011), « Asie-Afrique : comment les grands groupes chinois conquièrent des marchés », dans Les Afriques, N°158 du 21-27 avril 2011. Lien : file:///C:/Users/fode/Downloads/les_afriques_n158.pdf

⁸⁶Source : Business Manitor International, 21 octobre 2009 et Reuters, 13 novembre 2009.

Au final, profitant de la crise qui a obligé l'entreprise britannique à fermer la mine de LCM (*Luanshya Copper Mines*), le métallurgiste chinois CNMC consolide petit à petit sa position de producteur de cuivre intégré sur le territoire zambien. En visant une production de 300 000 tonnes de cuivre raffiné dès 2010, soit l'équivalent de 53 % des volumes exportés par la Zambie en 2008, le métallurgiste chinois contribue à sécuriser une partie des besoins chinois. Ces exploitations minières sur le continent africain permettent aussi à la CNMC de se frotter à une concurrence internationale (*Vedanda, Glencore/First Quantum, Equinox Minerais* ou encore *Beny Steinmetz Group ressources*).

Les entreprises chinoises sont également actives de l'autre côté de la *copperbelt*, au Congo Kinshasa. En avril 2008, un *consortium* chinois dominé par les firmes d'Etat *China Railways Engineering* et *Sinohydro* a en effet signé une convention de collaboration avec le gouvernement congolais afin de développer un gisement géant de cuivre dans la province du Katanga, qui pourrait produire à terme 400 000 tonnes de cuivre par an. Ce contrat a été signé dans le cadre d'un *package deal* de 9 milliards de dollars, dont 3 pour la mise en valeur de la mine et 6 pour la construction d'infrastructures⁸⁷. Ce projet, malgré qu'il soit à un stade préliminaire et controversé, constitue néanmoins une preuve de la poussée des entreprises chinoises dans les mines africaines face aux leaders mondiaux du secteur comme l'américain *Freeport Mc-Moran*, numéro 2 mondial du cuivre après le chilien *Codelco*, qui est très présent au Congo Kinshasa.

B- Le secteur des finances

Le secteur financier est l'un des domaines de coopération les plus visibles entre la Chine et l'Afrique grâce à de nombreux prêts, des financements pour la construction d'infrastructures ainsi que pour le financement des opérations des entreprises chinoises sur le continent. Par exemple en 2007, le gouvernement chinois par le canal de la banque chinoise de développement a créé un fond de développement Chine-Afrique⁸⁸ doté d'un capital d'un milliard de dollars dans le but d'encourager les entreprises chinoises qui veulent investir en Afrique. La *China Exim Bank* est la banque qui finance les investissements chinois en Afrique. Le secteur bancaire illustre également la vague d'internationalisation des entreprises chinoises. Les banques chinoises effectuent également des fusions acquisitions sur les

⁸⁷ Coloma Tristan, (février 2011), « Quand le fleuve Congo illuminera l'Afrique : le contrat du siècle », sur le site le Monde diplomatique. Lien : <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>

⁸⁸Sa création fait suite aux engagements pris par le gouvernement chinois lors du forum Chine-Afrique en 2006.

marchés africains. Par exemple en 2007 la plus grande banque chinoise, *Industrial and Commercial Bank of China* (ICBC), a acquis pour 5,46 milliards de dollars (soit 20 %) de la *Standard Bank Group of South Africa* qui est présente dans 18 pays africains. La majorité des investissements des banques chinoises en Afrique ont pour objectif d'avoir un canal d'intervention et une expertise locale qui leurs permettront d'une part d'accéder aux matières premières et d'autres parts de développer des activités bancaires (Richer Philippe, 2008).

C- Le Secteur de la télécommunication

A la manière des pays occidentaux, les pays africains ont procédé à la libéralisation du secteur de la télécommunication. La privatisation des entreprises d'Etats a été suivie d'une croissance de ce secteur sur le continent. La plupart des opérateurs de télécommunication, notamment la branche de la téléphonie mobile, sont détenus par les entreprises occidentales comme Orange, Bouygues,...etc. Mais depuis 2004, les entreprises chinoises de télécommunication s'installent de plus en plus sur le marché africain pour fournir des équipements, construire des infrastructures de téléphonie mobile et fournir une assistance conseil. Ces dernières années les entreprises chinoises, comme *Bell Shanghai*, *Huawei* et *ZTE*, se sont installées sur le marché africain à travers des prises de participation dans des entreprises en voie de privatisation, ou par l'acquisition de licences d'exploitation de réseaux cellulaires. Selon Jian Chen, le ministre assistant du commerce chinois, « *les entreprises chinoises de télécommunications gagnent de nombreux contrats en Afrique grâce à leurs prix compétitifs, à la qualité de leurs services et à leurs avantages technologiques* ». Ainsi le 14 mai 2007, la Chine a mis en orbite un satellite de télécommunication de fabrication chinoise pour le compte du Nigéria.

D- Le secteur du BTP

Le continent africain a des besoins immenses en construction à cause de son faible niveau de développement. Tout est à construire : les écoles, les hôpitaux, les infrastructures de transports ou d'énergie, les logements et les bâtiments administratifs. Malheureusement, les pays africains n'ont souvent ni les moyens financiers, ni les moyens humains pour réaliser ces travaux. Face à cette situation, la Chine apporte une solution imbattable : des projets de BTP à des prix 30 à 40 % moins chers que ceux des concurrents, financés par des prêts et des subventions chinoises, et réalisés par des entreprises chinoises faisant souvent recours à des travailleurs chinois.

Dans ce domaine, le mode d'acquisition des parts de marchés est identique à celui des matières premières. Le top 10 des entreprises chinoises impliquées dans ces projets de travaux publics est exclusivement formé par les entreprises d'Etats. La première est la *China Civil Engineering Construction Company* qui a conclu pour plus de 5 milliards de dollars de contrats pendant la période 2001-2010 (Magassa Ibrahim, 2011). Cette entreprise est très active dans les infrastructures de transport. La deuxième place est attribuée au *China Hydraulic and Hydroelectric Construction Group* qui a conclu pour plus de 4 milliards de dollars de contrats. Celle-ci est très active dans le secteur de l'électricité. La troisième est le *Zhong Xing Telecommunication Equipment* qui a conclu des contrats pour près de 2,1 milliards de dollars et travaille dans le secteur des télécommunications. Ces trois secteurs représentent une part importante dans les projets d'infrastructures en Afrique : électricité (33 %), transport (33 %, surtout par le chemin de fer) et les télécommunications (17 %) essentiellement concentrés dans les pays comme l'Angola, l'Ethiopie, le Nigéria et le Soudan. (Voir le tableau 13 ci-dessous).

La Chine reste l'un des leaders mondiaux sur le plan de la construction, de l'aménagement des routes et des voies ferrées, ainsi que pour l'installation de réseaux électriques. L'explication pourrait être que la Chine elle-même effectue actuellement chez elle des grands projets d'infrastructures. Ces dix dernières années, le secteur chinois de la construction a connu une augmentation moyenne de 20 % par an. Très peu d'entreprises ont l'expérience des plus grandes entreprises chinoises de construction.

La plupart des régions pauvres manquent de tout et leurs besoins en construction sont à la hauteur de leur misère. Mais cela est encore plus réel pour l'Afrique, qui avec 31 km de route pour 100 km² et 37 Mégawatt de capacité de production électrique par million d'habitant, se situe encore au-dessous des niveaux des autres pays pauvres du monde. Ces besoins ne datent pas d'hier et la réponse chinoise non plus. En effet pour élargir son terrain de chasse et accéder aux ressources naturelles (pétrole, minerais, terres), la Chine s'est depuis longtemps intéressée aux marchés de construction africaine. Aujourd'hui les travaux de BTP représentent un élément clé des relations entre la Chine et l'Afrique. Le tableau 14 ci-dessous illustre le nombre de marchés de construction obtenus par des entreprises chinoises, parmi lesquels les infrastructures représentent entre 60 et 70 % de l'aide chinoise à l'Afrique. De 2001 à 2010, l'aide chinoise en Afrique pour la construction de routes, de chemins de fer, de réseaux d'électricité est passée de 1 à 7 milliards de dollars par an. Les infrastructures de transport sont également visées, car elles sont nécessaires aux exportations de ressources naturelles de l'Afrique vers la Chine. Les barrages hydroélectriques sont faits pour répondre

aux besoins en énergie électrique et peuvent être associés à des systèmes d'irrigation pour l'agriculture.

Dans cette relation sino-africaine, la Chine utilise la main d'œuvre locale mais aussi des travailleurs chinois pour réaliser les travaux sur le continent. Ces travailleurs chinois sont davantage payés en Afrique qu'en Chine, mais à des salaires bien inférieurs à ceux des expatriés européens. La Chine exporte ainsi sa main d'œuvre abondante et moins chère. Il en est de même pour les équipements et les matériaux nécessaires, dont l'importation depuis la Chine est prévue dans les contrats de construction et de financement. Ces produits d'origine chinoise sont aussi moins chers que ceux provenant d'Europe. En Afrique, les entreprises chinoises de construction proposent des prix défiant toute concurrence. Quand nous savons que des entreprises chinoises ont réussi à remporter un appel d'offres pour réaliser une portion d'autoroute en Pologne en proposant un prix 50 % moins cher que celui de ses concurrents européens, nous imaginons que si elles ont réussi à avoir des contrats sur le marché européen, elles vont sans doute facilement s'imposer sur le marché africain. En fait, les entreprises chinoises ne se positionnent pas souvent sur les mêmes marchés en Afrique que leurs concurrentes européennes. Ainsi, une grande entreprise routière française a décidé de ne prendre aucun risque de paiement en ne répondant qu'à des appels d'offres de travaux financés par les institutions internationales. Quant aux entreprises chinoises, elles bénéficient des financements chinois accordés par la *China Exim Bank*. Par ailleurs, les entreprises chinoises n'hésitent pas à aller réaliser des projets dans certains pays africains que l'OCDE évite pour des raisons politiques. Au final, les offres chinoises complètent celles des européens en matière de BTP sur le sol africain. Il faut néanmoins préciser que les entreprises européennes perdent du terrain au bénéfice des chinoises, alors que l'Afrique, de par son passé colonial, aurait pu rester un terrain dominé par l'Europe.

La présence chinoise se développe sur les marchés de construction en Afrique, même si la qualité des travaux réalisés n'est pas toujours irréprochable. Néanmoins, elle reste souvent suffisante par rapport aux standards locaux. Cela ne veut pas dire que les entreprises chinoises ne savent pas faire des travaux de qualité, mais tout simplement parce qu'ils sont réalisés à des prix en adéquation avec la demande locale. Il y a souvent quelques problèmes, mais généralement les travaux réalisés par des entreprises chinoises dans le BTP en Afrique sont à la grande satisfaction des pays africains. Ainsi, selon un rapport établi par la Banque Mondiale en 2008, les engagements financiers de la Chine pour les infrastructures en Afrique atteignaient à peu près 1 milliard de dollars par an de 2001 à 2003, environ 1,5 milliards de dollars par an de 2004 à 2005, au moins 7 milliards de dollars en 2006 et 4,5 milliards de

dollars en 2007. Les crédits accordés par la *China Exim Bank* auraient atteint près de 20 milliards de dollars en 2005. Ces montants croissants accordés aux pays africains pourraient finir par créer un risque de défaut pour la Chine. Néanmoins, une partie de ces crédits est souvent abandonnée. Par ailleurs, les projets d'infrastructures sont généralement couplés à ceux d'exploitation de ressources naturelles, qui peuvent souvent servir à rembourser les crédits, dans le cadre d'accords de compensation.

En résumé, la Chine propose aux pays africains des travaux à des prix défiant toutes concurrences, financés par la *China Exim Bank* et souvent réalisés par des travailleurs chinois. Dans ces conditions, il est clair que ces propositions sont si séduisantes, que les pays africains ne peuvent pas les refuser. D'autant plus que dans plusieurs cas, ils n'ont pas d'autre choix. La Chine reste fidèle à ce proverbe chinois que Mao Tse Toung, l'ancien président chinois, aimait citer : « *Si tu donnes à celui qui a faim un poisson, tu le nourris pour un jour ; si tu lui donnes une canne à pêche, tu le nourris pour toujours...* ». En faisant référence à ce proverbe, nous avons l'impression que la Chine fournit à l'Afrique des infrastructures à la place de canne à pêche qui sont indispensables pour son développement et les ressources jouent le rôle du poisson. Il reste maintenant aux dirigeants africains et chinois à se partager équitablement les prises de la pêche, pour que leur relation soit de type gagnant-gagnant.

Tableau 13 : Part des différents pays dans les projets financés par la Chine en Afrique subsaharienne de 2001-2010.

Pays	Part
Nigéria	34%
Angola	20%
Ethiopie	10%
Soudan	8%
Autres pays	28%

Source : Magassa Ibrahim, « Stratégies chinoises de financement et de pénétration des marchés africains ».

Tableau 14 : Exemple de projets BTP conduits par les entreprises chinoises en Afrique.

Pays	Projet	Coût (M USD)
Angola	200 appartements, 17 écoles, 1 station de traitement d'eau	3 500
Botswana	Francistown Gerald Infrastructure Works Phase II	39
Botswana	Kanye Infrastructure Works Phase IV	15

Botswana	Barrage Dikgatlhong	250
Egypte	Terminal Conteneur Port Saïd est	219
Ethiopie	2 routes	349
Ethiopie	Barrage Tekeze	224
Gabon	37 Km autoroute	95
Gabon	Barrage Grand Poubara	622
Ghana	Barrage Bui	600
Guinée-Bissau	Barrage Saltino	60
Libye	2 voies Ferrées	2 600
Libye	172 Km route nord ouest	805
Libye	Rénovation Vieille Ville Tripoli	406
Maroc	Barrage Ifrane	50
Mozambique	Barrage Mphanda Nkuwa	2 000
Nigéria	Modernisation Voies ferrées	8 300
Nigéria	Barrage Mambila	1 460
RDC	Routes, Hôpitaux, Voies ferrées, écoles liés à un projet minier	3 000
RDC	Barrage Grand Inga	80
Soudan	Barrage Merowe	2 000
Zambie	Silo à grains	12
Zambie	Barrage Lower Kafue Gorge	600

Sources : Etats, Crédit Agricole S.

E- L'agriculture et le bois

En agriculture et en forêt, la Chine cherche à sécuriser son approvisionnement en matières premières. Elle a développé une coopération technique avec le continent africain, orientée sur le développement. Elle est aussi une actrice majeure dans les acquisitions de terres agricoles qui se font depuis quelques années sur le continent. La Chine est aujourd'hui la première exportatrice mondiale des produits du bois, précisément de meubles. Relativement pauvre en ressources forestières, elle est aussi la première importatrice mondiale de bois brut. L'Afrique est son troisième fournisseur loin derrière la Russie et l'Asie du Sud-est. Pour le continent africain, les achats chinois de bois deviennent de plus en plus importants : ils dépassent aujourd'hui ceux des pays Européens, clients traditionnels. Les pays exportateurs de bois sont ceux du bassin équatorial où se situe la forêt primaire africaine : le Cameroun, le Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée Equatoriale, et depuis quelques temps le

Mozambique. L'une des spécificités de la Chine par rapport aux autres acheteurs est l'achat principalement du bois rond (brut, avant sciage ou toute autre opération). Pourtant certains pays producteurs ont décidé de mettre en place des réglementations visant à interdire toute exportation de bois brut, afin de garder la valeur ajoutée.

Selon les sources officielles, l'économie des bois tropicaux en Afrique est marquée par un nombre important d'exploitation illégale⁸⁹. Les importateurs chinois n'échappent pas à ce phénomène. L'Europe est en train de mettre en place progressivement un plan de lutte contre les importations illégales de bois⁹⁰, qui ne concerne pas encore les produits transformés venant de la Chine, d'où un avantage compétitif supplémentaire en faveur de celle-ci.

Au-delà de la boulimie chinoise pour les matières premières, Pékin s'intéresse de plus en plus aux terres africaines. Avec 20 % de la population mondiale, la Chine ne dispose que de 7% des terres labourables. Elle a donc besoin de terres agricoles pour cultiver et répondre à sa demande intérieure. L'accès aux terres agricoles est devenu actuellement un véritable enjeu pour la Chine. Si aujourd'hui des pays comme le Brésil, l'Argentine, la Russie, l'Ukraine et certains pays d'Asie du sud-est accueillent l'essentiel des investissements agricoles chinois (Barraud Dave, 2009), l'Afrique devra bientôt elle aussi se retrouver dans la même situation. Par exemple, le Mozambique envisage d'exporter du riz vers la Chine. Un accord de partenariat a été signé pour permettre à 10 000 exploitants chinois d'être transférés dans ce pays. Au Sénégal, un promoteur agricole chinois, Ouyang Riping, à qui l'Etat sénégalais a donné 60 000 hectares veut transformer ce pays en grenier à sésame pour la Chine. Le même homme vise encore 30 000 autres hectares dans la zone de Mbane au nord du pays⁹¹. La Tanzanie aussi veut exporter du riz vers la Chine et 400 exploitants chinois sont déjà opérationnels en Ouganda. Des projets agricoles sont également en cours dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Zimbabwe..., etc. Par rapport à la tendance actuelle, le processus ne fait que commencer et continuera certainement dans les années à venir.

Ainsi, l'occupation de l'espace agricole africain par les chinois fait qu'ils sont accusés de chercher à s'accaparer des terres des pauvres paysans. Une accusation que les autorités

⁸⁹30 à 60 % pour les pays d'Afrique Centrale, selon une publication d'Ubifrance (Agence française pour le développement internationale des entreprises, elle dépend directement du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi).

⁹⁰FLEGT : Forêt Law Enforcement on Governance and Trade (Forêt application de la loi sur la gouvernance et le commerce).

⁹¹Pourtant la zone fait actuellement l'objet d'un gros litige entre les membres du régime et les populations locales du fait de l'acquisition exclusive des terres par les premiers.

chinoises démentent en précisant que : « *la Chine n'a pas de visées sur les terres agricoles africaines* »... « *Notre considération de base, c'est que nous n'allons ni acheter, ni louer, ni acquérir des terres africaines pour produire des aliments afin de satisfaire nos besoins* »... « *Ce que nous souhaitons faire en Afrique, c'est de réaliser le transfert de technologies et de partager nos expériences d'agriculture avec les pays africains, afin d'aider ces derniers à satisfaire les besoins d'aliments à leurs peuples* » (Guijin L., 2009). Pourtant, certains analystes pensent que l'intérêt qu'accorde la Chine pour l'agriculture africaine cache une véritable stratégie de dépouillement et risque de conduire à une nouvelle forme de colonisation. Selon ces derniers, il s'avère choquant de voir confier aux chinois les meilleures terres agricoles africaines.

La Chine a d'abord commencé sa relation avec le continent africain par la coopération agricole, en mettant en place une aide financière et technique orientée vers le développement. Les différents sommets de coopération sino-africaine ont renforcé cette tendance, avec la décision en 2006 de consacrer 5 milliards de dollars aux entreprises prêtes à investir dans l'agriculture en Afrique. Depuis, les opérations à composante foncière attirent de plus en plus l'attention. Généralement, ce type d'opérations implique davantage d'entreprises de fonds privés que de fonds souverains. Dans le cas chinois, interviennent les intérêts privés plus ou moins aidés par l'Etat et ceux d'entreprises publiques, voire de l'Etat lui-même. Les opérations d'occupation exclusive se multiplient⁹², mais les chiffres restent incomplets et la part de la Chine non précisée. Un très grand nombre de pays sont concernés, depuis la zone sahélienne jusqu'aux pays équatoriaux forestiers.

Ces occupations exclusives des terres se justifieraient-elles principalement par la contrainte d'approvisionnement alimentaire ? La Chine est déjà importatrice de beaucoup de produits (céréales et produits agricoles). Son potentiel de terres cultivables est limité. En Chine, la viabilité d'un approvisionnement par ce moyen est mise en doute et les risques y sont soulignés. Cela reste un moyen exploratoire parmi d'autres (intensification locale, achats sur les marchés), dans une stratégie d'ensemble. Toutefois pour l'instant, nous sommes encore loin de voir des flux d'exportations agricoles massives de l'Afrique vers la Chine.

⁹²Sur 5 pays (Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mali et Soudan), une étude FAO/IIED/FIDA (« Land grab or development opportunity? ») dénombre un total (incomplet) de 184 opérations et 900 millions de dollars d'investissements prévus pour 2,5 millions d'hectares, soit 0,6 à 2,3 % des surfaces cultivables totales dans ces zones.

Quant aux pays d'accueils, qui ont en général mis des règles juridiques favorables à l'investissement étranger, l'étude réalisée par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED, Londres) à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) signale que « *les contrats sont très simples par rapport à des difficultés soulevées par ces opérations, qu'ils ne prévoient pas en général de paiements mais plutôt des engagements d'investissements* ». Elle rajoute que « *les moyens sont insuffisants pour s'assurer du respect des engagements, et que le manque de transparence des négociations crée les conditions de pratiques de corruption ainsi que de résultats insuffisants en terme d'intérêt général* ». Les populations locales sont insuffisamment consultées et les coûts élevés sont internalisés par celle-ci, en même temps des difficultés surviennent pour les entreprises étrangères qui investissent.

En 2007, le groupe de télécommunications chinois ZTE a créé en République démocratique du Congo la filiale de *ZTE Agribusiness* et a annoncé un projet de 2,8 millions d'hectares de plantations de palmiers à l'huile en vue de produire de l'agrogazole, tant pour un usage local que pour l'exportation. L'investissement s'élevait à 1 milliard de dollars étalé sur 2 ans, avec une production espérée de 12 millions de tonnes d'huile de palme. Cette quantité équivaut à plus du quart de la production mondiale actuelle (soit 45 millions de tonnes, produites essentiellement en Malaisie et en Indonésie), et est suffisante pour fournir au moins 10 fois les besoins de la RDC en carburant. Mais aujourd'hui en RDC l'huile est toujours beaucoup plus chère que le pétrole.

Le palmier à huile ne pousse qu'en zone de forêt équatoriale. La RDC a la plus grande forêt équatoriale en Afrique, elle est peu exploitée jusqu'à aujourd'hui en raison des conflits et du manque d'infrastructures. Le développement des plantations de palmiers à huile pourrait affecter fatalement les zones forestières ou l'agriculture itinérante du pays. Cela pourrait provoquer le même processus qui a abouti à une déforestation rapide en Asie du Sud-est, et dont le résultat en termes d'émissions de gaz à effet de serre est très négatif. L'exploitation du bois en RDC est probablement un des objectifs non exprimés de l'opération. Dans le pays, des médias se seraient félicités de voir la RDC devenir l'Arabie Saoudite des tropiques et de la perspective du nombre d'emplois qui pourraient être créés. L'exploitation du bois est une culture qui demande beaucoup de main-d'œuvre. Dans la pratique, l'entreprise *ZTE Agribusiness* aurait planté 300 000 hectares de palmiers en 2008, dont 200 000 hectares en RDC et le reste en Asie du Sud-est. La société a ensuite annoncé le chiffre d'un million d'hectare pour l'année 2009.

Au Mozambique, les achats de bois par la Chine se sont multipliés. Ils représentent la quasi-totalité des exportations de bois du pays. La Chine construit également des infrastructures (routes, barrages, ponts et ports), et est active dans le domaine agricole : le premier des dix centres techniques agricoles promis à l'Afrique en 2007 a été ouvert en 2010 dans ce pays. Elle a promis 800 millions de dollars pour moderniser l'agriculture du Mozambique et multiplier la production de riz par 5, avec la venue de plusieurs experts chinois et l'utilisation de variétés obtenues par la recherche chinoise. Actuellement au Mozambique, le riz n'est qu'une culture et un produit de consommation secondaire.

Selon un document publié par le CSIS (*Center for Strategic & International Studies*)⁹³, des informations de 2007 dénonçant des projets de location de terre importants avec la venue de milliers de chinois dans la région du Zambèze ont été démenties par le gouvernement devant les réactions locales. Depuis les projets sont discrètement menés, avec des pressions de la part du gouvernement chinois grâce aux investissements promis en infrastructures pour avancer sur le plan des concessions foncières. Ce type de cas est fréquent dans les pays africains assorti d'une absence totale d'information sur la manière dont les choses se passent sur le terrain et au niveau de la population, notamment les agriculteurs. La présence de la Chine en Afrique dans le domaine agricole comme dans d'autres domaines (pétrole, mines, BTP, télécommunication,..) laisse des inquiétudes et des espoirs. Son intervention dans les campagnes africaines où encore 60 % de la population réside et dépend de la terre pour sa survie est plus ou moins appréciée. En effet, l'acquisition des terres agricoles par les chinois risque de provoquer des tensions étant donné que la terre reste la principale source de revenus et de survie pour les populations rurales, d'autant plus que leur point de vue n'est pas pris en compte dans le choix des dirigeants africains. Mais cette présence accrue nous amène à nous poser cette question à savoir que fait la Chine en Afrique ?

Enfin, comme dans toute agriculture intensive, la question environnementale est reléguée au second plan ce qui pourrait créer une peine dans les campagnes africaines. Les entreprises chinoises présentes en Afrique sont déjà accusées de ne respecter aucune norme environnementale. Ce non-respect pourrait entraîner des effets comme l'exode rural massif vers les centres villes avec toutes les conséquences prévisibles et imprévisibles qui pourront l'accompagner.

⁹³ Horta Loro, (2008), The Zambezi Valley: China's first agricultural colony? 20 mai 2008.

Section3 : Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique

C'est à partir de l'année 2000 que les IDE chinois deviennent significatifs. Les flux d'IDE sortants chinois qui n'étaient que de 2,1 milliards de dollars en moyenne annuelle sur la période de 1990 à 2000, ont atteint 74,6 milliards de dollars en 2011. Ces flux continueront d'augmenter car la Chine ne cesse d'accumuler d'importants excédents dans sa balance commerciale et d'énormes réserves de change, soit 3440 milliards de dollars en mars 2013. Depuis 2007, le gouvernement chinois a créé avec un fonds souverain à vocation internationale, la *China Investment Corporation* (CIC), doté d'un capital de 200 milliards de dollars et alimenté par des réserves de la banque centrale. Elle s'occupe de la gestion des surplus de la banque centrale chinoise par la diversification de ses actifs à l'étranger. La CIC travaille avec la *State Administration of Foreign Exchange* (SAFE) qui relève de la banque centrale et elle est chargée de gérer les énormes réserves de change en investissant en son nom à l'étranger. Ainsi en 2007, la SAFE a effectué des investissements en portefeuille dans l'entreprise française *Total* et la britannique BP. A la fin de l'année 2007, le stock d'IDE chinois dans le monde représentait 96 milliards de dollars, contre seulement 29 milliards de dollars pour l'Inde, qui est pourtant un autre grand pays émergent investisseur en Afrique.

En termes de destination géographique des IDE chinois, nous constatons que l'Asie reste la première destination avec 66 % du total sur la période 2004-2010, l'Amérique latine avec 17,7 % occupent la deuxième place ; l'Europe avec 7,1 % est troisième et l'Afrique avec 4,8 % se trouve néanmoins à la quatrième place devant l'Amérique du Nord et l'Océanie avec respectivement 2,6 % et 3,1 %.

En 2007, plus de 7 000 firmes multinationales chinoises avaient réalisé des IDE à travers 173 pays dans le monde, créant près de 10 000 entreprises à l'étranger dont 1000 implantées en Afrique (Dzaka-Kikouta Théophile, 2011). La part de l'IDE chinois en Afrique n'a cessé d'augmenter, passant de 2,6 % en 2003 à 4,2 % en 2011. Les entreprises chinoises investissent d'abord dans le secteur primaire (énergie et matières premières), soit 44 %, puis dans l'industrie manufacturière à 26 % et enfin à 23 % dans les services (commerce, distribution, technologies de l'information et de la communication)⁹⁴. Malgré la crise financière dans le monde, l'entreprise chinoise *Chinalco* a acquis 12 % du capital du groupe minier australo-britannique *Rio Tinto PLC* pour un montant record de 14 milliards de dollars.

⁹⁴ Jean-François Huchet, Joël Ruet, « Les multinationales chinoises et indiennes à la conquête du monde », dans Dzaka-Kikouta Théophile, « L'investissement chinois en Afrique centrale », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 207-226. DOI : 10.3917/oute.030.0207.

Parmi les pays africains récipiendaires des IDE chinois nous trouvons beaucoup de pays pétroliers et miniers : l'Angola, la République du Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Niger, le Nigéria, le République démocratique du Congo, le Soudan, le Tchad, etc. Mais aujourd'hui les chiffres nationaux montrent que les entreprises chinoises commencent à investir de plus en plus dans le secteur manufacturier et des services.

La recherche des ressources naturelles reste l'objectif majeur de l'internationalisation des firmes multinationales chinoises en Afrique. Ce phénomène est visible par la nature des IDE chinois essentiellement destinés au secteur des industries extractives. Ce sont trois principales compagnies pétrolières à capitaux publics qui sont chargées de jouer ce rôle dans les pays africains en fonction de leur spécialisation : *China National Petroleum Corporation* (CNPC) pour l'exploration et production *onshore* ; *Sinopec (China Petroleum & Chemical Corporation Limited)* pour le raffinage et la pétrochimie ; *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC) pour l'exploration et la production *offshore*. Selon (Chris, A., Martyn D, 2006), elles appliquent trois types de stratégies managériales sur le continent africain. La première d'abord est la stratégie d'approvisionnement et d'intégration verticale qui donne la possibilité technique à la firme de décomposer ses processus de production en des fragments et de les implanter dans des pays différents par rapport à des différences de dotations factorielles ou des coûts salariaux. Les coûts de transport et de transaction sont des éléments qui jouent négativement sur le développement de cette stratégie. C'est le cas par exemple de la compagnie *Sinopec* qui a largement investi dans les pays comme l'Angola, le Congo-Brazzaville et le Gabon. C'est aussi le cas de la CNPC qui a investi dans la filière énergétique au Gabon et surtout au Tchad où elle a construit la première raffinerie du pays parallèlement à ses activités de prospection et de forage. Ensuite la deuxième stratégie appelée stratégie de sécurité énergétique qui cherche notamment à travers des fonds souverains à obtenir des actifs énergétique à l'étranger, précisément en Afrique, en Amérique Latine et au Moyen-Orient. A partir de là, le gouvernement chinois apporte directement son appui financier à ses entreprises multinationales et lie ce soutien aux projets de développement, intervenant éventuellement auprès des dirigeants politiques de ces pays. Enfin, une stratégie de partenariats et de coentreprises qui permet aux entreprises chinoises de s'associer aux entreprises locales et/ou à celles des pays occidentaux sur les marchés étrangers dans le but d'un apprentissage technologique et managérial : cela fut le cas par exemple de la coentreprise *Sinopec-Sonangol International* (SSI) formée en Angola en 2004 par la compagnie pétrolière chinoise *Sinopec (China Petroleum & Chemical Corporation Limited, 75 %)* et la compagnie pétrolière nationale angolaise (*Sonangol, 25 %*).

En s'appuyant sur ces deux dernières stratégies, les entreprises chinoises ont effectué en angolais un modèle de « *package deal* », un processus de compensation développé par le gouvernement chinois afin de mieux gérer le risque pays en Afrique. Ce modèle unit l'aide au développement, le commerce et les investissements effectués par les entreprises publiques chinoises dans les pays africains dotés d'importantes ressources pétrolières et minières. Le gouvernement chinois ne prête aucune somme directement au gouvernement africain, mais il mandate une entreprise publique de construction, généralement soutenue financièrement par l'*Exim Bank*, pour réaliser des projets d'infrastructures avec l'accord du gouvernement africain concerné. Ensuite, en contrepartie de la provision de ces infrastructures, le gouvernement africain accorde aux entreprises chinoises le droit d'exploiter des matières premières dans le pays d'accueil en passant par l'acquisition de parts dans une entreprise publique nationale sous forme de coentreprise ou de licences de production (voir graphique 9 ci-dessous). En Angola, la compagnie chinoise *Sinopec* a même acquis pour 7,2 milliards de dollars le groupe canadien *Addax*⁹⁵ installée également au Congo-Brazzaville et au Gabon. Afin de bénéficier du transfert technologique des canadiens dans l'exploration *offshore* en eau très profonde, l'entreprise chinoise a d'ailleurs conservé la direction et les équipes techniques.

Dans le secteur minier également, les entreprises chinoises en Afrique sont aussi des entreprises publiques : *Chinalco*, *Sinosteel*, *China National Machinery* (CNM). Elles privilégient des partenariats interentreprises avec les pays africains, mais toujours avec une participation chinoise plus importante afin de pouvoir contrôler la stratégie de ces coentreprises. En 2007, un autre accord de prêt concessionnel chinois de 8,5 milliards de dollars a été conclu avec la République Démocratique du Congo (RDC) conformément au « modèle angolais » : contrats miniers contre infrastructures et coentreprises (Dzaka-Kikouta, T, 2011). Une coentreprise, *Socomine*, a été créée entre l'entreprise publique locale *Gecamines* (32 %) et un *consortium* de cinq entreprises chinoises (68 %) : *China Railway Group Ltd*, *Sinohydro Corporation*, *China Railway Sino-Congo Mining Ltd*, *Sinohydro Harbour Co Ltd*, *China Railway Resources Development Ltd*. En contrepartie du prêt de l'*Exim Bank*, le gouvernement chinois a obtenu un contrat d'exploitation des ressources minières, des réserves de 10 616 070 tonnes de cuivre et de 626 619 tonnes de cobalt. Sur 25 ans la coentreprise *Socomine* devra produire près de 10 millions de tonnes de cuivre et 600 000 tonnes de cobalt pour une valeur de 12 milliards de dollars et ainsi rembourser des

⁹⁵ Deborah Brautigam, *Looking East*, op. cité dans Dzaka-Kikouta Théophile, « L'investissement chinois en Afrique centrale », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 207-226. DOI : 10.3917/oute.030.0207

investissements chinois dont le coût serait de 6 milliards de dollars qui concernent entre autres les transports ferroviaire (3 milliards de dollars) et routier (2 milliards de dollars), des projets sociaux dont deux universités, 32 hôpitaux, 5 000 logements sociaux (758 millions de dollars). Ces projets devraient être réalisés par les entreprises chinoises de construction qui à leur tour devraient sous-traiter 10 à 12 % des travaux aux entreprises nationales de la RDC. En 2009, ce contrat a été modifié à cause des exigences du FMI : le gouvernement chinois avait initialement demandé au gouvernement congolais de garantir le remboursement des investissements dans la mesure où les bénéficiaires du projet minier seraient insuffisants, mais cette garantie a été retirée.

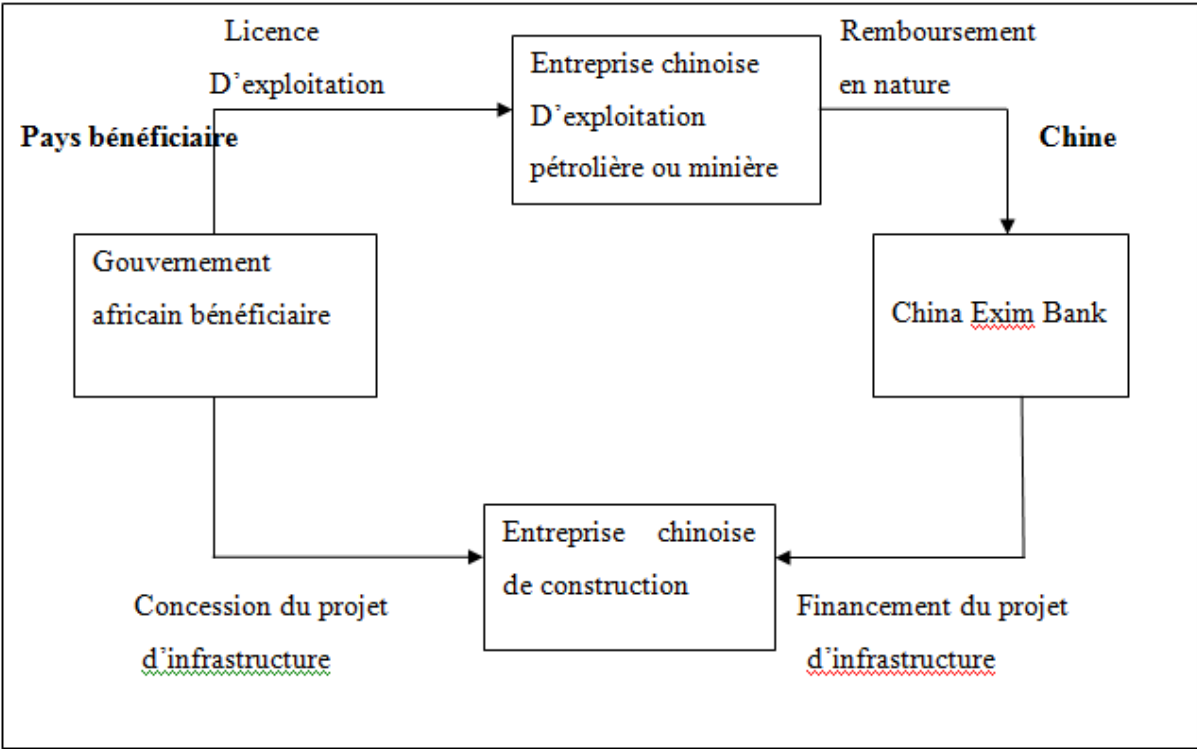
En 2006, un autre exemple d'application du « modèle angolais ou *package deal* » s'est déroulé au Gabon où le *consortium China Machinery Engineering Corporation (CMEC)/Sinosteel*, financé par l'*Exim Bank*, a obtenu les droits exclusifs d'exploitation de la mine de fer de la région de Belinga. Ce projet est un investissement de 3,5 milliards de dollars soit 30 % du PIB gabonais et le coût exigé pour réaliser des infrastructures nécessaires à l'extraction du minerai de fer s'élèverait à 590 millions de dollars (Corkin Lucy, 2007). Il devrait créer près de 30 000 emplois au Gabon dont 80 % pour les nationaux. En contrepartie, la *China Machinery Engineering Corporation (CMEC)*, actionnaire majoritaire (85%) dans la coentreprise avec des entreprises publiques gabonaises (15 %), va construire un chemin de fer de 560 km entre Belinga et Santa Clara, un port en eau profonde sur l'océan Atlantique ainsi qu'un barrage hydroélectrique pour la fourniture d'électricité à l'exploitation minière et autres activités. La mise en services du projet prévue en 2011 devrait s'étendre sur 20 ans pour l'exploitation de la mine de fer et d'autres produits connexes. Le gouvernement chinois s'est engagé à acheter tout le minerai extrait de la mine via un contrat de compensation.

Dans le cadre de la recherche des parts de marchés à l'étranger, certaines entreprises chinoises investissent en Afrique dans le secteur manufacturier ainsi que dans le secteur des services. Dans le premier secteur, les fusions et acquisitions (contraire aux créations d'une nouvelle entité ou entreprise) constituent leur mode préféré d'implantation. Ces entreprises chinoises sont souvent concentrées géographiquement dans les pays africains les plus peuplés et ayant les PIB les plus élevés (Afrique du Sud, le Nigéria, Angola, etc.). Ces pays possèdent un marché intérieur important et présentent un risque relativement moins élevé que d'autres pays africains. D'autres recherches de marchés extérieurs ont pour objectif de valoriser une technologie compétitive et adaptée aux besoins des pays d'accueil, c'est le cas par exemple des investissements chinois dans l'automobile et le matériel électrique en Angola ou bien dans la métallurgie et les motocyclettes au Cameroun. Contrairement aux secteurs pétroliers et

miniers, le secteur manufacturier pousse les entreprises chinoises à concentrer géographiquement leur implantation afin de bénéficier d'économies d'échelles et externes. Ce qui demande un capital humain bien formé ainsi qu'une forte et bonne qualité d'infrastructures dans ces pays. Pourtant, de ce point de vue la plupart des pays pétroliers et miniers africains manquent d'infrastructures et de mains d'œuvres qualifiées pour attirer les IDE dans le secteur manufacturier. D'où l'intérêt stratégique du gouvernement chinois à investir à partir des années 2000 dans l'infrastructure en Afrique.

En somme, les autorités chinoises utilisent inhabituellement des partenariats et des coentreprises afin de sécuriser un accès aux matières premières.

Graphique 9 : Le modèle angolais de prêt concessionnel chinois.



Source: Vivien Foster et Al., Building Bridges: China's Growing Role as Infrastructure Financier for Sub-Saharan Africa, Washington, The World Bank/PPIAF, 2008.

Conclusion

L'Afrique, représente jusqu'ici une alternative politique et économique pour la Chine, elle devient aujourd'hui un partenaire privilégié dans les relations extérieures chinoises. La Chine y trouve aujourd'hui sur le continent un soutien politique pour lutter contre la suprématie américaine et l'indépendantisme taïwanais, ainsi qu'un soutien économique pour les débouchés commerciaux et les ressources en matières premières. Depuis 1989, la Chine pratique une politique étrangère à profil bas tout en cherchant à se rapprocher de l'Afrique qui souffre aussi de son abandon par les occidentaux suite à la fin du système bipolaire. Aujourd'hui, la volonté chinoise d'être présente sur le continent africain va toujours de pair avec l'ambition de conserver sa place dans le tiers-monde et d'utiliser son haut profil moral et conceptuel en mettant tout ce qui est en son pouvoir pour configurer un monde multipolaire.

L'Afrique n'est plus une propriété privée de l'occident, mais désormais un terrain de bataille entre les puissances extrarégionales : les nouveaux arrivants que sont les chinois et les américains : non-assimilés, et les européens, dont la présence résulte d'une tradition historique. L'apparition des quartiers chinois (*Chinatown*) dans les capitales des pays africains démontre le recul de cette tradition historique. La différence est que la Chine pratique une politique très souple et pragmatique. Elle se débarrasse d'abord des contraintes morales et évite ensuite de se mêler dans les affaires internes et interétatiques africaines, sauf pour des sujets qui touchent à ses intérêts capitaux, comme son ravitaillement en hydrocarbure. En deux décennies, la Chine est devenue une partenaire importante pour l'Afrique, et pourtant le continent africain présente principalement quatre raisons majeures pour lesquelles les autorités chinoises poussent leurs multinationales à aller investir en Afrique : la reconfiguration des forces, l'avancée vers la réunification, la recherche de nouveaux marchés et enfin l'accès aux ressources naturelles. En effet, l'Afrique est l'endroit où la Chine s'approvisionne facilement en pétrole brut. Un succès remarquable qui est réalisé grâce à sa stratégie de rapprochement des pays mis à l'écart, sans conditions ni jugements moraux. C'est la raison pour laquelle des pays africains comme le Zimbabwe, le Nigeria, le Tchad, le Soudan, etc. mis au ban par la communauté internationale cherchent à faire une alliance avec la Chine afin de réduire l'influence des puissances occidentales et des organisations internationales considérées comme des instruments politiques des occidentaux.

Des relations économiques plus rigoureuses ne mènent pas forcément à une convergence politique, même si la Chine a réussi à se désigner comme porte-parole des pays en développements. Grâce au phénomène de la mondialisation économique, la Chine est devenue l'atelier du monde et s'occupe de plus en plus des marchés appartenant auparavant

aux pays africains. En janvier 2005, la levée des quotas sur les exportations de textiles et de vêtements en est une très bonne illustration. Ce changement de réglementation affecte des petits pays africains comme le Bénin ou le Togo, mais favorise les pays comme la Chine. Plus la Chine exportera vers l'Afrique au nom de gagnant-gagnant, plus elle privera les africains du marché mondial. Cette pénétration peut étouffer certaines industries naissantes du continent dans les secteurs du textile et du plastique moulé. C'est pour cette raison que certains africains commencent déjà à parler d'impérialisme ou néo-colonialisme chinois.

La Chine est obligée de se rapprocher davantage de l'Afrique pour soutenir le rythme accéléré de sa croissance. Le concept de politique africaine de la Chine va de l'aide solidaire à l'action mercantiliste en passant par la stratégie d'influence pour construire un nouvel ordre mondial, qui permettra à la Chine de se donner un environnement favorable et un meilleur soutien diplomatique à son émergence. Comme les visions sont diversifiées, les méthodes sont multidimensionnelles, ce qui justifie pour les chinois, un recours aux ventes d'armes à des pays africains (l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la Namibie, le Zimbabwe, etc.) et même un transfert de technologie nucléaire avec l'Algérie (un cas rare sur le continent). C'est pourquoi aujourd'hui la politique africaine de la Chine montre un visage bien différent de celui du passé. Ce rapprochement, par l'élargissement et l'approfondissement, lance beaucoup de défis à la Chine.

La politique chinoise consiste à sécuriser son approvisionnement pétrolier hors de son territoire national, selon des méthodes différentes : réponse à des appels d'offres, rachat de licences à d'autres entreprises pétrolières, négociations directes entre Etat et compagnies pétrolières ou d'Etat à Etat, *packages deals* « réserves contre infrastructures »...etc. Le continent africain apparaît comme un partenaire stratégique pour la Chine. Les stratégies appliquées par la Chine ne sont pas seulement économique, elles sont aussi politiques et diplomatiques, comme le montre le tour d'Afrique réalisé au début de l'année 2010 par le ministre des affaires étrangères chinois, Yang Jiechi. Ce dernier avait fait de la question pétrolière sa priorité lors cette tournée.

Quant à ses entreprises qui investissent en Afrique, elles appliquent trois types de stratégies managériales sur le continent africain. La première est une stratégie d'approvisionnement et d'intégration verticale donnant la possibilité technique à la firme de décomposer ces processus de production en des fragments et de les implanter dans des pays différents par rapport à des différences de dotations factorielles ou de coûts salariaux. La deuxième stratégie appelée stratégie de sécurité énergétique cherche (y compris à travers ses fonds souverains) à obtenir des actifs énergétique à l'étranger, précisément en Afrique, en

Amérique Latine et au Moyen-Orient. Enfin, une stratégie de partenariats et de coentreprises permet aux entreprises chinoises de s'associer aux entreprises locales et/ou à celles des pays occidentaux sur les marchés étrangers en vue d'un apprentissage technologique et managérial.

Les entreprises chinoises investissent aussi dans d'autres secteurs (minier, financier, agricole, bois, BTP...etc.) en Afrique en plus des secteurs énergétiques. Dans le secteur minier, les plus grandes entreprises chinoises en Afrique sont : *Aluminum Corporation of China (Chinalco)*, *China Minmetals Corporation*, *Sinosteel Corporation* et *China Non Ferrous Metal Mining Company (CNMC)*. Elles exploitent le cuivre et le manganèse en Algérie ; le fer en Afrique du Sud, au Cameroun, en République du Congo, en Mauritanie et au Zimbabwe ; la bauxite en Guinée et en Afrique du Sud; l'uranium au Niger ; le cuivre en Zambie, au Gabon et en RDC ; le cobalt en Afrique du Sud et en RDC. Aujourd'hui, la perspective de besoins grandissants provoque le volontarisme de Pékin sur de grands projets miniers en Afrique. Par exemple en 2009, 70% des 568 millions de tonnes d'acier coulées par les hauts-fourneaux chinois ont été élaborées à partir de minerai de fer importé. Mais sur le continent africain ces entreprises chinoises sont accusées du manque de sécurité sur les champs de mine (traduit par le taux de mortalité élevé), les bas salaires des ouvriers travaillant dans ces champs, l'intensité du travail imposée ainsi que les problèmes syndicaux.

Dans le secteur financier, la Chine accorde de nombreux prêts aux pays africains, finance des projets de construction, des infrastructures ainsi que des opérations de ses entreprises sur le continent. Par exemple en 2007, dans le but d'encourager ses entreprises qui veulent investir en Afrique, le gouvernement chinois a créé un fond de développement Chine-Afrique doté d'un capital d'un milliard de dollars. La *China Exim Bank* est la banque qui finance les investissements chinois sur le continent africain. Ces dernières années, les entreprises de télécommunication chinoises, comme *Bell Shanghai*, *Huawei* et *ZTE*, se sont installées sur le marché africain à travers des prises de participation dans des entreprises en voie de privatisation, ou par l'acquisition de licences d'exploitation de réseaux cellulaires.

La présence chinoise se développe de plus en plus sur les marchés de construction en Afrique, même si la qualité des travaux réalisés n'est pas toujours irréprochable. Néanmoins elle reste souvent suffisante par rapport aux standards locaux. A chaque appel d'offres en Afrique portant sur des équipements lourds, nous pouvons compter jusqu'à dix entreprises chinoises en lice. La boulimie chinoise s'invite même dans le logement social en Algérie. Le succès de ces entreprises chinoises est dû à une méthode éprouvée : des prix inférieurs en moyenne de 30 à 40 % à ceux des concurrents occidentaux, une main d'œuvre importée (donc dans l'impossibilité de faire grève) et la rapidité d'exécution des travaux. En Afrique, la

réactivité chinoise est impressionnante. A cet égard, l'association internationale de constructeurs chinois (*Chinca*) joue un rôle important. Cet organisme parapublic dispose d'une structure de veille des marchés forte de 500 personnes. A chaque appel d'offres, non seulement l'information est largement diffusée mais des délégations de professionnels sont immédiatement dépêchées sur place. Du jour au lendemain, 30 à 50 chinois viennent donner leurs conseils aux autorités locales. Dans le même temps, le gouvernement chinois octroie des aides financières aux entreprises qui veulent entrer dans la compétition. En Algérie, dix-huit sociétés chinoises sont engagées dans les travaux d'envergure, 32 % des gros contrats. Au Soudan, au Nigéria, et même dans le pré carré français, au Bénin ou au Gabon, les chantiers chinois se multiplient. Désormais, le BTP chinois rayonne en Afrique.

En agriculture et en forêt, la Chine cherche à sécuriser son approvisionnement en matières premières. Elle a développé une coopération technique avec le continent africain, orientée sur le développement. Les pays exportateurs de bois sont ceux du bassin équatorial où se situe la forêt primaire africaine : le Cameroun, le Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée Equatoriale, et depuis quelques temps le Mozambique. L'une des spécificités de la Chine par rapport aux autres acheteurs est l'achat principalement du bois rond (brut, avant sciage ou toute autre opération). Elle est aussi une actrice majeure dans les acquisitions de terres agricoles qui se font depuis quelques années sur le continent. Si aujourd'hui des pays comme le Brésil, l'Argentine, la Russie, l'Ukraine et certains pays d'Asie du Sud-est accueillent l'essentiel des investissements agricoles chinois, l'Afrique devra bientôt elle aussi se retrouver dans la même situation. La présence de la Chine en Afrique dans le domaine agricole comme dans d'autres secteurs (pétrole, mines, BTP, télécommunication,..) laisse des inquiétudes et des espoirs. Son intervention dans les campagnes africaines où encore 60 % de la population vit et dépend de la terre pour sa survie est plus ou moins appréciée. En effet, l'acquisition des terres agricoles par les chinois risque de provoquer des tensions étant donné que la terre reste la principale source de revenus et de survie pour les populations rurales, d'autant plus que leur point de vue n'est pas pris en compte dans le choix des dirigeants africains. Mais cette présence accrue nous appelle à nous demander quels sont les réels desseins de la Chine sur le territoire africain ?

Toutefois, comme dans toute agriculture intensive, la question environnementale est reléguée au second plan, ce qui pourrait créer des dommages dans les campagnes africaines. Les entreprises chinoises présentes en Afrique sont déjà accusées de ne respecter aucune norme environnementale. Ce non-respect pourrait entraîner des effets comme l'exode rural

massif vers les centres villes avec toutes les conséquences prévisibles et imprévisibles qui pourront l'accompagner.

Chapitre4 : LES IMPACTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE LA CHINE EN AFRIQUE

L'envahissement du continent africain par les chinois ne laisse pas indifférent tant que les enjeux qu'il suscite sont multiples. En effet, le retour remarquable de la Chine sur le continent intervient dans un contexte géopolitique mondial caractérisé par la redéfinition d'un nouvel ordre politique et économique dans lequel l'Afrique a du mal à trouver ses repères. Cette situation se passe à un moment où le continent, malgré ses problèmes internes, commence un mouvement de démocratisation sous l'œil vigilant des anciennes puissances coloniales, mais aussi sous la pression des populations. Sur le plan économique, la prise de conscience d'un développement collectif se fait de plus en plus vive et mobilise déjà les chefs d'Etats africains à travers la promotion du NEPAD. Dans ce contexte, la stratégie de puissance déployée par Pékin ne peut manquer de provoquer de profonds bouleversements sur le plan politique, économique et sécuritaire.

En parlant des stratégies des entreprises chinoises en Afrique, nous devons répondre à un certain nombre de questions : quels sont les impacts politiques de la diplomatie chinoise sur l'avenir de la démocratie en Afrique ? Cette diplomatie est-elle synonyme d'opportunités économiques ou de danger pour le développement du continent ? Quels sont les risques sous-jacents de la présence chinoise en Afrique dans le domaine de la paix et de la sécurité collective ? Autant de questions dans les nouvelles relations sino-africaines auxquelles nous apporterons des réponses, du moins une approche prospective afin d'amorcer les grandes tendances.

Section1 : Les impacts politiques de la Chine en Afrique

C'est à partir de 1990 que nous constatons la propension de la démocratie à travers le continent en appelant une plus grande participation des peuples aux choix de leurs chefs. En Afrique, les années 90 marquent le début des conférences nationales et de la démocratisation de la vie politique. Lors de la conférence de la Baule en 1990, le Président Mitterrand sonne la fin du monopartisme. A partir de cette date, nous assistons à la mise en place progressive de l'aide, désormais conditionnée par des efforts de démocratisation des régimes africains. Cette condition est aussi exigée par les pays anglophones, la Grande Bretagne n'exclut pas d'utiliser des sanctions économiques contre les dérives autoritaires des membres du Commonwealth⁹⁶.

⁹⁶ Le Commonwealth est une organisation intergouvernementale composée de 54 Etats membres indépendants. Tous, hormis le Mozambique et le Rwanda, sont d'anciennes colonies de l'empire britannique.

Ce fut le cas avec le Nigéria du dictateur Sani Abacha ou du Président Robert Mugabe du Zimbabwe. Cela est même devenu une quasi-règle de la politique d'assistance africaine de l'Union européenne et des Etats-Unis. En même temps, depuis la création de l'Union Africaine en 2002, des mesures politiques fermes visant à relancer la stabilité des pays africains sont adoptées, dont le refus de reconnaissance des pouvoirs issus d'un coup d'Etat militaire.

En effet, le retour de la Chine en Afrique survient à un moment où la recherche d'un environnement politique stable, commandé par des règles d'attribution du pouvoir transparentes, est en marche. Dans le même temps, la rentrée chinoise sur le continent est en train de modifier profondément les perspectives de développement économique du continent. Ce retour chinois sur le continent africain a deux impacts politiques majeurs : les menaces sur la création d'Etats démocratiques et la remise en cause de l'intégration politique du continent africain.

A- Les menaces sur la création d'Etats démocratiques

En fondant ses relations avec les pays africains sur le principe de neutralité et de la non-ingérence, la politique chinoise peut être une entrave pour l'émergence de l'Etat de droit en Afrique. Dans le même temps, elle retarde l'intégration politique du continent tout en permettant à Pékin de bien s'imposer dans les instances internationales au détriment des puissances concurrentes. Pour protéger ses relations commerciales et dans le but de rester fidèle à sa diplomatie de non-rupture, Pékin n'hésite pas à user de son statut de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU pour défendre ses alliés. A titre d'exemple, la Chine a menacé en septembre 2004 d'utiliser son droit de veto de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU pour s'opposer à l'adoption de la résolution 1564 à l'initiative des Etats-Unis portant sur des sanctions pétrolières contre le Soudan, conséquence du conflit militaro-humanitaire au Darfour. Cet incident montre la forte relation qui existe entre Pékin et Khartoum. Quelques mois plus tard, en mars 2005, la Chine a encore manifesté sa solidarité envers ce dernier au sujet des événements au Darfour en s'abstenant au conseil de sécurité pour les résolutions 1591 (sanctions internationales) et 1593 (poursuite et traduction juridique des criminels de guerre) contre le Soudan. Elle a seulement donné son accord sur la résolution 1590 (24 mars 2004) concernant l'envoi d'une mission onusienne de maintien de la paix.

Toujours au Soudan, lorsque les revenus pétroliers ont augmentés au début des années 2000, une partie du pouvoir soudanais voyait une occasion pour échapper aux pressions

internationales et continuer la guerre contre le groupe d'armée *SPLA (Sudanese People Liberation Army)*, ralentissant ainsi l'achèvement des négociations.

Quant au Zimbabwe, son Président Robert Mugabe a entrepris une politique d'ouverture avec les entreprises chinoises afin de faire face à son isolement international. En retour, le premier ministre chinois n'a pas hésité à exprimer le soutien de la Chine à la réforme agraire au Zimbabwe. Convaincu de sa relation avec la Chine, le Président Mugabe a déclaré en mai 2005 à l'occasion du 25^e anniversaire de l'indépendance de son pays : « *il nous faut nous tourner vers l'est, là où se lève le soleil* ». Au Nigéria, malgré les condamnations multiples du régime autoritaire de Sani Abacha par la communauté internationale, la Chine a toujours continué sa politique énergétique avec ce pays. En Ethiopie, la demande des Etats-Unis pour l'organisation des élections transparentes en 2005 a été ignorée par le parti au pouvoir qui vantait son rapprochement avec Pékin comme une alternative et qui n'a pas hésité à expulser trois organisations américaines impliquées dans le suivi des élections. Par ailleurs en Angola, le prêt accordé en 2005 par l'*Exim bank* a permis d'éviter les demandes des institutions financières internationales quant à la transparence dans la gestion des revenus pétroliers. La Chine est aussi accusée dans ce pays par les organisations non gouvernementales de soutenir indirectement la campagne électorale du Président Eduardo Dos Santos, par le financement de nombreux projets (routes, ponts, stades, etc.).

Ce genre de politique représente une menace pour la construction d'un Etat de droit en Afrique. Premièrement, le soutien de la Chine constitue une bouée de sauvetage à des régimes politiques souvent dépréciés. Deuxièmement, Elle encourage ensuite la mal gouvernance politique du continent sous prétexte de respecter la souveraineté des Etats. Enfin, elle met à l'eau les efforts des organisations des Droits de l'Homme qui demandent aux pays africains de respecter les standards de droits élémentaires de la personne. Selon certains analystes, l'avenir politique de l'Afrique est lié à sa capacité à s'insérer dans la communauté internationale.

Sur le plan des valeurs politiques fondatrices de la modernisation, la coopération sino-africaine ne donne pas de perspectives politiques viables tant que la Chine est accusée par les occidentaux pour son non-respect des Droits de l'Homme. Loin d'apprendre aux pays africains les valeurs idéologiques et politiques de l'occident, l'enjeu est de créer un ordre international autour de critères sélectifs nettement identifiables et mesurables. Comme le dit le commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, Louis Michel, « *il ne s'agit plus, aujourd'hui, de considérer l'Afrique avant tout comme un bénéficiaire ou un continent en développement voire sous-développé, mais bien comme un partenaire à part entière, un*

nouvel acteur du système multipolaire mondial, doté des attributs de la puissance politique, économique et stratégique et capable de relations normales avec d'autres pôles mondiaux »⁹⁷.

L'application du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays africains par la Chine pose un problème dans le contexte de déficit démocratique du continent. A ce niveau, le partenariat chinois provoque une insuffisance de taille comparée à *l'African Growth and Opportunity Act* (AGOA) ou aux accords UE-Afrique Caraïbe et Pacifique (ACP) de Cotonou. En mai 2000, le congrès américain adopte la loi connue sous le nom d'AGOA. Le but de cette loi est de soutenir l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain s'ils suivent les principes de l'économie libérale. Cette union donne la possibilité aux pays africains de s'affirmer progressivement sur la scène mondiale en entrant dans la mondialisation et les Etats-Unis bénéficiant ainsi d'une nouvelle source d'approvisionnement, notamment en pétrole, etc. Quatorze pays africains sont déjà exclus de cette nouvelle loi qui autorise l'entrée aux Etats-Unis en franchise de douane et sans quota des produits provenant de l'Afrique. Les pays concernés sont : l'Angola, le Burkina, le Burundi, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Equatoriale, le Libéria, la Namibie, la République Démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Togo et le Zimbabwe. Quant à l'Union Européenne, elle n'a pas hésité à suspendre sa coopération en 1990 avec le Soudan (signataire des accords de Lomé entre Europe et ACP) pour non-respect des droits de l'homme, de la démocratie et du processus de paix. En mars 2007, elle a réitéré sa volonté de suspendre son aide au Soudan à cause du refus des autorités de ce pays d'autoriser un déploiement des casques bleus au Darfour.

En novembre 2006, le forum sino-africain a proposé une initiative similaire sans aucune condition politique, donnant ainsi une alternative à des pays africains pointés du doigt par les occidentaux pour leur non-respect des Droits de l'Homme. Comme l'a souligné le sous-secrétaire d'Etat américain adjoint aux affaires africaines, Michael Ranneberger, le 28 juillet 2006 devant la sous-commission des affaires africaines de la chambre des représentants : *« la Chine, a une influence croissante sur le continent africain, et on peut craindre qu'elle ait l'intention d'aider les dictateurs africains, d'obtenir une mainmise sur les richesses naturelles précieuses de l'Afrique et de détruire la plupart des progrès que les pays africains ont réalisés ces quinze dernières années en matière de démocratisation et de gestion des affaires publiques »* (Jim Fisher-Th., 2006).

⁹⁷ Louis Michel, Conférence publique sur la stratégie africaine prononcée à Berlin, le 28 novembre 2006.

B- La remise en cause de l'intégration politique du continent africain

La coopération sino-africaine survient dans un contexte politique dominé par la mise en place d'un agenda africain basé sur la recherche d'une plus grande intégration politique du continent. En effet, la création en 2002 de l'Union Africaine marque une étape importante dans la marche du continent vers l'unification politique. Cette idée unitaire est faite pour faire peser d'avantage l'Afrique dans les instances internationales afin d'influencer les différents débats (comme pour atteindre l'objectif du développement du millénaire), et amener la communauté internationale à ne plus négocier avec un seul Etat mais plutôt avec les structures sous-régionales, régionales voire continentales, notamment avec l'Union Africaine. L'idée unitaire a commencé à porter ses fruits avec l'invitation régulière des leaders africains du NEPAD aux sommets du G8 (les huit pays les plus industrialisés au monde).

Il est possible que la nouvelle diplomatie chinoise vienne briser cette dynamique. D'un autre côté, l'approche bilatérale préférée par Pékin, surtout avec les pays pétroliers, peut mettre au second plan les préoccupations unitaires du continent tout en encourageant le développement séparé. A ce propos, l'activisme de Pékin peut énerver l'Afrique du Sud qui, faute de pétrole, voit ses deux principaux concurrents : le Nigéria et l'Angola, profiter largement des investissements chinois. La présence chinoise sur le continent peut donc provoquer des rivalités entre ces trois pays. En même temps, l'Angola, quant à lui, veut tirer profit du soutien chinois pour renverser l'équilibre sous-régional en Afrique australe actuellement dominée par l'Afrique du sud.

En demandant une place africaine au conseil de sécurité de l'ONU, la Chine cherche à développer un réseau d'alliés lui permettant d'avoir plus d'influence que les autres puissances concurrentes. L'idée d'élargissement du conseil de sécurité de l'ONU a déjà fait l'objet d'un duel diplomatique entre la Chine et le Japon en Afrique. Pékin connaît l'importance des voix africaines qui lui ont permis en 1971 de retrouver son siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU, au détriment de Taïwan. La nomination d'une chinoise à la tête de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) montre une fois de plus l'importance du vote des pays africains, représentant 25 % des voix aux Nations Unies. Du reste, il n'est pas exclu que la division des pays africains se multiplie au niveau des institutions internationales autour des questions liées aux droits de l'homme par exemple, un domaine dans lequel Pékin se complait dans l'immobilisme. En plus, même si la question taïwanaise n'est plus au centre de son action en Afrique, le gouvernement chinois, à la faveur de sa réussite économique, se base désormais sur la diplomatie du portefeuille pour isoler Taïwan, avec une certaine réussite.

Après le rétablissement des rapports diplomatiques du Malawi avec la Chine en 2008, il ne reste plus que quatre pays africains (Burkina Faso, Gambie, Sao Tomé et Príncipe et le Swaziland) sur 53 à soutenir Taïwan. L'opportunisme de certains pays africains favorise la concurrence entre la Chine et Taïwan sur le continent et à coup sûr accentue la division du continent dans les institutions internationales.

Section2 : Les impacts économiques de la Chine en Afrique

L'impact économique de la Chine en Afrique varie selon la taille, la structure économique, la qualité de la gouvernance et les institutions des pays africains, qui peuvent être très différents. Il est possible que la Chine exerce un impact plus fort sur les pays richement dotés en ressources, qui profitent de la demande chinoise en matières premières, et probablement un impact plus modeste sur les autres pays africains. Pour mesurer les coûts et les avantages du commerce chinois avec les pays africains, il est préférable de mettre en avant l'avantage comparatif de chaque pays (quels biens le pays exporte pour le reste du monde) avec l'intensité des échanges des produits concernés avec la Chine. Les pays qui exportent principalement le pétrole peuvent tirer profit de la demande chinoise sans avoir affaire à la concurrence des exportations chinoises sur les marchés mondiaux. Par contre, les pays africains qui exportent les produits manufacturés, par exemple des produits à base de tabac (Bénin), des articles manufacturés en bois (Cameroun), des produits pétroliers raffinés (Algérie, Egypte et Kenya) et des denrées alimentaires transformées (Ile-Maurice) se heurtent à la concurrence chinoise sur les marchés mondiaux sans pour autant profiter de sa demande.

Même si les nouvelles relations sino-africaines sont souvent porteuses d'opportunités économiques pour l'Afrique, elles ne garantissent pas un développement économique durable et surtout, elles présentent de réels risques de destruction du tissu industriel de certains pays africains. Les inquiétudes majeures sont liées aux progrès de l'industrialisation de l'Afrique et au fait que les entreprises chinoises reçoivent les subventions étatiques qui favorisent leurs résultats nets en matière d'exportation. La survie des entreprises locales africaines est menacée par les biens à bas coûts exportés par les entreprises chinoises en Afrique. De plus, l'aide financière de l'Etat chinois permet à ses entreprises de remporter les contrats d'exploration et de développement au détriment des investisseurs et des opérateurs traditionnels.

A- Les opportunités économiques

La rentrée économique de Pékin s'accompagne de la promotion du modèle chinois et elle est basée sur l'idée d'une compatibilité presque naturelle entre la Chine et l'Afrique. En effet, la Chine met en avant la nécessaire complémentarité sino-africaine. Elle joue de plus en plus le rôle de premier investisseur et financier dans différents secteurs sur le continent. En 2006, lors de sa visite au Nigéria, l'ancien Président chinois Hu Jintao, a déclaré devant les parlementaires que : *« l'Afrique a de riches ressources et un grand potentiel de marché, tandis que la Chine a accumulé dans sa modernisation une expérience profitable et des techniques pratiques. La coopération sino-africaine a donc de vastes perspectives »*. L'argument chinois repose sur l'adaptation des techniques chinoises aux besoins sociaux et économiques des pays africains, en raison de leur simplicité. Selon certaines personnes, ce nouveau partenariat sino-africain donne des perspectives de développement réel à l'Afrique.

La Chine aime rappeler qu'elle est le plus grand pays en développement et que l'Afrique compte le plus grand nombre de pays en développement. A ce propos, la complémentarité entre les deux parties est une évidence. La Chine a besoin des matières premières du continent africain pour soutenir sa croissance, tandis que l'Afrique est à la recherche de capitaux, de produits et du savoir-faire chinois. Pékin manifeste cette vision par une revalorisation de l'aide au développement destinée à l'Afrique grâce à une approche multidimensionnelle. Les résultats de cette coopération sont d'abord visibles par l'amélioration de la croissance dans certains pays africains, puis au niveau de l'aide au développement et des perspectives économiques entamées. Ainsi certains pays africains partenaires de la Chine comme le Nigéria et l'Algérie ont connu un taux de croissance respectif de 10,3% et 6,9 % en 2003. D'après le FMI, en 2007, l'Afrique a connu sa meilleure situation économique depuis une trentaine d'années, avec une croissance de 6 % grâce en partie au dynamisme de la présence chinoise. L'engagement de la Chine en Afrique au cours de ces dernières années a apporté de nouvelles opportunités économiques et donné une impulsion à un certain nombre de pays, en particulier ceux dotés de matières premières.

Les effets positifs de la présence chinoise en Afrique sont en premier lieu visibles par la hausse de la demande en matières premières. Les ressources naturelles de l'Afrique sont maintenant explorées, extraites et exploitées par les entreprises chinoises et par d'autres grandes entreprises émergentes. Ce qui fait que les prix des matières premières sont en hausse grâce à la demande chinoise. Par exemple, la demande chinoise d'acier a augmenté de 20 % entre 1992 et 2002, alors que la hausse moyenne mondiale n'était que de 4 %. Cette présence chinoise sur le continent permet, d'une part, au pays africain hôte de bénéficier de l'extraction

de ressources antérieurement inaccessibles et des infrastructures de transport et d'énergie. D'autre part, le gouvernement chinois assure son approvisionnement en produits de base et en ressources grâce à la présence de son commerce et de ses investissements en Afrique. Pour l'Afrique, la croissance de la demande chinoise de matières premières et la hausse des prix des produits de base entraîne une augmentation de la demande mondiale et en retour des retombées positives pour les pays africains exportateurs de ressources naturelles.

Au-delà des matières premières, le processus chinois d'urbanisation et de modernisation est en train d'ouvrir dans d'autres secteurs clés en dehors des industries extractives des opportunités pour les pays exportateurs africains. Il s'agit de l'agriculture et des biens et produits agricoles transformés, à un moment où des changements de régime alimentaire continuent de s'effectuer au sein de la population chinoise et où il y a de moins en moins de terres labourables. Aujourd'hui, la Chine nourrit 20 % de la population mondiale sur près de 9 % des terres labourables au monde. Il y a néanmoins des contraintes qui réduisent la possibilité d'exporter certains produits vers la Chine. Par exemple dans le secteur agricole, les contraintes concernent la protection du secteur en Chine, avec l'application des droits non-tarifaires qui entravent les échanges et l'accès au marché chinois. Quant aux droits de douanes, ils ont considérablement baissé depuis l'entrée de la Chine à l'OMC. Lors du dernier forum de coopération sino-africain, la Chine a accordé aux pays africains moins avancés un traitement en franchise de droits sur près de 500 produits imposables. Ces produits concernent les pièces détachées pour automobiles, les produits en plastiques, le cuir, les produits agricoles et textiles, les produits en cuivre raffiné...etc.

Concernant les importations chinoises sur le marché africain, elles ont permis aux pays africains de profiter des biens de consommation bon marché, d'avoir un plus grand choix et une plus grande diversité de produits, ainsi qu'une offre plus large d'intrants économiques pour les producteurs sur presque tout le continent. Des investissements chinois plus conséquents dans les infrastructures de transports ainsi qu'une relation de coopération entre les banques chinoises et les banques africaines de développement pourraient favoriser non seulement la croissance dans l'ensemble de l'économie africaine, mais aussi le développement des échanges intra-africains et des retombées pour l'intégration régionale. Le modèle de développement et les expériences de la Chine dans le domaine agricole et les secteurs manufacturiers pourraient permettre à l'Afrique de faciliter et stimuler d'avantage les efforts industriels dans la fabrication, la valorisation des ressources, la production et la distribution d'électricité, les télécommunications, l'agriculture, la logistique et la construction d'infrastructure à travers la coopération pratique.

La Chine en tant que partenaire commerciale de l'Afrique mène des activités dans les secteurs de l'extraction, des infrastructures, des technologies de l'information et de la communication ainsi que dans la vente au détail. Cette présence chinoise suscite l'intérêt d'autres pays comme le Brésil, l'Inde, la Russie...etc. et elle a aussi accordé une nouvelle importance et réorienté les stratégies des activités économiques des partenaires traditionnels. L'augmentation des échanges, des investissements et des flux d'aide entre l'Afrique et la Chine ont permis de renforcer des liens commerciaux entre le continent, les nouveaux et les anciens partenaires étrangers. Elles ont permis à l'Afrique de diversifier et d'élargir ses partenaires commerciaux. En plus, celles-ci ont sans doute eu pour effet d'intégrer l'Afrique et de l'exposer à davantage d'échanges commerciaux et de compétitivité dans le monde. Ces dernières années les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont connu une augmentation spectaculaire avec une hausse de plus de 535 % depuis 1995 pour atteindre 166,3 milliards de dollars en 2011. Pékin est devenu le deuxième partenaire commercial de l'Afrique, après les Etats-Unis. Plus de 850 entreprises chinoises sont installées en Afrique et près de 30 % du brut chinois est importé d'Afrique. Dans le domaine de l'aide au développement, les crédits et prêts chinois se sont chiffrés à 5 milliards de dollars en 2009, sans compter la signature en marge du troisième sommet sino-africain, de plusieurs accords commerciaux entre 12 entreprises chinoises et 10 pays africains pour une valeur de 1,9 milliards de dollars.

En matière d'aide publique au développement, l'ancien Président chinois, Hu Jintao, avait promis lors de sa tournée africaine en 2004 aux chefs d'Etats africains une coopération économique tournée vers les infrastructures, l'agriculture et le développement des ressources humaines. Les mesures envisagées en novembre 2006 lors du sommet sino-africain montrent que la Chine est engagée pour réaliser ses promesses en Afrique. En effet, elle s'est engagée à envoyer 100 ingénieurs agronomes supérieurs, à créer 10 centres-pilotes agricoles, à construire 30 hôpitaux, et de donner gratuitement 300 millions de yuans pour lutter contre le paludisme au cours des trois prochaines années. Dans l'éducation, le gouvernement chinois a promis d'envoyer 300 jeunes volontaires chinois pour aider à créer 100 écoles rurales en Afrique et passer de 2000 à 4000 le nombre des bourses accordées par an aux étudiants africains.

Aujourd'hui, la Chine favorise la diversification des exportations en Afrique en créant des zones économiques spéciales (ZES) dans les pays comme l'Algérie, l'Egypte, l'Ethiopie, le Nigéria, la Zambie et l'Ile-Maurice. Ces zones économiques spéciales sont censées attirer des investissements considérables dans l'infrastructure (pour l'énergie et surtout le transport)

et dans la production orientée vers l'exportation, ce qui pourrait aider énormément les entreprises manufacturières locales (encadré 2). L'accès à des taux tarifaires préférentiels mais aussi les incitations à l'investissement liées à ces ZES créées par les chinois ont contribué à investir davantage dans l'industrialisation en Afrique. Néanmoins, si nous voulons que ces zones facilitent l'industrialisation, il est primordial d'intégrer les investissements chinois dans la chaîne de production nationale à travers les effets de polarisation. Et si nous voulons encourager ces effets de polarisation, il est obligatoire d'instaurer un cadre solide, associant une bonne gouvernance, un environnement économique compétitif et une main d'œuvre qualifiée, de façon à permettre aux économies africaines de monter dans la chaîne de création de valeur ajoutée. Les pays africains doivent également veiller à coordonner de façon plus efficace les activités des donateurs afin de remplacer ces efforts. Le moment est venu pour les pays africains d'offrir des mesures incitatives afin d'attirer les industries chinoises qui se délocalisent à cause de l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre en Chine, de l'application de mesures environnementales plus strictes et de l'abandon de la fabrication des produits de moyenne technicité au profit des produits plus *high-tech* et plus innovants.

Dans le domaine des perspectives économiques capables de représenter un réel enjeu de développement, il est bien de préciser que l'augmentation des coûts de transport maritime pourrait progressivement pousser la Chine à favoriser la création d'une industrie de transformation des matières premières (bauxite, le fer...etc.) sur le continent. A cela il faut ajouter que la signature des Accords de Partenariats Economiques (APE) entre les structures régionales africaines et l'Union Européenne inciterait les industries chinoises à produire à l'intérieur de ces régions pour accéder au marché européen et à profiter ainsi de la proximité géographique.

Enfin, le commencement d'une coopération technologique pousserait à penser qu'un transfert de technologie chinois contribuerait à accélérer le développement de certains secteurs, comme l'agriculture et l'industrie. En résumé, pour beaucoup de dirigeants africains le partenariat stratégique est vécu comme une opportunité économique. Dans un contexte de fermeture du marché européen, l'Asie en général et la Chine en particulier, représentent une alternative pour les produits africains. Certains analystes y voient même un nouveau moyen de redonner à l'Afrique un enjeu stratégique, en renforçant ainsi son pouvoir de négociation grâce à la diversité des interlocuteurs. L'ancien Président du Nigéria, Olesgun Obasandjo, convaincu par la relation sino-africaine n'a pas hésité à déclarer : *« nous souhaiterions que la Chine dirige le monde et quand ce sera le cas, nous voulons être juste derrière vous. Quand vous allez sur la lune, nous ne voulons pas être laissés derrière »*.

Encadré 2 : Les zones économiques spéciales implantées par la Chine en Afrique.

Les dirigeants africains souhaiteraient reproduire l'expérience de la Chine, qui a su planifier, développer et mettre en œuvre des zones économiques spéciales (ZES) afin d'attirer des investisseurs étrangers et d'améliorer la compétitivité du secteur manufacturier. Beaucoup de pays pensent donc que les investissements dans les ZES sont un moyen de bénéficier des financements, de l'expérience et du savoir-faire avéré de la Chine dans l'implantation et la gestion des ZES. De plus, ces pays espèrent que les ZES vont entraîner des retombées positives et que les entreprises locales pourront profiter de compétences et technologies nouvelles, et améliorer ainsi leur compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux.

Dans le cadre de la politique de « *zou chuqu* » (*going out* en anglais) adoptée en 2006, la Chine soutient activement la mise en place des zones économiques spéciales à l'étranger. Ses objectifs annoncés sont multiples : améliorer les marchés locaux et régionaux pour les produits et les services chinois ; tirer parti des accords commerciaux et d'accès préférentiels aux marchés ; faciliter la restructuration de l'industrie chinoise en délocalisant des activités manufacturières matures à forte intensité de main-d'œuvre ; dégager des économies d'échelle pour les investissements étrangers en favorisant la formation de pôles d'entreprises et de chaînes d'approvisionnement chinoises et réagir positivement à l'intérêt manifesté par les pays qui veulent en savoir plus sur l'expérience chinoise, pour le bénéfice mutuelle de la Chine et du pays d'accueil.

Toutefois, les ZES créées par la Chine en Afrique Subsaharienne enregistrent jusqu'ici des investissements et des exportations plutôt modestes, ne produisent qu'un impact limité sur la création d'emplois et ne sont guère intégrées à l'économie locale. Ce résultat décevant s'explique en partie par la lenteur de la mise en place de ces ZES chinoises sur le continent africain.

Une étude récente effectuée par la Banque Mondiale sur les zones gérées par la Chine en Ethiopie, à l'Ile-Maurice et au Nigéria énonce plusieurs recommandations destinées à accélérer et à améliorer le processus de création de ces zones.

Les pays africains et ceux qui développent ces zones doivent : (I) renforcer la coordination entre la volonté politique et la planification opérationnelle et financière des promoteurs ; (II) combler les besoins de financement qui retardent l'instauration de ces zones ; (III) renforcer les mécanismes juridiques et réglementaires, y compris les mesures de protection sociale et environnementale, afin de soutenir plus efficacement la mise en place de ces zones ; (IV) veiller à la mise en place de l'infrastructure extérieure vitale pour le succès de ces zones, telle que les routes d'accès, les réseaux d'électricité et d'eau, la gestion des déchets, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les installations portuaires ; (V) améliorer l'accès des entreprises et des travailleurs locaux à ces zones afin d'établir les interdépendances avec l'économie locale ; (VI) favoriser l'intégration des plans directeurs de ces zones dans les plans d'urbanisme régionaux afin d'en optimiser les bienfaits économiques et sociaux et (VII) améliorer la stratégie de communication et de relations publiques afin de pallier l'adhésion de la population et des investisseurs.

Source: Schiere. R, Ndikumana. L, Walkenhorst. P, (2011), “ La Chine et l'Afrique: un nouveau partenariat pour le développement”, groupe de la banque africaine de développement, p5.

B- Les dangers économiques de la présence chinoise

A côté des chiffres et des promesses de l'offensive chinoise, il est important de s'interroger sur l'avenir économique du continent à cause des tendances qui se dégagent dans plusieurs domaines. Tout d'abord, la présence économique chinoise connaît des limites au niveau de la création d'un cadre structurel africain favorable à la croissance. Ensuite, les mécanismes de coopération sino-africaine rappellent le déséquilibre commercial qui a toujours caractérisé les échanges entre l'Afrique et les anciennes puissances coloniales. Enfin, la présence chinoise sur le continent n'est pas toujours synonyme de création de richesses à cause des procédés en vigueur.

Sur le continent africain, le premier danger provoqué par la présence chinoise vient de l'absence d'un cadre structuré propre à assurer dans la durée une rentabilité aux investissements. En effet, en mettant au premier plan le principe de non-ingérence et la

culture du bilatéralisme, la Chine tourne indirectement le dos aux initiatives collectives comme le NEPAD qui se bat pour faire venir les gros investissements sur le continent africain, dans des projets collectifs et complémentaires. Par exemple, dans le domaine du développement des infrastructures, les investissements chinois sont généralement tournés vers la construction d'un réseau de communications (routes, chemin de fer, oléoduc, ...etc.) seulement utile pour l'extraction et l'acheminement du pétrole ou des matières premières (cas du Soudan et de l'Angola) et souvent complètement opposés à des projets d'intégration envisagés par les experts du NEPAD.

A ce niveau, Yves Ekoué Amaizo (2007) déclare que : « *Si l'Union Africaine (UA) et les gouvernements africains ne se décident pas à dresser une carte exhaustive des actions multidimensionnelles de la Chine en Afrique, ils auront laissé l'essentiel de leur coopération avec la Chine s'opérer sans stratégie d'ensemble* ». Cette déclaration vient rejoindre celle du président de la commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré, qui à son tour n'a pas hésité à faire savoir ses inquiétudes, au lendemain du sommet de Pékin 2006, quant à la capacité de l'Afrique à tirer un grand profit de son partenariat avec la Chine sous la culture du bilatéralisme.

A ce manque de cadre structuré de développement, s'ajoute la tendance à encourager la mauvaise gouvernance économique par l'apport des capitaux sans aucune condition. Un tel comportement favorise l'émergence de pratiques clientélistes, freine l'arrivée d'autres investisseurs potentiels et retarde la création d'un environnement des affaires favorable à la croissance économique africaine.

Dans le domaine des échanges commerciaux, le partenariat sino-africain est dominé par l'inégalité des échanges. La Chine importe en grande partie des matières premières du continent dont le pétrole représente 60 % et ne favorise pas la diversification des exportations africaines. Au retour elle exporte des produits manufacturés et concurrence même l'industrie locale. Par exemple, en 1998 en Afrique du Sud, l'industrie textile a été menacée par les produits chinois jusqu'à ce que les entrepreneurs locaux réclament des mesures de protection contre les pratiques de dumping chinois. Pour faire face à cette invasion des produits chinois sur le marché sud-africain, l'industrie textile était obligée de supprimer plusieurs emplois, donc mettre beaucoup de salariés au chômage. En septembre 2004 au Zimbabwe, la chambre de commerce a demandé l'instauration de tarifs douaniers spéciaux sur les produits chinois, ainsi qu'une lutte contre la contrefaçon qui serait menée par des entreprises chinoises. Mais le ministre concerné a rejeté cette demande en invoquant les liens historiques avec la Chine et son appui à la lutte de libéralisation nationale. En Afrique de l'Ouest, la contrefaçon de

produits textiles européens ou africains est régulièrement dénoncée par les acteurs traditionnels de ce secteur⁹⁸.

En janvier-février 2007 lors de la visite de l'ancien Président chinois, Hu Jintao, en Afrique, il a pu constater les mécontentements des organisations patronales et syndicales contre les ressortissants chinois. Depuis la destruction des accords multifibres en 2005, toute l'industrie textile du continent est menacée. Les firmes chinoises ne peuvent être concurrencées par les entreprises africaines dans ce domaine. Il est même possible de voir un déclin prochain de l'industrie textile dans certains pays comme le Maroc (45 % de l'emploi industriel), la Tunisie, le Madagascar (30 % des salariés du secteur industriel) et dans les pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest (le Burkina, la Guinée). Une situation favorable au chômage et aux tensions sociales. En plus de la destruction du tissu industriel, les exportations chinoises de produits manufacturés en Afrique étouffent les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que beaucoup de secteurs de l'économie informelle. A Dakar, l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS) a manifesté à plusieurs reprises, en 2004 et 2005, pour dénoncer la concurrence déloyale chinoise. Les mêmes choses se sont passées en Afrique du Sud, en Guinée équatoriale, au Zimbabwe et en Zambie où le sujet a été un débat national pendant les élections présidentielles, poussant même certains candidats à promettre l'expulsion des hommes d'affaires chinois du pays s'ils sont élus président.

Le déséquilibre de la balance commerciale des pays africains, à part pour les pays producteurs de matières premières, rappelle la situation des années 1970, durant lesquelles l'économie africaine était réduite à une économie de rente dont les revenus obtenus n'étaient pas orientés à la construction de l'industrie et à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations. Selon Valérie Niquet (2006) : « *la Chine apparaît donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle hier mis en œuvre par les puissances coloniales. [Une] stratégie... qui permet aux régimes les plus contestables de la région de reconstituer une économie de rente fondée sur l'exploitation massive des ressources naturelles, sans réel transfert de richesse ou de savoir-faire vers les populations locales* ».

La coopération chinoise n'est pas génératrice de croissance durable et de richesses en raison des procédés généralement mis en œuvre dans les investissements. En effet, en plus du constat que la Chine est essentiellement tournée vers l'exploitation des matières premières,

⁹⁸ Ces ressentiments croissants envers la présence et les produits chinois ont débouché en 2004 sur des manifestations à Dakar.

elle crée moins d'emplois en Afrique. Cela peut être expliqué par les secteurs dans lesquels elle investit. La possibilité de bénéficier d'une main d'œuvre bon marché rend les entreprises chinoises plus compétitives que les autres entreprises privées africaines et occidentales. Par ailleurs, du fait que les investissements chinois ne soient accompagnés d'aucun transfert de technologie pour les entreprises locales africaines, il est difficile pour ces dernières de développer des capacités productives endogènes, qui permettent de créer des richesses durables.

Enfin, la politique de subventions mise en place par Pékin est très souvent critiquée par les institutions financières internationales jusqu'à ce que la BM se dise inquiète pour le réendettement par le biais des aides chinoises de certains pays africains qui ont bénéficié d'une annulation partielle ou totale de leur dette. Le partenariat stratégique sino-africain présente donc de nombreux obstacles dans le domaine économique et ne garantit pas une croissance durable pour la plupart des économies africaines comme le dit le vice-président de l'institut sud-africain des affaires étrangères de l'université de Witwatersrand (Johannesburg), Moelesti Mbeki, « *En échange des matières premières que nous leur vendons, nous achetons leurs produits manufacturés (...), n'assiste-t-on pas à la répétition d'une vieille histoire ?* » (Servant, J-Ch, 2005).

Les différentes politiques appliquées par la Chine en Afrique (relance d'une économie de rente, termes de l'échange inégaux et l'appui à des régimes autoritaires) pourraient contribuer à maintenir des types de gouvernance politique et économique qui sont au cœur des obstacles de la croissance économique du continent africain. Seule une modification significative des politiques publiques menées par les gouvernants africains pourrait faire de ces revenus supplémentaires un instrument d'amélioration de leurs environnements économiques.

Section3: Le rôle de la Chine pour la paix et la sécurité en Afrique

L'envahissement du continent africain par la Chine se passe dans un contexte géopolitique porteur de risques réels pour l'avenir de la sécurité du continent. En effet, d'une part l'importance des investissements chinois dans beaucoup de pays africains, particulièrement dans les pays pétroliers, pourrait se traduire sur le plan de la sécurité par un engagement plus marqué de Pékin. D'autre part, l'offensive chinoise est en train de relancer les rivalités entre Pékin et les autres puissances concurrentes, notamment les Etats-Unis et les anciens colonisateurs comme la France.

A- Le pétrole facteur de déstabilisation

Le besoin excessif pétrolier chinois est un facteur susceptible de créer les rivalités politiques sur le continent africain connu pour la fragilité de ses structures politiques et économiques. En effectuant des investissements importants dans des pays africains souvent instables, il est normale de s'interroger pour savoir jusqu'à quand la Chine respectera soigneusement le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats africains. Le comportement de Pékin en Angola, au Tchad, au Soudan et en Côte d'Ivoire montre que le gouvernement chinois n'hésiterait pas dans un avenir proche à intervenir militairement ou à encourager des initiatives armées en Afrique pour sécuriser ses investissements.

Au Tchad, nouveau pays pétrolier convoité par la Chine malgré ses relations diplomatiques avec Taïwan, la crise institutionnelle progressive a connu son extrême intensité en 2006 avec la crise au Darfour et les offensives répétées des mouvements rebelles. La montée des mouvements d'opposition armée s'est terminée par de nombreuses attaques visant à renverser le pouvoir détenu par le Président Idriss Deby. En janvier 2006, l'un des chefs de l'opposition a été reçu à Pékin, alimentant les soupçons d'une aide chinoise à son parti. Depuis les dernières attaques de novembre et décembre 2006, Le gouvernement tchadien n'hésite plus à dénoncer l'aide militaire chinoise accordée au parti du Rassemblement pour la Démocratie et la Liberté de Mahamat Nour. La Chine est accusée d'être alliée avec le Soudan pour accélérer la chute du Président tchadien et procéder à une nouvelle redistribution des sites pétroliers.

En Angola, un pays qui est sortie d'une longue guerre civile depuis 1997, la Chine s'est engagée dans une vaste opération de séduction qui inquiète les observateurs. Elle se met à la place des institutions financières (BM et FMI) pour accorder des prêts à taux préférentiels au gouvernement angolais en échange de son pétrole. Elle est accusée par l'opposition politique d'avoir financé la campagne électorale du parti au pouvoir (MPLA). Sans être pessimiste pour l'avenir de l'Angola, il n'est pas exclu que ce pays en reconstruction ne retombe dans la violence à cause de la capacité de la classe dirigeante à se soustraire aux critiques et à l'arbitrage de la communauté internationale grâce à la rente pétrolière donnée par la Chine.

Ensuite, en Côte d'Ivoire, même si le pays n'est pas pour le moment producteur de pétrole, la Chine profite de la crise actuelle pour s'installer à long terme. En plus du soutien militaire qu'elle accorde à ce pays qui était en guerre civile jusqu'en 2010, la Chine apporte un appui diplomatique au gouvernement ivoirien. Ainsi, par rapport aux bombardements du camp militaire français de Bouaké en novembre 2004, le conseil de sécurité de l'ONU, par la

résolution 1572, a décrété un embargo sur les armes et des sanctions contre les personnes reconnues coupables de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Côte d'Ivoire. En février 2006, après les attaques des partisans du Président Laurent Gbagbo contre les forces d'intervention de l'ONU, le conseil de sécurité a décidé de sanctionner les coupables de ces violences par le gel de leurs avoirs et l'interdiction de voyager. La Chine a approuvé la résolution de l'ONU, mais elle a quand même réussi à faire enlever de la liste l'épouse du président Simone Gbagbo. Ainsi nous pouvons nous demander jusqu'où le soutien militaire chinois continuera-t-il d'alimenter un conflit qui menace à long terme quelques sous-régions africaines ?

Au Soudan, malgré les risques d'attaque des infrastructures pétrolières au sud du pays par les mouvements rebelles en 2000, le gouvernement n'a pas hésité à utiliser abondamment les moyens à travers une véritable politique de terreur et de déplacement forcé des populations vivant à côté des gisements. Ces méthodes pratiquées pour créer une zone de sécurité ont multiplié les exodes massifs de population et alimenté les tensions au sud du pays. Le fait de sécuriser les alentours des puits pétroliers a complètement transformé cette partie du pays en un immense camp où se côtoient les différentes forces de sécurité. Si certaines compagnies ont fait recours aux structures privées comme *Executive Outcomes*⁹⁹, d'autres comme la *China Petroleum Engineering and Construction Group* ont officiellement fait appel aux forces armées gouvernementales. En août 2000, le quotidien britannique le *Daily telegraph* accusait la Chine d'être prête à envoyer des contingents de soldats au Soudan pour sécuriser ses investissements pétroliers. Cette accusation faisait allusion à la capture d'un groupe de chinois par les rebelles de l'Armée de Libération des Peuples du Sud du Soudan (SPLA) au cours des combats contre les forces gouvernementales.

En résumé, la présence chinoise s'accompagne souvent d'une facilité d'armement des pays et d'une augmentation des tensions liées à l'enjeu pétrolier. Elle implique des risques de sécurité évidents, notamment le développement des zones de non droit qui sont dirigées de façon autoritaire par la seule loi de la sécurisation des investissements pétroliers.

B- Vers une relance des rivalités entre grandes puissances ?

La diplomatie chinoise en Afrique ne peut se passer sans relancer la rivalité forte entre les puissances en cette période de reconfiguration des postures géopolitiques. Contrairement à

⁹⁹ *Executive Outcomes* est une société militaire privée sud-africaine créée en 1989 par des anciens militaires (Simon Mann) et membres des forces spéciales sud-africaines, impliqués dans le maintien de l'apartheid.

certaines observateurs qui mettaient le continent au rang des espaces dépourvus de tout enjeu géopolitique majeur, le commissaire européen Louis Michel déclare sans équivoque: « *c'est un fait, en peu de temps l'Afrique est devenue un continent convoité, car stratégiquement importante. L'Afrique compte aujourd'hui en termes de sources d'énergie. L'énergie en provenance de l'Afrique joue un rôle croissant dans la sécurité énergétique de tous les grands consommateurs mondiaux, tels les Etats-Unis, l'Europe et la Chine. Il est temps de remettre l'Afrique au centre de la politique extérieure européenne* »¹⁰⁰(Cissé Mbaye, 2007). Au-delà de la remise en cause du modèle de développement occidental, le partenariat sino-africain pourrait provoquer des rivalités entre les puissances sur le continent. Cette analyse est fondée avant tout par le regard critique de Washington sur l'expansion de la diplomatie chinoise à travers le monde, particulièrement en Afrique. A cela il faut préciser que la France, même si elle ne réagit pas encore officiellement à la percée chinoise, commence à manifester une certaine inquiétude quant au maintien de ses relations privilégiées avec ses anciennes colonies. Quant à l'Union Européenne, elle se manifeste aussi dans la guerre énergétique latente qui se développe à travers le monde.

Le gouvernement chinois s'efforce de mener un développement pacifique sous le pavillon des « *quatre non* » de son ancien président Hu Jintao (non à l'hégémonisme, non à la politique de la force, non à une politique des blocs, non à la course aux armements) en évitant toute confrontation avec les puissances concurrentes, notamment les Etats-Unis. Malgré tout cela, il faut signaler que sa nouvelle diplomatie commence à attirer l'attention des dirigeants américains. Dans le document portant sur la stratégie de sécurité nationale publié en 2006, le gouvernement américain a exprimé ouvertement ses inquiétudes en déclarant : « *ils (les chinois) développent le commerce, mais agissent comme s'ils pouvaient en quelques sorte verrouiller l'approvisionnement énergétique de par le monde ou chercher à diriger les marchés plutôt qu'à les ouvrir, comme s'ils pouvaient appliquer un mercantilisme d'une époque discréditée et soutenir des pays riches en ressources naturelles sans tenir compte des écarts de conduite de ces régimes en matières de politique intérieure ou de leur mauvaise conduite à l'étranger* »(Cissé Mbaye, 2007). Cette critique montre aujourd'hui que la Chine est une actrice importante sur la scène économique mondiale, avec sa demande croissante de matières premières. Elle montre également le défi de taille que doivent relever les Etats-Unis qui comptent notamment sur l'Afrique pour s'approvisionner en matières premières.

¹⁰⁰ Louis Michel, commissaire européen au Développement et à l'aide humanitaire, Conférence publique sur la stratégie en Afrique, Berlin, le 28 novembre 2006.

A côté de ces plaintes d'ordre économique, Washington dans sa lutte contre le terrorisme pourrait très bien se retrouver en désaccord avec Pékin dans certaines parties du continent. En effet, le soutien diplomatique apporté par Pékin à certains régimes pointés du doigt par la communauté internationale favorise le développement de zones de non droit propices à l'installation de groupes terroristes. Le Soudan qui s'est distingué de par le passé comme un lieu d'asile des terroristes musulmans est souvent accusé d'abriter des combattants d'origine islamique (Afghans, Pakistanais, Malais, Saoudiens...etc.). Cette situation est susceptible de créer des conflits avec la nouvelle vision stratégique antiterroriste des Etats-Unis. Ensuite, le projet du « Grand Moyen Orient » dressé par Washington concerne curieusement plusieurs pays africains (Algérie, Mali, Mauritanie, Soudan,...etc.) ayant des relations commerciales avec la Chine. Ce projet qui va de la Mauritanie au Pakistan permettrait, en cas de succès, aux Etats-Unis de mettre la main sur une zone recouvrant 65 % des réserves pétrolières mondiales. Un tel contrôle placerait les Etats-Unis dans une position favorable par rapport à la Chine qui, consciente du danger, semble prendre les devants en accélérant son installation en Afrique. Dans sa lutte contre le terrorisme, l'administration américaine veut faire du Grand Moyen Orient une zone pacifique et fermée à toute liberté d'action des groupes armés incontrôlés.

Il faut tout de même préciser que les crises politiques et humanitaires qui se passent en Afrique, notamment dans la province soudanaise du Darfour, intéressent particulièrement les Etats-Unis pour des motifs humanitaires d'abord puis des raisons d'intérêts stratégiques. La création d'un commandement américain en Afrique montre que les Etats-Unis sont bien décidés à porter leur stratégie anti-terroriste dans des zones sous protection chinoise.

Quant à la France, elle commence à se poser des questions sur le partenariat sino-africain. Le cabinet BD-consultants a publié en janvier 2006 un rapport de 200 pages consacré à la pénétration chinoise en Afrique, qui conclut que la France doit prendre des mesures vigoureuses pour sauver sa politique africaine. Après avoir ciblé le dynamisme économique chinois sur le continent, le rapport précise que : *« l'efficacité chinoise contraste avec une relative passivité française (...). Sans une vigoureuse réaction visant à remuscler et redynamiser les diverses facettes de notre présence, la Chine occupera vraisemblablement une place plus importante sur la scène africaine que la France »* (Cissé, Mbaye, 2007).

Ce jugement sans équivoque annonce des mesures courageuses qui vont provoquer une rivalité franco-chinoise sur le continent, notamment dans les pays où les intérêts pétroliers français sont aujourd'hui menacés par la percée chinoise. En effet, les firmes pétrolières françaises Total et Elf sont de plus en plus concurrencées par leurs homologues chinois au

Gabon, et au Congo. Le Gabon, qui exporte plus de 80 % de son bois en Chine, est passé en quelques années au rang de deuxième client de la Chine. Quant au Congo, en mars 2005, il a conclu un accord d'exploitation de deux blocs off-shore avec la société pétrolière chinoise *Sinopec*.

Sur fond de rivalités économiques, il est possible que la concurrence entre les firmes françaises et chinoises se termine sur une remise en cause de la stabilité fragile de ces deux pays. Dans le passé, l'entreprise française Elf a été accusée d'avoir financé des groupes rebelles en 1998 pour renverser le gouvernement du Président Pascal Lissouba au Congo, qui était peu favorable à l'époque aux intérêts français et qui encourageait l'arrivée de nouveaux investisseurs comme *Petroleum*, *Shell* ou *Exxon*. La volonté chinoise de renforcer sa présence en Afrique centrale pourrait à long terme se traduire par un soutien à un groupe armé plus favorable à son expansion.

Au Gabon, les intérêts financiers français, considérés comme des leviers pour assurer la stabilité et la démocratisation du régime Bongo, sont plus en plus fragilisés par la percée chinoise. Les investissements chinois au Gabon ainsi que les déplacements effectués à Pékin par l'ancien président Omar Bongo laissaient penser que son fils, l'actuel Président, pourrait se tourner vers la Chine pour faire face à d'éventuelles conditionnalités françaises. Sur le continent africain, la présence chinoise remet en cause l'esprit sur lequel comptait la France ainsi que les autres pays occidentaux pour inscrire leurs anciennes colonies sur les chemins de la bonne gouvernance. La réalité aujourd'hui est de constater qu'une reprise en main de la politique africaine de la France passe par un affrontement ouvert avec le partenariat sino-africain. Cette lutte a déjà commencé dans les institutions internationales où la Chine utilise toute sa force pour protéger ses alliés économiques contre d'éventuelles sanctions.

Dans tous les cas, l'instauration de structures politiques sino-africaines viables inquiète déjà au point que Renaud Delaporte annonce l'échec des ambitions françaises en Afrique en ces termes : « *En plaçant délibérément le sommet sino-africain dans le cadre d'un dialogue sud-sud, la Chine s'impose comme étant la seule puissance capable d'offrir à l'Afrique l'espoir d'une politique de développement réaliste, pragmatique et par conséquent applicable. Elle entérine l'échec de trente-trois ans de politique africaine française* » (Delaporte R, 2006). Quant à l'UE dont 20 % des importations pétrolières proviennent de l'Afrique, elle ne tardera pas à réagir face à la stratégie chinoise sur le continent. En effet, la perte progressive de concessions pétrolières, le recul des entreprises européennes du BTP vont éventuellement obliger l'UE à envisager l'avenir économique sur le continent dans les prochaines années à venir. Même si le pétrole africain ne constitue pas un enjeu majeur pour

la majorité de ses membres, il est clair que la guerre du gaz de décembre 2005 livrée par la Russie, qui fournit 25 % du gaz et 42 % du pétrole à l'UE, pousse l'Europe à s'intéresser à d'autres sources d'approvisionnement, dont l'Afrique.

Enfin, au moment où l'UE entend transmettre un nouveau dynamisme à sa coopération avec l'Afrique par la promotion d'une démarche multinationale, la Chine acceptera-t-elle de la rejoindre autour d'un « *partenariat de valeurs* » ?

Conclusion :

La politique chinoise en Afrique est particulièrement dynamique et joue ouvertement sur le principe de « non-ingérence » qui est contraire aux choix des puissances occidentales ou du Japon. Toutefois cette stratégie est peut-être fragile sur le long terme. Le soutien apporté à des régimes particulièrement pointés du doigt, comme le Soudan ou le Zimbabwe, met la RPC dans une situation instable avec l'ensemble de la communauté internationale. Le choix du continent africain n'est pas un hasard car le continent a toujours représenté une pièce maîtresse dans le rayonnement de la Chine. Dans le partenariat stratégique sino-africain, Pékin veut un modèle différent des sentiers battus du colonialisme et de l'exploitation construits par les anciennes puissances. Cette idée qui caractérise le discours officiel chinois a pourtant du mal à cacher les mutations de la politique africaine de la Chine : les impératifs du marché l'emportent désormais sur le discours militant des années 70.

En effet, le retour de la Chine en Afrique survient à un moment où la recherche d'un environnement politique stable, commandé par des règles d'attribution du pouvoir transparentes, est en marche. En fondant ses relations avec les pays africains sur le principe de « *neutralité et de la non-ingérence* », la politique chinoise peut être une entrave pour l'émergence de l'Etat de droit en Afrique. Dans le même temps, elle retarde l'intégration politique du continent tout en permettant à Pékin de bien s'imposer dans les instances internationales au détriment des puissances concurrentes.

Une des principales menaces du modèle de partenariat sino-africain est le soutien aux Etats appelés voyous. L'aide chinoise en Afrique qui représente 45 % du total d'aide au développement chinoise est inconditionnelle. Par ailleurs, Pékin n'hésite pas à utiliser tous les outils politiques et diplomatiques à sa disposition, dont son statut de membre permanent du conseil de sécurité, pour favoriser ou pour ne pas défavoriser des régimes fournisseurs de ressources pour la Chine. La protection diplomatique au régime soudanais dans la crise du Darfour est un exemple. Le partenariat sino-africain constitue également une alternative pour les Etats africains récalcitrants aux accords internationaux (AGOA et UE-ACP de Cotonou) qui conditionnent les échanges commerciaux aux respects des critères politiques, comme la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

Le modèle de partenariat sino-africain remet en cause également l'intégration des Etats africains dans des structures sous-régionales, régionales ou continentale, comme l'Union Africaine, capables de s'inscrire dans les instances internationales. Ces structures risquent d'être menacées par l'approche bilatérale de la Chine. La diplomatie chinoise peut créer des rivalités entre certains pays, comme le montre les tensions nées entre l'Afrique du Sud, le

Nigéria et l'Angola. Le gouvernement chinois s'investit aussi dans la création d'alliés partenaires qui lui permettent de contrebalancer l'influence des puissances concurrentes. Cette stratégie s'est révélée très efficace en 1971 lorsque les votes des pays africains lui ont permis de rentrer au conseil de sécurité de l'ONU.

Sur le plan économique, la Chine a besoin des matières premières africaines pour soutenir sa croissance, tandis que le continent africain est à la recherche de capitaux, de produits et du savoir-faire chinois. Pékin manifeste cette vision par une revalorisation de l'aide au développement destinée à l'Afrique grâce à une approche multidimensionnelle allant de l'assistance technique, aux prêts et crédits sans intérêts, en passant par les réalisations à caractère social. Les premiers effets positifs de cette coopération économique entre la Chine et l'Afrique sont :

- La hausse des prix de vente des matières premières.
- L'augmentation des crédits et prêts chinois en Afrique ainsi que la signature de plusieurs accords commerciaux entre les entreprises chinoises et certains pays africains.
- La création d'un fond public au développement tourné vers les infrastructures, l'agriculture et le développement des ressources humaines.
- La création des zones économiques spéciales dans six pays africains pour attirer d'autres investissements et aider également les entreprises manufacturières locales.

Dans la coopération sino-africaine, il est important de s'interroger sur l'avenir économique du continent à cause des tendances qui se dégagent dans plusieurs domaines. En Afrique, le premier danger provoqué par la présence chinoise vient de l'absence d'un cadre structuré propre qui permet d'assurer dans la durée une rentabilité aux investissements. A cela s'ajoute la tendance à encourager la mauvaise gouvernance économique par l'apport des capitaux sans aucune condition. Un tel comportement favorise l'émergence de pratiques clientélistes, freine l'arrivée d'autres investisseurs potentiels et retarde la création d'un environnement des affaires favorable à la croissance économique africaine. La Chine importe en grande partie des matières premières du continent dont le pétrole représente 60 % et ne favorise pas la diversification des exportations africaines. En retour elle exporte des produits manufacturés et concurrence même l'industrie locale. Depuis la destruction des accords multifibres en 2005, toute l'industrie textile du continent est menacée. Par exemple en 2005 à Dakar, l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois) a manifesté à plusieurs reprises pour dénoncer la concurrence déloyale chinoise.

Le déséquilibre de la balance commerciale des pays africains, à part les pays producteurs de matières premières, rappelle la situation des années 1970, années durant lesquelles l'économie africaine était réduite à une économie de rente dont les revenus obtenus n'étaient pas orientés à la construction de l'industrie et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Ces rentrées financières peuvent augmenter le taux de croissance d'un pays sans forcément entraîner un développement durable. La présence massive des entreprises chinoises en Afrique n'est pas génératrice de croissance durable et de richesses en raison des procédés généralement mise en place dans les investissements. En réalité, la Chine investit dans les secteurs comme l'exploitation des matières premières, qui créent moins d'emplois en Afrique. Sur les grands chantiers dans le BTP, la main d'œuvre qualifiée est chinoise et les emplois se font donc aux dépens des africains. Enfin, la politique de subventions mise en place par Pékin peut occasionner le ré-endettement de certains pays africains qui ont déjà bénéficié d'une annulation partielle ou totale de leur dette.

Dans le domaine de la sécurité en Afrique, la présence chinoise s'accompagne souvent d'une facilité d'armement des pays et d'une augmentation des tensions liées à l'enjeu pétrolier. La Chine est soupçonnée d'avoir utilisé le Soudan, début 2000, comme débouché pour sa technologie militaire. A titre d'exemple, elle a entretenue le conflit meurtrier Érythréo-Ethiopien à la fin du 20^{ème} siècle (plus d'un milliards de dollar de contrat). Elle continue également à assister militairement le Zimbabwe et à approvisionner en armes les pays africains qui sont en conflits avec des groupes rebelles. Le gouvernement chinois emporte des risques de sécurité évidents, notamment le développement des zones de non droit ou des zones dirigées de façon autoritaire par la seule loi de la sécurisation des investissements pétroliers.

Après l'échec de plusieurs décennies de coopération avec l'occident, la coopération sino-africaine est peut être un moment historique d'évaluation et de décision pour l'Afrique, de la nouvelle orientation de ses relations avec les partenaires extérieurs au développement. Pour bien évaluer ce partenariat sino-africain, nous analyserons dans le cinquième et dernier chapitre à travers les données de panel un modèle économétrique mesurant l'impact des investissements directs étrangers chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains durant la période de 2003 à 2011.

Chapitre5 : LES EFFETS DES IDE CHINOIS SUR LA CROISSANCE DES PAYS AFRICAINS (Etudes empiriques)

Les pays en développement, tout comme la plupart des pays en transition, sont confrontés au problème du financement de leur activité avec des ressources domestiques souvent insuffisantes. Les recours aux crédits internationaux sont pour beaucoup d'entre eux limités par le niveau de leur endettement et, malgré les promesses faites à Monterrey (au Mexique) en 2002 par les pays industrialisés, elles tardent à se réaliser. L'aide au développement reste insuffisante. De plus, elle n'a pas les mêmes intérêts que les IDE qui peuvent générer des transferts de technologie, des effets d'apprentissage et favoriser un accès plus facile aux marchés internationaux. En même temps, dans un contexte d'ouverture des marchés des capitaux, les IDE ont fortement progressé dans les pays en développement au cours des années 1990 jusqu'en 2000, avant de baisser en 2001 et 2002. Les effets des IDE sont différemment appréciés dans les pays en développement. Alors que certains pensent qu'ils constituent l'un des principaux catalyseurs du développement à cause des liquidités qu'ils apportent dans un pays, d'autres soutiennent par contre que les firmes multinationales constituent une économie duale et peuvent même provoquer un phénomène d'éviction sur les firmes domestiques.

Les effets positifs des IDE sur la croissance économique ne se manifestent pas de manière automatique et ne se répartissent pas équitablement entre les pays et les secteurs économiques. Pour cela, il est indispensable pour les pays d'accueil de mettre en place des conditions générales favorables à l'investissement et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour exploiter cet investissement. Ils doivent proposer un environnement juridique (code des investissements), des politiques économiques et des conditions de production les plus attractives. Des mesures prises dans les années 1990 suite à l'adoption des programmes d'ajustement structurel avaient pour objectif de rendre l'économie des pays africains plus compétitive et plus crédible aux yeux des investisseurs étrangers. L'ouverture économique qui a suivi ces mesures et les découvertes des gisements pétroliers dans certains pays d'Afrique (Angola, Guinée Equatoriale, Tchad, etc.) ont provoqué l'augmentation des entrées d'IDE sur le continent. Depuis nous assistons à l'augmentation du taux de croissance de ces pays exportateurs de matières premières. Cette augmentation du taux de croissance est-elle liée aux entrées d'IDE ? De manière générale, quels sont les canaux par lesquels se manifestent les effets des IDE sur la croissance de ces pays africains ? Pour répondre à ces questions, nous allons d'abord faire une revue de la littérature sur la

théorie de la croissance endogène et une revue de la littérature des effets des IDE sur la croissance en Afrique.

Section1 : Revue de la littérature sur la théorie de la croissance endogène

Le début de la plupart des modèles de croissance endogène repose sur la critique du modèle de croissance néoclassique de Solow (1956). Dans ce modèle de Solow, l'accumulation du capital physique et le taux de croissance de la population constituent les principales sources de la croissance. Dans ce cas, l'existence de rendements décroissants associés au seul facteur d'accumulation (le capital physique) ne permet pas de soutenir la croissance à long terme¹⁰¹.

Néanmoins, depuis le milieu des années 1980, la recherche sur la croissance économique a connu un nouvel élan grâce aux travaux de Romer (1986) et de Lucas (1988). Ces deux auteurs ont commencé avec l'idée que les déterminants de la croissance économique à long terme sont internes aux modèles¹⁰². Dans le cadre de la théorie de la croissance l'introduction des théories de la recherche et développement (R&D) et de la concurrence imparfaite a débuté avec Romer (1986, 1990). L'auteur présente un modèle similaire à celui de Solow (1956) avec le progrès technologique¹⁰³ dans le cas d'une économie fermée, mais il rend cette variable endogène en prenant en compte un secteur de R&D, sujet aux comportements de maximisation des agents¹⁰⁴.

¹⁰¹ Solow (1956) reconnaît l'insuffisance de ce modèle et a essayé de le corriger en postulant que le progrès technique agirait de façon exogène. Par cette technique, le taux de croissance par tête devient positif, éventuellement constant à long terme. Le problème évident devient alors le fait que le taux de croissance par tête à long terme soit complètement déterminé par les éléments qui sont exogènes au modèle (le taux du progrès technique, l'accumulation du capital physique et le taux de croissance de la population).

¹⁰² La croissance peut se poursuivre indéfiniment car le rendement des investissements réalisés dans une catégorie de biens de capitaux au sens large (incluant le capital humain) ne diminue pas nécessairement au fur à mesure que l'économie se développe.

¹⁰³ Les technologies recouvrent un caractère rival et exclusif, car celui qui innove s'approprie son innovation et l'utilisation de celle-ci demande son accord. Par contre, les connaissances ne sont ni exclusives ni rivales, car elles peuvent être utilisées et acquises par d'autres personnes à travers la pratique ou l'observation.

¹⁰⁴ Le progrès technique est identifié à l'augmentation du nombre de biens intermédiaires. Dans une nouvelle génération de modèles initiée par Grossman et Helpman (1991) ainsi que par Aghion et Howitt (1992), le progrès technique est identifié aux améliorations de la qualité des biens intermédiaires. A la différence du modèle de Romer (1990), le nombre de variétés est constant dans le cas de ces modèles.

Ces modèles d'innovation endogène de variétés ont récemment permis de réexaminer avantageusement le rôle de l'ouverture économique sur la croissance économique des pays. Ils proposent une nouvelle solution aux problèmes traditionnels liés aux spécialisations internationales, aux avantages comparatifs et aux flux d'échanges entre les pays. Ces modèles permettent également d'aborder des sujets comme les conséquences de l'IDE sur les modes de croissance nationaux. Les aspects endogènes qui dominent aujourd'hui les nouveaux modèles de croissance laissent pressentir la possibilité d'une accumulation d'avantages pouvant aboutir à des modèles de croissance très différents selon les pays.

La nouvelle théorie de la croissance donne des différents mécanismes par lesquels l'ouverture peut générer des gains dynamiques et un transfert de connaissances. Le commerce extérieur permet d'avoir facilement de nouveaux intrants de bien intermédiaires et des technologies améliorées qui augmentent la productivité globale de l'économie. Ce point a été l'élément le plus important de la littérature récente. Par exemple, Grossman et Helpman (1991), Rivera-Batiz et Romer (1991) ont développé des modèles dans lesquels la technologie est produite par des entreprises qui maximisent les profits. Ces auteurs ont montré que l'ouverture aux marchés internationaux peut accroître le taux de croissance en augmentant la taille du marché disponible aux producteurs.

Par ailleurs, l'ouverture économique permet à un pays de bénéficier des externalités des activités de R&D effectuées à l'étranger, plus précisément le transfert des technologies des pays les plus développés aux pays en voie de développement. Ces externalités de R&D se traduisent par une meilleure utilisation des facteurs de production, c'est-à-dire une mise en commun des ressources comme le capital humain et les connaissances, donc une amélioration de la productivité totale des facteurs. Grâce à ce type de modèle de nouveaux éléments ont été introduits dans le débat sur la croissance économique. Il s'agit principalement des caractéristiques socioculturelles relatives aux pays étudiés, comme le rôle du capital humain dans les activités de R&D, dans les activités d'apprentissage et d'imitation. Elles permettent la diffusion technologique au niveau international et permettent également aux pays en développement de rattraper leur retard technologique par rapport aux pays développés¹⁰⁵. C'est dans ce cadre que nous allons présenter dans cette section les modèles fondateurs de la croissance endogène, qui donnent un rôle important au capital humain et aux activités de R&D dans le processus de développement des pays.

¹⁰⁵ Dans les modèles de croissance endogène, l'ouverture a des conséquences sur le niveau d'activité, mais aussi sur le taux de croissance à long terme (Romer (1990)).

Le modèle de Romer (1990), que nous allons détailler dans la sous-section à venir, présente un modèle d'analyse de la croissance basée sur l'innovation en concurrence imparfaite, donnant une nouvelle voie de la recherche sur la croissance endogène. Dans son modèle, il introduit dans la fonction de production les connaissances ainsi que le produit du secteur de R&D¹⁰⁶. La particularité du modèle de Romer (1990) reste la nature et le rôle particulier qu'il accorde à la connaissance¹⁰⁷. Selon lui, l'investissement volontaire de ressources effectué par les agents à la recherche de profit sera le moyen le plus efficace de lutter contre les rendements décroissants rencontrés dans le modèle de Solow (1956).

En effet, le secteur de la recherche est séparé du secteur de la production du bien final, ce qui permet d'avoir des connaissances avec des caractéristiques cumulatives et non rivales. Les intrants obtenus sont considérés comme des biens non publics car l'innovateur a la possibilité de contrôler l'accès à sa découverte pendant une certaine période. Le modèle de Romer (1990) étant obtenu dans un modèle d'économie internationale, il était normal de faire une version en économie ouverte.

A- Modèles de progrès technologique en économie ouverte

Le modèle développé par Romer (1990) est appliqué au cas de deux pays par Rivera-Batiz et Romer (1991). Chaque économie est constituée de deux secteurs : le secteur du bien final et le secteur de la recherche et développement. Néanmoins, dans ce modèle, le processus de production des technologies est un processus pur d'innovation industrielle et le stock de savoir technologique est mesuré par le nombre de brevets produits et utilisés dans l'économie.

¹⁰⁶ En supposant dans son modèle un secteur de recherche dépendant, Romer (1990) permet enfin d'inciter à la production de nouvelles technologies et autoriser ainsi un dépassement conceptuel du simple cadre de la concurrence parfaite.

¹⁰⁷ A cause de la nature particulière de la connaissance, le secteur de la recherche fait apparaître des rendements dynamiques croissants, ce qui le place au cœur de l'analyse de la croissance.

Encadré 3 : Le Modèle de Romer (1990).

Dans son modèle, l'économie est caractérisée par trois secteurs :

Un secteur des biens intermédiaire utilisant les dessins produits par le secteur de la recherche pour produire les biens intermédiaires nécessaires à la production du bien final. Ces biens étant différenciés, ce secteur est régi par une concurrence monopolistique.

Un secteur de recherche et développement utilisant une partie du capital humain et les connaissances anciennes pour produire les biens intermédiaires nécessaires à la production du bien final. La fonction de production dans ce secteur s'écrit comme suit :

$$\dot{A} = \delta H_A A$$

Où A représente le stock de connaissance ou le nombre de biens d'équipement, H_A la quantité de capital humain employée dans le secteur de R&D et δ (delta) sa productivité.

Un secteur manufacturier dans lequel le bien final est produit à partir du travail L, du capital humain H_y et des biens intermédiaires X_i dans un cadre de concurrence parfaite :

$$Y(H_y, L, X_i) = H_y^\alpha L^\beta \int_0^A X(i)^{1-\alpha-\beta} d(i)$$

Au niveau agrégé, $H = H_A + H_y$. Les individus consacrent le capital humain soit au secteur du bien final ou au secteur de la recherche. La fonction de demande inverse des biens intermédiaires s'écrit comme suit :

$$P(i) = \frac{\partial Y}{\partial X(i)} = (1-\alpha-\beta) H_y^\alpha L^\beta X(i)^{-(\alpha+\beta)}$$

Cette demande sera adressée aux producteurs de biens d'équipement qui cherchent à maximiser leurs profits. L'hypothèse d'identité des fonctions de production dans le secteur intermédiaires et final permet d'assimiler la production dans le secteur intermédiaire à la conversion d'un certain nombre η d'unités de production finale en une unité de bien intermédiaire. Les producteurs maximisent leur profit comme suit :

$$\text{Max} \int_{x(i)} \dot{i} = \text{Max}_{x(i)} (P(i)X(i) - r\eta X(i))$$

La Somme actualisée des profits de chaque période permet de déterminer le prix P_A auquel les producteurs d'un bien d'équipement accepteront d'acquérir le brevet d'un tel bien, soit :

$$P_A = \int_0^\infty \prod \text{Max} e^{-rt} dt = \frac{(\alpha+\beta)(1-\alpha-\beta) H_y^\alpha L^\beta \bar{X}^{1-(\alpha+\beta)}}{r}$$

Avec \bar{X} la quantité d'équilibre.

Le comportement des consommateurs

La résolution du programme du consommateur nous donne le taux de croissance de la consommation comme suit (voir Barro et Sala-I-Martin (1995)):

$$\frac{\dot{C}}{C} = \frac{r-\rho}{\sigma} \Rightarrow r = \rho + \sigma \frac{\dot{C}}{C}$$

Où C représente la consommation, r est le taux d'intérêt, ρ (rho) est le taux de préférence pour le présent et σ (sigma) est l'inverse de l'élasticité de substitution de la fonction de consommation.

La résolution du modèle

La résolution du modèle nécessite de déterminer une relation entre le taux de croissance et le taux d'intérêt. Les rémunérations du capital humain dans chaque secteur s'écrivent comme suit :

$$W_{Hy} = \frac{\partial Y}{\partial H_y} = \alpha \frac{Y}{H_y}, \text{ dans le secteur du bien final. En ce qui concerne le}$$

secteur de la recherche nous multiplions l'équation de la dynamique par P_A . Nous aura :

$$P_A \dot{A} = P_A \delta H_A A \text{ et donc } W_{HA} = \frac{\partial P_A \dot{A}}{\partial H_A} = P_A \delta A.$$

A l'équilibre, l'égalisation de la rémunération dans le secteur manufacturier à la rémunération dans le secteur de la R&D nous donne :

$$r = \frac{\delta(\alpha+\beta)(1-\alpha-\beta)H_y}{\alpha}$$

En combinant le taux de croissance de la consommation avec le taux d'intérêt nous aurons :

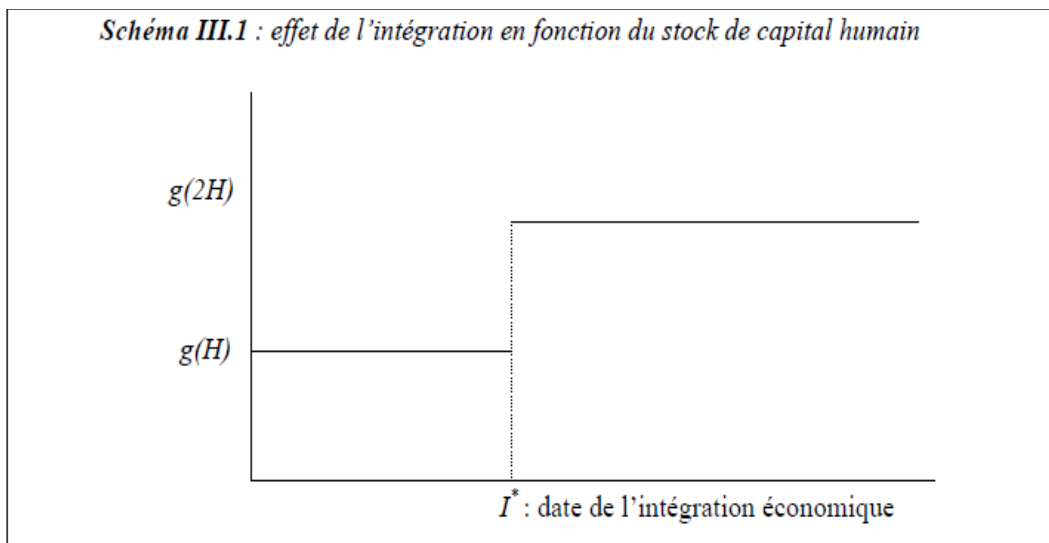
$$g = \frac{\delta H - \lambda \rho}{\sigma \lambda + 1}, \text{ avec } \lambda (\text{lamda}) = \frac{\alpha}{(1-\alpha-\beta)(\alpha+\beta)}$$

Le taux de croissance dépend des externalités du secteur de la R&D et du stock de capital humain. Dans le cas d'une économie ouverte, le taux de croissance reste supérieur au taux de croissance d'une économie fermée, car le stock de recherches mondial augmente à $(H+H^*)$. Le taux de croissance dans une économie ouverte s'écrit alors comme suit :

$$g = \frac{\delta(H+H^*) - \lambda \rho}{\sigma \lambda + 1}, \text{ avec } \lambda (\text{lamda}) = \frac{\alpha}{(1-\alpha-\beta)(\alpha+\beta)}$$

En conséquence, il est généralement positif pour un pays, même fortement peuplé, de s'ouvrir au commerce international, car c'est le niveau du capital humain qui détermine le dynamisme d'un pays. Dans ce contexte, il existe une rencontre positive entre le niveau de capital humain et l'ouverture économique, puisque l'intégration économique est à l'origine d'un changement de sentier de croissance à un autre, dont l'importance dépend de la quantité de capital humain accumulée par les économies. En effet, au moment de l'intégration économique, le taux de croissance économique se modifie de $g(H)$ à $g(H+H^*)$, ce que nous pouvons représenter par la figure suivante.

Graphique 10 : Effet de l'intégration en fonction du stock de capital humain.



L'effet causé par l'interaction de cette situation est le suivant : l'ouverture économique entraîne une augmentation en quantité du facteur générateur de croissance qui, à son tour, est à l'origine d'un changement de sentier de croissance. La quantité de capital humain n'a donc pas d'impact sur le niveau d'ouverture économique, ce qui ne valide pas en partie le terme de l'interaction. Dans une telle situation, il y a plus de conjonctions d'effets qu'une réelle interaction entre les facteurs, ce résultat étant largement dû au caractère unique et exogène de l'ouverture économique. La dernière caractéristique de l'interaction entre ouverture économique et capital humain telle qu'elle est décrite dans le modèle de Rivera- Batiz et Romer (1991) concerne le processus de convergence qu'elle génère. En effet, dans ce cadre d'analyse, les pays ont toujours intérêt à s'ouvrir, mais aussi ce sont les économies initialement pauvres en capital humain qui gagnent le plus en termes de croissance. Les pays concernés par l'ouverture économique, quelles que soient leurs conditions initiales, atteignent tous le même sentier de croissance, dont le niveau est déterminé par la somme des stocks de capital humain mis en commun.

Beaucoup d'hypothèses contraignantes montrent les limites du modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991). D'abord, l'intégration est étudiée dans un cadre pauvre d'homogénéité parfaite des différentes économies considérées. L'harmonie qui découle du modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991) n'est peut-être que le résultat de l'hypothèse de similitude des économies, qui est peu crédible lorsque nous la confrontons à la réalité. Une telle hypothèse a ainsi pour caractéristique d'ignorer les conséquences de l'ouverture économique en termes de concurrence et de réallocations sectorielles. En ce sens, les auteurs envisagent davantage le cas d'une économie qui aurait changé de taille du jour au lendemain, c'est-à-dire une économie de deux pays qui existent déjà et qui vont se réunir pour faire un marché commun.

En outre, Rivera-Batiz et Romer (1991) considèrent le phénomène d'ouverture économique comme un choc exogène qui n'entraîne pas de comportement stratégique de la part des agents. Ils comprennent surtout l'ouverture économique comme un phénomène dichotomique, c'est-à-dire que les pays sont ouverts ou fermés mais, en aucun cas, ils ne connaissent des niveaux intermédiaires d'ouvertures sur l'extérieur. Alors qu'il est certainement plus raisonnable de supposer que les pays connaissent les niveaux d'intégration différents (Rajhi, 1996).

B- Progrès techniques endogène : cas des pays hétérogènes

Le modèle de Rajhi (1996) est construit par opposition aux modèles de progrès technologique et à leur hypothèse d'homogénéité des pays, tout en conservant le cadre théorique du modèle de Romer (1990). Il part d'une idée que lorsque les pays sont hétérogènes, précisément en termes de coûts marginaux des entreprises, l'intégration peut avoir des différents impacts selon les économies et même être à l'origine d'effets négatifs. L'intérêt d'une telle approche est dans le choix qu'a fait Rajhi (1996) de considérer l'hétérogénéité sous l'angle de la technologie, en même temps qu'il est possible de rapprocher du degré de qualification d'un pays et donc du dynamisme de son secteur de R&D ou de son stock de capital humain. Ainsi, suivant le niveau technologique d'un pays, pendant l'intégration, les entreprises les moins compétitives du marché global disparaîtront. Ce processus entraînera le pays le moins dynamique à l'origine sur un sentier de croissance plus élevé mais, en même temps, freinera le pays leader.

a- Mécanisme de croissance en économie fermée

Rajhi (1996) ajoute au modèle de Romer (1990) une hypothèse d'hétérogénéité des entreprises au niveau national et international liée à des coûts marginaux distincts. Chaque

entreprise détient une technologie de production plus au moins performante : nous supposons que leurs coûts marginaux sont répartis selon une loi uniforme sur $[1-\delta, 1+\delta]$; où δ (delta) mesure le degré d'hétérogénéité des entreprises.

a1- Du côté de la production

Pour intégrer le marché, les entreprises doivent avoir un profit positif. Sachant qu'elles ne connaissent pas leur coût marginal avant l'entrée effective sur le marché, c'est leur espérance de profit qu'elles prennent en compte :

$$E(\pi) = \int_{1-\delta}^{1+\delta} \pi(\vartheta) f(\vartheta) d\vartheta \geq 0 ; \text{ où } \vartheta (\text{thêta}) \text{ est la productivité marginale.}$$

Avec $f(\vartheta)$ comme fonction de densité de la productivité marginale et donc $f(\vartheta) = 1/2\delta$; $\pi(\vartheta)$ est le profit d'une entreprise monopolistique. Cette condition est aussi valable dans le cas où toutes les entreprises décident d'entrer en même temps sur le marché avec le cas des nouveaux entrants potentiels. Le profit espéré est donc le même pour toutes les firmes voulant entrer sur le marché dans la mesure où d'une part elles empruntent au marché financier au même taux d'intérêt $r(t)$ et d'autre part les productivités marginales (ϑ) sont réparties de manière aléatoire. Pour l'intermédiaire financier, cette condition lui permet de prêter au taux d'intérêt qui épuise le profit potentiel espéré des firmes désireuses de produire les biens intermédiaires. Supposons qu'il existe un taux d'intérêt r^* tel que le profit espéré de la firme est nul. Dans ce cas, nous obtenons :

$$E(\pi(r^*)) = \int_{1-\delta}^{1+\delta} [\eta r^{*\frac{\alpha-1}{\alpha}} \vartheta^{\frac{\alpha-1}{\alpha}} - r^* c] f(\vartheta) d\vartheta = 0$$

Avec $\eta = \alpha(1 - \alpha)^{\frac{(2-2\alpha)}{\alpha}} \bar{L}$, $\alpha = \frac{\sigma}{1-\sigma}$ où σ (sigma) est l'inverse de l'élasticité de substitution inter temporelle de la consommation, c un coût fixe et \bar{L} une quantité de travail fixe.

Si le taux d'intérêt est inférieur au seuil r^* , le profit espéré des entrants potentiels est positif et toutes les entreprises souhaitent entrer sur le marché. Le flux d'entrée de nouvelles entreprises continue et la demande du capital devient infinie. Tant que le taux d'intérêt est supérieur au taux r^* , le profit espéré des entreprises est négatif, alors aucune entreprise ne souhaite entrer sur le marché et la demande de capital est nulle. Lorsque le taux d'intérêt est juste égal au taux d'équilibre r^* , $E(\pi)$ est nul, la structure du marché devient stable, la demande du capital est finie et aucune nouvelle entreprise n'est tentée d'entrer sur le marché.

a2- Du côté de la consommation

Le modèle de Rajhi (1996) entre dans le cadre défini par Ramsey (1928) où le profit de la consommation est déterminé par l'équation suivante :

$$\frac{\dot{C}}{C} = \frac{r - \rho}{\sigma}$$

Où C représente la consommation, r est le taux d'intérêt, ρ (rho) est le taux de préférence pour le présent et σ (sigma) est l'inverse de l'élasticité de substitution de la fonction de consommation.

a3- Détermination du taux de croissance

Comme dans le modèle de Romer (1990), pour déterminer le taux de croissance à long terme il faut déterminer une relation entre le taux de croissance de la consommation et le taux d'intérêt d'équilibre. Rajhi (1996) suppose une loi de répartition uniforme de moyenne 1 et répartie dans l'intervalle $[1-\delta, 1+\delta]$ avec $f(\theta)$ sa fonction de densité qui est égale à $1/2\delta$. En remplaçant dans la fonction de profit espéré, il détermine le taux d'intérêt d'équilibre qui s'écrit comme suit :

$r^* = \eta^\alpha c^{-\alpha} \varphi(\delta)^\alpha$, avec φ (phi) une fonction croissante de δ (delta) et qui est égale à :

$$\varphi(\delta) = \frac{\alpha}{2\delta(2\alpha-1)} \left[(1 + \delta)^{\frac{2\alpha-1}{\alpha}} - (1 - \delta)^{\frac{2\alpha-1}{\alpha}} \right]$$

Le taux d'intérêt est déterminé d'une manière endogène en fonction du degré d'hétérogénéité des firmes et du coût fixe c. L'accroissement de l'hétérogénéité technique réduit le coût marginal nécessaire pour entrer dans le marché et augmente le taux d'intérêt du capital nécessaire à la production du bien intermédiaire. Dans une telle situation, il y a tout d'abord la qualité technique qui devient une barrière à l'entrée mais aussi le coût financier. Seules les entreprises les plus performantes sont capables de supporter un coût d'endettement plus élevé. Ainsi, l'augmentation du taux d'intérêt est liée à l'augmentation de la qualité des entreprises et non à des phénomènes de rationnement financier. En faisant la combinaison entre le taux de croissance de la consommation et le taux d'intérêt d'équilibre, nous obtenons le taux de croissance comme suit :

$$g = \frac{\eta^\alpha c^{-\alpha} \varphi(\delta)^\alpha - \rho}{\sigma}$$

g est finalement défini comme une fonction croissante de δ : plus le degré d'hétérogénéité est important, plus le seuil de coût marginal à l'entrée sur le marché est bas (marché plus sélectif) et plus il est difficile pour une entreprise d'être viable. Les entreprises

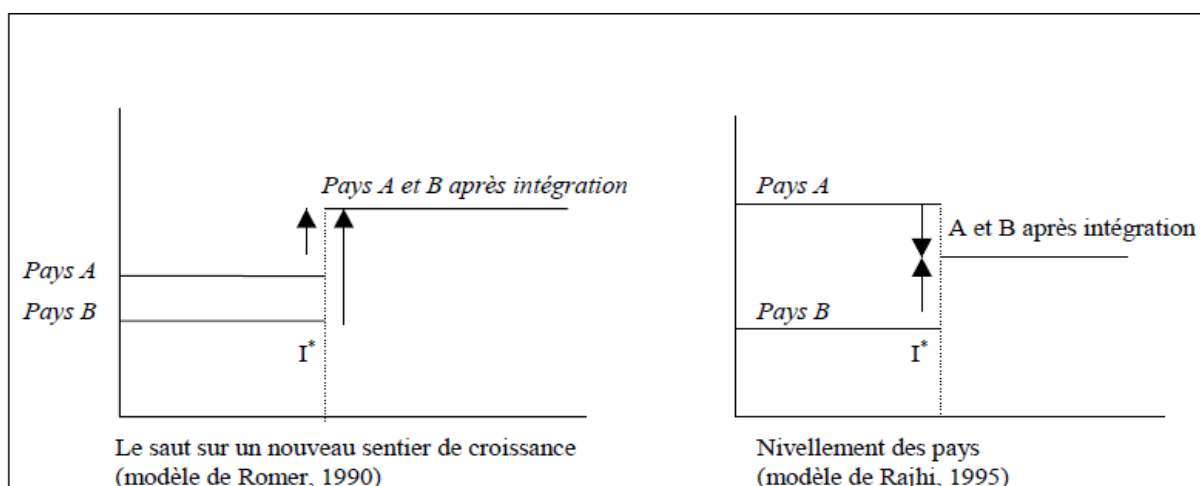
qui parviennent à entrer sur le marché sont donc particulièrement efficaces, ce qui implique une augmentation du taux de croissance.

b- Conséquences de l'ouverture économique

L'ouverture économique a un impact sur la croissance qui dépend fortement du niveau technologique des pays qui s'ouvrent entre eux. Elle justifie l'existence d'une interaction entre ouverture économique et capital humain au cours du processus de croissance (si nous relient le niveau technologique et le stock de capital humain). Cette interaction est similaire à celle évoquée dans le cadre du modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991) : elle se présente sous la forme d'une hétérogénéité des conséquences de l'ouverture économique sur les performances des pays selon le niveau technologique atteint par ceux-ci.

Dans le modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991), les deux pays bénéficient de l'intégration économique et quelles que soient leurs conditions économiques initiales, l'intégration leur permet, après ajustement, de partager les mêmes taux de croissance. Chez ces auteurs, ce processus se fait par un saut des deux pays sur le même sentier de croissance et le pays le moins avancé initialement enregistre un bond plus important que le pays le plus avancé. Chez Rajhi (1996), le processus en cours relève de la mise à niveau des pays. Le pays le plus avancé au niveau technologique voit son taux de croissance freiné dans le cadre théorique de Rajhi (1996). Réciproquement, le pays le moins avancé technologiquement se voit, au moment de l'intégration, tiré par le pays le plus développé (voir graphique 12). Malgré cette différence, l'analyse de ces deux modèles mène à un processus de convergence entre les pays.

Graphique 11 : Comparaison des conséquences d'un choc d'ouverture économique selon le modèle considéré.



Néanmoins, le modèle de Rajhi (1996) a deux niveaux de contrainte. En reprenant la théorie du modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991), il partage les mêmes inconvénients. Il suppose également des ajustements uniques dans l'histoire du pays, puisque l'ouverture économique est vue comme un processus indivisible¹⁰⁸. Surtout, il suppose une concurrence absolue et parfaite : toutes les entreprises sont supposées se soumettre au cadre institutionnel, disparaître lorsqu'elles ne sont pas assez productives, rester dans le cas contraire¹⁰⁹. En ce sens, il conserve une vision harmonieuse de l'ouverture économique qui, de manière similaire au modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991), est à l'origine d'un processus de convergence entre les pays.

Dans certaines situations, la relation entre l'ouverture et les externalités positives de la R&D n'est pas directe. Afin de bénéficier des externalités de la R&D, le pays doit tout de même avoir un niveau minimum de capital humain. Grossman et Helpman (1991) insistent dans leur ouvrage sur les conditions d'obtention d'une diffusion internationale des connaissances et du transfert technologique des pays développés vers les pays en voie de développement. En effet, le transfert de technologie n'est effectif que si les pays demandeurs ont les ressources suffisantes pour parvenir à imiter ou adapter les technologies qui leur viennent de l'étranger. Selon Pissaride (1997), le capital humain est l'une des ressources qui permet d'adapter les technologies étrangères au système local. Pautrel (1997), quant à lui met l'accent sur le rôle essentiel des activités d'apprentissage. Afin de rattraper son retard, une économie doit avoir un niveau minimum de capital humain.

Les auteurs comme Borensztein et Al (1998) et Démurger (1998), qui ont introduit l'investissement direct étranger au cœur des modèles de croissance endogène, ont choisi le modèle de Rivera-Batiz et Romer (1991) comme leur point de départ. L'impact des IDE chinois sur le taux de croissance des pays africains étant le dernier chapitre de notre travail de recherche, nous allons d'abord énumérer dans la section suivante la revue de la littérature des effets des IDE sur la croissance avant de tester, analyser et interpréter notre modèle économétrique par les données de panel.

¹⁰⁸ Les modèles de progrès technique endogène ne permettent d'envisager les flux de technologie entre les pays que sous forme bipolaire : l'une avec diffusion de la connaissance instantanée, l'autre sans diffusion. Comme le souligne Démurger (1998), la réalité se situe certainement entre ces deux extrêmes. En effet, sachant que plus de 96% des dépenses totales de R&D étaient en 1990 effectuées par des pays industrialisés (UNESCO, 1993), la question est de savoir si les bénéfices de la R&D se diffusent internationalement.

¹⁰⁹ Aucun frottement n'est envisagé : pas de résistance à la disparition des entreprises, pas de perte productive car l'intégration est parfaite et permet aux deux pays de créer un marché commun.

Section2 : Revue de la littérature des effets des IDE sur la croissance

L'analyse de l'impact des IDE vient de deux grands courants de pensée, dont nous allons brièvement rappeler ici les principales caractéristiques. Selon la théorie néo-classique, les flux d'IDE correspondent à une adaptation des firmes aux conditions des marchés nationaux et internationaux, en termes de coûts des facteurs résultant des dotations factorielles. Les capitaux devraient quitter des pays où ils sont abondants pour aller dans des pays où ils sont rares car, dans ces derniers, les rendements des nouveaux investissements devraient être plus élevés. Cette réorientation des capitaux améliorerait l'allocation des ressources, permettrait de valoriser les avantages comparatifs et devrait avoir des effets positifs importants pour le pays d'accueil, notamment l'augmentation du revenu national, des exportations, l'amélioration de la productivité et la hausse du salaire des travailleurs locaux à termes.

Selon la deuxième théorie, l'IDE permet aux pays en développement d'être dépendants des pays développés. Cette théorie est issue des analyses marxistes sur l'impérialisme, qui s'est initialement développée en Amérique latine. Selon les marxistes, l'intégration au capitalisme est le facteur essentiel du sous-développement. En raison de la dépendance technologique des pays de la périphérie, l'accumulation du capital se fait au seul avantage des capitalistes (centre) et influe sur la répartition sectorielle des activités (biens d'équipement et biens de luxe). A court terme, les IDE auraient un impact positif rapidement contredit par un ralentissement des économies de la périphérie¹¹⁰. Plusieurs études portant sur les économies de la périphérie, montraient que la présence des firmes multinationales augmentait les inégalités de revenus dans la mesure où ces firmes sont généralement localisées dans des enclaves (zones franches), essentiellement reliées au marché international. Les emplois ainsi créés représenteraient une faible part de la main-d'œuvre avec des salaires plus élevés que dans le reste du pays où la majorité des pauvres resterait marginalisée. Cette théorie met aussi l'accent sur l'influence que les firmes multinationales peuvent avoir sur la définition des politiques économiques des pays hôtes. La méfiance des gouvernements des pays hôtes vis-à-vis des firmes étrangères qui se passait dans les années 1970 et 1980 a néanmoins laissé progressivement la place à des stratégies destinées à les attirer.

Ces dernières années, les intérêts portés aux investissements étrangers sont généralement justifiés par de nombreuses attentes : leur impact sur la croissance, les apports

¹¹⁰ Bussman, de Soysa et Oneal (2002) présentent certains des débats des années 1980 et 1990 qui touchent plus particulièrement la question des investissements étrangers.

en ressources, l'ouverture aux marchés internationaux (débouchés, approvisionnements, adaptation aux normes etc.), la hausse de la productivité, l'amélioration des capacités de gestion locale, et les transferts de technologies. Les analyses empiriques ont tendance néanmoins à relativiser ces résultats dans le cas des pays en développement. La littérature traitant l'impact des IDE sur la croissance et notamment celle des pays en développement est particulièrement abondante. Ces travaux s'intéressent aux impacts d'ordre macroéconomique, ils se sont parfois intéressés aux problèmes d'inégalités et, récemment, à la réduction de la pauvreté. D'une manière générale, cette littérature portée sur les effets des IDE dans les pays d'accueil est divisée en deux grands courants d'analyse : une analyse de causalité entre les IDE et la croissance et une analyse des effets d'entraînement des IDE et des retombées (*spillovers*) engendrés dans les pays d'accueil.

A- Les analyses de causalité entre IDE et croissance

Beaucoup d'études ont tenté une analyse causale entre l'IDE et la croissance avec des résultats divergents. Actuellement, les économistes ont tendance à reconnaître un effet global positif des IDE sur la croissance des pays en développement mais avec des nuances souvent importantes. Une étude publiée par la Banque Mondiale en 1999 dans le but de trouver une relation entre les IDE et la croissance des pays en développement montre que les flux d'IDE augmentent l'investissement total qui à son tour augmente la croissance des pays en développement. Borensztein, De Gregorio et Lee (1998) ont utilisé un modèle de croissance endogène et ils ont abouti à la conclusion suivante : les IDE facilitent le transfert de technologie, élèvent le niveau de qualification des travailleurs et augmentent les exportations et la compétitivité dans les pays d'accueil. Leur étude de panel portée sur 69 pays en développement montre qu'une augmentation d'un point de pourcentage du ratio des IDE sur le PIB augmente le taux de croissance du PIB par tête du pays hôte de 0,8 %. Pour Wacziarg (1998) une augmentation d'un point de pourcentage de ratio des IDE sur le PIB entraîne une augmentation du taux de croissance du PIB par tête de 0,3 à 0,4 %. Ces résultats sont identiques à ceux de Blomstrom, Lipsey et Zejan (1994) dont l'étude porte sur les pays en développement à revenu élevé.

Loesse (2005) étudie, dans la période 1970-2001, la relation entre IDE et la croissance économique en Côte d'Ivoire, il trouve que les IDE ont été une source importante pour la croissance dans ce pays. Le résultat de son étude montre que l'augmentation d'un point de pourcentage d'IDE supplémentaire entrant en Côte d'Ivoire entraîne une augmentation de la croissance du PIB par tête de 0,01 %. L'auteur soutient que les politiques d'incitation à

l'investissement mises en place ont contribué à accroître les flux d'IDE, donc la capacité productive de l'économie, ce qui a eu pour conséquence une augmentation du PIB.

Par contre, une étude faite par Singh (1998) sur les effets des IDE dans 73 pays en développement n'a pas trouvé d'effet significatif. Hein (1992) à son tour ne trouve pas d'effet significatif entre l'IDE et la croissance du PIB par habitant dans un échantillon de 40 pays en développement. En même temps, une étude économétrique faite par Nair-Reichert et Weinhold (2001) en utilisant le test de causalité de Holtz-Eakin sur un panel de 24 pays en développement entre 1971 et 1995 ne trouve aucune relation causale entre les IDE et la croissance. Dans la même lignée, Saltz (1992) utilise une fonction de production néoclassique et trouve une corrélation négative entre IDE et la croissance économique. Selon lui, l'IDE augmente le niveau global de l'investissement, améliore la productivité dans certains cas, mais a tendance dans beaucoup d'autres cas à réduire le taux de croissance. Pour confirmer ses conclusions, l'auteur étudie la relation entre IDE et la croissance dans un échantillon de pays divisé en deux groupes distincts, selon qu'ils reçoivent plus ou moins d'IDE. L'auteur trouve que dans les pays en développement qui acceptent le rapatriement des profits sans aucune contrainte, l'IDE n'a pas d'effet positif sur la croissance. En particulier, l'auteur soutient que si l'IDE se traduit par une levée des capitaux sur le marché du pays hôte, il y aura alors une redistribution des industries intensives en travail vers les industries intensives en capital, provoquant ainsi une perte d'emploi nette suivie d'une baisse de la demande de consommation. Un autre effet négatif peut venir de l'extraction excessive de minerais ou de la spécialisation excessive de la production sur un bien particulier qui provoquerait une baisse des prix à l'exportation et une détérioration des termes de l'échange du pays hôte.

De même, Carkovic et Levine (2002) n'ont trouvé aucun lien entre l'IDE et la croissance dans un échantillon de pays de la Banque Mondiale. Chowdhury et Mavrotas (2003) ont fait leur étude de causalité au Chili, ils ont trouvé que l'IDE ne cause pas la croissance au sens de Granger, et pourtant cette relation de causalité est bidirectionnelle dans le cas de la Malaisie et de la Thaïlande. D'autres études dans la recherche d'un lien entre l'IDE et la croissance ont abouti à des résultats ambigus et notamment une large étude menée par la CNUCED (1999). Dans le but d'éviter les problèmes de corrélation fréquemment rencontrés, les auteurs ont utilisé des données de panel en introduisant des variables retardées sur un échantillon de 100 pays et sur une période de cinq ans. Parmi toutes les variables explicatives retenues, seules les variables représentant le niveau d'éducation étaient significatives.

Dans cet ordre d'idées, Zhang (2001) fait des investigations dans le but de déterminer le sens de la relation entre l'IDE et la croissance dans 11 pays d'Asie et d'Amérique Latine. Il utilise les séries temporelles propres pour chacun des pays et conduit des tests de causalité de longue période basés sur le modèle de correction d'erreur. Les résultats obtenus montrent qu'il n'existe pas de relation entre l'IDE et la croissance en Argentine dans le court terme et le long terme alors qu'il existe bien une relation entre la croissance et l'IDE au Brésil dans le court terme et dans le long terme en Colombie. Pour les pays d'Asie, l'auteur trouve une relation de court terme entre la croissance et l'IDE en Corée, en Malaisie et en Thaïlande. Au total dans 5 des 11 pays étudiés, la croissance est accélérée par l'IDE. Pour six pays, il n'existe pas de relation de co-intégration entre l'IDE et la croissance, seul un pays montre une relation de causalité entre la croissance et l'IDE.

De Melo (1999) tente de corriger les insuffisances économétriques soulevées dans les études précédentes en faisant à la fois un test des séries temporelles et un test des données de panel. L'objectif étant le même, il s'agit de trouver une relation de causalité entre les IDE et la croissance économique dans le pays d'accueil. Pour cela, l'auteur choisit un échantillon composé de pays appartenant à l'OCDE et de pays non appartenant à l'OCDE. Dans le premier cas, De Melo commence son test de causalité à la Granger par un test de stationnarité, et vérifie ensuite les relations à court et à long terme entre les deux variables par un test usuel (co-intégration), enfin il finit son analyse par un test sur les données de panel. De Melo fait apparaître que si les IDE sont en mesure de favoriser la croissance économique, cette relation dépend du degré de complémentarité et de substitution entre l'IDE et l'investissement interne. Young et Brewer (2000) concluent dans le même sens et se demandent comment comparer l'Inde, dont le taux de croissance est supérieur à 5 % avec une faible présence d'IDE, et l'Angola, où l'importance des IDE va de pair avec une croissance négative, avec la Malaisie et la Chine, où les IDE vont de pair avec la croissance. L'impact des IDE sur la croissance dépendra donc du type d'IDE, des structures du pays d'accueil et des interactions qui se développeront ou non entre les variables telles que : le capital humain, l'investissement national, la politique commerciale, la réduction de la pauvreté, etc.

B- Les effets d'entraînement des IDE dans les pays d'accueil

Les effets d'entraînements ou les retombées des IDE dans les pays d'accueil ont fait l'objet d'une littérature abondante. Les études montrent généralement les effets des IDE sur le développement du capital humain, sur l'emploi, la réduction de la pauvreté, le transfert de technologie, l'évolution de l'investissement domestique et le commerce extérieur.

a- Effets sur le capital humain

Au cours de ces dernières années, des études sur le rôle des IDE comme vecteurs de la croissance économique à travers l'amélioration du capital humain ont été faites par Markusen (1995), Kinoshita (1998) et Sjöholm (1999). Ces auteurs soutiennent qu'un changement technologique introduit par les firmes multinationales peut provoquer des effets d'imitation et d'entraînement dans le secteur industriel. En s'appuyant sur les travaux de Barro et Lee (1994), Borensztein, De Gregorio et Lee (1998) ont montré que le stock de capital humain¹¹¹ est essentiel pour déterminer l'amplitude des effets des IDE sur la croissance. Leurs études portent sur les décennies 70 et 80. Ils vont même jusqu'à préciser que les effets des IDE sont négatifs dans les pays où le niveau de capital humain est très faible. Selon Mishra D., Mody A et Murshi A.P (2001), les capitaux ne vont pas forcément là où ils sont les plus rares, car les rendements des investissements sont plus importants là où la main-d'œuvre est la mieux formée et les infrastructures les plus développées. Ce qui explique pourquoi les capitaux se dirigent là où leur présence est déjà forte.

Ram et Zhang (2002) ont testé l'impact des IDE sur la croissance pour les années 90, avec des données transversales portant sur un grand nombre de pays. Ils ont trouvé que l'impact des IDE sur la croissance est en général significativement positif ; par contre, ils n'ont pas trouvé les liens mis en évidence par Borensztein, De Gregorio et Lee (1998) entre IDE, capital humain et croissance. Blomström M. et Kokko Ari (2003) insistent sur l'importance relative des firmes multinationales (FMN) sur l'enseignement. Selon eux, si le rôle des FMN est assez marginal sur l'enseignement primaire et secondaire, la demande de travailleurs qualifiés par ces FMN peut pousser les gouvernements à investir davantage dans l'enseignement supérieur. Selon l'OCDE (2002), la présence des FMN dans un pays d'accueil pourrait être un élément important du développement des compétences sachant que certains savoirs sont impossibles à transmettre par écrit. En effet, les compétences acquises en travaillant pour une entreprise étrangère peuvent prendre une forme non quantifiable. Il s'agit tout simplement des savoirs tacites, c'est-à-dire difficiles à codifier et à formuler. La meilleure façon de les transmettre est de faire la démonstration et l'expérience sur place. *« De plus, le savoir tacite s'échange difficilement sur de longues distances. Le meilleur moyen, pour les pays en développement, d'acquérir le savoir contenu dans le processus de production des*

¹¹¹ Estimé dans leurs régressions par le nombre moyen d'années d'études secondaires pour les hommes.

économies les plus développés pourrait donc être la présence d'entreprises étrangères dans l'économie nationale »¹¹².

Ritchie (2001) explique que les FMN ont joué un rôle important dans la croissance de l'Asie du sud-est, mais il se montre plus critique sur l'impact de leurs activités sur la formation qu'il appelle le « capital technique intellectuel », c'est-à-dire la connaissance et les qualifications des ingénieurs, des scientifiques, des techniciens et ménages dans l'économie nationale. Il accepte que les FMN puissent indirectement affecter l'offre de travail en influençant les institutions éducatives des pays hôtes. Même si ces FMN investissent plus dans la formation que les entreprises domestiques, le savoir-faire créé au sein de la FMN ne se diffuse pas forcément au sein des entreprises domestiques. Les qualifications qui se transmettent sont généralement limitées à des processus de production de basse gamme, et les développements technologiques sont limités à des segments étroits de production (exemple de l'usine d'emballage en Malaisie). Ritchie soutient qu'un pays comme Singapour, dont le capital intellectuel est comparable à celui de la Corée du Sud et de Taïwan, a produit pendant plusieurs années des cartes mémoires et des disques durs pour les multinationales sans jamais réussir à les produire à 100 % sur le territoire national. Selon Ritchie, Singapour s'est engagé dans des segments de production trop restreints sur lesquels il est difficile de s'appuyer pour développer un tissu industriel national concurrentiel. Ainsi, l'auteur pense que l'IDE peut donner un savoir explicite, mais le savoir tacite doit être développé auparavant de manière endogène avant qu'une technologie étrangère puisse être transférée dans l'économie domestique. Des pays comme Taïwan et la Corée du Sud peuvent davantage bénéficier des retombées de l'IDE sur le capital humain dans la mesure où ils se sont ouverts de manière sélective à l'IDE après avoir développé un capital intellectuel significatif.

Les effets négatifs du transfert de technologie et surtout le comportement de certaines FMN dans les pays en développement ont été signalés également dans la littérature. Tsai (1994), Ross (2001), Hertz (2002), Stiglitz (2002), Mold (2004), Gries et Jungblut (1997) ont évoqué les comportements des FMN et les conséquences d'une trop grande dépendance envers elles. Les reproches faites à l'encontre des FMN dans la littérature font état des influences qu'elles exercent sur les gouvernements locaux dans le but de préserver leurs intérêts et des inégalités dans la répartition des richesses qu'elles provoquent.

¹¹² OCDE (2002), « Foreign direct investment for development: Maximising benefits, minimizing costs », OCDE publishing, Paris.

En résumé, ces résultats devraient conduire à s'interroger plus précisément sur les facteurs initiaux et sur les seuils de développement (capital humain, infrastructures etc.) à franchir pour que les IDE aient des effets positifs sur la croissance des pays les moins avancés. En réalité, dans les pays dont les conditions initiales sont moins favorables, les FMN qui investissent auront tendance à utiliser des technologies plus simples qui contribueront faiblement à l'apprentissage et au développement d'une qualification locale.

b- Effets des IDE sur l'emploi

Deux tendances s'affrontent concernant les effets d'entraînement des IDE sur l'emploi dans les pays d'accueil. Les auteurs comme Mickiewicz, Radosevics et Varblane (2000) parlent des effets positifs alors que les autres comme Root et Ahmed (1979), Schneider et Frey (1985), la CNUCED (1994), Lall (1995) ainsi que Feenstra & Hanson (1995) dénoncent les effets négatifs. Pour montrer les effets positifs de l'IDE sur l'emploi Mickiewicz, Radosevics et Varblane (2000) ont fait une étude sur les pays d'Europe centrale pendant la période de transition de leurs économies. D'après leur modèle, il existe à la fois des investissements liés à la recherche de marchés et au faible coût des facteurs. Le modèle développé comprend trois étapes principales. Dans la première étape, le but des investisseurs est de gagner des parts de marchés domestiques et d'utiliser une main-d'œuvre bon marché. Les IDE se limitent aux travaux d'assemblage des produits à faible intensité capitaliste et à faible valeur ajoutée. Le capital investi est faible et l'innovation technologique n'est pas un objectif essentiel pour les investisseurs. Comme résultat, l'impact des IDE sur l'emploi est limité, mais à travers le phénomène d'apprentissage, les entreprises domestiques vont gagner en organisation et en qualité managériale.

Dans la deuxième étape, les conditions des firmes transnationales s'améliorent au fur et à mesure que la transition évolue. A ce niveau, ces firmes profitent de la faiblesse des coûts du travail mais aussi de la qualité de la main-d'œuvre. C'est en ce moment que les flux d'IDE vont augmenter et commencer à transférer leur technologie. Les investisseurs étrangers ont maintenant un impact sur l'emploi dans le pays hôte. Enfin dans la troisième étape, les entreprises domestiques deviennent à leur tour des fournisseurs au niveau régional, et le renforcement des relations de coopération avec les sous-traitants locaux conduit à la création d'emplois. L'introduction des nouvelles technologies, les investissements dans la formation et la maîtrise des techniques de pointe en collaboration avec les institutions éducatives locales, ainsi que l'accès aux marchés et à la production mondiale, permettront d'augmenter le rendement industriel. Généralement à ce niveau les entreprises étrangères payent des salaires

à leurs employés supérieurs à ceux payés par les entreprises domestiques, mais au fur et à mesure que la part des IDE dans l'emploi augmente les entreprises domestiques commencent à mieux payer leurs employés. Ainsi, la situation de l'emploi s'améliore en même temps que l'économie en transition se développe.

Gries et Jungblut (2004) ont tenté de montrer l'impact positif des IDE sur l'emploi dans les pays en développés. A l'aide d'un modèle théorique ils ont démontré que l'ouverture aux capitaux étrangers a un effet positif sur la création d'emploi dans le pays d'accueil. Ils précisent néanmoins que la structure des emplois créés reste ambiguë, c'est-à-dire que ce sont des travailleurs qualifiés qui bénéficient des emplois offerts par les entreprises étrangères. Les auteurs estiment néanmoins que ce problème pourrait être résolu par l'envoi d'experts pour former la main-d'œuvre domestique ou par l'investissement massif dans l'éducation dans le pays d'accueil. Hunya et Geishecker (2005) ont effectué une étude dans les pays d'Europe de l'est après la décentralisation pour voir les effets des IDE sur l'emploi. Dans leur étude ils constatent que les pertes d'emplois provoquées par la privatisation des entreprises d'Etat ont entraîné une restructuration de ces entreprises qui ont été plus compétentes et plus efficaces. Le test économétrique effectué à l'aide d'un modèle de gravité confirme que les FMN privilégient les employés qualifiés à qui elles offrent des salaires supérieurs, contrairement aux entreprises domestiques qui offrent des salaires peu élevés à des travailleurs non qualifiés.

c- Effets des IDE sur la réduction de la pauvreté

Dans un contexte marqué par le renouvellement des analyses sur lesquelles reposent la coopération et l'aide au développement, les études faites pour évaluer les impacts des IDE sur les pays en développement s'intéressent également au rôle qu'ils peuvent jouer dans la réduction de la pauvreté¹¹³. Les articles de Jalilian et Weiss (2002) et Klein, Aaron et Hadjimichael (2001) analysent explicitement la question de la relation entre IDE et la réduction de la pauvreté. Selon eux les IDE ont un impact positif sur la croissance et la croissance à un impact positif sur la réduction de la pauvreté. Quant à Dollar et Kraay (2000), ils précisent que les IDE sont bons pour la croissance qui est bonne pour les pauvres. Ce lien peut se faire notamment par l'intermédiaire du marché du travail. Jalilian et Weiss (2002)

¹¹³ Depuis fin 1999, sur l'initiative de la Banque Mondiale et du FMI, les pays à bas revenus qui veulent une aide financière ou un allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE (pays pauvre et très endettés), doivent préparer un programme de lutte contre la pauvreté, DSRP (document stratégique de réduction de la pauvreté) ; l'ensemble de la communauté des donateurs s'est ralliée à cette démarche.

mettent néanmoins l'accent sur certains problèmes relatifs à la mesure de la pauvreté, comme le choix de la ligne de pauvreté, la comparabilité des données entre pays, etc.

Dans le cas de l'Asie, il paraît que la croissance rapide a été accompagnée par une baisse de la pauvreté grâce à la hausse du niveau de l'emploi, au développement d'infrastructures sociales (éducation, etc.). Par exemple au Vietnam entre 1993 et 1998, la pauvreté a baissé de 58 à 37 %. Néanmoins, les données au niveau national ne montrent pas les inégalités entre les régions d'un même pays. En outre, la crise asiatique aurait eu des effets négatifs importants sur les pays de la région. Klein, Aaron et Hadjimichael (2001) considèrent que les IDE ne peuvent pas remplacer les politiques gouvernementales indispensables, notamment pour la mise en place des services sociaux et des services publics (eaux, énergie). Mais selon eux, les IDE restent un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté. La croissance réduit la pauvreté mais elle peut le faire de façon plus ou moins importante. Kakwani et Pernia (2000) soulignent les effets redistributifs de la croissance. La Thaïlande et le Laos montrent une baisse de la pauvreté mais elle aurait été plus importante si elle avait été associée à une baisse des inégalités.

Les analyses concernant l'impact des IDE sur les inégalités viennent compléter les approches en termes de pauvreté. Bussman M., De Soysa I., Oneal J.R., (2002) vont utiliser ainsi le coefficient de Gini calculé à partir de la courbe de Lorenz pour tester l'impact des IDE sur les 20 % les plus pauvres d'un pays. Selon eux, la globalisation a peu d'effets sur la répartition des revenus dans un pays. Une forte présence de FMN ou une ouverture commerciale importante (commerce/PIB) n'aggrave pas les inégalités et ne marginalise pas les plus pauvres. Les résultats de Bussman et al. (2002) sont néanmoins ambigus, c'est-à-dire que ces résultats ne sont valables qu'en coupe transversale. Ils permettraient de montrer le fait qu'il y ait moins d'inégalités dans les économies socialistes mais ceci aux dépens de la croissance. L'impact des IDE sur la réduction de la pauvreté passe également par la création d'emplois. Selon Velde te et Morrisey (2001), les FMN paient mieux leurs salariés, qui sont généralement plus qualifiés, mais elles créent peu d'emplois non qualifiés à part dans le textile. Elles sont donc peu capables de réduire la pauvreté. Dans une étude basée sur l'impact des IDE sur le développement humain, Chudnovsky et Lopez (1999) considèrent que l'importance de l'emploi direct généré par les FMN dépend bien sûr des secteurs mais que globalement c'est l'emploi indirect, c'est-à-dire lié aux effets d'entraînement qui sont déterminants. Ils rappellent quelques tendances : le nombre des emplois créés sera plus important en cas de nouveaux investissements plutôt que dans celui de rachats, dans le secteur des services plutôt que dans l'industrie et lorsque les coûts locaux sont faibles.

Dans les stratégies de développement, l'impact des IDE sur la croissance des pays hôtes est à prendre en compte, mais la causalité est à double sens. Les firmes ont tendance à investir dans les pays qui connaissent les meilleurs taux de croissance. Les stratégies de localisation des FMN permettent de combiner de façon optimale un ensemble de facteurs qui conduit à délaisser les pays pauvres. Le contexte dans lequel les IDE arrivent est essentiel pour qu'ils aient un impact positif sur la croissance. Le capital humain est un élément déterminant, même si certains résultats portant sur la période récente sont moins catégoriques. Nous pouvons complètement comprendre qu'un meilleur niveau d'éducation soit un des facteurs qui permettent de mieux tirer profit des apports des entreprises étrangères. Pourtant, une des critiques à l'égard des institutions de *Bretton Woods*, portait sur les réductions des budgets sociaux venant des ajustements structurels vécus par beaucoup de pays en développement, en particulier les pays africains. Ainsi, ces pays ont peu de choses à attendre des investissements internationaux alors que leurs populations figurent parmi les plus pauvres du monde.

Par rapport aux différents résultats présentés ci-dessus, les IDE peuvent difficilement apparaître comme un élément déclencheur d'un processus de développement mais devraient plutôt être envisagés comme facteur d'intensification de la croissance (Mishra, Mody et Murshid, 2001).

d- Effets des IDE sur les investissements domestiques

Dans les études empiriques menées sur les effets des IDE sur les investissements domestiques, la question essentielle est de savoir dans quelle mesure l'IDE exerce un effet d'éviction (*crowding out*) ou un effet d'entraînement (*crowding in*) sur les investissements domestiques ? Borensztein, De Gregorio et Lee (1998) montrent que les IDE auraient un effet positif sur les investissements nationaux sans que cet effet soit très significatif. Selon De Soysa et Oneal (1999), les IDE encouragent l'investissement intérieur au lieu de le compromettre. Les résultats d'Agosin et Mayer (2000) qui portent sur la période 1976-1996 vont dans le même sens pour l'Asie mais sont beaucoup moins nets pour l'Afrique. Pour l'Amérique latine, ils trouvent un effet d'éviction¹¹⁴. Rodriguez-Clare (1996), Markusen et Venables (1999), quant à eux trouvent qu'il peut y avoir des effets de complémentarité entre les IDE et les entreprises domestiques. Ces deux derniers auteurs ont construit un modèle théorique dans lequel ils ont montré que l'effet d'entraînement dépend de la stratégie

¹¹⁴ Ces travaux ouvrent les débats sur la concurrence entre firmes étrangères et locales.

appliquée par les FMN (production pour le marché local ou exportation à l'étranger), et le volume des liens en amont pour elles. Selon ces mêmes auteurs, plus les liens sont importants plus la probabilité d'effet d'éviction sera faible. A partir d'une étude portant sur 107 pays en développement, de 1980 à 1999, Kumar et Pradhan (2002) montrent que les IDE ont un effet généralement négatif sur les investissements nationaux. Ils distinguent néanmoins deux phases : après un impact négatif, la situation va s'améliorer.

Dans le *World Development Report 2002* (WIR, 2002), la CNUCED (2002) explique que l'effet positif des IDE sur l'investissement domestique se manifeste à travers plusieurs canaux comme : l'accroissement de la concurrence et de l'efficacité ; la transmission des techniques de contrôle de qualité à leurs fournisseurs et l'introduction d'un nouveau savoir-faire (effet de démonstration des nouvelles technologies). Les FMN peuvent aussi pousser les entreprises domestiques à améliorer leur gestion ou à adopter les techniques de commercialisation appliquées par les multinationales sur le marché local ou mondial. Selon les résultats de De Soysa et Oneal (1999) et ceux de Borensztein, de Gregorio et Lee (1998), les IDE seraient plus efficaces que les investissements intérieurs à cause des liens des FMN avec les marchés internationaux tant pour les approvisionnements que les débouchés, les technologies et les compétences de gestion auxquelles elles ont accès. Bussman M., de Soysa I., Oneal J.R., (2002), ont effectué leurs tests sur les pays en développement et ils ont trouvé que les investissements étrangers, tout comme les investissements intérieurs, ont un impact sur les revenus moyens des pays en développement. Selon eux, cet effet dépend de la façon dont les IDE entrent dans le pays, soit par rachat d'entreprises locales existantes soit par le développement de nouvelles entreprises.

Bosworth et Collins (2000) étudient les effets des IDE et des flux de capitaux sur l'investissement domestique pour un panel de 58 pays en développement entre 1978 et 1995. L'échantillon est constitué des pays d'Asie de l'est et du sud, d'Amérique latine, du Moyen-Orient, d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne. Trois types de flux sont considérés (IDE, investissements de portefeuille et prêts bancaires) et ils n'apparaissent pas corrélés entre eux. Les auteurs trouvent qu'à chaque dollar d'entrée de capitaux correspond une augmentation de 50 % des investissements intérieurs pour l'ensemble de l'échantillon. Ce résultat ne montre pas toutefois les différences marquées selon le type de flux. Il conclut tout de même que l'IDE a le plus grand impact : un dollar d'IDE augmente l'investissement domestique de 80 % ; les investissements de portefeuille n'ont pratiquement pas d'impact et les prêts bancaires ont un effet intermédiaire. Bouklia et Zatla (2001) défendent qu'un effet d'éviction de l'investissement domestique par les IDE dans les pays du sud-est de la

méditerranée (PSEM) réduit forcément leur contribution à la croissance économique. Les auteurs pensent qu' « à côté d'éventuels effets de seuil ou d'une insuffisance capacité d'absorption technologique des entreprises locales, c'est tout simplement l'absence de complémentarité entre le capital étranger et local qui expliquerait le faible impact de l'IDE sur la croissance économique des PSEM ».

Par rapport aux différentes analyses précédentes, il semble plus réaliste de supposer que l'impact des IDE sur l'investissement domestique est par nature dynamique et peut se dérouler en deux étapes : premièrement, un effet initial négatif dû à l'entrée de la FMN qui, à cause de ses avantages compétitifs, gagne des parts de marché au détriment des entreprises locales ; deuxièmement, un effet à long terme plus favorable sur les entreprises locales qui bénéficient des externalités liées aux activités des FMN, par effet de démonstration ou de diffusion du savoir-faire.

e- Effets des IDE sur la politique commerciale

La relation entre IDE et la politique commerciale permet de poser deux types de questions : premièrement, dans quelle mesure les politiques commerciales permettent-elles de mieux tirer profit des IDE dans le pays d'accueil ? Deuxièmement, quel sera l'impact des IDE sur la balance commerciale (son signe, la structure des exportations et importations) ?

Au niveau de la première question, lorsque le pays d'accueil pratique des politiques protectionnistes, elles auront pour effet d'attirer des IDE guidés par la nécessité de contourner la protection du marché intérieur. Par exemple, à la fin des années 1980 au Vietnam, une partie des IDE effectués s'explique de cette façon. Néanmoins, des tests économétriques effectués par Borensztein, de Gregorio et Lee (1998), qui restent prudents par rapport aux résultats, suggèrent que des déséquilibres sur les marchés des changes ou en termes de politique tarifaire n'affectent pas les flux d'IDE. D'autres tests effectués plus tôt par Bramasubramanyam et al, (1996), différenciant les pays pratiquant la substitution aux importations et les pays orientés vers la promotion des exportations, montraient de meilleurs résultats pour ces derniers. Dans le même contexte, les travaux de Mai (2001) pour le Vietnam ou Lall et Streeten (1977) ont abouti à la même conclusion. Ces auteurs ont fait remarquer que l'orientation vers l'exportation dans les pays asiatiques s'est accompagnée de politiques actives de transferts de technologies étrangères vers le secteur national mais aussi d'une très grande intervention dans le domaine commercial en particulier pour protéger des industries dans l'enfance.

Au niveau de la deuxième question, l'impact des IDE sur le commerce extérieur est souvent considéré comme indispensable pour les pays en développement pour lesquels il s'agit de remédier, à court terme, le manque de devises. Mais les IDE peuvent aussi être la cause d'un creusement du déficit commercial des pays d'accueil. Selon Pottier (2001), ça été le cas éventuellement au Vietnam, ensuite, les firmes étrangères ont joué un rôle d'amortisseur. Il rajoute que « *la poussée des IDE a entraîné un fort accroissement des importations de biens d'équipement par les multinationales depuis 1995, alors que le développement de leurs exportations n'a été sensible qu'à partir de 1997. Malgré la baisse spectaculaire des IDE, le secteur étranger a nettement accru sa production industrielle et ses exportations de 1997 à 1999. En cela, il a joué un rôle amortisseur de la crise face au fort ralentissement de la croissance de la production des entreprises locales, notamment dans le secteur industriel d'Etat* ».

f- Effets des IDE sur la structure d'exportation

Dunning (1970) est l'un des premiers économistes à avoir parlé d'un lien direct entre les IDE et la politique économique à travers les échanges commerciaux. Les IDE peuvent être d'un apport considérable en devises étrangères pour les pays en développement. Dunning explique ce phénomène par la présence simultanée de trois avantages pour les FMN : *ownership-specific advantage ; location advantage et internationalization advantage*, c'est-à-dire les avantages spécifiques liés à la propriété, à la localisation et à l'internationalisation du commerce (OLI).

Les IDE ont joué un rôle très important au succès du « *modèle asiatique* ». Comme l'explique Mucchielli (2002), les IDE peuvent agir sur les exportations des pays d'accueil à travers différentes stratégies : faire du pays d'accueil une plate-forme de réexportation soit vers le pays d'origine, soit vers des marchés tiers ; avoir comme but la conquête de nouveaux marchés dans la région ; concurrencer les entreprises locales et donc, soit les rendre plus compétitives, soit les faire disparaître ; et surtout, ils modifient la spécialisation à l'exportation du pays d'accueil. Rhee et Belot (1990) ont mis en évidence le rôle catalyseur des exportations des investisseurs étrangers à travers des études de cas. Ils montrent que ces exportations contribuent au processus de développement d'une industrie d'exportation dans beaucoup de pays en développement. A titre d'exemple, l'industrie d'habillement au Bangladesh, qui constitue la première source de devises du pays, a été mise en place grâce aux investisseurs coréens qui ont favorisé la création de centaines de petites entreprises domestiques orientées vers l'exportation. La supériorité des multinationales américaines dans

les exportations de l'industrie électronique de certains pays d'Asie à la fin des années 1970 prouve également le rôle qu'a joué l'IDE dans le succès industriel de ces pays dans cette région. En 1982, la part des filiales américaines dans les exportations était de 97 % aux Philippines, de 75 % en Malaisie et en Thaïlande. En 1977, elle dépassait 50 % à Singapour et atteignait 30 % à Hong-Kong et Taiwan.

Bouteiller et Fouquin (2001) décrivent eux aussi les processus de remontées en gamme qu'ont effectués de nombreux pays d'Asie y compris le Japon. Ils ont tous commencé avec des produits traditionnels peu transformés (matières premières ou industries légères, assemblage). Le décollage n'est arrivé qu'avec le début de la sous-traitance internationale, activité souvent dévalorisée alors que selon ces auteurs elle peut prendre des formes très différentes, et même être à l'origine de positions dominantes. Ils précisent l'importance des effets d'entraînement des industries d'exportation sur le reste de l'économie. Les IDE ont été à l'origine des trois vagues d'industrialisation qui se sont succédées en Asie, provoquant la montée en puissance des produits fabriqués, à chaque fois que de nouveaux venus (nouveaux pays industrialisés puis ASEAN¹¹⁵) commençaient à les concurrencer en exportant des produits simples incorporant beaucoup de main-d'œuvre. Ce modèle basé sur les avantages comparatifs, obligeant une entrée sur le marché international par le biais d'une spécialisation peu dynamique, a bien fonctionné dans le sens de croissance rapide du commerce international. Aujourd'hui, des pays comme le Vietnam, arrivés sur les marchés internationaux moins dynamiques par le biais des IDE ou de la sous-traitance, sont confrontés à une très forte concurrence, précisément de la Chine. La Chine est même présente dans des secteurs du marché de plus en plus nombreux et divers et non plus uniquement sur des produits à faible valeur ajoutée.

Une étude de l'OCDE (1999) fait une analyse plus critique du rôle de l'IDE dans le succès à l'exportation des économies asiatiques. Selon cette étude, les performances commerciales des quatre principaux pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande) reposant sur l'IDE sont en réalité limitées à un nombre faible de produits, en majorité intermédiaires. Les secteurs de production contrôlés par les entreprises étrangères seraient en réalité des « *enclaves étrangères virtuelles* » à l'intérieur du pays d'accueil. Ils sont caractérisés le plus souvent par un faible potentiel à augmenter la valeur ajoutée avec des transferts de technologie réduits. Les ratios élevés de dépendance à l'importation des

¹¹⁵ ASEAN ou ANASE (l'Association des Nations de l'Asie du Sud-est) est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays d'Asie du sud-est.

exportations des multinationales sont considérés comme une faible intégration des filiales étrangères dans l'économie domestique. Par exemple, en Asie dans l'industrie du matériel de traitement automatique des données, les importations représentent 80 % de la valeur des exportations des biens finaux en Thaïlande et 95 % en Malaisie. Pour conclure, les auteurs précisent que ces pays n'ont pas réussi à améliorer leur appareil de production pour faire face à la montée en puissance de la Chine et du Vietnam, ce qui expliquerait en partie leurs problèmes structurels croissants qui ont débouché sur la crise financière asiatique.

En 1995, la CNUCED a testé cette relation dans un modèle simple regroupant 33 pays en développement (UNCTAD, 1999). L'intérêt de leur analyse était de décomposer les exportations selon leur intensité technologique. Les résultats montrent une relation positive et significative : une augmentation de 1 % de l'IDE par habitant dans un pays est associée à une hausse de 0,45 % des exportations manufacturières totales du pays. L'élasticité apparaît plus élevée (0,78) pour les exportations les plus intensives en technologie. Parmi les autres variables explicatives, les dépenses de recherche et développement et la valeur ajoutée manufacturière par tête sont également significatives. Il faut de toute manière être prudent avec ces résultats car ils n'établissent pas une causalité directe, ils suggèrent néanmoins que l'IDE peut être un facteur de soutien des exportations. Il faut aussi savoir que les retombées des IDE sont plus importantes dans le cas d'investissements orientés vers le marché intérieur, plutôt que vers l'exportation (UNCTAD, 2001), l'intégration régionale peut constituer une stratégie déterminante.

g- Effets des IDE sur les transferts de technologies

Les transferts de technologies dépendront tout d'abord des effets d'entraînement sur l'économie d'accueil. Ces effets sont liés aux relations avec les fournisseurs domestiques qui sont beaucoup plus importants dans le cas des firmes étrangères intéressées par le marché domestique que par celles qui optent pour l'exportation. L'IDE est l'un des principaux moyens dont disposent les pays en développement pour accéder aux technologies. Blomström, Globerman, Kokko (2000) et Kumar (2002) ont analysé les conditions dans lesquelles les firmes étrangères sont poussées ou non à transférer des technologies vers leurs filiales. Dans le cas d'entreprises jointes, ces trois auteurs ainsi que Javorcik et Spatareanu (2003) expliquent que les FMN seraient moins enclines à transférer des technologies avancées, à cause du risque plus élevé d'une appropriation par la concurrence, que dans le cas d'entreprises à capitaux 100 % étrangers. De Mello (1997) donne deux voies principales par lesquelles les IDE encouragent la croissance. Selon lui, les IDE permettent la diffusion du

progrès technique par des effets d'entraînement et par le transfert des connaissances, notamment par l'acquisition de nouvelles techniques managérielles et organisationnelles.

Chudnovsky et Lopez (1999) expliquent que les transferts de technologies dans les pays en développement dépendent de la capacité d'absorption locale, de l'adéquation de cette technologie aux besoins du pays, des compétences des salariés, etc. Les analystes sont presque tous d'accord dans la littérature pour affirmer que les relations verticales qui existent entre fournisseurs et clients sont les meilleurs moyens de transmission de technologies mais aussi d'informations commerciales¹¹⁶. Les FMN peuvent mettre la pression sur les fournisseurs pour qu'ils améliorent la qualité des *inputs*, qu'ils réduisent leurs délais de livraison, etc. Dans les pays en développement, les retombées liées à ces relations verticales dépendent des capacités des fournisseurs locaux et de la taille du marché intérieur. L'écart technologique entre les firmes étrangères et nationales ne doit pas être trop grand pour qu'il y ait des retombées.

En utilisant un modèle de croissance endogène, Nelson, Phelps (1966), Jovanovic, Rob (1989), Grossman, Helman (1991), Segerstrom (1991), Barro, Sala-i-Martin (1995) et plus récemment Borensztein, De Gregorio et Lee (1998), soutiennent que les IDE aident à promouvoir la croissance dans les pays en développement en facilitant le transfert de technologie, en accroissant le niveau de qualification des travailleurs et surtout en augmentant les exportations et la compétitivité. Selon eux, les IDE jouent un rôle central dans le processus de développement, contrairement aux théories traditionnelles où l'innovation technologique était oubliée. En plus, les IDE peuvent avoir des effets d'entraînement dans le domaine des infrastructures. Toujours dans le même sens, Coe et Helman (1995), Engelbrecht (1996), Griffith, Redding et Van Reenen (2000) affirment que les activités de recherche et développement menées par les FMN étrangères exercent un effet de contagion sur les firmes domestiques que ce soit au niveau de la formation de la main-d'œuvre ou au niveau du rendement des *inputs*.

Après une étude de De Mello (1997), il trouve que l'entrée des flux d'IDE n'est pas forcément bénéfique aux pays d'accueil. Dans son étude, l'auteur divise son échantillon de pays en deux groupes, le premier groupe est constitué des pays « *leaders* » qui font les innovations technologiques (pays développés) et le deuxième groupe est constitué des pays « *suiveurs* » ou pays en développement qui importent les technologies depuis les pays

¹¹⁶ Au Vietnam, notamment, les industriels sont très demandeurs d'informations sur les règles et standards du commerce international et on assiste à une course à la certification.

développés. Les effets des IDE sont généralement positifs sur la production dans les deux groupes de pays. Les effets sont aussi positifs sur la productivité totale des facteurs des pays développés mais par contre négatifs sur celle des pays en développement. Ce résultat est expliqué par le fait que les pays suiveurs ne font qu'utiliser la nouvelle technologie sans une absorption réelle. Les pays développés connaissent par contre un effet de substitution et de diffusion des nouvelles technologies par rapport à celles existantes, ce qui donne une production plus efficace. Ces résultats peuvent être interprétés de la façon suivante : le transfert technologique accompagné des flux entrants d'IDE ne sera bénéfique au pays d'accueil que si ce dernier dispose déjà d'un niveau d'appropriation bien avancé de la technologie ou si le pays a un niveau de croissance économique important.

Section3 : Les Modèles économétriques

A- Le choix des méthodes d'analyse

Après la revue de littérature que nous venons d'évoquer pour expliquer les résultats mitigés des effets de l'IDE sur la croissance économique d'un pays, plusieurs critiques d'ordre technique sont à émettre sur les différents travaux empiriques. Etant donné que l'IDE pourrait être attiré par des pays qui ont un taux de croissance élevé, les relations observées peuvent de manière générale souffrir de problèmes de causalité dont l'un des plus importants est l'omission de variables explicatives importantes de la croissance économique. Une telle omission conduit à des estimations fallacieuses à cause de la corrélation entre l'IDE et d'autres variables exogènes qui à leur tour peuvent affecter la croissance. Ainsi, le risque d'avoir des estimations biaisées est fort possible car l'IDE peut absorber l'impact des variables omises et il devient important de savoir, de quelles façons et dans quelles mesures l'IDE interagit avec les autres variables explicatives.

D'autres problèmes résultent sur le plan méthodologique : premièrement, plusieurs études concernant la relation entre IDE et croissance ont été effectuées dans un cadre statique et comparatif (données de panel et coupes transversales), en négligeant dans la plupart des cas la spécificité des pays étudiés. Les auteurs utilisent un ensemble de pays hétérogènes dans l'analyse, alors que ces pays devraient être choisis selon des critères bien précis. Les études à sections croisées entre les pays supposent une certaine structure économique commune, ce qui n'est pas forcément le cas. Il est vrai que la croissance des pays est influencée non seulement par l'IDE, mais aussi par des facteurs institutionnels, politiques, fiscaux, etc. qu'il convient alors d'explicitier (Alaya, 2006). Deuxièmement, L'absence de tests préliminaires dans certaines études rend certains résultats biaisés. Troisièmement, l'utilisation d'un modèle de

panel à la place de celui en séries temporelles ou inversement n'est pas toujours justifié. Quatrièmement, les études de causalité aboutissent à des résultats divergents qui peuvent être expliqués par deux causes principales : d'une part, le choix du nombre de retards dans la plupart de ces études est arbitraire (Kasibhatla et Sawhney (1996) ; d'autre part, l'utilisation du test statistique de Fisher pour tester la causalité, alors qu'il est bien établi que ce test est non valide si les séries sont intégrées d'ordre un (I(1)) comme le précisent Zapata, Rambaldi (1997) et Gujarati (2004). En plus, la plupart des études basées sur les séries chronologiques étudient rarement la double causalité, elles donnent seulement une vue partielle des relations économiques possibles (Zhang, 1999).

Afin de tenir compte de ces limites citées ci-dessus, nous allons d'abord effectuer deux estimations successives pour notre échantillon qui nous permettront de savoir l'existence d'un problème de biais d'endogénéité ou d'hétérogénéité non observé. Une première estimation faite par la méthode des moindres carrés ordinaires et une deuxième estimation en niveau avec introduction d'effets individuels spécifiques (effets fixes) pour contrôler l'hétérogénéité de l'échantillon et d'éventuelles variables omises. Lorsque les coefficients estimés des variables par ces deux méthodes sont complètement différents, cela nous informe tout simplement qu'il existe un problème de biais d'endogénéité ou d'hétérogénéité non observé. L'une des solutions pour corriger ce problème est l'introduction des variables muettes dans le modèle. Après ce test préliminaire, nous proposerons successivement quatre autres tests avec ou sans les variables muettes selon les résultats des deux estimations précédentes afin d'analyser l'impact des IDE chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains. Une première estimation sera faite en niveau avec le modèle à effet fixe dans laquelle nous aurons deux tests de Fisher nous permettant de préciser la significativité des effets fixes. Une deuxième estimation en niveau avec aléa composé (effets aléatoires) après lequel le test d'Hausman nous permettra de conclure sur la nature fixe ou non des effets spécifiques individuels et de choisir entre une spécification de type fixe ou aléatoire. Une troisième estimation par la méthode des moments généralisés (GMM) en différence (FE/RE) et une dernière estimation par la méthode des moments généralisés (GMM) en système. Avant la troisième et quatrième estimation par la méthode des moments généralisés (GMM), nous allons d'abord effectuer des tests d'endogénéité des variables explicatives, c'est-à-dire déterminer les variables endogènes dans le modèle.

B- Les modèles à effets fixes et aléatoires

Soulignons que le modèle à effet individuel aléatoire donne lieu à des estimateurs convergents et efficaces sous l'hypothèse de l'indépendance entre l'hétérogénéité non observée et les variables explicatives. Cette hypothèse est rarement validée par les données. Quant au modèle à effet fixe, il donne lieu à des estimateurs convergents et efficaces que cette hypothèse soit vérifiée ou non. En pratique, tout se passe donc comme si, pour résoudre le problème de corrélation de ces effets avec les variables explicatives, nous les considérons comme fixe et que nous les éliminons par la transformation intra-individuelle.

En effet, la pratique économétrique montre le caractère quasi-inéluctable de la corrélation entre les effets individuels et certaines variables explicatives du modèle. Ceci est compréhensible. Par contre, il est difficile d'imaginer que les caractéristiques inobservables des individus puissent être sans aucune corrélation avec celles observables, qui interviennent comme les variables explicatives dans le modèle. Par exemple, il sera très difficile de justifier pourquoi des facteurs non observés, comme la qualité du système éducatif, la qualité des produits exportés seraient indépendants des réalisations observables (IDE, taux de scolarisation, exportation, importation...) expliquant les niveaux de la croissance au cours d'une période pour un ensemble de pays.

Selon Mundlack (1978), dès lors qu'il est possible de projeter linéairement les effets individuels sur les moyennes des variables explicatives, l'estimateur *within* et l'estimateur des quasi moindres carrés généralisés (QMCG)¹¹⁷ du modèle à effet aléatoire deviennent équivalents et il est même possible dans ce contexte d'identifier la composante de chaque variable dans l'effet de l'hétérogénéité non observée.

a- Le modèle à effet fixe

Dans le cas d'un modèle à effet fixe l'hétérogénéité est constante pour le pays (i) pendant la période $t = (1 \dots T)$. La relation à estimer peut être écrite comme suit :

$$LPIBPT_{it} = \alpha_i + a_1 IDECH_{it} + a_2 OUVCOM_{it} + a_3 LIIB_{it} + a_5 TAEP_{it} + a_6 INFRA_{it} + a_7 TE_{it} + a_8 TIR_{it} + a_9 TINFL_{it} + a_{10} TEO_{it} + \varepsilon_{it},$$
 avec α_i l'effet individuel fixe, et ε_{it} le terme résiduel.

PIBPT_{i,t} : Produit intérieur brut par tête ou Taux de croissance par tête du pays i au temps t.

IDECH_{i,t} : Investissement direct étranger chinois dans le pays i au temps t.

¹¹⁷ Les méthodes d'estimation du modèle à effet fixe et du modèle à effet aléatoire sont respectivement détaillées dans l'annexe 3 et 4.

$OUVCOM_{i,t}$: Ouverture commerciale = (Exportation des biens et services du pays i au temps t + Importation des biens et services du pays i au temps t) / PIB.

$IIB_{i,t}$: Formation brute du capital ou investissement intérieur brut du pays i au temps t.

$TAEP_{i,t}$: Taux d'achèvement de l'école primaire dans le pays i au temps t, c'est aussi le capital humain.

$INFRA_{i,t}$: Infrastructure disponible dans le pays i au temps t. Nous avons pris pour proxy des infrastructures le nombre d'utilisateur d'internet pour 100 personnes.

$TE_{i,t}$: Taux emploi dans le pays i au temps t.

$TIR_{i,t}$: Taux d'intérêt réel dans le pays i au temps t.

$TINFL_{i,t}$: Taux d'inflation dans la pays i au temps t.

$TEO_{i,t}$: Taux de change officiel dans la pays i au temps t.

Pour estimer cette équation, il faut faire une transformation « *within* » (voir l'annexe 3) qui consiste à calculer pour chaque variable sa différence par rapport à la moyenne de la période pour chaque pays, et par conséquent éliminer l'hétérogénéité individuelle. L'application de l'estimateur *ordinary least squares* (OLS) autrement appelé moindre carré ordinaire sur la relation transformée nous donne les résultats reportés dans le tableau 15.

b- Le modèle à effet aléatoire

Dans le cas du modèle à effet aléatoire l'hétérogénéité individuelle est incluse dans le terme d'erreur. Les estimations porteront dans ce cas sur l'équation suivante :

$$LPIBPT_{it} = \alpha_i + a_0 + a_1 IDECH_{it} + a_2 OUVCOM_{it} + a_3 LIIB_{it} + a_4 TAEP_{it} + a_5 INFRA_{it} + a_6 TE_{it} + a_7 TIR_{it} + a_8 TINFL_{it} + a_9 TEO_{it} + \varepsilon_{it}$$

Pour estimer ce modèle, il faut appliquer l'estimateur des moindres carrés généralisés MCG (voir l'annexe 4).

C- La Méthode des Moment Généralisés (GMM) en Panel dynamique :

Depuis quelques années, la Méthode des Moment Généralisés (GMM) est beaucoup appréciée chez les macro-économistes. Elle permet d'apporter des solutions aux problèmes de biais de simultanéité, de causalité inverse et de variables omises. Quant au modèle dynamique, c'est un modèle dans lequel un ou plusieurs retards de la variable dépendante figurent comme variables explicatives. A l'inverse des GMM en panel dynamique, les autres méthodes économétriques standards comme les moindres carrés ordinaires ne permettent pas

d'obtenir des estimations efficaces d'un tel modèle, à cause de la présence de la variable dépendante retardée à droite de l'équation. Il existe deux variantes d'estimateur des GMM en panel dynamique : l'estimateur GMM en première différence et l'estimateur GMM en système. L'estimateur GMM en première différence d'Arellano et Bond (1991) consiste à prendre pour chaque période la première différence de l'équation à estimer pour éliminer les effets spécifiques pays, et ensuite à instrumenter les variables explicatives de l'équation en première différence par leurs valeurs en niveau retardées d'une période ou plus. Quant à l'estimateur GMM en système de Blundel et Bond (1998), il combine les équations en première différence avec les équations en niveau dans lesquelles les variables sont instrumentées par leurs premières différences. Blundel et Bond (1998) ont montré à l'aide des simulations de Monte Carlo que l'estimateur GMM en système est plus performant que celui en première différence. Ce dernier donne des résultats biaisés dans des échantillons finis lorsque les instruments sont faibles.

Considérons l'équation suivante :

$$y_{i,t} - y_{i,t-1} = (\alpha-1)y_{i,t-1} + \beta X_{i,t} + u_i + v_t + e_{i,t} \quad (1)$$

Où $y_{i,t}$ représente le logarithme du PIB par tête réel, $X_{i,t}$ représente les variables explicatives du modèle, u_i l'effet spécifique pays, v_t l'effet spécifique temporel et $e_{i,t}$ le terme de l'erreur, i est l'indice pays, t l'indice temporel, α est le coefficient de la variable dépendante retardée et β les coefficients des variables indépendantes.

L'équation (1) est équivalente à une équation de croissance et peut être écrite de la façon suivante :

$$y_{i,t} = \alpha y_{i,t-1} + \beta X_{i,t} + u_i + v_t + e_{i,t} \quad (2)$$

Dans ce modèle, la présence de la variable dépendante retardée ne permet pas d'utiliser les techniques économétriques standards. Nous utilisons la Méthode des Moments Généralisés en panel dynamique qui permet de contrôler pour les effets spécifiques individuels et temporels, et de pallier les biais d'endogénéité des variables. Il existe deux types d'estimateur : (a) l'estimateur d'Arellano et Bond (1991) ou GMM en différences et (b) l'estimateur des GMM en système. Notons que l'utilisation de ces deux estimateurs présuppose la quasi-stationnarité des variables de l'équation en niveau, et l'absence d'auto corrélation des résidus.

En référence à l'équation (2) de croissance ci-dessus, notre modèle sera présenté de la façon suivante :

$$LPIBPT_{i,t} = \alpha LPIBPTR_{i,t-1} + \beta_1 IDECH_{i,t} + \beta_2 OUVCOM_{i,t} + \beta_3 LIIB_{i,t} + \beta_4 TAEP_{i,t} + \beta_6 INFRA_{i,t} + \beta_7 TE_{i,t} + \beta_8 TIR_{i,t} + \beta_9 TINFL_{i,t} + \beta_{10} TEO_{i,t} + u_i + v_t + e_{i,t}$$

Avec :

$PIBPT_{i,t}$: Taux de croissance par tête du pays i au temps t .

$TCPIBR_{i,t-1}$: Taux de croissance par tête retardé d'une période du pays i au temps $t-1$.

$IDECH_{i,t}$: IDE chinois dans le pays i au temps t .

$OUVCOM_{i,t}$: Ouverture commerciale = (Exportation des biens et services du pays i au temps t + Importation des biens et services du pays i au temps t) / PIB.

$IIB_{i,t}$: Formation brute du capital ou investissement intérieur brut du pays i au temps t .

$TAEP_{i,t}$: Taux d'achèvement de l'école primaire dans le pays i au temps t , c'est aussi le capital humain.

$INFRA_{i,t}$: Infrastructure disponible dans le pays i au temps t . Nous avons pris pour proxy des infrastructures le nombre d'utilisateur d'internet pour 100 personnes.

$TE_{i,t}$: Taux emploi dans le pays i au temps t .

$TIR_{i,t}$: Taux d'intérêt réel dans le pays i au temps t .

$TINFL_{i,t}$: Taux d'inflation dans la pays i au temps t .

$TEO_{i,t}$: Taux de change officiel dans la pays i au temps t .

L est mis pour le logarithme et les seules variables prises en logarithme sont : $PIBPT$, $PIBPTR$ et IIB .

D- Les variables

Ce modèle est composé de dix variables dont 6 variables macroéconomiques et quatre variables iso-temporelles purement exogènes : taux d'intérêt réel (TIR), taux d'inflation ($TINFL$), taux de change officiel (TEO) et investissement direct chinois ($IDECH$).

L'ouverture commerciale : $OUVCOM$

L'ouverture commerciale est la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB.

Les exportations de biens et services : $EXBS$

Les exportations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et les autres services marchands fournis au reste du monde. Elles comprennent la valeur des marchandises, les frais, l'assurance, le transport, le voyage, les redevances, les droits de licence, et d'autres services comme les communications, la construction, les services financiers, d'information, professionnels, personnels et les services gouvernementaux. Elles excluent le travail et les revenus de la propriété (autrefois appelés services des facteurs) ainsi que les paiements de transfert. Les recettes d'exportation ont toujours été les principales

ressources des pays en développements en général et ceux de l'Afrique en particulier. Elles ont permis à certains pays africains de se faire des réserves à l'aide desquelles ils ont assuré le remboursement de leurs dettes extérieures ainsi que les règlements de leurs factures d'importations.

Les importations de biens et services : IMBS

Cette variable est la valeur de tous les biens et les autres services marchands reçus du reste du monde. Les importations comprennent la valeur des marchandises, les frais, l'assurance, le transport, le voyage, les redevances, les droits de licence, et d'autres services comme les communications, la construction, les services financiers, d'information, professionnels, personnels et les services gouvernementaux. Elles excluent le travail et les revenus de la propriété (autrefois appelés services des facteurs) ainsi que les paiements de transfert.

Capital humain : Taux d'achèvement de l'école primaire (TAEP)

Les pays dotés d'une masse importante de ressource humaine qualifiée ont toujours eu une croissance rapide. Nous prenons comme variable proxy du capital humain ici le taux d'achèvement de l'école primaire, c'est-à-dire le total du nombre de personnes qui accèdent au second cycle (en pourcentage du groupe d'âge concerné). La variable est renseignée entre 2003 et 2011 dans tous les pays d'Afrique.

L'investissement intérieur brut : IIB

La formation brute de capital (autrefois appelée investissement intérieur brut) est composée des dépenses sur les ajouts aux immobilisations de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks. Les immobilisations comprennent des améliorations foncières (clôtures, fossés, drains, etc.), installations, machines, les achats d'équipement et la construction de routes, les voies ferrées, et autres, y compris les écoles, les bureaux, les hôpitaux, les habitations résidentielles privées et commerciales et les bâtiments industriels. Les stocks sont des produits détenus par les entreprises pour répondre aux fluctuations temporaires ou inattendues de la production ou des ventes, et le travail en cours. Les acquisitions nettes d'objets de valeur sont également considérées comme formation de capital. A ce niveau nous essayons de savoir s'il y a un effet « *crowding in* » ou un effet « *crowding out* » entre les flux entrants d'IDE et les investissements domestiques.

Les infrastructures : INFRA

Généralement dans un pays les infrastructures sont des voies de communications (routes bitumées et non bitumées, voies de communications maritimes, nombre de lits d'hôpitaux par habitant, lignes téléphoniques par pays, nombre de personne utilisant l'internet, etc.). Dans notre cas nous prenons pour proxy des infrastructures le nombre d'utilisateur d'internet sur 100 personnes.

Le taux d'Emploi : TE

Il s'agit de la proportion de la population âgée de 15 ans ou plus qui est économiquement active pendant la période 2003-2011. C'est tous les gens qui travaillent à l'approvisionnement pour la production de biens et services pendant une période déterminée.

Le taux de croissance par tête : PIBPT

La variable considérée ici est le taux de croissance annuelle en pourcentage du PIB par habitant en monnaie locale constante. Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents de l'économie, majorée des taxes et déduction faite des subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans déduction pour l'amortissement des actifs fabriqués ou pour épuisement et la dégradation des ressources naturelles. La variable endogène PIBPT retardée d'une période est considérée comme une variable explicative dans la méthode des moments généralisés

Le taux de change officiel : TEO

Le taux de change officiel se réfère ici au taux de change déterminé par les autorités nationales ou au taux déterminé par le marché sanctionné par la loi de change. Il est calculé comme une moyenne annuelle basée sur des moyennes mensuelles (unités de monnaie locale par rapport au dollar US).

Taux d'inflation : TINFL

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation reflète la variation annuelle en pourcentage du coût pour le consommateur moyen d'acquérir un panier de biens et services qui peut être fixe ou variable à des intervalles déterminés.

Taux d'intérêt réel : TIR

Taux d'intérêt réel est le taux d'intérêt des prêts ajusté pour l'inflation tel que mesuré par le déflateur du PIB.

Investissement direct étranger chinois : IDECH

Les investissements directs étrangers chinois en Afrique sont l'acquisition d'intérêt durable de gestion (10 pour cent ou plus des droits de vote) dans une entreprise opérant dans une ou plusieurs économies africaines. Ils représentent la somme des capitaux propres, le réinvestissement des bénéfices, d'autres capitaux à court et long terme. Le montant montre les entrées nettes dans l'économie déclarante et il est en pourcentage de son PIB.

Nous présenterons les résultats d'estimation dans l'ordre suivant: la méthode des moindres carrés ordinaire, le modèle à effet fixe, le modèle à effet aléatoire, le test d'Hausman, les tests d'endogénéité des variables, la méthode des moments généralisés GMM en différence (FE/RE) et enfin la méthode des moments généralisés en système.

E- Les données statistiques

Nous utilisons les données des investissements directs étrangers chinois dans 38 pays africains ainsi que quelques indicateurs économiques de ces mêmes pays sur la période allant de 2003 à 2011. Ces pays africains sont répartis sur tout le continent: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Kenya, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Ile-Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Seychelles, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Les données proviennent de la base de données de la Banque Mondiale¹¹⁸, de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)¹¹⁹, des communiqués annuels du ministère chinois du commerce, de la base de données en ligne du ministère chinois du commerce (*Ministry of Commerce* ou *MOFCOM*)¹²⁰ et de la base de données de *Trade Law Center*¹²¹. En utilisant la base de données de la CNUCED nous avons

¹¹⁸ <http://donnees.banquemondiale.org/>

¹¹⁹ <http://unctadstat.unctad.org/reportfolders/reportfolders.aspx>

¹²⁰ <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

¹²¹ <http://www.tralac.org/2013/08/14/africa-china-trading-relationship/>

l'avantage de pouvoir faire des tris croisés, c'est-à-dire de pouvoir isoler deux pays (comme Chine-Guinée, Chine-Angola) afin d'apprécier les flux et les stocks entrants et sortants de ces pays. Par contre, cette base ne nous donne aucune indication sectorielle, c'est-à-dire qu'elle ne nous précise pas les secteurs dans lesquels les entreprises étrangères investissent dans le pays hôte. Au final, elle nous permet essentiellement de comparer en chiffre les flux et stocks de deux ou plusieurs pays.

Quant aux statistiques concernant les IDE chinois, elles posent des problèmes spécifiques qui obligent à les prendre avec précaution même si ces données viennent des organismes chinois (MOFCOM, NBS) ou des institutions internationales. En effet, les méthodes par lesquelles le pouvoir public chinois comptabilise ses IDE posent des problèmes spécifiques sur les montants, sur les secteurs d'investissement et les pays de destination.

Les statistiques sur les IDE chinois sont collectées par le ministère du commerce chinois (MOFCOM) en fonction de la déclaration des entreprises qui investissent à l'étranger et ces informations sont co-publiées avec le Bureau National de Statistique (NBS). Cette méthode de calcul, différente à celle pratiquée dans la plupart des pays développés, tend à sous-estimer le nombre d'entreprises réalisant des investissements à l'étranger et donc les montants d'IDE effectués. Il est alors difficile de connaître le nombre exact d'entreprises qui ont investi à l'étranger, mais qui ne veulent pas pour des raisons fiscales par exemple que l'Etat chinois se rende compte.

La méthode de suivi des IDE effectués à l'étranger peut également poser un problème. Cette méthode est réalisée par deux institutions chinoises différentes et en deux étapes. Les entreprises qui veulent que leurs IDE soient connus et identifiés vont demander une autorisation d'investissements à l'étranger auprès du département de la coopération économique à l'étranger du ministère du commerce. Ensuite ce sont les conseillers économiques et commerciaux auprès des ambassades à l'étranger qui vont suivre les activités de ces entreprises chinoises. Ce sont donc ces conseillers qui sont chargés de collecter toutes les informations sur les investissements initiaux, sur les prêts intra-entreprises et les profits des IDE réinvestis. En pratiquant cette méthode, les entreprises chinoises peuvent être poussées pour des raisons fiscales et de confidentialité à sous-estimer les profits réalisés et réinvestis.

L'autorisation d'IDE est accordée aux entreprises chinoises par le département de la coopération économique à l'étranger lorsque le montant de l'investissement dépasse 10 000 dollars. Pourtant, depuis 2003, les entreprises effectuant des IDE d'un montant inférieur à 3 millions de dollars n'ont plus l'obligation de passer par l'organisme central et peuvent

demander l'autorisation aux gouvernements locaux (provinces et villes). Cette nouvelle règle multiplie les organismes statistiques et donc les problèmes d'évaluation des montants investis.

Quant aux statistiques concernant les pays de destination et les secteurs d'investissements des IDE chinois, elles sont aussi problématiques. Lorsqu'une entreprise chinoise fait une demande d'autorisation d'investissements à l'étranger, elle doit notamment préciser le pays de destination et le secteur dans lequel l'investissement sera réalisé. Pourtant, les entreprises ont tendance à préciser le premier endroit de destination et non la destination finale des IDE, ce qui surestime les IDE sortants réalisés dans certains lieux comme Hong Kong et les paradis fiscaux (Iles Vierges Britanniques et Iles Caïmans). Ainsi, de 2004 à 2010, 63 % du stock d'IDE sortant chinois a été investi à Hong Kong et 13 % dans les Iles Vierges et Caïmans (MOFCOM, 2010)¹²². Cela veut tout simplement dire que plus de trois quart du stock d'IDE sortant chinois de cette période est parti dans ces trois pays. Ce qui provoque un doute sur la fiabilité de ces données. En effet, il est possible de considérer qu'une grande partie des IDE sortants à Hong Kong revient sous la forme d'IDE entrant en Chine pour bénéficier des différents avantages fiscaux accordés aux entreprises étrangères qui investissent dans certaines régions ou secteurs en Chine. De la même manière, les paradis fiscaux servent de plateforme d'IDE réalisé dans un pays tiers afin de brouiller la piste des opérations et souffrent aussi du problème de « *round tripping* »¹²³.

Nous retrouvons les mêmes problèmes de fiabilité pour les secteurs d'investissement, c'est-à-dire que le secteur d'investissement final peut être complètement différent du secteur enregistré par les autorités chinoises. Ainsi par exemple, l'IDE peut être déclaré comme un investissement destiné au secteur financier, alors qu'en réalité les capitaux seront réinvestis dans d'autres secteurs (industriels ou manufacturiers).

En somme, l'aller-retour des IDE venus de Hong Kong et des paradis fiscaux ainsi que l'absence d'enregistrement et de suivi de plusieurs entreprises privées chinoises font que les statistiques concernant les IDE sortants chinois sont biaisées. En plus, le caractère spécial des IDE sortants chinois rend leur compréhension difficile.

¹²² Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien: <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

¹²³ « Round tripping » ou investissement circulaire fait référence à la canalisation des fonds locaux à l'étranger par les investisseurs directs et des revenus découlant de ces fonds pour l'économie locale, sous forme d'investissement direct.

Quant aux données de *Trade Law Center*, elles enregistrent les chiffres et les produits des relations commerciales sino-africaines allant de 1995 à 2012. Ces relations commerciales concernent les importations et exportations totales chinoises en Afrique, les produits importés et exportés par la Chine en Afrique ainsi que les produits importés et exportés par la Chine dans chacun des pays africains.

La base de données que nous utiliserons pour tester nos modèles contient des observations manquantes. Ces observations sont remplacées par la valeur moyenne de la période d'années d'études, c'est-à-dire la valeur moyenne de 2003 à 2011. De même, pour éviter un écart très important entre les valeurs des variables, certaines variables sont prises en logarithme. De ce fait, il faut donc faire face aux problèmes des observations négatives ou nulles. Pour le problème des variables prises en logarithme avec des observations nulles, nous avons ajouté un facteur constant à chacune des observations de la variable concernée. Quant au problème des valeurs négatives toujours avec les variables prises en logarithme, nous avons pris un dénominateur commun à toutes les observations auquel nous ajoutons un facteur constant. Par exemple avec la variables PIB par tête, le plus petit taux de croissance par tête est de -17, 1138 et il est enregistré au Zimbabwe en 2003. Comme cette variable est prise en logarithme, nous avons divisé toutes les valeurs du PIB par tête par 18 auquel nous avons ajouté la constante un ($1 + \text{PIBPT}/18$). Cette méthode nous permet d'éviter un biais de sélection dans le cas où les variables avec les valeurs zéro comme montant ne sont pas distribuées d'une manière aléatoire.

Section4 : Analyse et Interprétation des résultats

Après l'estimation de notre modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et le modèle à effet fixe (FE), voici les résultats dans l'annexe 5 et le tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15 : Résultat des tests par la méthode des MCO et le modèle à effet fixe.

	FE	MCO
	(1)	(2)
VARIABLES	LPIBPT	LPIBPT
IDECH	12.075*** (4,173)	5.1747 (4.0994)

OUVCOM	0.2244* (0,1268)	0.05316 (0.05351)
LIIB	0.0749* (0,0419)	-0.000498 (0.00238)
TAEP	-0.00179 (0.00124)	0.000673 (0.000686)
INFRA	-0.00544* (0.003134)	-0.000579 (0.001911)
TE	-0.011411 (0.02747)	0.001115 (0.001344)
TIR	0.00400*** (0.000801)	-0.002333* (0.001308)
TINFL	-1.49e-05 (2.96e-05)	3.6e-05 (2.94e-05)
TEO	-3.2e-05 (5.88e-05)	-1.68e-05* (8.70e-06)
Constant	-0.7935 (1.9726)	0.00437 (0.0937)
Observations	342	342
R-squared	0.132	0.0827
Number of PAYSTEMPO	38	

Standard errors in parentheses
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Ces deux premiers tests sont réalisés afin de comparer les coefficients des variables estimées et de voir s'il existe un problème de biais d'endogénéité ou d'hétérogénéité non observé. Les coefficients des variables estimées sont les valeurs dans le tableau sans les parenthèses et les valeurs dans les parenthèses correspondent aux écart-types des variables. En comparant les résultats de ces deux tests, nous constatons que les coefficients des variables estimées sont différents. Ce qui signifie qu'il y a bien un problème de biais d'endogénéité ou d'hétérogénéité non observé et l'une des solutions à ce problème est la création de n variables muettes si la base de données comprend n individus et d'estimer le modèle avec ces variables muettes. Dans notre cas, nous avons préféré créer neuf variables muettes correspondant au nombre d'année et toutes les estimations à venir se feront avec ces variables muettes.

L'analyse des résultats du modèle à effet fixe avec les variables muettes années : (voir le résultat du test dans l'annexe 6).

Dans le résultat de notre modèle à effet fixe, le R^2 le plus important pour nous est le R^2 *within*, car il donne une idée de la part de la variabilité intra-individuelle de la variable dépendante expliquée par celles des variables explicatives. Ce R^2 est égal ici à 19%, c'est-à-dire que les variables explicatives choisies dans ce modèle expliquent à 19% la variabilité intra-individuelle du taux de croissance par tête. Quant au R^2 *between*, il donne une idée de la contribution des effets fixes au modèle. Ici le R^2 *between* est très faible soit 0,040, cela veut tout simplement dire que les effets fixes contribuent très faiblement au modèle.

Le résultat nous donne également deux statistiques de test de Fisher. La première en haut à droite du tableau teste la significativité conjointe des variables explicatives. Cette statistique de test de Fisher est égale à $F(17,287) = 4,12$ et la probabilité pour que le t calculé soit supérieur au t de Fisher lu dans le tableau est égal à 0, c'est-à-dire que cette probabilité est nulle et donc largement inférieure au seuil de 5%. Cela montre tout simplement que les variables explicatives prises dans le modèle sont conjointement significatives. La seconde statistique de Fisher en bas à droite du tableau teste la significativité conjointe des effets fixes introduits dans le modèle. Les effets fixes introduits dans le modèle sont eux aussi conjointement significatifs car la statistique du test de Fisher est égale à $F(37,287) = 3,91$ et la probabilité pour que le t calculé soit supérieur au t de Fisher lu dans le tableau est nulle et largement inférieure au seuil de 5%.

Toujours par rapport au résultat du test, seules trois variables (investissement direct étranger chinois (IDECH), investissement intérieur brut (IIB) et le taux d'intérêt réel TIR) sont significatives au seuil de 1 % avec des coefficients positifs. Ce qui veut dire que ces

variables agissent positivement sur le PIB par tête. Toutes les autres variables sont non significatives. Mais ce test ne nous permet pas de tirer une conclusion définitive concernant l'impact des investissements chinois sur le taux de croissance de ces pays africains. Pour cela nous devons continuer à tester notre modèle par les autres méthodes citées auparavant (le modèle à effet aléatoire, le test d'Hausman, la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en première différence et enfin la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en système).

L'analyse des résultats du modèle à effet aléatoire avec les variables muettes années : (voir le résultat du test dans l'annexe 7).

Dans le modèle à effet aléatoire, le R^2 *between* est le plus pertinent. Il mesure la part de la variabilité inter-individuelle de la variable dépendante expliquée par celles des variables explicatives. Après le test, cette part dans notre modèle est de 71%, c'est-à-dire que toutes ces variables explicatives expliquent à 71% la variabilité inter-individuelle du taux de croissance par tête. Quant au R^2 *within*, il donne une idée de la contribution des effets aléatoires pays au modèle. Il est très faible et égal ici à 0,0049. Nous constatons aussi que seule deux variables sont significatives : le taux d'intérêt réel (TIR) au seuil de 1 % avec un coefficient faible et négatif (-0,00240) ; le taux d'inflation (TINFL) au seuil de 10 % avec un coefficient faible mais positif (0,0000373). Ce qui signifie que la variable TIR agit négativement sur le taux de croissance par tête et que la variable TINFL lui agit positivement sur le PIB par tête. L'investissement direct étranger chinois ainsi que toutes les autres variables du modèle sont non significatives.

L'analyse des résultats du test Hausman avec les variables muettes années : (voir le résultat dans l'annexe 8).

Le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires permettent de prendre en compte l'hétérogénéité des données mais les hypothèses sur la nature des effets spécifiques diffèrent d'un modèle à un autre. Dans le premier cas, nous supposons que les effets spécifiques peuvent être corrélés avec les variables explicatives du modèle, et dans le second cas nous supposons que les effets spécifiques sont orthogonaux aux variables explicatives du modèle. Le test de spécification de Hausman permet de tester laquelle de ces deux hypothèses est appropriée aux données, c'est-à-dire que ce test permet de choisir entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires.

Après le test d'Hausman, nous constatons que la probabilité du test est nulle, donc inférieure au seuil de 10%, ce qui signifie que le modèle à effets fixes est préférable au modèle à effets aléatoires.

Le test d'endogénéité des variables : (voir quelques résultats dans l'annexe 9).

Le test d'endogénéité est effectué grâce au test de Nakamura qui se fait en deux étapes : D'abord, chaque variable endogène est régressée sur les variables exogènes du modèle et ses instruments. Ensuite, les résidus de la première étape sont récupérés et inclus dans le modèle initial. C'est la significativité du t de student du résidu qui permet de conclure ou non au rejet de l'hypothèse d'exogénéité.

Après ces tests sur toutes les variables de notre modèle nous constatons que seulement les variables PIBPT (taux de croissance par tête) et OUVCOM (ouverture commerciale) sont endogènes car leurs résidus de la première équation sont significatifs dans le modèle initial. Toutes les autres variables acceptent l'hypothèse d'exogénéité.

L'Analyse des résultats de la méthode des moments généralisés (GMM) avec l'estimateur en première différence (voir le résultat du test dans l'annexe 10).

Après ce test, nous constatons dans le tableau de l'annexe 10 que la variable IDECH qui caractérise les investissements directs étrangers chinois dans chacun des 38 pays africains n'est pas significative, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'effet significatif sur la croissance de ces pays africains. Par contre pour la variable OUVCOM, elle est positive et significative à 1%, ce qui signifie que l'ouverture commerciale exerce un effet positif sur le taux de croissance et que l'augmentation d'un point de l'ouverture commerciale correspond à l'augmentation de 0,66 point de la croissance économique de ces pays africains. Les variables investissement intérieur brut (IIB), le taux d'intérêt réel (TIR) et le taux d'inflation (TINFL) sont aussi positives et respectivement significatives aux seuils de 5, 1 et 5 %. Elles sont positivement corrélées au taux de croissance. Quant à la variable infrastructure (INFRA), elle est significative au seuil de 10% mais avec un coefficient négatif. Les autres variables restantes sont non significatives.

L'estimation d'un modèle en panel dynamique peut donner la valeur α du coefficient de la variable PIB par tête initial (voir le résultat dans l'annexe 10). Ce coefficient dans notre modèle est négatif (-0,9485) et significatif à 1% ($t=-16,54$). Deux tests sont associés à l'estimateur des GMM en panel dynamique : le test de sur identification de Sargan/Hansen qui permet de tester la validité des variables retardées comme instruments, et le test

d'autocorrélation d'Arellano et Bond où l'hypothèse nulle est l'absence d'autocorrélation de second ordre des erreurs de l'équation en différence.

Après l'estimation de notre modèle, le test de Hansen ($\rho = 0,209$) et le test de Sargan ($\rho = 0,364$) ne permettent pas de rejeter l'hypothèse de validité des variables retardées en niveau et en différence comme instrument. Le test d'autocorrélation d'Arellano et Bond ($\rho = 0,013$) permet de rejeter l'hypothèse d'absence d'autocorrélation de premier ordre mais ne permet pas de rejeter l'hypothèse d'absence d'autocorrélation de second ordre avec ($z = 0,256$).

L'Analyse des résultats de la méthode des moments généralisés (GMM) avec l'estimateur en système (voir le test dans l'annexe 11).

Blundel et Bond (1998) ont montré à l'aide des simulations de Monte Carlo que l'estimateur GMM en système est plus performant que celui en première différence, car ce dernier donne des résultats biaisés dans des échantillons finis lorsque les instruments sont faibles. En éliminant l'option *noleveleq* dans la commande de la GMM avec l'estimateur en première différence, nous obtenons les résultats d'estimation du GMM en système en deux étapes. Ces résultats des paramètres estimés sont meilleurs et conformes à notre intuition économique. La variable LPIBPTR (qui représente le niveau du PIB par tête retardé) est positif et significatif au seuil de 10 %. Le résultat du test confirme encore une fois la non significativité de la variable IDECH qui caractérise les investissements directs étrangers chinois en Afrique. Il montre tout simplement que la variable IDECH n'est pas corrélée avec la croissance du PIB par tête. Ce qui signifie qu'elle n'a aucun effet significatif sur la croissance. Ce résultat pourrait être expliqué par la politique d'investissement des entreprises chinoises en Afrique. Cette politique encourage les entreprises chinoises à investir beaucoup en Afrique dans les secteurs d'extraction de matières premières (pétrole, mine, bois, etc.), qui créent moins d'emploi local et ne permettent pas de vrai transfert de technologie. Donc ces investissements chinois permettent pour l'instant d'améliorer les chiffres d'exportation des pays partenaires mais n'ont pas d'effet significatif à court terme sur le capital humain, sur le revenu de la population ainsi que sur la croissance du PIB par tête. Des auteurs comme Singh(1988), Hein(1992), Nair-Reichehrt et Weinhold (2001) ont étudié les effets des IDE sur la croissance dans des pays en développement et ils n'ont trouvé aucun effet significatif entre ces deux variables. Les résultats de ce test viennent donc corroborer notre analyse théorique.

Par contre pour la variable OUVCOM, elle est positive et significative à 5%, ce qui signifie que l'ouverture commerciale exerce un effet positif sur la croissance du PIB et qu'une

bonne politique commerciale favorise la croissance dans un pays. La variable taux d'intérêt réel (TIR) est significative à 1% avec un coefficient négatif, ce qui signifie que plus le taux d'intérêt avec lequel les investisseurs empruntent pour investir est élevé, moins il y aura d'investissement et moins d'investissement se traduit par moins de création d'emploi qui signifie moins de croissance. Donc une augmentation du taux d'intérêt entraîne directement un effet négatif sur le taux de croissance d'un pays.

La seule fausse note du résultat de notre modèle malgré les procédures économétriques retenues est le coefficient positif de la variable taux d'inflation (TINFL) au seuil de 1 %. Normalement l'augmentation de cette variable ne peut pas entraîner une augmentation de la croissance du PIB par tête. Afin d'apporter une explication à ce problème, nous pouvons penser que l'effet du taux d'inflation sur la croissance économique dépend de l'efficacité de la politique monétaire mise en place par les autorités de ces pays africains. La plupart de ces pays n'ont pratiquement pas de politique monétaire et ont un taux d'inflation beaucoup trop élevé, à l'image du Zimbabwe qui en 2006 avait un taux d'inflation de 1096%. A cause d'une telle inflation jamais enregistrée dans un pays, les autorités zimbabwéennes étaient obligées d'inventer des billets de millions et de milliards pour faire face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Dans la plupart de ces pays africains, il n'existe pratiquement pas d'institut de statistique fiable pour mesurer les variables macroéconomiques. Les pays africains ont tendance à pratiquer la politique de la planche à billets afin de combler le déficit budgétaire de l'Etat. Au lieu de relancer l'activité économique par la vraie politique monétaire, les pays africains aiment créer de la monnaie ce qui provoque une inflation sans précédente dans le pays.

Quant aux autres variables du modèle : le taux d'emploi (TE), l'investissement intérieur brut (IIB), l'infrastructure (INFRA), taux de change officiel (TEO) et le taux d'achèvement de l'école primaire (TAEP), elles sont non significatives.

Après l'estimation de notre modèle, le test de Hansen ($\rho = 0,419$) et le test de Sargan ($\rho = 0,393$) ne permettent pas de rejeter l'hypothèse de validité des variables retardées en niveau et en différence comme instrument. Le test d'autocorrélation d'Arellano et Bond ($z = 0,232$) ne permet pas également de rejeter l'hypothèse d'absence d'autocorrélation de second ordre.

L'estimateur du modèle en panel dynamique peut donner la valeur α du coefficient du PIB par tête initial. Pour cela, il faut calculer la valeur du coefficient de cette variable qui est $\alpha-1$ dans le modèle de croissance. Il faut aussi calculer le t de student du coefficient $\alpha-1$ qui

est égal $\frac{(\alpha-1)}{\text{écart-type de } \alpha}$. La commande Lincom de stata permet d'obtenir ces deux valeurs (voir le résultat dans l'annexe 11). Ce coefficient dans notre modèle est négatif (-0,9498) et significatif à 1% (t=-32,02). Si nous nous référons à la documentation sur les modèles de convergence, en matière de croissance endogène, l'hypothèse de convergence suppose un effet négatif du revenu initial, c'est-à-dire que le revenu initial a un impact négatif sur la croissance. Ce qui explique donc dans notre test ce résultat du coefficient du PIB par tête initial.

Tableau 16 : l'impact des IDE chinois sur la croissance du PIB par tête pour la période 2003-2011.

	FE F(17,287)=4,12 Prob>F=0,0000	RE W.chi2(17)=43,29 Prob>chi2=0,0004	GMM-différence F(10,38)=13207 Prob>F=0,0000	GMM-système F(10, 37)=372,48 Prob>F=0,000
Nombre d'observation	342	342	303	341
PIBPTR			0,05144 (0,05735)	0,05019* (0,02966)
OUVCOM	0,0981 (0,13378)	0,0472 (0,05677)	0,66541*** (0,23606)	0,70207** (0,28006)
IDECH	13,4144*** (4,1451)	6,67884 (4,2593)	-0,5719 (2,3396)	-1,2137 (1,7078)
LIIB	0,19946*** (0,05659)	-0,0000587 (0,00464)	0,09857** (0,04330)	-0,00524 (0,01225)
TAEP	-0,000945 (0,00125)	0,000740 (0,000618)	-0,001278 (0,000922)	-0,000339 (0,0008557)
INFRA	-0,000156 (0,00375)	0,000679 (0,00259)	-0,00528* (0,00281)	-0,000775 (0,00250)
TE	0,01885 (0,02859)	0,001536 (0,00138)	0,000862 (0,04332)	0,003837 (0,0034757)
TIR	0,00441*** (0,000804)	-0,002407*** (0,000534)	0,00544*** (0,000232)	-0,0015057*** (0,0004238)
TINFL	-4.41e-05 (3,11e-05)	3,73e-05* (1,97e-05)	3,01e-05** (1,45e-05)	5,58e-05*** (1,02e-05)
TEO	-1,38e-05	-1,77e-05	-4,39e-05	-1,34e-05

	(6,13e-05)	(1,80e-05)	(3e-05)	(1,99e-05)
Constante	45,4507 (24,3594)	-4,5648 (20,0232)		-0,51799 (0,43882)
Test de Fisher	F(37,287)=3,91 Prob> F= 0,000			
Test d'Hausman		Chi2(15)=138,80 Pro>chi(2)=0,000		
Test de Hansen			Ch2(8)=10,87 Prob>chi2=0,209	Chi2(8)=8,15 Prob>chi2=0,419
Test de Sargan			Chi2(8)=8,75 Prob>chi2=0,364	Chi2(8)=8,43 Prob>chi2=0,393
Test AR(2)			Z=0,256	Z=0,232

(***) Significatif à 1%, (**) significatif à 5%, (*) significatif à 10%.

Tableau 17 : Les signes obtenus après l'estimation de notre modèle par la méthode GMM avec l'estimateur en système.

Variabes	Signes obtenus	Signes attendus
PIB par tête retardé (PIBPTR)	Positif	Positif
PIB par tête initial (valeur α du PIBPT)	Négatif	Négatif
IDE chinois (IDECH)	Pas de signe	Pas de signe
Ouverture Commerciale (OUVCOM)	Positif	Positif
Investissement intérieur brut (IIB)	Pas de signe	Positif ou pas de signe
Infrastructure (INFRA)	Pas de signe	Positif ou pas de signe
Taux achèvement de l'école primaire (TAEP)	Pas de signe	Positif ou pas de signe
Taux d'inflation (TINFL)	Positif	Négatif ou pas de signe
Taux de change officiel (TEO)	Pas de signe	Négatif ou pas de signe
Taux emploi (TE)	Pas de signe	Positif ou pas de signe
Taux d'intérêt réel (TIR)	Négatif	Négatif

Conclusion générale

Le but de ce travail de recherche est d'analyser la coopération sino-africaine dans toutes ses formes, de dénoncer et de proposer des solutions afin de permettre aux pays africains et à leurs dirigeants de tirer, très rapidement, profit de cette nouvelle relation, d'améliorer les conditions de vie de leurs populations et surtout d'entamer un véritable processus de développement économique. Pour cela nous nous sommes d'abord intéressés au modèle de croissance chinois, ensuite nous avons essayé de comprendre les raisons qui poussent les entreprises chinoises à venir investir massivement en Afrique et les secteurs dans lesquelles elles investissent. En outre, nous avons étudié la politique du gouvernement chinois vis-à-vis du continent africain ainsi que les stratégies menées par ses entreprises en Afrique. Afin d'apporter une contribution à la connaissance scientifique sur notre objet d'analyse, nous avons effectué une étude empirique à l'aide des données de panel nous permettant de mesurer l'impact des investissements directs étrangers chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains sur la période allant de 2003 à 2011.

Ce travail de recherche, contrairement à d'autres travaux, ne prend pas position en analysant la relation sino-africaine. Il dénonce les effets positifs et négatifs de cette coopération tout en proposant aux dirigeants africains une vraie politique de développement économique durable leurs permettant d'améliorer les conditions de vie de leur population. Sans nier les nombreux problèmes de développement auxquels est confronté le continent africain, nous avons proposé dans cette analyse les priorités à définir par les dirigeants africains pour la lutte contre la pauvreté dans leurs pays.

Le premier chapitre de cette recherche, axé sur le modèle de croissance chinois ainsi que les IDE entrants et sortants en Chine, montre comment, à travers les investissements directs étrangers, la Chine est devenue aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis. C'est à partir de 1978, grâce aux grandes réformes engagées par Deng Xiaoping que les prix du marché et l'investissement privé ont joué un rôle important dans la production et les échanges commerciaux chinois. Avec une politique d'ouverture aux IDE d'origine asiatique, la Chine s'est intégrée dans la division internationale du processus productif (DIPP) qui lui a permis d'attirer efficacement les investisseurs étrangers en misant sur son avantage comparatif. Grâce à l'IDE, la Chine a bénéficié des transferts de technologie : les hautes technologies contenues dans les biens d'investissement utilisés pour moderniser l'appareil productif et celles qui sont importées puis réexportées après la phase d'assemblage.

Depuis les années 2000, la Chine est devenue un investisseur non négligeable en Afrique. L'analyse menée dans ce travail de recherche est de savoir si les pays africains, à leur tour, ont su profiter de ces investissements chinois et quels sont les impacts de ces investissements sur la croissance économique de ces pays africains. Aujourd'hui, l'IDE est considéré comme un vecteur de la croissance économique. Le stock d'investissement chinois à destination de l'Afrique ne représente que 0,04 % du stock mondial d'IDE. Dans ces investissements chinois en Afrique, malgré une forte implication des entreprises à capitaux privés, le rôle des entreprises à capitaux publics reste déterminant car plus de 80 % des IDE sortants chinois sont effectués par des entreprises sous tutelle du gouvernement central et de leurs filiales. Certaines de ces entreprises se consacrent avec enthousiasme à l'approvisionnement en matières premières de l'économie chinoise tandis que d'autres se vouent à l'écoulement de la production nationale sur les marchés extérieurs. C'est n'est donc pas étonnant de voir que le continent africain représente pour elles une destination privilégiée.

Le deuxième chapitre, axé sur la montée en puissance de la Chine en Afrique et la mise en place des structures politiques, économiques et commerciales chinoises sur le continent, montre comment, les entreprises françaises sont en train de perdre du terrain en Afrique. Il classifie les différentes diplomaties politiques, économiques et commerciales de la Chine en Afrique.

La présence chinoise dans tous les domaines, le prix plus bas de ses produits et l'absence totale de condition dessinent un vrai modèle chinois sur le continent africain. La Chine échange les matières premières contre des biens de consommation. Mais ce type d'échange pose la question de l'intégration réelle de la Chine à la communauté des puissances mondiales. Elle déploie sa stratégie africaine avec plus de rigueur depuis qu'elle a établi en octobre 2000 un forum bilatéral et créé des relations de coopération accrues avec le continent à travers la mise en place de chambres de commerce sino-africaines conjointes. Il faut tout de même reconnaître l'existence d'une politique gouvernementale chinoise derrière ses entreprises qui investissent en Afrique. Nous avons présenté ces diplomaties politiques chinoises en Afrique en quatre aspects différents (voir chapitre 2).

Si la diplomatie politique Chinoise en Afrique est sans doute basée sur les visites de ses dirigeants sur le continent, sa diplomatie économique et commerciale de pénétration est révélatrice de ses ambitions. Les preuves de cette diplomatie économique sont illustrées par le commerce sino-africain, qui est passé de 37 milliards de dollars en 2005 à 166,3 milliards de dollars en 2011. Elle se présente sur le continent africain sous différentes formes : une présence économique multiforme ; la création des zones économiques spéciales ; la mise en

place en 2007 d'un fond sino-africain pour encourager les entreprises chinoises à aller investir en Afrique et enfin une stratégie d'association (en *consortium*) avec les entreprises africaines.

Le troisième chapitre de notre travail de recherche explique les raisons pour lesquelles les entreprises chinoises investissent en Afrique, les secteurs dans lesquels elles investissent ainsi que leurs stratégies de pénétration sur le continent africain. En deux décennies, la Chine est devenue un partenaire important pour l'Afrique et le continent africain présente principalement quatre raisons majeures pour lesquelles les autorités chinoises encouragent leurs multinationales à aller investir en Afrique (voir chapitre 3).

Les entreprises chinoises investissent aujourd'hui en Afrique dans plusieurs secteurs de l'économie, à commencer par le secteur de l'énergie aux mines en passant par les finances, la télécommunication, le BTP, l'agriculture et le bois. Le concept de politique africaine de la Chine va de l'aide solidaire à l'action mercantiliste en passant par la stratégie d'influence pour construire un nouvel ordre mondial, qui lui permettra de se donner un environnement favorable et un meilleur soutien diplomatique à son émergence. Ses entreprises, qui investissent en Afrique, appliquent trois types de stratégies managériales :

- La stratégie d'approvisionnement et d'intégration verticale : elle donne la possibilité technique à la firme de décomposer ces processus de production en des fragments et de les implanter dans des pays différents par rapport à des écarts de dotations factorielles ou des coûts salariaux.
- La stratégie de sécurité énergétique : elle cherche (y compris à travers ses fonds souverains) à obtenir des actifs énergétique à l'étranger (en Afrique, en Amérique Latine et au Moyen-Orient) par des différentes méthodes (réponses à des appels d'offres, rachat de licence à d'autres entreprises pétrolières, négociations directes entre l'Etat et les compagnies pétrolières ou d'Etat à Etat, packages deals « réserves contre infrastructures »...etc.).
- Enfin une stratégie de partenariats et de coentreprises qui permet aux entreprises chinoises de s'associer aux entreprises locales et/ou à celles des pays occidentaux sur les marchés étrangers en vue d'un apprentissage technologique et managérial.

L'analyse menée dans ce travail de recherche sur les relations sino-africaines montre dans le chapitre 4 les impacts politiques et économiques de la Chine en Afrique. En effet, la relation politique entre la Chine et les pays africains fondée sur le principe de « neutralité et de la non-ingérence » peut menacer l'émergence des Etats démocratiques en Afrique. Une des principales menaces de ce modèle de partenariat est le soutien aux Etats africains pointés du doigt par la communauté internationale pour non-respect de la démocratie et des droits de l'homme. Ce partenariat sino-africain peut également retarder l'intégration des pays africains

aux accords internationaux (AGOA, UE-ACP de Cotonou), qui conditionnent les échanges commerciaux aux respects des critères politiques, comme la bonne gouvernance. Il peut aussi remettre en cause l'intégration des Etats africains dans des structures sous-régionales, régionales ou continentales (l'Union Africaine).

Sur le plan économique, le gouvernement chinois mène cette politique par une revalorisation de l'aide au développement destinée à l'Afrique grâce à une approche multidimensionnelle allant de l'assistance technique aux prêts et crédits sans intérêts, en passant par des réalisations à caractère social. Les premiers effets positifs de cette coopération économique sont : la hausse des prix de vente des matières premières ; l'augmentation des crédits et prêts chinois en Afrique ainsi que la signature de plusieurs accords commerciaux entre les entreprises chinoises et certains pays africains ; la création d'un fond public au développement tourné vers les infrastructures, l'agriculture et le développement des ressources humaines ; la création des zones économiques spéciales dans six pays africains pour attirer d'autres investissements et aider également les entreprises manufacturières locales.

Cette coopération économique sino-africaine présente néanmoins des signes d'inquiétude concernant l'avenir économique du continent. Le premier danger provoqué par la présence chinoise est l'absence d'un cadre structuré propre à assurer dans la durée une rentabilité aux investissements. Le deuxième danger est l'encouragement de la mauvaise gouvernance économique par l'apport des capitaux sans aucune condition. Un tel comportement favorise l'émergence de pratiques clientélistes, freine l'arrivée d'autres investisseurs potentiels et retarde la création d'un environnement des affaires favorable à la croissance économique durable. La Chine importe en grande partie des matières premières du continent et ne favorise pas la diversification des exportations africaines. Au retour elle exporte des produits manufacturés et concurrence même l'industrie locale. Le comportement chinois rappelle la situation des années 1970, décennie durant laquelle l'économie africaine était réduite à une économie de rente dont les revenus obtenus n'étaient pas orientés sur la construction de l'industrie et à l'amélioration des conditions de vie de la population. En réalité, les entreprises chinoises investissent dans les secteurs qui créent le moins d'emploi en Afrique. Enfin, la politique de subventions mise en place par Pékin peut occasionner le réendettement de certains pays africains qui ont déjà bénéficié d'une annulation partielle ou totale de leur dette.

Dans le domaine de la sécurité en Afrique, la présence chinoise s'accompagne souvent d'une facilité d'armement des pays et d'une augmentation des tensions liées à l'enjeu

pétrolier. La Chine assiste militairement le Zimbabwe et approvisionne en armes les pays africains qui sont en conflits avec des groupes rebelles. Le gouvernement chinois développe également en Afrique des zones de non droit ou des zones dirigées de façon autoritaire par la seule loi de la sécurisation de ses investissements pétroliers.

Dans le cinquième et dernier chapitre, nous avons vérifié économétriquement par les données de panel l'effet des IDE chinois sur le taux de croissance de 38 pays africains sur la période allant de 2003 à 2011. Après tous les tests effectués (le modèle à effet fixe, le modèle à effet aléatoire, la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en différence première et avec l'estimateur en système), nous constatons que les IDE chinois n'ont pas d'effet significatif sur le PIB par tête de ces 38 pays africains. Mais ce résultat ne nous a pas surpris car il vient confirmer notre analyse théorique. Il est dû à la politique d'investissement des entreprises chinoises en Afrique. Une politique qui encourage les entreprises à investir beaucoup dans les secteurs d'extraction de matières premières (pétrole, mine, bois, etc.), donc dans les secteurs qui créent moins d'emploi local et qui ne permettent pas de vrai transfert de technologie, malgré la création de quelques co-entreprises et joint-ventures entre les entreprises chinoises et celles des pays africains comme l'Angola, la Zambie, le Zimbabwe, etc. Cette politique d'investissement transforme l'économie des pays africains en une économie de rente dont les revenus ne seront pas forcément orientés vers l'amélioration des conditions de vie de la population. Ces rentrées financières peuvent augmenter le taux de croissance d'un pays sans forcément diminuer la pauvreté et entraîner un vrai développement économique durable. Pour preuve, malgré ces investissements chinois accrus en Afrique et ces années de relation sino-africaine, la pauvreté qui était de 24 % en 2005 augmentera pour atteindre 41 % en 2015, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les investissements chinois en Afrique permettent pour l'instant d'améliorer les chiffres d'exportation des pays partenaires mais ils n'ont pas pour le moment d'effet significatif à court terme sur la croissance du PIB par tête.

Après avoir étudié la relation sino-africaine sur toutes ses formes et évalué les effets des investissements directs étrangers chinois sur le taux de croissance des pays africains, nous préconisons des idées permettant aux dirigeants africains de tirer pleinement profit de la relations sino-africaine afin d'améliorer les conditions de vie des millions d'africain. La Chine est une alternative pour le continent africain. La coopération sino-africaine est une coopération dans laquelle les deux acteurs se traitent d'égal à égal. Il faut tout simplement que l'Afrique sache ce qu'elle veut et que les dirigeants aussi réussissent, dans les négociations, à définir les priorités du continent : la modernisation de l'agriculture, les infrastructures et

moyens de transport pour désenclaver les régions et les campagnes car les populations produisent mais n'arrivent pas à écouler leurs produits, les télécommunications, l'énergie et surtout dans le domaine le plus crucial et le plus important : l'éducation. L'éducation est la seule et unique voie pour former une main d'œuvre qualifiée dont le continent a besoin pour relever les défis industriels et agricoles du 21^{ème} siècle. Mais l'éducation est également la meilleure arme pour l'avènement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique. La première ressource d'un pays est son capital humain. En un mot, une bonne éducation des petits africains est indispensable pour bâtir une Afrique dynamique, prospère et libérée de la corruption et la mauvaise gouvernance.

Il faut que les dirigeants africains osent dire aux chinois : « vous voulez nos matières premières, nous voulons des infrastructures, nous voulons développer un entrepreneuriat local et améliorer nos compétences », et tout cela doit se négocier dans le cadre de contrats qui doivent être signés entre les deux parties. Les dirigeants africains peuvent dicter les règles du jeu car si les chinois investissent en Afrique ce n'est pas parce qu'ils aiment l'Afrique mais tout simplement parce qu'ils sont obligés de soutenir leur croissance économique, qui est de plus en plus gourmande en énergie. Afin de profiter pleinement de la coopération avec la Chine, les décideurs politiques africains doivent demander dans les contrats quelques éléments importants:

- Etablir une relation directe entre l'agriculture et l'industrie
- Améliorer la productivité par le transfert de technologies, améliorer les moyens techniques et former le capital humain.
- Donner la priorité à des activités à forte valeur ajoutée en créant des usines de transformation des ressources naturelles sur place, afin de bénéficier pleinement de l'expansion générale de ce marché.
- Demander la formation de co-entreprises et de *joint-ventures* avec les entreprises nationales, comme l'avait fait la Chine avec les entreprises occidentales.
- Développer des PME qui sont les meilleurs moyens de créer des emplois afin de lutter contre la pauvreté.
- Améliorer les qualités d'infrastructure afin de permettre aux entreprises de minimiser leurs coûts de production.
- Promouvoir la Recherche et le Développement (R&D) des entreprises industrielles, etc.

Après avoir étudié sous toutes ses formes cette nouvelle coopération entre la Chine et l'Afrique, nous pensons que ce travail de recherche peut être un guide précieux pour les décideurs politiques africains et une source importante d'information pour les étudiants,

chercheurs et pour tous ceux et celles qui s'intéressent à cette coopération et tentent d'apporter des solutions, aussi modestes soient-elles, à ce continent. Nous pensons avoir accompli notre mission qui est de faire, malgré de nombreuses difficultés rencontrées (manque de financement, la difficulté d'avoir les données sur de longues périodes), une analyse scientifique de l'impact des IDE chinois sur le PIB par tête des pays africains et, à travers cette étude, de proposer des solutions permettant aux dirigeants africains de profiter pleinement de leur coopération avec la Chine. Il appartient maintenant aux responsables politiques africains d'agir pour enfin changer les choses, améliorer les conditions de vie de leur population et mettre en route un vrai développement économique durable sur le continent. Nous pensons également que ce travail de recherche ouvre de nouveaux champs d'investigation théoriques et empiriques dans les années à venir, c'est-à-dire que sur les cinq et dix prochaines années une nouvelle étude sur la relation sino-africaine serait encore plus intéressante.

Bibliographie

- Agosin M., Mayer R., (2000), *Foreign Direct Investment in Developing Countries: Does it Crowd in Domestic Investment?* UNCTAD Discussion paper, n°146, 23p.
- Aicardi de Saint-Paul Marc, (printemps 2004), *La Chine et l'Afrique, entre engagement et intérêt*, Paris, géopolitique africaine, n°14, p. 51-65.
- Aïdara Ismaël, (2011), « Asie-Afrique : comment les grands groupes chinois conquièrent des marchés », dans *Les Afriques*, N°158 du 21-27 avril 2011. Lien : file:///C:/Users/fode/Downloads/les_afriques_n158.pdf
- Alaya M., (2006), *Investissement direct étranger et croissance économique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive sud de la Méditerranée*, 7èmes journées scientifiques du réseau Analyse Economique et Développement de l'AUF.
- Alder Alexandre, (2006), *La Chine, une volonté de toute-puissance*, le Figaro, 27 avril 2006.
- Amaïzo Yves Ekoué, (2007), *Pour une nouvelle coopération Afrique-Chine : des erreurs à ne plus reproduire*, 9p.
- Balasubramanyam V.N., Salisu M., Sapsford D., (1996). "Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS Countries", *Economic Journal*, 106, p. 92-105.
- Bangui Thierry, (2009), *La Chine, un nouveau partenaire de développement de l'Afrique : vers la fin des privilèges européens sur le continent noir ?*, Édition Harmattan, 291p.
- Barraud Dave, (2009), *La Chine et l'Afrique : cela ne fait que commencer*, Consulté sur Internet : <http://www.lesafriques.com/actualite/la-chine-et-l-afrique-cela-ne-fait-que-commencer.html?Itemid=89> le 30/07/2009.
- Barro R., Lee J.W., (1994), *Sources of Economic Growth*, Carnegie Rochester Conference series on Public Policy, 40.
- Barro R., Sala-i-Martin X., (1995), « Economic growth », *Mc Graw-Hill, Cambridge*, MA.
- BBVA Research (2011) : China's Outward FDI expands, *Economic Watch, China*
- BBVA Research, (2012), "Innovation: Where does China stand?" *Economic Watch, China*.
- Belligoli Serena, (2011), « L'arrivée en Zambie : investissement et développement », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 241-255. DOI : 10.3917/oute.030.0241.
- Bergevin Olivier, (2006), *Chine/Soudan : Le soutien sans faille à un régime islamiste génocidaire symbole d'un grand bond...en arrière pour l'Afrique*, note d'analyse d'ESISC, 24 novembre 2006, 16p.
- Berthélemy J C and Démurger S., (2000) "Foreign Direct Investment and Economic Growth: Theoretical Issues and Empirical Application in China" *Review of Developpement Economics*. (12), Octobre 2000, p. 145-170.

- Blomström M., Globerman S., Kokko A., (2000), “The Determinants of Host Country Spillovers from Foreign Direct Investment”, *CEPR Discussion Paper*, 2350, January.
- Blomström Magnus & Kokko Ari, (2003), “Human capital and inward FDI”, *Working Paper, CEPR6WP*, January 2003, Stockholm, Sweden.
- Blomström M., Lipsey R.E., Zejan M., (1994), “What explains developing country growth”, *NBER Working Paper* n°. 4132.
- Bockel Jean-Marie, (2007), « La relation franco-africaine », *Jeune Afrique*, n°2430, p. 5-11 août 2007.
- Bockel Jean-Marie, (2008), *Le Monde*, 15 janvier 2008.
- Bombacci Nicolas, (2011), « La Chine et le Nigeria : une relation ambiguë », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 289-290. DOI: 10.3917/oute.030.0289.
- Borensztein E., De Gregorio, J., and Lee, J. W., (1998), “How does foreign direct investment affect economic growth?” *Journal of International Economics*, 45, p. 115–135.
- Bosworth Barry, (2004), « Gérer l’afflux de capitaux en Chine », *Politique étrangère*, n°2, été 2004, p. 299-315.
- Bosworth B.P., S. M. Collins, (2000), “Capital Flows to Developing Economies: Implications for Saving and Investment”, *Brookings Papers on Economic Activity*, 1, p. 143-180.
- Bouklia H.F., Zatloua N., (2001), *L’IDE dans le Bassin Méditerranéen : Ses Déterminants et Son Effet sur la Croissance Economique*, Seconde Conférence du FEMISE, Marseille.
- Bouteille E., Fouquet M., (2001), *Le développement économique de l’Asie Orientale*, La Découverte.
- Braud Pierre A., (octobre 2005), « La Chine en Afrique : Anatomie d’une nouvelle stratégie chinoise », 7p.
- Braud Pierre-Antoine, (2006), « Afrique, nouvel horizon chinois », *Le Monde*, 10 décembre 2006, 21p.
- Bräutigam Deborah, Xiaoyang Tang, (2011), « Shenzhen africain : les zones économiques spéciales de la Chine en Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 133-149. DOI: 10.3917/oute.030.0133.
- Bréhier D., (2006), *Miracle et revers de la croissance économique chinoise de 1949 à 2005*, Etude socio-économique. (Le Manuscrit Chine, 139p.) Paris.
- Brewer Thomas L & Young Stephen, (2000), “The Multilateral Investment System and Multinational Enterprises”, *Oxford University Press*, Incorporated, 301p.
- Brillant Gaëlle, (2011), « Pékin en Afrique du Sud », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 257-260. DOI : 10.3917/oute.030.0257.

- Buckley P.J., Casson M., (1976), "The future of the Multinational Firm", Basingstoke and London: *McMillan*.
- Bulletin économique de la Chine, (avril 2012), *Actualisation du catalogue chinois sur les investissements étrangers*.
- Bussman M., de Soysa I., Oneal J.R., (2002), "The effect of Foreign Investment on Economic Development and Income Inequality", *ZEF Discussion Papers on Development Policy*, n°53, October.
- Camara Sidy, (2011), « Malabo-Pékin: de l'intimité à la fracture » *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 359-366. DOI: 10.3917/oute.030.0257.
- Carine Kiala, (Avril 2010), "The Impact of China-Africa Aid Relations: The Case of Angola", AERC, 63 p.
- Carkovic M. and Levine R., (2002), *Does Foreign Direct Investment Accelerate Economic Growth*, University of Minnesota, Working Paper.
- Caves R.E., (1971), « International Corporations: The Industrial Economics of Foreign Investment », *Economica*, Vol.38, no. 149: p. 1-27.
- Chaponnière J., (2006), *Les échanges entre la Chine et l'Afrique : Situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse*, Agence française de développement, p.150-162.
- Chaponnière Jean-Raphael, (avril 2008), *L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux*, l'économie politique, n°38, 23p.
- Ching Kwam Lee, (2009), « Raw Encounters: Chinese Managers, African Workers and the Politics of Casualization in Africa's Chinese Enclaves », *The China Quarterly*, n°199, p. 647-666.
- Chowdhury, A., Mavrotas, G., (2003), *FDI & growth: What causes what?* Paper presented at the UNU/WIDER conference on Sharing Global Prosperity, September 2003, Helsinki, Finland.
- Chris Alden, Martyn Davies, « A Profile of the Operations of Chinese Multinationals in Africa », *South African Journal of International Affairs*, 2006, 13, 1, p. 83-96.
- Christopher Burke *et al.*, (2007), *China's Engagement of Africa: Preliminary Scoping of Africa case studies*, Centre for Chinese studies, University of Stellenbosch, 228 p.
- Chudnovsky D., Lopez A., (1999), *Globalization and Developing Countries: Foreign Direct Investment and Growth and Sustainable Human Development*, paper prepared for the UNCTAD/UNDP Global Programme on "Globalization, Liberalization and Sustainable Development".

- Chung-Lian Jiang (2006) : « Les relations de la Chine avec l’Afrique : fondements, réalités et perspectives », 20p.
- Cissé M’baye, (2007), *L’affirmation d’une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine*, mémoire de master en Relation Internationales : Droit, Economie et Sciences sociales : université Panthéon-Assas Paris II, 73p.
- CNUCED (1994), *World investment report: Transnational corporations, Employment and Workplace*, New York, United Nations.
- CNUCED (2002), *World Development Report: Transnational Corporation and Export Competitiveness*, New York and Geneva, United Nations.
- Coe D.T., Helpman E., (1995), « International R&D Spillovers », *European Economic Review*, Volume 39, Issue 5, p. 859-887.
- Coloma Tristan, (février 2011), « Quand le fleuve Congo illuminera l’Afrique : le contrat du siècle », sur le site le Monde diplomatique. Lien : <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>
- Corkin, Lucy, (2007), *China’s Contribution to the Development of African Infrastructure through Investment in Extractive Industries*, Afrodad, Occasional Papers, n° 8.
- Corkin Lucy, (2008), « AERC Scoping Exercise on China-Africa Relations: The case of Angola », *AERC (African Economic Research Consortium)*, janvier 2008.
- Corkin Lucy, Burke Ch., Davies M., (2008), « *China’s role in the development of Africa’s infrastructure* », Working Papers in African Studies 04-08, SAIS – Johns Hopking University, 21p.
- Corkin Lucy (2011), « L’Exim Bank à Luanda modèle angolais ? », *Outre-Terre*, 2011/4n°30, p. 227-239. DOI : 10.3917/oute.030.0227.
- Delafon Gilles, (2006), *Tchad : la Chine a financé les rebelles*, le Journal du Dimanche, 23 avril 2006.
- Delaporte Renaud, (2006), *La Chine a lancé une OPA amicale sur l’Afrique*, Agora Vox novembre 2006.
- De Mello L.R., (1997), “Foreign Direct Investment in Developing Countries and Growth: A Selective Survey”, *Journal of Development Studies*, 34, p. 1-34.
- De Mello, L.R., (1999), “Foreign Direct Investment-led Growth: Evidence From Time Series and Panel Data”, *Oxford Economic Papers*, 51, p. 133-151.
- De Soysa I., Oneal J., (1999), “Boon or Bane? Reassessing for Effects of Foreign and Domestic Capital on Economic Growth”, *American Sociological Review*, 64.
- Dollar D., Kraay A., (2000), “Growth is good for the poor”, *World Bank, March*.

- Dudas, T., (2007), *Main Theories of FDI*, notes de cours, Faculty of International Relations, University of Economics in Bratislava, consulté [en ligne] le 10 février 2009 sur fmv.euba.sk/files/Main_Theories_of_FDI.ppt
- Dunning J.H., (1970). "Studies in Direct Investment", *Allen and Unwin, London*.
- Dunning, J. H., (1979), « Explaining Changing Patterns of International Production: in Defence of the Eclectic Theory », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol.19, p. 1-31.
- Dunning, J. H., (1981), "International production and the multinational enterprises", *London, Allen & Unwin*.
- Dunning, J. H., (1981), "Explaining the international direct investment position of countries: Towards a dynamic or developmental approach", *Weltwirtschaftliches Archiv*, 117, p.30--64.
- Dunning, J. H., (1986), "Investment development cycle revisited", *Weltwirtschaftliches Archiv*, 122, p.667--677.
- Dunning, J. H., (1988), "The eclectic paradigm of international production: A restatement and some possible extensions", *Journal of International Business Studies*, 19, p. 1-31.
- Dunning, J.H. and R. Narula, (1996), "The investment development path revisited: some emerging issues, in Foreign Direct Investment and Governments (Eds.)", *Routledge, London*, pp.1- 41.
- Dzaka-Kikouta Théophile, « L'investissement chinois en Afrique centrale », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 207-226. DOI: 10.3917/oute.030.0207.
- Elraz Gabriel, (2006), *Coup d'Etat au Tchad : la Chine impliquée !*, Afrik.com, 23 avril 2006 : www.afrik.com/article9747.html.
- ENDA CACID, « La chine et l'Afrique : les faits et les chiffres : évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement », Dakar, Sénégal, Novembre 2012, 93 p.
- Engelbrecht H.J., (1996), "Absorptive Capacity, International R&D Spillovers and Productivity in OECD Economies", *Discussion Paper, Massey University*, Vol. 96, p. 4.
- Fabre Guilhem & Stéphane Grumbach (2011): *The world upside down. China's R&D and innovation strategy*, séminaire BRICS/EHESS-FMSH, Paris, mimeo, 20 p.
- Feenstra & Hanson (1995) " Foreign Direct Investment and relative Wages: Evidence from mexico's maquiladoras ", *NBER Working Paper* N° 5122 May.
- Gang Fan, (2008), *La croissance économique chinoise face aux défis de la mondialisation*,

- Institut français des relations internationales, juillet 2008, 12p.
- Gaulier G., F. Lemoine et D. Ünal-Kesenci (2005), China's integration in East Asia: Production sharing, FDI and High-Tech Trade, *CEPII working paper 2005 09*.
- Gaye Adama, (2006), *Chine-Afrique : le dragon et l'Autriche*, Coll. Etudes Africaine, Paris, Harmattan, 286p.
- Glaser Antoine, Stephen Smith, (2005), *Comment la France a perdu l'Afrique*, Calmann-Lévy, Paris 2005, 278p.
- Gries T., Jungblut S., (1997), "Catching-up of Economics in transformation, in: welfens, P.J.J. Gries Thomas & Jungblut Stefan, (1997), "Catching up and Structural Change", *Economia Internazionale/International Economics*, Camera di Commercio di Genova, vol. 50(4), p. 561-582.
- Gries, T.; Jungblut, S. (2004), "Employment Effects of Foreign Direct Investments - a Theoretical Analysis with Heterogenous Labour", in Gilroy, N.M., Gries, T., Naude, W. (Eds.), "Multinational Enterprises, Foreign Direct Investment and Growth in Africa: South African Perspectives", Berlin: Physica-Springer, p.229-245.
- Griffith R., Redding S., Van Reenen J., (2000), "Mapping the Two Faces of R&D: Productivity Growth in a Panel of OECD Industries", *Working Paper IFS (The Institute for Fiscal Studies)*, Février.
- Grossman, Gene M., Helpman, E., (1991), "Quality ladders in the theory of growth", *Review of Economic Studies*, 58, p. 43-61.
- Guijin L., (2009), *La Chine a fait plus au Sénégal en 4 ans que l'Occident en 20 ans*, Dakar, le 31 juillet 2009.
- Gujarati D.N., (2004), *Econométrie*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Hein S. (1992), "Trade Strategy and the Dependency Hypothesis: A Comparison of Policy, Foreign Investment and Economic Growth in Latin America and East Asia", *Economic Development and Cultural Change*, p. 497-521.
- Hunya G., Geishecker I., (2005), *Employment effects of foreign direct investment in Central and Eastern Europe*, Unpublished Paper.
- Hymer, S. H. (1960): "The International Operations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment", PhD Dissertation, Published posthumously, *The MIT Press*, 1976. *Cambridge, Mass.*
- Inyambo Mwanawina, (2008), China-Africa economic relations: The Case of Zambia, *A study commissioned by the African Economic Research Consortium (AERC)*, 45p. Avec le lien <http://dspace.cigilibrary.org/jspui/bitstream/123456789/32072/1/Zambia.pdf?1>

- Jalilian H., Weiss J., (2002), "Foreign Direct Investment and Poverty in the ASEAN Region", *ASEAN Economic Bulletin*, Vol. 19, n°3.
- James Dorn, *US-China relations in the Wake of CNOOC*, Policy Analysis, n°553, 2005, p. 2-9, <catoinstitute.com/pubs/pas/pa553.pdf>.
- Javorcik Smarzynska B., Spatareanu M., (2003), "To Share or not to Share: Does Local Participation Matter for Spillovers from Foreign Direct Investment?" *World Bank Policy Research Group Working Paper*, 3118.
- Jim Fisher-Thompson, (2006), *la Chine ne constitue pas une menace pour les Etats-Unis*, www.uspolicy.be, juillet 2006.
- Joyaux François, (1994), *la Tentation impériale. Politique extérieure de la Chine depuis 1949*, Paris, Editions Imprimerie Nationale, 1949, 426p.
- Jovanovic B., Rob R., (1989), « The Growth and Diffusion of Knowledge », *Review of Economic Studies*, n° 56, p. 569-582.
- Kakwani, N. and Pernia, E., (2000) "What is Pro-poor Growth", *Asian Development Review*, Vol. 16, No.1, p. 1-22.
- Kasibhatla K., Sawhney B., (1996), *Foreign Direct Investment and Economic Growth: Evidence from Cointegration and Granger Causality Tests*, *Rivista Internazionale*.
- Kinoshita Y., (1998), *Micro-determinants of Japanese Foreign Direct Investment in Asia*, Eastern Economic Association and Japan Economic Seminar at Columbia University.
- Klein M., Aaron C., Hadjimichael B., (2001), *Foreign Direct Investment and Poverty Reduction*, World Bank Working Paper, June.
- Kojima K., 1975, « International Trade and Foreign Direct Investment: Substitutes or Complements », *Hitotsubashi Journal of Economics*, Vol. 16, p. 1-12.
- Kumar N., (2002), *Globalization and Quality of Foreign Direct Investment*, Oxford University Press.
- Kumar N., Pradhan J.P., (2002), *Foreign Direct Investment, Externalities and Economic Growth in Development Countries: Some Empirical Explorations and Implications for WTO Negotiations on Investment*, RIS Discussion Paper, 27/2002.
- Lafargue François, (août 2005), *La Chine, une puissance africaine*, Perspectives chinoises, n°90, juillet-août 2005, p. 2-10.
- Lafargue François, (octobre 2005), *La Chine et l'Afrique : un mariage de raison*, Diplomatie, sept-octobre 2005.
- Lall S., (1995) « Emploi et investissements étrangers : quelles orientations pour les pays en développement », *Revue Internationale du Travail*, vol 134 N°4-5, Bureau

- international du travail Genève.
- Lall S., and Streeten P., (1977), *Foreign Investment, Transnational and Developing Countries*, Macmillan, London, 280p.
- Livre blanc du gouvernement chinois, (2005), *La voie de développement pacifique de la Chine*, décembre 2005, 32p.
- Loesse I. E., (2005), *Investissements directs étrangers de la Côte d'Ivoire: déterminants et influences sur la croissance économique*, Politique Economique et Développement n°17, Cellule d'Analyse de Politique Economique du CIRES (CAPEC).
- Lucas, R., (1988), "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, 22, p. 3-42.
- Magassa Ibrahim, « Stratégies chinoises de financement et de pénétration des marchés africains », *oultre-terre*, 2011/4 n°30, p. 29-34. DOI: 10.3917/oute.030.0029.
- Mai P.H., (2001), "The Export Performance of Foreign-Invested Enterprises in Vietnam", *ASEAN Economic Bulletin*, Vol. 18, n°3.
- Markusen, J. R., (1995), "The Boundaries of Multinational Enterprises and the theory of International Trade", *Journal of Economic Perspectives*, n°9, p. 169-189.
- Markusen J.R., Anthony J., Venables, (1999), « Foreign direct investment as a catalyst for industrial development », *European Economic Review* 43(1999), p. 335-356.
- Meimon Julien, (2007), « Que reste-t-il de la coopération française ? », *Politique Africaine*, Editions Karthala, 2007/1(N°105), p. 27-50.
- Mickiewicz, T, Radosevics and Varblane U., (2000), *The value of diversity: foreign direct investment and employment in Central Europe during Economic Recovery*, University college London, 31p.
- Mishra D., Mody A., Murshi A.P., (juin 2001), *Flux de capitaux privés et croissance*, Finances et développement.
- Mold, A., (2004), "FDI and Poverty Reduction: A critical Reappraisal of the Arguments", *Region et Développement*, n°20, p. 91-122.
- Mucchielli J.L., (2002), *IDE et exportations : compléments ou substitut ?*, *Problème économiques*, 6 mars.
- Mundell, R. A., (1957), « International Trade and Factor Mobility », *American Economic Review* 47: p. 321-335.
- Mundlak Y., (1978), "On the Pooling of Time Series and Cross-Section Data", *Econometrical*, 46, p. 69-85.
- Mwanawina, Inyambo, (2008), *China-Africa Economics Relations: The Case of Zambia*, A

- study commissioned by the African Economic Research Consortium (AERC).
- Nair-Reichert, U. and Weinhold, D., (2001), “Causality Tests for Cross-Country Panels: A New Look on FDI and Economic Growth in Developing Countries”, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 63, p. 153-171.
- Naughton, B., (2007), *The Chinese Economy: Transitions and Growth*, The MIT Press. Cambridge, Massachusetts, London, England.
- Nelson R., Phelps E., (1996), “Investment in Humans, Technological diffusion and Economic growth”, *American Economic Review*, 56, p. 59-75.
- Nessi Julien (mars 2007), *L’Afrique, nouveau terrain de chasse de la Chine*, <http://www.cyberscopie.info> (consulté le 10 octobre 2009).
- Ngoupandé Jean-Paul, (janvier 2002), *L’Afrique sans la France*, Paris, Editions Albin Michel, 400p.
- Niquet Valérie, (2006), *La stratégie africaine de la Chine*, Politique étrangère (2e trimestre), 10p.
- OECD (2002), *Foreign direct investment for development: Maximizing benefits, minimizing costs*, OECD Policy Brief, October.
- OCDE (2004), *An emerging knowledge-based economy in China*, Indicators from OCDE databases, OCDE Science, Technology and Industry Department Working Paper, no. (2004).
- OCDE (2008), *OCDE Investment Policy Review: China 2008*, OCDE, Paris.
- OCDE (2012), *China in Focus: Lessons and Challenges 2012*, OCDE, Paris.
- Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) 2008a: « Is it ODA? », Fact Sheet, November, Organization for Economic Cooperation and Development, Paris, <http://www.oecd.org/dataoecd/21/21/34086975.pdf>
- Pairault Thierry, (2011), « L’investissement direct chinois en Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4 n°30, p. 89-114.
- Peter Bossard, (2007), *China’s role in financing African infrastructure*, International Rivers Network, mai 2007, 19p.
- Pissarides Christopher, (1997), “Learning by trading and the returns to human capital in developing countries”. *World bank economic review*, 11, p. 17-32.
- Poncet Sandra, (2008), *Les investissements directs en Chine*, Panthéon-Sorbonne-Economie. Université Paris 1 CNRS et CEPII, 17p.
- Porter M., (1986), *L’Avantage concurrentiel*, Interéditions, Paris : Dunod, 647p.
- Porter M., (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, New York NY: Free Press,

- Macmillan Inc.
- Porter M., (1993), *L'Avantage concurrentiel des nations*, Interéditions, Paris, 883p.
- Pottier Cl., (2001), *Ouverture et Transition: les investissements directs étrangers au Viêt Nam*, Mondes en développement, n°111, Juillet-Septembre.
- Rajhi T., (1996), *Dynamique des politiques de croissance*, Economica, Paris, 274p.
- Ram R., Zhang K.H., (2002), *Foreign Direct Investment and Economic Growth: Evidence from Cross-Country Data for the 1990's*, Economic Development and Cultural Change.
- Ramsey F. P., (1928), "A Mathematical Theory of Saving", *The Economic Journal*, Vol.38, No.152, p.543-559.
- Rhee Y.W., Belot T., (1990), *Export Catalysts in Low-income Countries*, World Bank Discussion Papers, n°. 72, Washington D.C.
- Richet Philippe (mai 2008), *L'offensive chinoise en Afrique*, Karthala, 165p.
- Richet Xavier & Joël Ruet (2008), "The Chinese and Indian Automobile Industry in Perspective: Technology Appropriation, Catching-up and Development", *Transition Studies Review*, 15(3).
- Richet Xavier, (février 2013), *L'internationalisation des firmes chinoises: croissance, motivation, stratégies*, n° 27, 18p.
- Ritchie, B., (2001), *Foreign Direct Investment and Intellectual Capital Formation in Asia*, Technical Meeting on FDI, Human Capital and Education in Developing Countries, 13-14 December, OECD Development Centre, Paris.
- Riviera-Batiz, Romer, (1991), *International trade with endogenous technological change*, National Bureau of Economic Research, No. 3594, 47p.
- Roland Marchal, (2008), *Afrique-Asie : une autre mondialisation ?*, Paris, Presse de Sciences-Po, 2008.
- Rodriguez-Clare A., (1996), "Multinationals, Linkages and Development", *American Economic Review*, Vol.86, n°4, p. 852-873.
- Romer P. M, (oct, 1986), "Increasing Returns and Long Run Growth", *Journal of Political Economy*, Vol. 94, n° 5, p. 1002-1037.
- Romer P. M., (oct, 1990), "Endogenous Technological Change", *Journal of Political Economy* Vol. 98, N° 5, p. 71-102.
- Root F. R., Ahmed A. A., (July 1979), "Empirical Determinants of Manufacturing Direct Foreign Investment in Developing Countries". *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 27, N° 4, p. 751-767.

- Saltz M., (1992), "The Negative correlation Between Foreign direct Investment And Economic Growth in the Third World, Theory and Evidence", *Revista Di science Economiche e commerciali*, Vol.39, N°7, p. 617-633.
- Schiere R., Ndikumana L., Walkenhorst P., (2011), « La Chine et l'Afrique: un nouveau partenariat pour le développement », *groupe de la banque africaine de développement*, p5.
- Schneider, Friedrich and Bruno S. Frey., (1985), *Economic Performance and Political Determinants of Foreign Direct Investment*, World Development, Vol. 13 (2), p. 161-175.
- Segerstrom P., (1991), "Innovation, Imitation and Economic Growth," *Journal of Political Economy*, Vol. 99, p. 807-827.
- Serge Michel et Michel Beuret, (2008), *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset, 300p.
- Servant Jean-Christophe, (mai 2005), *La Chine à l'assaut du marché africain*, le Monde diplomatique.
- Singh R. D., (1998), "The Multinational's Economic Penetration, Growth, Industrial Output and Economic Penetration in Developing Countries: Another Look" *The Journal Of Development Studies*, Vol. 25(1), p. 55-82.
- Sjöholm F., (1999) "Technology Gap, Competition and Spillovers from Direct Foreign Investment: Evidence from Establishment Data", *Journal of Development Studies*, Vol. 36, p. 53-73.
- Solow Robert M., (1956), "A contribution to the theory of Economic Growth", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, n°. 1. (February 1956), p. 65-94.
- Stiglitz, J., (2002), "Globalizations an its Discontents", *Allen Lane, London*.
- Thun Eric, (2006), *Changing Lanes in China: Foreign Direct Investment, Local Government, and Auto Sector Development*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tsai P., (1994), "Determinants of foreign direct Investment and its Impact on Economic Growth", *Journal of Economic Development*, Vol. 19, p. 137-163.
- UNCTAD (1999), *Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potential*, New York and Geneva, pp.246-247.
- UNCTAD (2001), *World Investment Report*, Promoting Linkages.
- UNCTAD (2006), *World Investment Report 2006, FDI from Developing and Transition*.
- UNCTAD (2007), *Investment Brief Number 2 2007*.
- UNCTAD (2012), *World Investment Report 2012, towards a new generation of investment*

- policies*, New York and Geneva: United Nations. Economies: Implications for Development (New York and Geneva: United Nations).
- Védrine Hubert, (2007), *Rapport pour le président de la République sur la France et la Mondialisation*, septembre 2007, 63p.
- Velde te D W., et Morrissey O., (2001), *Foreign Ownership and Wages: Evidence from Five African Countries*, CREDIT Research Paper, 01/19, University of Nottingham.
- Vernon, R., 1966, "International Investment and International Trade in the Product cycle". *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 80, p. 190-207.
- Vivien Foster, Butterfield W., Chen Ch., Pushak N., (2008), *China's growing role as an infrastructure financier for Sub-Saharan Africa*, Washington, World Bank, 2008, 172p.
- Wacziarg, Romain, (1998), *Measuring the Dynamic Gains from Trade*, World Bank Working Paper, n°.2001.
- Xing Yuqing, (2012), *'The People's Republic of China's High-Tech Exports: Myth and Reality'*, ADBI Working Paper Series, n° 357 April.
- (Xinhua, 2013), « Les investissements de la Chine à l'étranger ont un grand potentiel de croissance, malgré des risques de surchauffe », voir le lien french.news.cn/economie/2013-09/19/c_132734586.htm
- Yuan Wu, (2006), *la Chine et l'Afrique, 1956-2006*, China Intercontinental Press, 2006.
- Yvonne Mhango, (2009), *Zambia: Annual Economic Outlook*, 10p.
- Zapata H., Rambaldi A., (1997), "Monte Carlo Evidence on Cointegration and Causation", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 59: 285.298.
- Zhang K. H., (1999), "How Does FDI Interact with Economic Growth in a Large Developing Country? The Case of China", *Economic Systems*, Vol. 23, n°. 4, p. 291-303.
- Zhang K. H., (2001), "Does foreign Direct Investment promote Economic Growth? Evidence from East Asia and Latin America", *Contemporary Economic Policy* (ISSN 1074-3529) Vol. 19, n°.2, p. 175-185.

Annexe 1

Tableau 18: Flux d'investissement chinois en Afrique en millions de dollars (2003-2011).

En millions de dollars	2003*	2004	2005	2006	2007
Total	2854,65	5497,99	12261,17	17633,97	26506,09
Afrique	74,81	317,43	391,68	519,86	1574,31
Algérie	2,47	11,21	84,87	98,93	145,92
Angola	0,19	0,18	0,47	22,39	41,19
Benin	2,09	13,77	1,31	0	6,32
Botswana	0,80	0,27	3,69	2,76	1,87
Burundi	0	0	0	0	0
Cameroun	0,28	0,37	0,19	0,73	2,05
Cap Vert	0	0	0,32	0,23	0,09
Centre-Afrique	--	0	0	0	0
Tchad	0	0	2,71	1,61	0,75
Comores	--	0	0	0	0
Congo DR	0,06	11,91	5,07	36,73	57,27
Congo	0	0,51	8,11	13,24	2,50
Cote D'Ivoire	0,62	6,75	8,74	-2,91	1,74
Djibouti	0	0	0	0	1
Egypte	2,10	5,72	13,31	8,85	24,98
Guinée équatoriale	0,48	1,69	6,35	10,19	12,82
Erythrée	0	0	0	0,01	0,45
Ethiopie	0,98	0,43	4,93	23,95	13,28
Gabon	0	5,60	2,08	5,53	3,31
Gambie	0,04	0	0	0	0
Ghana	2,89	0,34	2,57	0,50	1,85
Guinée	1,20	14,44	16,34	0,75	13,20
Kenya	0,74	2,68	2,05	0,18	8,90
Lesotho	0	0,03	0,60	0	0
Libéria	0,40	0,58	8,65	-7,03	0
Libye	0,10	0,06	0,25	-8,51	42,26

Madagascar	0,68	13,64	0,14	1,17	13,24
Malawi	0	0	0	0	0,20
Mali	5,41	0	0	2,60	6,72
Mauritanie	1,70	0,09	0,36	4,78	-4,98
Maurice	10,27	0,44	2,04	16,59	15,58
Maroc	0,19	1,80	0,85	1,78	2,64
Mozambique	0	0,66	2,88	0	10,03
Namibie	0,62	0	0,18	0,85	0,91
Niger	0	1,53	5,76	7,94	100,83
Nigéria	24,40	45,52	53,30	67,79	390,35
Rwanda	0	0	1,42	2,99	-0,41
Sao Tomé et P.	--	0	0	0	0
Sénégal	0,65	0	0	0	0,24
Seychelles	0	0	0,05	0,06	0,09
Sierra Leone	0	5,92	0,49	3,71	2,85
South Africa	8,86	17,81	47,47	40,74	454,41
Soudan	0	146,70	91,13	50,79	65,40
Tanzanie	0	1,62	0,96	12,54	-3,82
Togo	0,03	1,85	0,31	4,58	2,70
Tunisie	0	0,22	0	1,73	-0,34
Uganda	1	0,15	0,17	0,23	4,01
Zambie	5,53	2,23	10,09	87,44	119,34
Zimbabwe	0,03	0,71	1,47	3,42	12,57

En millions de dollars	2008	2009	2010	2011*
Total	5 5907,17	5 6528,99	68 811,31	74 654,04
Afrique	5 490,55	1 438,87	2 111,99	3 173,14
Algérie	42,25	228,76	186,00	114,34
Angola	-9,57	8,31	101,11	72,72
Benin	14,56	0,09	1,76	0,75
Botswana	14,06	18,44	43,85	21,86
Burundi	0	0,69	0	0

Cameroun	1,69	0,82	14,88	1,87
Cap Vert	0,48	0	-0,46	0
Centre-Afrique	--	0	25,81	--
Tchad	9,47	51,21	2,13	-12,48
Comores	0	0	-0,01	--
Congo DR	23,99	227,16	236,19	75,18
Congo	9,79	28,07	34,38	6,81
Cote D'Ivoire	-7,02	1,51	-5,02	0,87
Djibouti	0	3,40	4,23	5,66
Egypte	14,57	133,86	51,65	66,45
Guinée équatoriale	-4,86	20,88	22,08	12,47
Erythrée	-0,49	0,23	2,94	3,30
Ethiopie	9,71	74,29	58,53	72,30
Gabon	32,05	11,88	23,44	1,93
Gambie	0	0	0	0
Ghana	10,99	49,35	55,98	53,12
Guinée	8,32	26,98	9,74	24,55
Kenya	23,23	28,12	101,22	68,17
Lesotho	0,62	0,10	0,56	0,03
Libéria	2,56	1,12	29,89	21,09
Libye	10,54	-38,55	-10,50	47,88
Madagascar	61,16	42,56	33,58	23,10
Malawi	5,44	0	9,86	1,20
Mali	-1,28	7,99	3,05	47,58
Mauritanie	-0,65	6,53	5,77	19,69
Maurice	34,44	14,12	22,01	419,46
Maroc	6,88	16,42	1,75	9,11
Mozambique	5,85	15,85	0,28	20,26
Namibie	7,59	11,62	5,51	5,04
Niger	-0,01	39,87	196,25	51,63

Nigéria	162,56	171,86	184,89	197,42
Rwanda	12,88	8,62	12,72	9,69
Sao Tomé P.	0	0	0,02	--
Sénégal	3,60	11,04	18,96	0,19
Seychelles	0,05	0,36	12,28	4,34
Sierra Leone	11,42	0,90	0	10,75
South Africa	4807,86	41,59	411,17	-14,17
Soudan	-63,14	19,30	30,96	917
Tanzanie	18,22	21,58	25,72	53,12
Togo	4,20	8,91	11,77	9,04
Tunisie	0	-1,30	-0,29	3,76
Uganda	-6,70	1,29	26,50	9,91
Zambie	213,97	111,80	75,05	291,78
Zimbabwe	-0,72	11,24	33,80	440,03

Source: Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien: <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

(*) : Les données de 2003 et 2011 sont prises sur le site :

Lien : <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/statistiques/412-flux-dinve>

Note : Les données de 2003 à 2006 prennent en compte seulement que des flux d'IDE non financiers.

Tableau 19 : Stocks d'investissement chinois en Afrique en millions de dollars (2003-2011).

En millions de dollars	2003*	2004	2005	2006	2007
Total	33 222,22	44 777,26	57 205,62	75 025,55	117 910,50
Afrique	491,23	899,55	1 595,25	2 556,82	4 461,83
Algérie	5,70	34,49	171,21	247,37	393,89
Angola	0,30	0,47	8,79	37,23	78,46
Benin	7,71	20,51	19	22,12	35,60
Botswana	2,10	3,80	18,12	25,52	43,39
Burundi	0	0,02	0	1,65	1,65
Cameroun	5,73	6,98	7,87	16,46	18,51
Cap Vert	0	0,01	0,60	1,65	4,65
Centre-Afrique	0	0	2	3,98	3,98
Tchad	0	0	2,71	12,78	13,53
Comores	--	0,01	0,01	4,05	4,05
Congo DR	0,24	15,69	25,11	37,61	104,40
Congo	0	5,65	13,32	62,90	65,40
Cote D'Ivoire	8,05	14,10	29,11	25,04	28,18
Djibouti	0	0,40	0,40	0,60	1,60
Egypte	14,29	14,28	39,80	100,43	131,60
Guinée équatoriale	8,64	10,21	16,56	30,44	44,63
Erythrée	1,88	0,12	0,12	6,63	7,22
Ethiopie	4,78	7,87	29,82	95,60	108,88
Gabon	24,05	31,27	35,36	51,28	55,59
Gambie	0,04	0,20	1,19	1,19	1,19
Ghana	6,60	6,31	7,33	41,87	404,03
Guinée	14,34	25,77	44,22	69,97	1 443,93
Guinée Bissau	0	0	0	0	7,74
Kenya	25,53	28,46	58,25	55,13	5,55
Lesotho	0,24	0,03	0,60	7,60	98,99
Libéria	5,80	6,38	15,95	29,78	0,15

Libye	0,86	0,87	33,06	70,83	378,62
Madagascar	28,13	40,63	49,94	76,01	1,42
Malawi	0,72	0,72	0,73	1,16	11,99
Mali	12,09	13,16	13,28	32,22	234,31
Mauritanie	1,82	2,13	2,40	15,14	30,82
Maurice	12,59	12,63	26,81	115,90	396,99
Maroc	4,31	9,06	20,59	29,65	107,23
Mozambique	2,42	5,60	14,68	34,24	4461,83
Namibie	0,72	2,21	2,36	7,24	393,89
Niger	12,50	14,03	20,44	134,53	78,46
Nigéria	31,98	75,61	94,11	630,32	35,60
Rwanda	3,30	3,30	4,72	7,30	43,39
Sao Tomé et P.	0	0	0	0	1,65
Sénégal	2,51	2,58	2,35	4,39	18,51
Seychelles	0,42	0,42	4,19	6,55	4,65
Sierra Leone	0	5,74	18,45	32,28	3,98
South Africa	44,77	58,87	112,28	702,37	13,53
Soudan	0,55	171,61	351,53	574,85	4,05
Tanzanie	7,46	53,80	62,02	110,92	104,40
Togo	4,73	6,24	4,78	14,42	65,40
Tunisie	1,56	1,28	2,15	3,57	28,18
Uganda	1,33	0,23	4,97	18,68	1,60
Zambie	143,70	147,75	160,31	429,36	131,60
Zimbabwe	36,74	38,06	41,63	59,15	44,63

En millions de dollars	2008	2009	2010	2011*
Total	183 970,71	245 755,38	317 210,59	424 780,67
Afrique	7 803,83	9 332,27	13 042,12	16 244,32
Algérie	508,82	751,26	937,26	1 059,45
Angola**	68,89	195,54	351,77	400,59
Benin	53,15	54,01	39,33	40,03
Botswana	65,26	119,25	178,52	200,38

Burundi	1,65	4,64	6,51	7,20
Cameroun	20,34	25,05	59,61	61,14
Cap Vert	5,13	5,04	4,58	4,58
Centre-Afrique**	3,98	16,71	46,54	51,02
Tchad	25,36	76,57	80	108,12
Comores	4,05	4,05	4,05	--
Congo DR	134,14	397,43	630,92	709,26
Congo	75,42	115,17	135,88	142,40
Cote D'Ivoire	21,16	37,65	32,99	34,67
Djibouti	1,60	7,03	12,47	18,13
Egypte	131,35	285,07	336,72	403,17
Guinée équatoriale	40,62	61,50	86,25	98,68
Erythrée	6,73	9,60	12,54	14,31
Ethiopie**	126,45	283,44	368,06	426,79
Gabon	88,14	100,05	125,34	127,10
Gambie	1,19	1,19	1,19	1,19
Ghana**	58,02	185,04	202	270,15
Guinée	96,37	129,32	136,41	168,43
Guinée Bissau	0	27	27	27
Kenya	78,36	120,36	221,56	308,83
Lesotho	8,22	8,32	8,88	8,91
Libéria	37,36	56,39	81,67	114,74
Libye	81,58	42,69	32,19	67,78
Madagascar	146,52	196,22	229,87	253,63
Malawi**	6,59	14,54	32,40	30,07
Mali	30,95	44,72	47,77	160,06
Mauritanie	24,76	31,29	45,88	74,71
Maurice	230,07	242,84	283,29	605,94
Maroc	28,06	48,78	55,85	89,48
Mozambique	43	74,96	75,24	98,07
Namibie	19,95	46,18	47,11	60,21
Niger	136,50	184,20	379,36	429,57
Nigéria	795,91	1 025,96	1 210,85	1 415,61

Rwanda	20,18	28,80	41,63	58,52
Sao Tomé et P.	0	0	0,31	0,31
Sénégal	10,61	26,07	45,03	45,20
Seychelles	6,60	7	19,36	23,80
Sierra Leone	43,70	51,23	41,48	52,23
South Africa**	3 048,62	2 306,86	4 152,98	4 059,73
Soudan	528,25	563,89	613,36	1 525,69
Tanzanie	190,22	281,79	307,51	407,07
Togo	23,12	33,02	58,11	65,17
Tunisie	3,57	2,27	2,53	6,29
Uganda**	11,98	58,56	113,68	126,21
Zambie	651,33	843,97	934,73	1 199,84
Zimbabwe	60,01	99,75	134,54	576,44

Source: Statistical Bulletin of China's outward foreign direct investment (MOFCOM, 2010)

Lien: <http://hzs.mofcom.gov.cn/accessory/201109/1316069658609.pdf>

(*) : Les données de 2003 et 2011 sont prises sur le site :

Lien : <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/statistiques/412-flux-dinve>

(**) : Les stocks de 2010 sont recalculés après ajustement des données historiques

Note : Les données de 2003 à 2006 prennent en compte seulement que des stocks d'IDE non financiers.

Annexe 2

Tableau 20 : Importations chinoises en provenance d'Afrique en million de dollars de 2000 à 2012, TRALAC.

En millions de dollars	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total	225 094	243 563	295 303	413 096	560 811	660 222	791 794
Afrique	5 540	4 792	5 427	8 365	15 640	21 113	28 767
Algérie	26	70	82	99	259	362	140
Angola	1 843	722	1 087	2 205	4 718	6 581	10 931
Benin	1	0	17	68	111	140	89
Botswana	0	0	0	2	3	4	8
Burundi	1	0	0	2	0	0	2
Cameroun	138	184	115	115	149	67	200
Cap Vert	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Afrique	0	1	1	2	6	9	9
Tchad	0	0	2	3	223	200	260
Congo	324	182	251	815	1 569	2 278	2 785
Djibouti	0	0	0	0	1	1	0
Egypte	102	80	92	152	188	211	217
Guinée équatoriale	262	509	383	412	995	1 486	2 538
Ethiopie	3	2	4	5	14	86	132
Gabon	337	259	232	301	401	348	817
Gambie	0	0	0	2	0	0	0
Ghana	15	37	30	34	80	96	80
Guinée	0	0	12	10	15	3	12
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	7	8	14	37	108	85	126
Kenya	4	6	6	9	17	18	24
Libéria	35	29	56	42	16	14	2

Libye	25	54	1	41	417	942	1 694
Madagascar	6	9	11	7	14	14	24
Malawi	0	0	1	0	0	2	1
Mali	0	1	2	28	107	80	114
Mauritanie	5	4	10	8	50	4	402
Maurice	29	9	5	3	7	8	7
Maroc	58	84	122	161	214	277	359
Mozambique	9	11	23	27	44	74	80
Namibie	4	11	29	37	46	76	122
Niger	0	0	0	0	0	0	1
Nigéria	293	227	121	72	463	527	278
Rwanda	3	6	5	7	16	12	22
Sénégal	2	0	1	6	4	8	9
Seychelles	0	0	0	0	0	0	1
Sierra Leone	0	0	0	0	2	1	1
Somalie	0	1	2	7	8	3	3
Afrique du Sud	1 037	1 173	1 269	1 843	2 955	3 444	4 095
Soudan	732	938	1 157	1 443	1 705	2 615	1 941
Tanzanie	5	3	7	28	70	171	152
Togo	0	0	5	22	46	32	22
Tunisie	2	3	38	17	34	44	51
Uganda	1	1	6	4	12	20	18
Burkina Faso	0	0	1	32	125	163	193
Congo DR	1	7	12	27	100	176	368
Zambie	69	36	46	48	171	252	269
Zimbabwe	103	115	160	167	141	158	139
Lesotho	0	1	0	0	0	0	1
Swaziland	0	7	11	15	15	23	25
Erythrée	0	0	0	0	1	0	1

En millions de dollars	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total	956 261	1 131 469	1 003 893	1 393 909	1 741 430	1 817 344
Afrique	36 229	55 883	43 184	66 896	93 140	113 087
Algérie	1 124	842	946	1174	1946	2 320
Angola	12 885	22 370	14 661	22810	24 889	33 458
Benin	113	110	94	126	178	262
Botswana	26	186	65	54	102	118
Burundi	1	0	1	3	14	11
Cameroun	160	480	398	462	663	890
Cap Vert	0	0	0	0	0	0
Centre- Afrique	7	21	15	25	28	49
Tchad	84	41	65	496	264	221
Congo	2 828	3 724	1 737	3 155	4 672	4 555
Djibouti	2	2	0	1	0	1
Egypte	237	422	753	918	1 514	1 321
Guinée équatoriale	1 697	2 267	1 052	599	1 677	1 821
Ethiopie	87	81	214	274	292	310
Gabon	1 092	1 785	713	952	572	618
Gambie	9	3	7	14	54	85
Ghana	53	94	80	123	363	643
Guinée	92	25	6			
Guinée- Bissau	0	1	2	4	4	7
Côte d'Ivoire	41	71	63	111	162	142
Kenya	28	35	30	39	65	52
Libéria	3	6	4	23	41	229
Libye	1 548	2 577	3 161	4 506	2 056	6 368
Madagascar	30	65	54	105	103	114
Malawi	1	8	17	31	46	48
Mali	36	63	37	70	148	331

Mauritanie	567	1 034	841	968	1 554	1 486
Maurice	5	6	6	10	10	11
Maroc	423	462	371	450	475	562
Mozambique	124	134	178	201	255	403
Namibie	158	289	310	483	222	240
Niger	0	0	0	0	2	38
Nigéria	537	510	898	1 068	1 580	1 266
Rwanda	24	30	26	39	78	71
Sénégal	23	5	42	51	69	51
Seychelles	4	4	0	0	0	0
Sierra Leone	6	5	11	10	28	507
Somalie	2	0	1	2	6	3
Afrique du Sud	6 608	9 206	8 676	14 824	32 065	44 615
Soudan	4 114	6 302	4 659	6 654	9 503	2 040
Tanzanie	199	132	194	402	471	382
Togo	26	31	36	62	77	85
Tunisie	30	90	107	125	220	177
Uganda	20	17	20	27	40	43
Burkina Faso	155	62	116	121	183	233
Congo DR	460	1 579	1 119	2 466	3 171	3 509
Zambie	394	542	1 241	2 549	2 789	2 689
Zimbabwe	142	148	141	246	464	585
Lesotho	1	2	2	4	7	5
Swaziland	19	11	15	3	0	100
Erythrée	3	2	0	1	1	1

Source : Trade Law Centre

Lien : <http://www.tralac.org/2013/08/14/africa-china-trading-relationship/>

Tableau 21 : Exportations chinoises à destination d'Afrique en millions de dollars de 2000 à 2012, TRALAC.

En millions de dollars	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total	249 240	266 403	325 642	438 473	593 647	761 327	969 324
Afrique	5 028	5 971	6 929	10 158	13 758	18 642	26 648
Algérie	173	223	352	646	981	1 405	1 952
Angola	34	46	61	146	193	373	894
Benin	370	521	421	472	579	953	1 452
Botswana	11	14	19	23	50	59	62
Burundi	4	1	2	3	5	12	10
Cameroun	23	29	44	65	100	130	191
Canaries	24	34	30	38	53	39	53
Cap Vert	5	2	2	3	3	5	10
Centre-Afrique	0	1	1	2	3	7	2
Tchad	1	0	2	2	6	15	14
Comores	0	0	1	1	1	2	6
Congo	18	38	40	60	93	145	242
Djibouti	54	47	50	66	72	111	155
Egypte	805	873	853	938	1 389	1 935	2 976
Guinée équatoriale	4	3	3	5	10	19	41
Ethiopie	56	79	96	153	194	285	432
Gabon	4	6	5	9	14	41	64
Gambie	62	73	82	116	124	125	163
Ghana	106	146	182	322	510	673	803
Guinée	34	44	43	73	93	144	175
Guinée-Bissau	5	8	5	12	6	6	6
Côte d'Ivoire	223	258	220	228	123	137	227
Kenya	133	139	181	242	349	457	622

Libéria	126	113	30	26	182	150	530
Libye	52	41	112	185	255	360	704
Madagascar	71	73	40	112	152	183	223
Malawi	7	4	7	11	19	16	31
Mali	35	23	22	35	59	66	75
Mauritanie	25	30	52	56	64	74	109
Maurice	84	87	90	107	151	177	198
Maroc	278	300	451	696	944	1 206	1 570
Mozambique	25	22	26	45	75	91	128
Namibie	8	21	20	38	52	60	133
Niger	7	6	15	20	25	34	72
Nigéria	564	917	1 047	1 787	1 719	2 305	2 856
Réunion	6	8	9	14	24	31	43
Rwanda	3	3	4	4	5	12	12
Sénégal	51	53	58	73	108	133	187
Seychelles	2	1	1	2	2	3	5
Sierra Leone	9	12	14	17	28	31	39
Somalie	1	1	2	4	10	17	28
Afrique du Sud	1 014	1 049	1 312	2 031	2 952	3 826	5 769
Soudan	158	220	392	478	816	1 294	1 417
Tanzanie	86	90	121	192	216	304	383
Togo	80	109	138	263	399	538	704
Tunisie	97	106	144	184	246	295	358
Uganda	14	16	28	51	76	79	138
Burkina Faso	3	4	6	12	12	16	19
Congo DR	18	13	19	25	37	50	69
Zambie	33	39	37	35	51	49	103
Zimbabwe	32	33	32	30	113	125	136
Lesotho	10	17	25	25	47	56	64
Swaziland	3	3	5	7	11	11	7
Erythrée	1	3	6	5	8	8	38

En millions de dollars	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total	1 218 155	1 428 869	1 202 047	1 578 444	1 899 281	2 050 109
Afrique	37 254	50 848	47 721	59 968	73 084	85 378
Algérie	2 709	3 685	4 180	3 999	4 473	5 418
Angola	1 241	2 931	2 385	2 004	2 782	4 044
Benin	1 972	2 303	1 953	2 273	2 875	2 414
Botswana	118	166	166	370	616	182
Burundi	13	18	34	33	40	46
Cameroun	297	381	416	514	874	1 066
Canaries	54	19	6	3	2	3
Cap Vert	15	13	36	34	50	57
Centre-Afrique	9	11	13	24	12	18
Tchad	65	80	154	321	94	172
Comores	8	25	11	13	8	15
Congo	420	611	368	354	492	521
Djibouti	164	248	295	444	509	902
Egypte	4 432	5 817	5 106	6 039	7 283	8 225
Guinée équatoriale	93	277	359	456	269	361
Ethiopie	775	1 226	1 251	1 209	897	1 530
Gabon	103	138	155	226	270	427
Gambie	185	175	168	187	291	257
Ghana	1 224	1 734	1 534	1 933	3 112	4 790
Guinée	264	334	281			
Guinée-Bissau	7	6	23	9	15	16
Côte d'Ivoire	413	528	505	548	541	804
Kenya	932	1 217	1 277	1 786	2 369	2 789
Libéria	806	1 137	1 880	4 386	4 966	3 480

Libye	864	1 623	2 002	2 061	723	2 392
Madagascar	333	599	396	396	503	542
Malawi	42	80	65	80	113	249
Mali	125	168	168	230	298	290
Mauritanie	137	185	242	285	387	457
Maurice	284	330	292	393	497	620
Maroc	2 162	2 329	2 130	2 484	3 043	3 130
Mozambique	160	288	339	497	698	942
Namibie	246	238	263	226	280	439
Niger	31	167	284	274	142	160
Nigéria	3 800	6 758	5 476	6 695	9 201	9 308
Réunion	89	113	84	129	143	140
Rwanda	35	65	58	50	66	90
Sénégal	333	397	399	498	681	795
Seychelles	7	14	15	15	35	33
Sierra Leone	58	78	55	98	226	250
Somalie	27	40	67	72	91	101
Afrique du Sud	7 429	8 596	7 366	10 809	13 369	15 334
Soudan	1 536	1 851	1 705	1 955	1 990	2 180
Tanzanie	596	940	912	1 251	1 661	2 091
Togo	1 374	1 210	1 130	1 333	1 832	3 384
Tunisie	482	684	711	994	1 112	1 393
Uganda	202	230	229	258	359	495
Burkina Faso	44	46	43	48	56	72
Congo DR	93	232	321	474	826	838
Zambie	198	259	152	301	615	696
Zimbabwe	198	132	153	313	406	430
Lesotho	59	80	50	59	73	94
Swaziland	13	20	18	29	31	29
Erythrée	27	29	39	39	148	54

Source: Trade Law Centre

Annexe 3

La méthode d'estimation du modèle à effet fixe

Le modèle à effet fixe s'écrit de la façon suivante :

$$Y_{it} = X_{it}\beta + \alpha_i + \varepsilon_{it}$$

L'effet individuel α_i est supposé constant pour l'individu i pendant la période $t = (1, \dots, T)$. Il existe k régresseurs dans X_{it} qui n'incluent pas la constante. Le terme résiduel est noté ε_{it} .

Pour un individu i , le modèle s'écrit :

$$Y_i = e_T \alpha_i + X_i \beta + \varepsilon_i$$

e_T est un vecteur unitaire de dimension $(T, 1)$. Si on empile les individus les uns au-dessus des autres, le modèle s'écrit sous la forme matricielle suivante :

$Y = \alpha E + X\beta + \varepsilon$, avec E une matrice de dimension (NT, N)

$$E = I_N \otimes e_T = \begin{bmatrix} e_T & 0 & \dots & 0 \\ 0 & e_T & & 0 \\ \vdots & \vdots & \ddots & \vdots \\ 0 & 0 & \dots & e_T \end{bmatrix}$$

Où I_N est la matrice identité d'ordre N , \otimes représente le produit Kronecker des matrices. Nous devons définir ici deux opérateurs qui permettent de calculer respectivement les moyennes individuelles et les écarts à la moyenne.

$$E'E = (I_N \otimes e_T') (I_N \otimes e_T) = I_N \otimes T \quad \text{et} \quad (E'E)^{-1} = I_N \otimes \frac{1}{T} \quad \text{ainsi,}$$

$$E(E'E)^{-1}E' = (I_N \otimes e_T) (I_N \otimes \frac{1}{T}) (I_N \otimes e_T') = I_N \otimes \frac{e_T e_T'}{T} = I_N \otimes \frac{J_T}{T} = B_N$$

Lorsque cet opérateur, appelé opérateur interindividuel (ou *between*), est appliqué à une variable, permet de calculer les moyennes par individu de cette variable, car la matrice J_T est une matrice carrée de dimension $(T \times T)$ composée uniquement de 1. Le vecteur BY , de dimension $(NT, 1)$ est le vecteur des moyennes individuelles répétées T fois pour chaque individu. Par conséquent,

$$M_z = (I - B_N) = [I_{NT} - (I_N \otimes \frac{J_T}{T})] = [I_N \otimes (I_T - \frac{J_T}{T})] = W_N$$

Où W_N est l'opérateur intra-individuel (ou *within*). Cet opérateur permet de calculer les écarts de chaque observation aux moyennes individuelles. Le vecteur WY de dimension $(NT, 1)$ est le vecteur des écarts aux moyennes individuelles pour chaque individu.

Voici les hypothèses auxquelles le modèle à effet fixe doit être soumis :

- 1- Les variables explicatives sont indépendantes des résidus ;
- 2- La matrice (EX) , de dimension $(NT \times (N+k))$, est de rang plein ;
- 3- Les résidus ε_{it} sont indépendants, de variance homoscédastique σ^2 et d'espérance nulle.

Sous l'hypothèse d'indépendance entre les variables explicatives et le résidu, on peut appliquer les moindres carrés ordinaires (MCO). Le nombre des paramètres à estimer est égale à $(N+k+1)$, ce qui peut causer des difficultés d'ordre pratique lors de l'inversion de la matrice (E, X) . Par conséquent on préfère appliquer la méthode dite *within* au lieu des MCO. Elle consiste à appliquer les MCO sur le modèle de départ préalablement transformé par l'opérateur *within*. Le modèle transformé s'écrit :

$$WY = WX\beta + W\varepsilon$$

La transformation élimine les termes invariants dans le temps. L'estimateur *within* de β s'écrit comme suit :

$$\hat{\beta}^w = (X'WX)^{-1}X'WY \text{ et sa variance est égale à :}$$

$$V(\hat{\beta}^w) = \sigma_\varepsilon^2 (X'WX)^{-1}$$

On peut ensuite récupérer l'estimateur des effets individuels. Ce dernier est considéré comme le résidu moyen de l'individu i .

$$\hat{\alpha}_i = \bar{Y}_i - \bar{X}_i \hat{\beta}^w$$

Annexe 4

La méthode d'estimation du modèle à effet individuel aléatoire

Le principe de ce modèle est de faire l'hypothèse que les effets individuels sont aléatoires. Ils sont dans les résidus de la régression. Le modèle de régression s'écrit :

$$Y_{it} = a + X_{it}\beta + \alpha_i + \varepsilon_{it}$$

La composante aléatoire α_i capture la spécificité individuelle, ε_{it} représente l'influence des autres variables omises, variant d'un individu à l'autre, mais aussi dans le temps. Les variables explicatives du modèle sont supposées strictement exogènes et les deux composantes de la perturbation vérifient les hypothèses suivantes :

$$E(\varepsilon_{it}) = E(\alpha_i) = 0 ; E(\varepsilon_{it}^2) = \sigma_\varepsilon^2 ; E(\alpha_i^2) = \sigma_\alpha^2 ; E(\varepsilon_{it}\varepsilon_{js}) = 0 \text{ si } t \neq s \text{ ou } j \neq i ;$$

$$E(\alpha_i\alpha_j) = 0 \text{ si } i \neq j ; E(\varepsilon_{it}\alpha_i) = 0 \quad \forall i, t, j \quad \alpha_i \sim N(0, \sigma_\alpha^2)$$

Une hypothèse essentielle est que les α_i doivent être indépendants des X_i . Notons que le terme d'erreur total est $w_{it} = \alpha_i + \varepsilon_{it}$. Pour un individu i sur l'ensemble de la période, on note $w_{it} = (w_{i1}, \dots, w_{iT})$. Ainsi, $E(w_{it}^2) = \sigma_\varepsilon^2 + \sigma_\alpha^2$ et $E(w_{it}w_{is}) = \sigma_\alpha^2$ pour $t \neq s$. La matrice de variance-covariance de l'individu i s'écrit donc comme suit :

$$E(w_i w_i') = A = \begin{bmatrix} \sigma_\varepsilon^2 + \sigma_\alpha^2 & \sigma_\alpha^2 & \sigma_\alpha^2 & \dots & \sigma_\alpha^2 \\ \sigma_\alpha^2 & \sigma_\varepsilon^2 + \sigma_\alpha^2 & \sigma_\alpha^2 & \dots & \sigma_\alpha^2 \\ \vdots & \vdots & \vdots & \ddots & \vdots \\ \sigma_\alpha^2 & \sigma_\alpha^2 & \dots & \sigma_\varepsilon^2 + \sigma_\alpha^2 & \sigma_\alpha^2 \end{bmatrix}$$

$$= \sigma_w^2 I_T + \sigma_\alpha^2 J_T$$

Où I_T est la matrice identité d'ordre T et J_T une matrice (T, T) composée uniquement de 1. La forme de cette matrice montre bien que la présence de l'effet individuel dans la perturbation conduit à une auto corrélation temporelle des perturbations. L'auto corrélation dont l'ampleur est indépendante du nombre de périodes séparant deux observations. En empilant l'ensemble des observations individu par individu, nous pouvons réécrire matriciellement le modèle :

$$Y_{(NT, 1)} = X_{(NT, K+1)}\beta_{(K+1, 1)} + w_{(NT, 1)}$$

Avec :

$$E(w/x_1, \dots, x_k) = 0$$

$$V(w/x_1, \dots, x_k) = \sigma_\alpha^2 \Omega$$

Où

$$\underset{(NT, NT)}{\sigma_\alpha^2} \Omega = \begin{bmatrix} E_{w_1 w_1'} & E_{w_1 w_2'} \cdots & E_{w_1 w_N'} \\ \vdots & \vdots & \vdots \\ E_{w_N w_1'} & \cdots & E_{w_N w_N'} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} A & 0 & \cdots & 0 \\ 0 & A & \ddots & 0 \\ \vdots & \vdots & \ddots & \vdots \\ 0 & 0 & \cdots & A \end{bmatrix} = I_N \otimes A = \sigma_\varepsilon^2 \left[I_{NT} + \left(\frac{\sigma_\alpha^2}{\sigma_\varepsilon^2} \right) (I_N \otimes J_T) \right]$$

La nullité de tous les blocs situés en dehors de la diagonale de Ω traduit l'hypothèse d'absence de corrélation entre les individus. Le modèle à erreurs composées apparaît donc, comme un modèle de régression dont les perturbations montrent une forme particulière d'auto corrélation. Il en résulte que l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO), bien que sans biais et convergent, n'est pas le meilleur estimateur linéaire sans biais du vecteur β des coefficients. De plus, on sait également que dans cette situation, l'estimateur des MCO de la variance σ_ε^2 des perturbations est biaisé et non convergent.

En supposant connue la matrice Ω , le meilleur estimateur linéaire sans biais des paramètres du modèle est l'estimateur des Moindres Carrés Généralisés (MCG).

Annexe 5

Le résultat du test par de la méthode des moindres carrés ordinaires :

```
. reg LPIBPT IDECH OUVCOM LIIB TAEP INFRA TE TEO TIR TINFL, robust //estimation
> on en MCO

Linear regression                               Number of obs =      342
                                                F( 9, 332) =      1.77
                                                Prob > F      = 0.0732
                                                R-squared     = 0.0827
                                                Root MSE     = .31492

+-----+-----+-----+-----+-----+-----+
|          LPIBPT          |          Coef.          |      Robust      |          t          |      P>|t|          |      [95% Conf. Interval]      |
|-----+-----+-----+-----+-----+-----+
| IDECH                  |      5.17473          |      4.099426     |          1.26       |      0.208          |      -2.889393      13.23885      |
| OUVCOM                  |      .0531669         |      .0535116     |          0.99       |      0.321          |      -.0520977      .1584316      |
| LIIB                   |     -.0004981         |      .0023831     |         -0.21       |      0.835          |      -.005186       .0041897      |
| TAEP                   |      .0006733         |      .0006688     |          1.01       |      0.315          |      -.0006423      .0019889      |
| INFRA                  |     -.0005798         |      .0019116     |         -0.30       |      0.762          |      -.0043401      .0031805      |
| TE                     |      .001115          |      .0013446     |          0.83       |      0.408          |      -.00153        .00376        |
| TEO                    |     -.0000168         |      8.70e-06     |         -1.92       |      0.055          |      -.0000339      3.68e-07      |
| TIR                    |     -.0023339         |      .0013088     |         -1.78       |      0.075          |      -.0049085      .0002408      |
| TINFL                  |      .000036          |      .0000294     |          1.23       |      0.221          |      -.0000218      .0000937      |
| _cons                  |      .0043753         |      .0937932     |          0.05       |      0.963          |      -.1801286      .1888792      |
+-----+-----+-----+-----+-----+

end of do-file
```

Le Résultat du modèle à effet fixe:

```
. xtreg LPIBPT IDECH OUVCOM LIIB TAEP INFRA TE TEO TIR TINFL, fe //estimation
> par le modèle à effet fixe

Fixed-effects (within) regression             Number of obs      =      342
Group variable: PAYSTEMPO                    Number of groups   =      38

R-sq:  within = 0.1329                       Obs per group:  min =      9
        between = 0.1372                       avg =      9.0
        overall = 0.0102                       max =      9

corr(u_i, Xb) = -0.9007                       F(9,295)          =      5.02
                                                Prob > F          =      0.0000

+-----+-----+-----+-----+-----+-----+
|          LPIBPT          |          Coef.          |      Std. Err.   |          t          |      P>|t|          |      [95% Conf. Interval]      |
|-----+-----+-----+-----+-----+-----+
| IDECH                  |      12.07559         |      4.173597     |          2.89       |      0.004          |      3.861788      20.28939      |
| OUVCOM                  |      .2244969         |      .1268169     |          1.77       |      0.078          |      -.0250835      .4740773      |
| LIIB                   |      .0749584         |      .0419258     |          1.79       |      0.075          |      -.0075532      .1574699      |
| TAEP                   |     -.0017991         |      .0012477     |         -1.44       |      0.150          |      -.0042547      .0006565      |
| INFRA                  |     -.0054463         |      .0031342     |         -1.74       |      0.083          |      -.0116145      .0007218      |
| TE                     |     -.011411         |      .0274701     |         -0.42       |      0.678          |      -.0654732      .0426511      |
| TEO                    |     -.000032         |      .0000588     |         -0.54       |      0.587          |      -.0001477      .0000838      |
| TIR                    |      .0040081         |      .0008011     |          5.00       |      0.000          |      .0024314      .0055848      |
| TINFL                  |     -.0000149         |      .0000296     |         -0.51       |      0.614          |      -.0000732      .0000433      |
| _cons                  |     -.7935367         |      1.97265      |         -0.40       |      0.688          |      -4.675787      3.088713      |
+-----+-----+-----+-----+-----+
| sigma_u                |      .4525926         |
| sigma_e                |      .27708082        |
| rho                    |      .72737924        |      (fraction of variance due to u_i)
+-----+-----+-----+-----+-----+

F test that all u_i=0:      F(37, 295) =      3.62      Prob > F = 0.0000

end of do-file
```

Annexe 6

Résultat du modèle à effet fixe avec les variables muettes :

```

. xtreg LPIBPT OUVCOM IDECH LIIB TAEP INFRA TE TEO TIR TINFL AN*, fe

Fixed-effects (within) regression           Number of obs   =       342
Group variable: PAYSTEMPO                 Number of groups =        38

R-sq:  within = 0.1962                    Obs per group:  min =         9
        between = 0.0401                  avg =          9.0
        overall = 0.0025                  max =         9

corr(u_i, Xb) = -0.9728                    F(17,287)       =        4.12
                                                Prob > F        =       0.0000

```

	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
LPIBPT						
OUVCOM	.0981384	.1337863	0.73	0.464	-.1651884	.3614653
IDECH	13.41444	4.145199	3.24	0.001	5.255591	21.57328
LIIB	.1994626	.0565972	3.52	0.000	.0880644	.3108609
TAEP	-.0009451	.0012551	-0.75	0.452	-.0034154	.0015252
INFRA	-.000156	.0037554	-0.04	0.967	-.0075476	.0072356
TE	.0188566	.0285978	0.66	0.510	-.0374314	.0751446
TEO	.0000138	.0000613	0.23	0.821	-.0001068	.0001345
TIR	.0044169	.0008044	5.49	0.000	.0028337	.0060002
TINFL	-.0000401	.0000311	-1.29	0.198	-.0001013	.0000211
ANEE	-.0253697	.0127328	-1.99	0.047	-.0504312	-.0003083
AN1	(dropped)					
AN2	.1012373	.0586261	1.73	0.085	-.0141543	.2166288
AN3	.1024015	.0563628	1.82	0.070	-.0085353	.2133383
AN4	.0790096	.0553272	1.43	0.154	-.029889	.1879082
AN5	.0272716	.055302	0.49	0.622	-.0815773	.1361205
AN6	-.0529298	.0561318	-0.94	0.346	-.1634119	.0575524
AN7	-.0706527	.0575974	-1.23	0.221	-.1840195	.0427141
AN8	.0858779	.0591841	1.45	0.148	-.0306121	.2023678
AN9	(dropped)					
_cons	45.45076	24.35949	1.87	0.063	-2.495152	93.39667

```

sigma_u   .91050482
sigma_e   .27046512
rho       .91891623   (fraction of variance due to u_i)

F test that all u_i=0:   F(37, 287) =    3.91   Prob > F = 0.0000

.
end of do-file

```

Annexe 7

Résultat du modèle à effet aléatoire avec les variables muettes :

```

. xtreg LPIBPT OUVCOM IDECH LIIB TAEP INFRA TE TEO TIR TINFL AN*, re
note: AN1 dropped because of collinearity
note: AN9 dropped because of collinearity

Random-effects GLS regression                    Number of obs   =    342
Group variable: PAYSTEMPO                       Number of groups =    38

R-sq:  within = 0.0049                          obs per group: min =    9
        between = 0.7150                          avg =    9.0
        overall = 0.1206                          max =    9

Random effects u_i ~ Gaussian                    wald chi2(17)   =    43.29
corr(u_i, X) = 0 (assumed)                      Prob > chi2     =    0.0004

```

LPIBPT	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
OUVCOM	.0472651	.0567727	0.83	0.405	-.0640072	.1585375
IDECH	6.678847	4.259357	1.57	0.117	-1.66934	15.02703
LIIB	-.0000587	.0046459	-0.01	0.990	-.0091645	.0090471
TAEP	.0007409	.0006187	1.20	0.231	-.0004717	.0019535
INFRA	.000679	.0025929	0.26	0.793	-.004403	.0057609
TE	.0015366	.0013874	1.11	0.268	-.0011826	.0042559
TEO	-.0000177	.000018	-0.98	0.325	-.000053	.0000176
TIR	-.0024076	.0005346	-4.50	0.000	-.0034553	-.0013599
TINFL	.0000373	.0000197	1.89	0.058	-1.32e-06	.0000759
ANEE	.0022315	.0099923	0.22	0.823	-.0173531	.0218161
AN2	.1136228	.0675085	1.68	0.092	-.0186914	.245937
AN3	.1057429	.0646343	1.64	0.102	-.0209379	.2324238
AN4	.1287869	.0629954	2.04	0.041	.0053181	.2522556
AN5	.0811982	.0627668	1.29	0.196	-.0418224	.2042188
AN6	-.0410013	.0630193	-0.65	0.515	-.1645169	.0825144
AN7	-.0602313	.0650935	-0.93	0.355	-.1878124	.0673497
AN8	.0676895	.0678526	1.00	0.318	-.0652993	.2006782
_cons	-4.564866	20.02328	-0.23	0.820	-43.80978	34.68004

```

sigma_u      .01356839
sigma_e      .27046512
rho          .0025104   (fraction of variance due to u_i)

.
end of do-file

```

Annexe 8

Résultat du test d'Hausman avec les variables muettes :

```
. hausman eq1

Note: the rank of the differenced variance matrix (15) does not equal the
      number of coefficients being tested (17); be sure this is what you
      expect, or there may be problems computing the test. Examine the
      output of your estimators for anything unexpected and possibly consider
      scaling your variables so that the coefficients are on a similar scale.
```

	— Coefficients —		(b-B) Difference	sqrt(diag(v_b-v_B)) S.E.
	(b) eq1	(B) .		
OUVCOM	.0981384	.0472651	.0508733	.1211431
IDECH	13.41444	6.678847	6.73559	.
LIIB	.1994626	-.0000587	.1995213	.0564062
TAEP	-.0009451	.0007409	-.001686	.001092
INFRA	-.000156	.000679	-.000835	.0027166
TE	.0188566	.0015366	.0173199	.0285641
TIR	.0044169	-.0024076	.0068245	.0006011
TINFL	-.0000401	.0000373	-.0000773	.0000241
TEO	.0000138	-.0000177	.0000315	.0000586
ANNEE	-.0253697	.0022315	-.0276012	.0078916
AN2	.1012373	.1136228	-.0123855	.
AN3	.1024015	.1057429	-.0033414	.
AN4	.0790096	.1287869	-.0497773	.
AN5	.0272716	.0811982	-.0539266	.
AN6	-.0529298	-.0410013	-.0119285	.
AN7	-.0706527	-.0602313	-.0104213	.
AN8	.0858779	.0676895	.0181884	.

```

      b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
      B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

      chi2(15) = (b-B)'[(v_b-v_B)^(-1)](b-B)
              =      138.80
      Prob>chi2 =      0.0000
      (v_b-v_B is not positive definite)

end of do-file
```

Annexe 9

Les résultats du test d'endogénéité des variables

Investissement intérieur brut IIB :

```
. do "C:\Users\fode\AppData\Local\Temp\STD01000000.tmp"
```

```
. reg LIIB LIIBR OUVCOM IDECH TIR TEO TAEP INFRA TE TINFL, ro
```

Linear regression

Number of obs =	341
F(9, 331) =	13.29
Prob > F =	0.0000
R-squared =	0.0417
Root MSE =	3.7034

LIIB	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
LIIBR	.1213694	.0251435	4.83	0.000	.0719081	.1708307
OUVCOM	-.4127704	.4244293	-0.97	0.331	-1.247689	.4221487
IDECH	-.6531137	21.14158	-0.03	0.975	-42.24192	40.9357
TIR	-.0125145	.0032366	-3.87	0.000	-.0188814	-.0061476
TEO	-.0000649	.0000842	-0.77	0.442	-.0002306	.0001008
TAEP	-.0137243	.0056661	-2.42	0.016	-.0248704	-.0025783
INFRA	.0453857	.0363053	1.25	0.212	-.0260325	.1168039
TE	.0274704	.0121313	2.26	0.024	.0036062	.0513346
TINFL	.0001932	.0000818	2.36	0.019	.0000322	.0003541
_cons	17.60405	1.370125	12.85	0.000	14.9088	20.2993

```
. predict res_LIIB, re
```

(1 missing value generated)

```
. reg LPIBPT LIIB res_LIIB OUVCOM IDECH TIR TEO TAEP INFRA TE TINFL, ro
```

Linear regression

Number of obs =	341
F(10, 330) =	1.67
Prob > F =	0.0860
R-squared =	0.0830
Root MSE =	.31573

LPIBPT	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
LIIB	-.0145826	.0181661	-0.80	0.423	-.0503186	.0211533
res_LIIB	.0141846	.0184355	0.77	0.442	-.0220813	.0504504
OUVCOM	.0524765	.0540267	0.97	0.332	-.0538037	.1587568
IDECH	5.174536	4.099725	1.26	0.208	-2.890356	13.23943
TIR	-.0025112	.0013451	-1.87	0.063	-.0051572	.0001349
TEO	-.000017	8.62e-06	-1.97	0.050	-.0000339	-1.10e-08
TAEP	.0004628	.0006697	0.69	0.490	-.0008547	.0017803
INFRA	.0000996	.0019428	0.05	0.959	-.0037222	.0039214
TE	.0015304	.0013258	1.15	0.249	-.0010778	.0041385
TINFL	.0000384	.0000296	1.30	0.196	-.0000199	.0000967
_cons	.2822347	.3905476	0.72	0.470	-.4860422	1.050512

```
. end of do-file
```

Produit intérieur brut par tête PIBPT :

```
. do "C:\Users\fode\AppData\Local\Temp\STD01000000.tmp"
. reg LPIBPT LPIBPTR OUVCOM IDECH TIR TEO LIIB TAEP INFRA TE TINFL, ro
```

Linear regression

Number of obs	=	341
F(10, 330)	=	1.65
Prob > F	=	0.0910
R-squared	=	0.0829
Root MSE	=	.31576

LPIBPT	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
LPIBPTR	.0150639	.029624	0.51	0.611	-.0432118 .0733395
OUVCOM	.0529661	.0547547	0.97	0.334	-.0547462 .1606785
IDECH	5.240154	4.154113	1.26	0.208	-2.931729 13.41204
TIR	-.0023284	.0013042	-1.79	0.075	-.004894 .0002372
TEO	-.0000171	8.52e-06	-2.01	0.046	-.0000338 -3.36e-07
LIIB	-.0005025	.0025098	-0.20	0.841	-.0054397 .0044348
TAEP	.0006894	.0007175	0.96	0.337	-.000722 .0021008
INFRA	-.0005393	.0019905	-0.27	0.787	-.0044551 .0033764
TE	.0010989	.0014584	0.75	0.452	-.00177 .0039677
TINFL	.000036	.0000294	1.23	0.221	-.0000218 .0000937
_cons	.0024154	.0948402	0.03	0.980	-.1841523 .188983

```
. predict res_LPIBPT, re
(1 missing value generated)
. reg LPIBPT res_LPIBPT OUVCOM IDECH TIR TEO LIIB TAEP INFRA TE TINFL, ro
```

Linear regression

Number of obs	=	341
F(10, 330)	=	.
Prob > F	=	0.0000
R-squared	=	0.9998
Root MSE	=	.00469

LPIBPT	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
res_LPIBPT	1	.0004341	2303.63	0.000	.999146 1.000854
OUVCOM	.0542344	.0009492	57.14	0.000	.0523673 .0561016
IDECH	5.165336	.0349163	147.93	0.000	5.096649 5.234022
TIR	-.0023405	7.55e-06	-310.10	0.000	-.0023553 -.0023256
TEO	-.0000166	1.35e-07	-122.54	0.000	-.0000169 -.0000163
LIIB	-.0006025	.0000838	-7.19	0.000	-.0007673 -.0004376
TAEP	.0006553	.0000116	56.41	0.000	.0006325 .0006782
INFRA	-.000493	.0000372	-13.24	0.000	-.0005663 -.0004198
TE	.0011708	.0000297	39.39	0.000	.0011124 .0012293
TINFL	.0000359	1.43e-07	251.90	0.000	.0000357 .0000362
_cons	.0020032	.0016171	1.24	0.216	-.001178 .0051844

.
end of do-file

Annexe 10

Résultat de la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en première différence

```

. xtabond2 LPIBPT LPIBPTR OUVCOM IDECH LIIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE, noleve
> leq gmm(LPIBPTR, lag(4 8) collapse) gmm(OUVCOM, lag(4 9) collapse) iv(IDECH L
> IIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE) two small
Favoring space over speed. To switch, type or click on mata: mata set matafavor
> speed, perm.

Dynamic panel-data estimation, two-step difference GMM

Group variable: PAYSTEMPO                Number of obs   =       303
Time variable : ANNEE                    Number of groups =        38
Number of instruments = 18                Obs per group:  min =         7
F(10, 38) = 13207.50                      avg =       7.97
Prob > F = 0.000                          max =         8

+-----+-----+-----+-----+-----+-----+
|      LPIBPT |      Coef. | Std. Err. |      t | P>|t| | [95% Conf. Interval] |
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+
| LPIBPTR     | .0514479   | .0573515   |  0.90  | 0.375 | -.0646541   .16755   |
| OUVCOM      | .6654146   | .2360688   |  2.82  | 0.008 | .1875183    1.143311 |
| IDECH       | -.5071917  | 2.339613   | -0.22  | 0.830 | -5.243491   4.229108 |
| LIIB        | .0985713   | .0433086   |  2.28  | 0.029 | .0108976    .186245   |
| TIR         | .0054445   | .0002323   | 23.44  | 0.000 | .0049742    .0059148   |
| TINFL       | .0000301   | .0000145   |  2.08  | 0.045 | 7.74e-07    .0000594   |
| INFRA       | -.0052854  | .0028156   | -1.88  | 0.068 | -.0109853   .0004144   |
| TEO         | -.0000439  | .00003     | -1.46  | 0.152 | -.0001047   .0000168   |
| TAEP        | -.0012784  | .000922    | -1.39  | 0.174 | -.0031449   .0005882   |
| TE          | .0008628   | .0433261   |  0.02  | 0.984 | -.0868463   .0885718   |
+-----+-----+-----+-----+-----+

Warning: Uncorrected two-step standard errors are unreliable.

Instruments for first differences equation
Standard
D.(IDECH LIIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE)
GMM-type (missing=0, separate instruments for each period unless collapsed)
L(4/8).OUVCOM collapsed
L(4/8).LPIBPTR collapsed

+-----+-----+-----+-----+-----+-----+
| Arellano-Bond test for AR(1) in first differences: z = -2.48 Pr > z = 0.013 |
| Arellano-Bond test for AR(2) in first differences: z = -1.14 Pr > z = 0.256 |
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+

Sargan test of overid. restrictions: chi2(8) = 8.75 Prob > chi2 = 0.364
(Not robust, but not weakened by many instruments.)
Hansen test of overid. restrictions: chi2(8) = 10.87 Prob > chi2 = 0.209
(Robust, but weakened by many instruments.)

Difference-in-Hansen tests of exogeneity of instrument subsets:
gmm(LPIBPTR, collapse lag(4 8))
Hansen test excluding group: chi2(3) = 2.52 Prob > chi2 = 0.473
Difference (null H = exogenous): chi2(5) = 8.36 Prob > chi2 = 0.138
gmm(OUVCOM, collapse lag(4 9))
Hansen test excluding group: chi2(3) = 4.00 Prob > chi2 = 0.261
Difference (null H = exogenous): chi2(5) = 6.87 Prob > chi2 = 0.230
iv(IDECH LIIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE)
Hansen test excluding group: chi2(0) = 0.00 Prob > chi2 = .
Difference (null H = exogenous): chi2(8) = 10.87 Prob > chi2 = 0.209

.
end of do-file

```

L'estimation d'un modèle en panel dynamique par cette commande donne la valeur α du coefficient du PIB par tête initial.

```
. do "C:\Users\fode\AppData\Local\Temp\STD01000000.tmp"
. lincom LPIBPTR - 1
( 1) LPIBPTR = 1
```

LPIBPT	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
(1)	-.9485521	.0573515	-16.54	0.000	-1.064654 -.83245

```
.
end of do-file
```

Annexe 11

Résultat de la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en système

```
. xtabond2 LPIBPT LPIBPTR OUVCOM IDECH LIIB TIR TEO TINFL TAEP INFRA TE, gmm(LP
> IBPTR, lag(3 5) collapse) gmm(OUVCOM, lag(3 7) collapse) iv(IDECH LIIB TIR TI
> NFL INFRA TEO TAEP TE) two small
Favoring space over speed. To switch, type or click on mata: mata set matafavor
> speed, perm.
```

Dynamic panel-data estimation, two-step system GMM

```
Group variable: PAYSTEMPO                Number of obs    =    341
Time variable : ANNEE                    Number of groups =     38
Number of instruments = 19                Obs per group:  min =     8
F(10, 37) = 372.48                       avg =    8.97
Prob > F = 0.000                          max =     9
```

LPIBPT	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
LPIBPTR	.0501973	.0296666	1.69	0.099	-.009913	.1103076
OUVCOM	.7020778	.2800682	2.51	0.017	.1346056	1.26955
IDECH	-1.213726	1.707866	-0.71	0.482	-4.674191	2.246738
LIIB	-.0052413	.0122583	-0.43	0.671	-.030079	.0195964
TIR	-.0015057	.0004238	-3.55	0.001	-.0023645	-.000647
TEO	-.0000134	.0000199	-0.67	0.505	-.0000537	.0000269
TINFL	.0000558	.0000102	5.45	0.000	.0000351	.0000765
TAEP	-.0003394	.0008557	-0.40	0.694	-.0020731	.0013943
INFRA	-.000775	.0025024	-0.31	0.759	-.0058454	.0042955
TE	.0038375	.0034757	1.10	0.277	-.003205	.0108799
_cons	-.5179997	.4388294	-1.18	0.245	-1.407152	.371153

Warning: Uncorrected two-step standard errors are unreliable.

```
Instruments for first differences equation
Standard
D.(IDECH LIIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE)
GMM-type (missing=0, separate instruments for each period unless collapsed)
L(3/7).OUVCOM collapsed
L(3/5).LPIBPTR collapsed
Instruments for levels equation
Standard
IDECH LIIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE
_cons
GMM-type (missing=0, separate instruments for each period unless collapsed)
DL2.OUVCOM collapsed
DL2.LPIBPTR collapsed
```

```
Arellano-Bond test for AR(1) in first differences: z = -1.51 Pr > z = 0.132
Arellano-Bond test for AR(2) in first differences: z = -1.20 Pr > z = 0.232
```

```
Sargan test of overid. restrictions: chi2(8) = 8.43 Prob > chi2 = 0.393
(Not robust, but not weakened by many instruments.)
Hansen test of overid. restrictions: chi2(8) = 8.15 Prob > chi2 = 0.419
(Robust, but weakened by many instruments.)
```

```
Difference-in-Hansen tests of exogeneity of instrument subsets:
GMM instruments for levels
Hansen test excluding group: chi2(6) = 4.09 Prob > chi2 = 0.665
Difference (null H = exogenous): chi2(2) = 4.06 Prob > chi2 = 0.131
gmm(LPIBPTR, collapse lag(3 5))
Hansen test excluding group: chi2(4) = 2.76 Prob > chi2 = 0.598
Difference (null H = exogenous): chi2(4) = 5.39 Prob > chi2 = 0.250
gmm(OUVCOM, collapse lag(3 7))
Hansen test excluding group: chi2(2) = 0.36 Prob > chi2 = 0.833
Difference (null H = exogenous): chi2(6) = 7.79 Prob > chi2 = 0.254
iv(IDECH LIIB TIR TINFL INFRA TEO TAEP TE)
```

```

Hansen test excluding group:   chi2(0)   =   0.00   Prob > chi2 =   .
Difference (null H = exogenous): chi2(8)   =   8.15   Prob > chi2 =  0.419
.
end of do-file

```

L'estimation d'un modèle en panel dynamique par cette commande donne la valeur α du coefficient du PIB par tête initial.

```

. do "C:\Users\fode\AppData\Local\Temp\STD01000000.tmp"
. lincom LPIBPTR - 1
( 1)  LPIBPTR = 1

```

LPIBPTR	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
(1)	-.9498027	.0296666	-32.02	0.000	-1.009913 -.8896924

```

.
end of do-file

```

Plan détaillé	
La liste des tableaux	8
La liste des graphiques	9
La liste des encadrés	9
Introduction	10
Problématique générale	20
Chap1 : MODE DE CROISSANCE CHINOIS	21
Section1: La spécificité de la croissance économique chinoise	22
<i>A- L'émergence d'un modèle chinois</i>	
<i>B- Les mesures à adopter</i>	
Section2 : La place des IDE dans le développement économique de la Chine	27
<i>A- Les Théories des investissements directs étrangers</i>	
<i>B- L'investissement direct étranger en Chine</i>	
<i>a- Evolution et les politiques des IDE entrants en Chine</i>	
<i>b- Principales caractéristiques des IDE en Chine</i>	
<i>c- Le rôle des IDE entrants en Chine dans la modernisation de l'économie</i>	
Section3 : Les entreprises chinoises et les IDE sortants Chinois	41
<i>A- Part des IDE chinois au niveau mondial (IDE globaux)</i>	
<i>B- Les IDE chinois à destination du continent africain</i>	
Conclusion	63
Chap2 : LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA CHINE	68
Section1 : L'histoire de la rencontre entre la Chine et l'Afrique de 1421 à 2012	69
Section2 : La montée en puissance de la Chine sur le continent africain	74
<i>A- Spécialisation africaine de la pétro diplomatie chinoise</i>	
<i>a- Coopération énergétique avec les Etats d'Afrique du Nord</i>	
<i>b- L'influence croissante de la Chine en Afrique australe</i>	
<i>b1- Les relation entre la Chine et l'Afrique du Sud</i>	
<i>b2- La Chine et le Zimbabwe</i>	
<i>b3- La Chine et la Zambie</i>	
<i>B- Partenariat énergétique avec les pays africains producteurs de pétrole</i>	
<i>a- Le Nigéria : intensification des relations avec le premier producteur africain de pétrole</i>	
<i>b- La présence chinoise au Congo et au Gabon</i>	

<i>c- La Chine en Angola</i>	
<i>d- Le Soudan : le protégé de Pékin</i>	
<i>d1- Un régime islamique et génocidaire</i>	
<i>d2- Conséquences négatives du soutien chinois au Soudan</i>	
<i>e- La Chine au Tchad</i>	
<i>f- La Chine en Guinée équatoriale</i>	
Section3 : La domination chinoise sur la relation entre la France et l’Afrique.....	110
Section4 : La mise en place des structures politiques, économiques et commerciales chinoises en Afrique.....	120
<i>A- La diplomatie politique de la Chine en Afrique</i>	
<i>B- La diplomatie économique et commerciale chinoise en Afrique</i>	
<i>a- Une présence économique multiforme</i>	
<i>b- La création des zones économiques spéciales</i>	
<i>c- Le fonds sino-africain pour encourager ses sociétés à investir en Afrique</i>	
<i>d- Une stratégie d’association (en consortium) avec des sociétés africaines</i>	
Conclusion	147
Chap3 : LES RAISONS D’INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES CHINOISES EN AFRIQUE.....	152
Section1 : Les motivations d’investissement des entreprises chinoises en Afrique.....	153
Section2 : Les secteurs d’investissement des entreprises chinoises en Afrique.....	159
<i>A- Le secteur de l’énergie et des mines</i>	
<i>a- Le secteur Pétrolier</i>	
<i>b- Le secteur minier</i>	
<i>B- Le secteur des finances</i>	
<i>C- Le Secteur de la télécommunication</i>	
<i>D- Le secteur du BTP</i>	
<i>E- L’agriculture et le bois</i>	
Section3 : Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique	177
Conclusion	182
Chap4 : LES IMPACTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE LA CHINE EN AFRIQUE.....	187
Section1 : Les impacts politiques de la Chine en Afrique.....	187

<i>A- Les menaces sur la création d'Etats démocratiques</i>	
<i>B- La remise en cause de l'intégration politique du continent africain</i>	
Section2 : Les impacts économiques de la Chine en Afrique.....	192
<i>A- Les opportunités économiques</i>	
<i>B- Les dangers économiques de la présence chinoise</i>	
Section3 : Le rôle de la Chine pour la paix et la sécurité en Afrique.....	201
<i>A- Le pétrole facteur de déstabilisation</i>	
<i>B- Vers une relance des rivalités entre grandes puissances ?</i>	
Conclusion.....	208
Chap5 : LES EFFETS DES IDE CHINOIS SUR LA CROISSANCE DES PAYS AFRICAINS (Etudes empiriques).....	211
Section1 : Revue de la littérature sur la théorie de la croissance endogène.....	212
<i>A- Modèles de progrès technologique en économie ouverte</i>	
<i>B- Progrès techniques endogène : cas des pays hétérogènes</i>	
<i>a- Mécanisme de croissance en économie fermée</i>	
<i>a1- Du côté de la production</i>	
<i>a2. Du côté de la consommation</i>	
<i>a3- Détermination du taux de croissance</i>	
<i>b- Conséquence de l'ouverture économique</i>	
Section2 : Revue de la littérature des effets des IDE sur la croissance.....	223
<i>A- Les analyses de causalité entre IDE et croissance</i>	
<i>B- Les effets d'entraînement des IDE dans les pays d'accueil</i>	
<i>a- Effets sur le capital humain</i>	
<i>b- Effets des IDE sur l'emploi</i>	
<i>c- Effets des IDE sur la réduction de la pauvreté</i>	
<i>d- Effets des IDE sur les investissements domestiques</i>	
<i>e- Effets des IDE sur la politique commerciale</i>	
<i>f- Effets des IDE sur la structure d'exportation</i>	
<i>g- Effets des IDE sur les transferts de technologies</i>	
Section3 : Les Modèles économétriques.....	239
<i>A- Le choix des méthodes d'analyse</i>	
<i>B- Les Modèles à effets fixes et aléatoires</i>	
<i>a- Le modèle à effet fixe</i>	

<i>b- Le modèle à effet aléatoire</i>	
<i>C- La Méthode des Moment Généralisés en Panel dynamique :</i>	
<i>D- Les variables</i>	
<i>E- Les données statistiques</i>	
Section4 : Analyse et Interprétation des résultats.....	250
Conclusion générale:.....	259
Bibliographie.....	266
Annexe1:	278
Tableau 18: Flux d'investissement chinois en Afrique en millions de dollars (2003-2011).	
Tableau 19: Stocks d'investissement chinois en Afrique en millions de dollars (2003-2011).	
Annexe2:	286
Tableau 20: Exportations chinoises en million de dollars à destination de l'Afrique (2003-2009).	
Tableau 21: Importations chinoises en millions de dollars en provenance d'Afrique (2003-2009).	
Annexe 3: La méthode d'estimation du modèle à effet fixe.....	294
Annexe 4: La méthode d'estimation du modèle à effet aléatoire.....	296
Annexe 5 : Résultat du test par la méthode des moindres carrés ordinaires et le modèle à effet fixe.....	298
Annexe 6 : Résultat du modèle à effet fixe avec les variables muettes.....	299
Annexe 7 : Résultat du modèle à effet aléatoire avec les variables muettes.....	300
Annexe 8 : Résultat du test d'Hausman avec les variables muettes.....	301
Annexe 9 : Résultat du test d'endogénéité des variables.....	302
Annexe 10 :.....	304
Résultat du test par la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en première différence.	
Résultat de la valeur du coefficient du PIB par tête initial.	
Annexe 11 :.....	306
Résultat du test par la méthode des moments généralisés avec l'estimateur en système.	
Résultat de la valeur du coefficient du PIB par tête initial.	